

FAUNE

DU

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE,

PAR

J. HOLLANDRE,

Bibliothécaire et Conservateur du Musée d'histoire naturelle de Metz.
Membre de plusieurs Sociétés savantes.

ANIMAUX VERTÉBRÉS.

**MAMMIFÈRES, OISEAUX, REPTILES
ET POISSONS.**

A METZ,

CHEZ M^{me} THIEL, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DU PALAIS, N^o 2.

1836.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

EN publiant, dans les années 1825 et 1826, sous le nom de *Faune du département de la Moselle*, un tableau des animaux de cette contrée, j'ai annoncé que je m'occupais d'un ouvrage plus étendu sur le même objet; mais un travail de ce genre exigeait de longues recherches, et le désir de le rendre plus complet, en a retardé jusqu'aujourd'hui la publication.

Cette première partie comprend la description des animaux vertébrés ou à sang rouge, savoir : les MAMMIFÈRES, les OISEAUX, les REPTILES et les POISSONS; je n'ai pas cru devoir y décrire les animaux domestiques, que l'on connaît généralement; ils sont d'ailleurs pour la plupart étrangers au pays, et l'état de domesticité en a altéré les caractères dans plusieurs espèces. On trouvera néanmoins la liste de ces espèces à la page 29 ci-après, pour les Mammifères, et à la page 209, pour les Oiseaux, avec l'indication des principales variétés qu'elles présentent.

Je rappellerai ici que j'ai mentionné seulement dans cette Faune les animaux que j'ai pu voir par moi-même, ou dont j'ai constaté d'une manière positive l'apparition dans les environs de Metz ; ainsi les descriptions d'oiseaux, par exemple, sont faites sur des individus pris dans le Département, et qui existent, soit dans ma collection pour la plus grande partie, soit dans celle de la Ville, ou dans celles d'autres amateurs ; et si mes indications se reportent jusques à l'année 1789 pour mentionner quelques espèces intéressantes qui ont été recueillies vers cette époque par feu M. le Baron Marchant, c'est que ces mêmes individus, que j'ai vus pendant longtemps dans son cabinet, tels que le Merle de roche, la Grive dorée, le Merle rose, l'Alouette hausse-col, etc., existent encore aujourd'hui, soit dans la collection de la Ville, ou dans celle de M. Alfred Malherbe, ou dans la mienne.

Pour la classification de ces animaux, j'ai suivi celle du *Règne animal* de CUVIER, qui est généralement adoptée ; mais n'ayant à décrire que les espèces d'une seule contrée, j'ai cru devoir apporter quelques changements dans les ordres ou dans les familles, afin d'en faciliter l'étude. Ainsi, dans les Oiseaux, j'ai

divisé les Becs-fins d'après l'ouvrage de M. Temminck (Manuel d'ornithologie); les Sittelles, qui, dans le Règne animal, se trouvent dans la 1^{re} section des *Ténuirostres*, ont été portées dans la 1^{re} section des *Conirostres*, après les Mésanges; le genre Foulque, qui, dans Cuvier, est placé dans la 4^e famille des *Echassiers* ou les *Macroactyles*, forme, dans la Faune du département de la Moselle, une cinquième famille, les *Pinnatipèdes*.

Relativement aux mesures indiquées dans le cours de l'ouvrage pour les dimensions des animaux, il est à remarquer qu'elles ne peuvent pas s'appliquer à tous les individus d'une même espèce; je les ai prises d'après des sujets bien adultes, et choisis parmi des individus de taille ordinaire; je fais connaître quand les exemplaires que j'ai eus sous les yeux sortent des dimensions moyennes de l'espèce.

Je dois avertir ici, que pour conserver la priorité des observations et indications diverses, consignées dans la Faune du département de la Moselle de 1825 et de 1826, je les ai reproduites textuellement pour chaque espèce, avec quelques détails cependant, et avec les changements que de nouveaux renseignements rendaient nécessaires.

Nota. La partie des Mammifères et des Oiseaux était imprimée pour paraître à la fin de l'année 1836; mais ayant jugé convenable de joindre au volume les Reptiles et les Poissons, sur quelques genres desquels j'avais à terminer des observations, j'ai retardé la publication de l'ouvrage.

Fautes essentielles à corriger.

Page 407, ligne 4, au lieu de *Fringilla montana*, lisez *Fringilla montium*.

Page 449, ligne 25, au lieu de *Certhia muraria*, lisez *Certhia familiaris*.

Page 477, ligne 30, au lieu de CARTAGNEUX, lisez CASTAGNEUX.

FAUNE

DU

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

1^{re} DIVISION DU RÈGNE ANIMAL.

ANIMAUX VERTÉBRÉS.

Le nom de vertébrés a été donné à ces animaux, parce que leur squelette articulé est pourvu de vertèbres, qui sont des os plus ou moins mobiles, disposés les uns sur les autres pour former la colonne vertébrale ou l'épine du dos. Ils ont tous le sang rouge, un cœur musculaire, des poumons, un cerveau qui est la partie principale du centre nerveux et qui se prolonge dans la colonne vertébrale par la moelle épinière; les deux sexes sont toujours séparés.

Ils se divisent en quatre grandes classes :

Les **MAMMIFÈRES.**

Les **OISEAUX.**

Les **REPTILES.**

Les **POISSONS.**

1^{re} CLASSE DES ANIMAUX VERTÉBRÉS.

LES MAMMIFÈRES.

(*Disposés d'après le Règne animal de CUVIER.*)

Ils sont nommés ainsi, parce qu'ils sont pourvus de mamelles et allaitent leurs petits qu'ils produisent tout vivants. Ils ont le sang rouge et chaud, un cœur à deux ventricules, et ils respirent par des poumons qui sont séparés de l'abdomen par un muscle appelé diaphragme ; ils sont pourvus de quatre membres ordinairement, et rarement de deux, et leur corps est presque toujours couvert de poils.

Cuvier partage les Mammifères en huit ordres, dont quatre seulement contiennent des animaux de ce département : les *Carnassiers*, les *Rongeurs*, les *Pachydermes* et les *Ruminants*.

Nous croyons cependant devoir présenter tout entier le tableau des huit ordres de Cuvier.

Doigts onguiculés, ou pourvus d'ongles.

- I. Les **BIMANES** ou à 2 mains (l'homme) ;
2 mamelles pectorales ; 3 sortes de dents.
- II. Les **QUADRUMANES**, 4 mains (les singes) ;
2 mamelles pectorales ; 3 sortes de dents.
- III. Les **CARNASSIERS** ; mamelles en nombre variable ; 2 ou 3 sortes de dents.
- IV. Les **RONGEURS** ; mamelles en nombre variable ; 2 sortes de dents, incisives et molaires.
- V. Les **ÉDENTÉS** ; mamelles en nombre variable ; point de dents incisives, mais des canines et des molaires.

Doigts ongulés, ou à sabots.

- VI. Les **PACHYDERMES** (cuir épais) non ruminants ; doigts en nombre variable, implantés dans des sabots.
- VII. Les **RUMINANTS** (mâchant une seconde fois les aliments, qu'ils font ressortir de l'estomac) ; 2 doigts immobiles dans des sabots ; dents variables, mais point d'incisives supérieures ; 2 ou 4 mamelles.

Bipèdes, ou à 2 nageoires.

- VIII. Les **CÉTACÉS** (Baleines) ; corps en forme de poisson ; deux extrémités inférieures seulement et en forme de nageoires ; 2 mamelles.

ORDRE III. (Cuv.) LES CARNASSIERS.

PREMIÈRE FAMILLE. LES CHEIROPTÈRES
OU CHAUVES-SOURIS.

Les bras, les avant-bras et les doigts très-alongés et développés en ailes recouvertes par une membrane ou repli de la peau, qui en garnit les intervalles et comprend les ailes et la queue; mamelles situées sur la poitrine. Ces animaux se tiennent cachés pendant le jour, et ne sortent que le soir pour faire la chasse aux papillons et autres insectes volants, dont ils se nourrissent. Ils restent engourdis pendant l'hiver.

Genre RHINOLOPHE : *Rhinolophus*. (Geoffroi et Cuvier.)

Nez garni de crêtes et d'une membrane en forme de fer à cheval; oreilles grandes, largement échancrées sur leur bord externe.

RHINOLOPHE UNIFER : *Rhinolophus unihastatus*.
(Geoffr., ann. du Mus.)

Le GRAND FER-A-CHEVAL. (Daub.)

Le FER-A-CHEVAL. (Buffon.)

Vespertilio ferrum equinum. Var. A. (Gmelin.)

Longueur, du museau à l'extrémité de la queue,
4 pouces 6 lignes.

Envergure des ailes ouvertes, 4 pied 1 pouce.

Poils longs, d'un roux mêlé de cendré clair en dessus, gris jaunâtre en dessous; membranes

des ailes et des oreilles d'un brun noirâtre ; la crête postérieure et mitoyenne du museau en forme de fer de lance.

Habite les souterrains, aux voûtes desquels il se cramponne par les pieds, et s'enveloppe, pendant l'hiver, de ses ailes comme d'un manteau. Cette espèce n'est pas rare dans les galeries souterraines du fort de Belle-Croix et de la citadelle de Metz.

Les Chauves-Souris proprement dites.

Genre VESPERTILION : *Vespertilio*. (Cuv. et Geoffr.)

Nez dépourvu de membranes ou de crêtes ; oreilles grandes et séparées, avec un oreillon ; deux glandes graisseuses sous la peau de la face, d'une forme variable selon les espèces.

VESPERTILION MURIN : *Vespertilio murinus*. (Lin.)

La CHAUVÉ-SOURIS ORDINAIRE. (Buff.)

Longueur, du museau à l'extrémité de la queue,
5 pouces 6 lignes.

Envergure des ailes étendues, 1 pied 3 pouces
6 lignes.

Pelage d'un gris cendré en dessus, blanc sale en dessous ; oreilles oblongues, de la longueur de la tête ; oreillon en faux ; glandes sous-cutanées de la face de forme ovale, aux deux côtés du museau, ne dépassant pas les yeux.

Cette Chauve-Souris, l'une des plus grandes de ce pays, habite les vieux bâtiments et les tours d'églises. Elle est assez rare ici, et les individus que je me suis procurés, ont été pris sous les combles des magasins de l'arsenal.

VESPERTILION DE BECHSTEIN : *Vespertilio Bechsteinii*. (Leisler.)

Longueur, du museau à l'extrémité de la queue,
3 pouces 6 lignes.

Envergure, 11 pouces.

Oreilles ovales, longues de 10 lignes $\frac{1}{2}$; oreillon falciforme; glandes sébacées de la face allongées en forme de langue, et s'étendant de la pointe du museau jusqu'au front; pelage d'un blanc sale en dessous, et d'un brun roussâtre supérieure-ment.

Cette espèce, découverte en Allemagne par Brechstein, se trouve aussi aux environs de Metz, où je l'ai observée pendant le mois de mai 1822; elle habite les arbres creux des vergers voisins des bois au-dessus de Saulny.

VESPERTILION DE NATTERER : *Vespertilio Nattereri*.
(Kuhl.)

Longueur, du bout du museau à l'extrémité de la queue, 3 pouces 2 lignes.

Envergure, 9 pouces 6 lignes.

Plus petit que le précédent; oreilles ovales, légèrement échancrées en dehors; un peu plus longues que la tête; les oreillons lancéolés, longs et recourbés à la pointe; pelage gris fauve en dessus, et blanchâtre en dessous.

Cette espèce rare, d'abord observée en Allemagne, habite les arbres creux, avec la précédente, dans les vergers voisins des bois au-dessus de Saulny.

VESPERTILION ÉCHANCRÉ : *Vespertilio emarginatus*.
(Geoffr., ann. du Mus.)

Longueur, du museau à l'extrémité de la queue, 3 pouces 3 lignes.

Envergure, 9 pouces.

Oreilles oblongues, fortement échancrées en leur bord extérieur; oreillon en forme d'alène; pelage d'un gris roussâtre en dessus, et cendré en dessous; membranes des ailes d'un brun roussâtre.

Vit dans les souterrains. Je l'ai trouvé assez abondant, pendant les automnes de 1822 et 1823, sous les voûtes des grilles du moulin de la Scille; il n'y passait pas l'hiver.

VESPERTILION A MOUSTACHES : *Vespertilio mystacinus.* (Leisler.)

Longueur, du museau à l'extrémité de la queue,
3 pouces.

Envergure, 8 pouces 3 lignes.

Oreilles étroites et arquées, longues d'environ 6 lignes, repliées et échancrées sur le bord externe; oreillons lancéolés et étroits; pelage épais, d'un roux marron en dessus, grisâtre en dessous; membranes des ailes et les oreilles d'un brun noirâtre; glandes sous-cutanées de la face ovales, obliques et ne dépassant pas les yeux supérieurement.

Un seul individu, trouvé par M. Tisserandet, sergent au 1^{er} régiment du génie, dans les souterrains du fort Belle-Croix, le 8 février 1822. (Mon cabinet.)

VESPERTILION NOCTULE : *Vespertilio noctula.* (Lin.)

La **NOCTULE.** (Buff.)

Longueur, du bout du museau à l'extrémité de la queue, 4 pouces.

Envergure, 13 pouces.

Oreilles noirâtres, triangulaires, très-obtuses, plus courtes que la tête; oreillons arqués, à tête large et arrondie; glandes sébacées de la face peu remarquables; pelage très-doux et épais, d'une couleur rousse fauve uniforme; membranes des ailes d'un brun noir.

Habite les vieilles tours, les combles des maisons. Elle paraît rare à Metz. (Mon cabinet.)

VESPERTILION SÉROTINE : *Vespertilio serotinus.* (Lin.)

La **SÉROTINE.** (Buff.)

Longueur, du museau à l'extrémité de la queue,
4 pouces 5 lignes.

Envergure, 1 pied environ.

Ressemble beaucoup à l'espèce précédente par ses couleurs et sa taille; oreilles noires, ovales-triangulaires, à bord interne très-arqué; oreillons en demi-cœur; pelage composé de poils très-longs et très-doux, d'un brun foncé uniforme; membranes des ailes d'un brun noir.

Habite le tronc des arbres creux. On m'en a apporté un individu de la campagne, il y a quelques années. (Mon cabinet.)

VESPERTILION PIPISTRELLE : *Vespertilio pipistrellus*. (Linné.)

La **PIPISTRELLE**. (Buff.)

Longueur, du museau à l'extrémité de la queue,
2 pouces 8 lignes.

Envergure, 8 pouces.

C'est la plus petite espèce des Chauves-Souris de ce pays. Oreilles triangulaires, noirâtres, plus courtes que la tête; oreillons droits; pelage d'un brun foncé en dessus, d'un brun fauve en dessous; membranes alaires d'un brun noir.

Habite les tours et les clochers.

VESPERTILION BARBASTELLE : *Vespertilio barbastellus*. (Linné.)

Plecotus barbastellus. (Desmar., Faune fr.)

La **BARBASTELLE**. (Buff.)

Longueur, du museau à l'extrémité de la queue,
3 pouces 8 lignes.

Envergure, 10 pouces.

Oreilles noirâtres, larges et carrées, se réunissant à leur base interne, échancrées à leur bord externe; oreillons élargis vers le bas et un peu courbés en S; glandes sébacées de la face bilobées-triangulaires, ayant leur pointe supérieure au-dessous des yeux; pelage d'un brun foncé, les poils noirs terminés de fauve en dessus, et

de cendré blanchâtre sur la poitrine et les parties inférieures.

On trouve la Barbastello en hiver dans les souterrains, et particulièrement dans ceux du fort de Belle-Croix, où elle se cramponne, la tête en bas, dans les fentes des murs de revêtement.

VESPERTILION OREILLARD : *Vespertilio auritus.* (Lin.)

Plecotus auritus. (Desm., Faune fr.)

L'OREILLARD. (Buff.)

Longueur, du museau à l'extrémité de la queue,
3 pouces 4 lignes.

Envergure, 9 pouces 6 lignes.

Cette Chauve-Souris est remarquable par la grandeur de ses oreilles, qui sont presque aussi longues que le corps; elles sont réunies à leur base interne, et leur bord antérieur est plissé en arrière et garni d'une ligne de poils ou cils; oreillons en demi-cœur allongé, longs d'environ 8 lignes; pelage doux, d'un gris roussâtre supérieurement, et un peu moins foncé en dessous.

Cette espèce habite les arbres creux en été ou les vieux bâtiments. J'en ai trouvé aussi en hiver dans les escaliers obscurs de la Cathédrale de Metz.

DEUXIÈME FAMILLE. LES INSECTIVORES.

Dents molaires ou mâchoières hérissées de pointes coniques; pieds courts, à cinq doigts armés d'ongles assez forts, la plante du pied appuyée sur le sol. Ces animaux, dont quelques-uns ont le corps revêtu de piquants au lieu de poils, vivent d'insectes, de fruits ou de racines.

† *Deux longues dents incisives en avant, les canines plus courtès que les machelières.*

Genre **HÉRISSEON** : *Erinaceus*. (Lin.)

Corps couvert de piquants, pouvant se rouler en boule; queue très-courte; oreilles courtes et arrondies.

HÉRISSEON D'EUROPE : *Erinaceus Europæus*. (Lin.)

Le **HÉRISSEON**. (Buff.)

Longueur de la tête et du corps, environ 8 pouc.
Longueur de la queue, 6 lignes.

Partie supérieure du corps recouverte de piquants très-aigus, cylindriques, longs d'environ 4 pouce; le devant de la tête, les joues et le dessus du corps revêtus de poils grisâtres longs et grossiers, entremêlés de poils laineux.

Le Hérisson vit dans les bois. Il ne sort que la nuit de sa retraite, pour chercher sa nourriture qui consiste principalement en insectes, limaçons, et en fruits tendres. Il s'engourdit pendant l'hiver. Les chasseurs prétendent qu'il y a, dans ce pays, deux espèces de hérissons : l'un qu'ils nomment hérisson à museau de cochon, et l'autre à museau de chien; mais dans tous les individus que j'ai pu observer, je n'ai trouvé aucune différence dans la conformation de la tête.

Genre **MUSARAIGNE** : *Sorex*. (Lin.)

Petits animaux de forme allongée, couverts de poils; à museau effilé; les deux dents incisives supérieures moyennes, crochues et dentées à la base; queue assez longue; des glandes particulières sous la peau des flancs, qui laissent suinter une humeur grasse et musquée. Ils se tiennent dans des trous creusés

en terre, et se nourrissent de vers et d'insectes.

A. 1^{er} GROUPE : *Toutes les dents blanches, les deux incisives intermédiaires inférieures à tranchant simple, et les deux supérieures en hameçon.* (M. Duvernoy, mém. de la Soc. d'hist. nat. de Strasb., 1835.)

MUSARAIGNE ORDINAIRE OU MUSETTE : *Sorex araneus.* (Linné.)

Longueur de la tête et du corps, 2 pouces
9 à 12 lignes.

Longueur de la queue, 1 pouce 3 lignes.

De la taille d'une Souris; grise en dessus ou d'un gris roussâtre, à cause des poils qui ont leur pointe rousse; cendrée en dessous, la pointe des poils blanche, ces deux couleurs du dos et du ventre se fondant insensiblement l'une avec l'autre sur les flancs; queue grêle, garnie de quelques longs poils blancs épars; dents blanches, les incisives inférieures simples et non dentelées.

Cette espèce se trouve à la campagne dans les jardins et les vergers, principalement le long des murs et dans les haies. Je l'ai rapportée de Féy où elle est commune.

MUSARAIGNE LEUCODE : *Sorex leucodon.* (Hermann, Obs. zool.)

Longueur de la tête et du corps, 2 pouces
10 lignes.

Longueur de la queue, 1 pouce 1 ligne.

D'un cendré noir, ou noir légèrement roussâtre en dessus, l'extrémité des poils étant de cette dernière couleur, et leur base noire; blanche en dessous, les poils noirs dans leur moitié inférieure; la séparation des deux couleurs du ventre et du dos bien tranchée; queue arrondie, un peu plus

courte que dans l'espèce précédente, étranglée à son origine, surtout dans les jeunes, blanche en dessous, avec quelques longs poils blancs épars; conque des oreilles grande et arrondie; dents entièrement blanches, les incisives inférieures simples et non dentelées. Les jeunes de l'année ont le dos d'un noir plus foncé, et le blanc des parties inférieures plus pur.

Habite les campagnes; il m'en a été apporté plusieurs individus trouvés dans le chanvre, près de Féy, pendant l'automne de 1836, et au pied des murs de jardins du même endroit.

B. 2° GROUPE : Dents colorées en rouge à leur pointe, les incisives inférieures à tranchant dentelé, les supérieures fourchues.
(M. Duvern.)

MUSARAIGNE D'EAU : *Sorex fodiens.* (Lin. Gmel.)

Longueur de la tête et du corps, 3 pouces.

Longueur de la queue, 2 pouces 3 lignes.

C'est la plus grande des Musaraignes du pays. Pelage noir en dessus, blanc en dessous; queue carrée et grise; conque de l'oreille habituellement repliée et cachée dans les poils; des poils raides à l'intérieur des pieds.

Habite le bord des ruisseaux, des pièces d'eau; elle nage et plonge très-bien.

MUSARAIGNE CARRELET : *Sorex tetragonurus.* (Herm.)

Longueur de la tête et du corps, 2 pouces
8 à 10 lignes.

Longueur de la queue, 1 pouce 6 lignes.

Plus petite et le museau plus allongé que la précédente; pelage d'un brun roux en dessus, d'un jaune roussâtre sur les flancs, et d'un gris jaunâtre en dessous; queue carrée, blanchâtre en dessous, rousse en dessus; dents brunes au son

met, les incisives inférieures dentelées, mais la première dentelure bien séparée de la pointe de la dent.

Habite les haies et au pied des murs de jardins. Les divers exemplaires de mon cabinet et de celui de la ville, viennent de Féy.

C. 3^e GROUPE : *Dents légèrement colorées à la pointe, les incisives inférieures simples et non garnies de dentelures.* (M. Duvernoy.)

MUSARAIGNE HERMANN : *Sorex Hermannii.* (Duvernoy.)

Longueur de la tête et du corps, 2 pouces 9 lignes.

Longueur de la queue, 1 pouce 5 lignes.

Cette Musaraigne a de grands rapports, par son pelage et sa taille, avec la Musaraigne carrelet; elle s'en distingue particulièrement par ses dents, qui offrent très-peu de rouge à la pointe, mais les incisives inférieures sont simples et non garnies de dentelures; sa couleur est d'un brun marron foncé, velouté et presque noir en dessus, d'un brun marron sur les flancs, d'un cendré roussâtre en dessous; la conque de l'oreille épaisse et rougeâtre.

L'exemplaire de ma collection a été pris en octobre 1836, dans les prés voisins de Lorry-lès-Metz.

†† *Quatre canines écartées, entre lesquelles se trouvent de petites incisives.*

Genre TAUPE : *Talpa.* (Lin.)

Museau allongé en boudoir; corps trapu, cylindrique; membres antérieurs ou bras très-robustes et courts, portant une large main

qui sert à creuser la terre; queue courte; œil très-petit, caché dans les poils; point d'oreilles externes. Les Taupes vivent d'insectes, de vers, de racines et de graines germées.

TAUPE D'EUROPE : *Talpa Europæa*. (Lin.)

Longueur de la tête et du corps, 5 pouces.

Longueur de la queue, 1 pouce 2 lignes.

Tout le monde connaît ce petit quadrupède, d'un noir luisant, qui vit sous terre et qui est commun dans les campagnes, où il bouleverse les prés et les jardins. On en trouve quelquefois des individus tout à fait blancs, et d'autres de couleur nankin.

On en voit une de cette dernière nuance au cabinet d'histoire naturelle de la ville de Metz, qui a été envoyée de Briey.

TROISIÈME FAMILLE. LES CARNIVORES.

Six incisives à chaque mâchoire; quatre canines très-fortes et écartées; molaires tranchantes ou munies de tubercules arrondis, mais jamais hérissées de pointes coniques.

1^{re} TRIBU. PLANTIGRADES (marchant sur la plante des pieds).

Genre BLAIREAU : *Taxus*. (Desmar.)

Corps allongé, avec des extrémités ou pieds très-courts, pourvus d'ongles crochus propres à fouiller la terre; queue courte, de la longueur de la tête; poche située sous la

queue, d'où suinte une humeur fétide. Les Blaireaux se creusent des terriers d'où ils ne sortent que la nuit.

BLAIREAU ORDINAIRE : *Taxus meles*. (Desm.)

Ursus meles. (Lin.)

Le **BLAIREAU**. (Buff.)

Longueur de la tête et du corps, 2 pieus
3 pouces.

Longueur de la queue, 7 pouces 6 lignes.

Pelage grisâtre en dessus, noir en dessous; une bande noire de chaque côté de la tête.

Habite les forêts. J'en ai vu plusieurs qui ont été tués dans les grands bois des environs de Metz. Ses poils servent à faire des pinceaux et des brosses.

2^e **TRIBU**. DIGITIGRADES (marchant sur le bout des doigts).

Genre **MARTE** : *Mustela*. (Lin.)

Corps très-allongé, cylindrique; pieds très-courts. Ces animaux, quoique petits, sont cruels et vivent surtout d'œufs et de sang.

MARTE PUTOIS : *Mustela putorius*. (Lin.)

Le **PUTOIS**. (Buff.)

Longueur du corps et de la tête, 1 pied 5 pouc.

Longueur de la queue, 6 pouces.

Pelage composé de deux sortes de poils : les intérieurs laineux, d'un blanc jaunâtre, les autres longs, assez durs et d'un brun foncé; flancs jaunâtres; des taches blanches à la tête.

Cet animal, dont le nom vient de l'odeur infecte qu'il répand, est extrêmement carnassier et fait beaucoup de tort dans les poulaillers et les colombiers des campagnes. Il met à mort les volailles pour leur sucer le sang plutôt que pour en manger la chair.

MARTE ORDINAIRE : *Mustela martes.* (Lin.)

La **MARTE.** (Buff.)

Longueur de la tête et du corps, 1 pied 6 pouc.
Longueur de la queue sans les poils, 9 pouces
6 lignes.

C'est la plus grande espèce indigène de ce genre. Elle est brune, avec tout le dessous de la gorge jaune; son pelage est composé de deux sortes de poils, les inférieurs gris et laineux, les autres plus longs, de couleur de bistre; queue d'un brun marron presque noir.

Cette Marte habite les bois les plus épais et fait la chasse aux écureuils et autres petits quadrupèdes. Elle est très-rare aux environs de Metz; on en apporte cependant quelquefois sur les marchés.

MARTE FOUINE : *Mustela foina.* (Lin.)

La **FOUINE.** (Buff.)

Longueur du corps et de la tête, 1 pied 4 p.
Longueur de la queue sans les poils, 8 pouc.

Elle ressemble beaucoup à la Marte ordinaire, mais elle s'en distingue par son pelage plus clair, par la gorge et le haut de la poitrine, qui est d'un beau blanc.

Habite près des fermes et fréquente les habitations rurales; elle fait beaucoup de dégâts parmi les volailles.

MARTE BELETTE : *Mustela vulgaris.* (Lin.)

La **BELETTE.** (Buff.)

Longueur du corps et de la tête, 6 pouc. 6 l.
Longueur de la queue, 1 pouce 3 lignes.

C'est la plus petite espèce de nos climats. Cet animal est très-mince, d'un roux uniforme en-dessus, blanc en dessous.

Très-carnassière; elle se tient près des habitations où elle fait la guerre aux volailles, aux rats et aux souris.

MARTE HERMINE : *Mustela erminea*. (Lin.)

L'HERMINE. (Buff.)

La même en pelage d'été : Le **ROSELET**. (Buff.)

Longueur de la tête et du corps, 9 pouces
6 lignes.

Longueur de la queue sans les poils, 3 pouces
10 lignes.

Elle est entièrement blanche en hiver, et rousse en été, avec le bout de la queue noir en tout temps.

Habite les campagnes et se tient volontiers dans des tas de pierres qui bordent les routes et près des villages. Elle est assez commune.

Genre LOUTRE : *Lutra*. (Lin.)

Corps allongé, un peu épais en arrière ; jambes courtes, avec des pieds palmés et propres à la natation ; queue épaisse et charnue à la base.

LOUTRE COMMUNE : *Lutra vulgaris*. (Erxleb.)

Mustela lutra. (Lin.)

La **LOUTRE**. (Buff.)

Longueur de la tête et du corps, 2 pieds.

Longueur de la queue, 1 pied 2 pouces.

Pelage brun roussâtre en dessus, gris blanchâtre en dessous.

Habite les bords des rivières et des étangs. On en tue quelquefois le long de la Seille et de la Moselle. Elle détruit beaucoup de poissons et plonge très-bien pour les saisir.

Genre CHIEN : *Canis*. (Lin.)

Corps allongé ; jambes assez longues et sèches ; les doigts pourvus d'ongles forts non rétractiles ; queue longue ; langue douce et mince.

CHIEN DOMESTIQUE : *Canis familiaris*. (Lin.)

Tout le monde connaît le Chien, qui fournit tant de variétés, et dont toute la race est devenue la propriété de l'homme. (Voyez, pour les variétés, le tableau des animaux domestiques, placé à la page 29.)

Le LOUP : *Canis lupus*. (Lin.)

Longueur totale du corps et de la tête, 3 pieds 7 pouces.

Longueur de la queue, 1 pied 4 pouces.

Pelage composé de poils raides, d'un gris fauve en dessus, plus clair en dessous, une raie noire longitudinale sur les jambes de devant; queue touffue et pendante; teintes fauves dans les jeunes individus.

On connaît assez cet animal qui est le plus carnassier de nos contrées et qui vit solitaire dans les forêts.

Le RENARD ORDINAIRE : *Canis vulpes*. (Lin.)

Var. B. Le Renard charbonnier : *Canis alopex*. (Linné.)

Longueur de la tête et du corps, 2 pieds 3 p.

Longueur de la queue, 1 pied 6 pouces.

Museau pointu; pelage d'un fauve plus ou moins foncé en dessus et mêlé de blanc et de noir; du blanc à la tête, sur les cuisses et au bout de la queue; celle-ci est très-touffue. La variété B ou le *Charbonnier* se distingue par une fourrure d'un roux plus foncé, et par sa queue noire à l'extrémité.

Le Renard ordinaire est assez commun dans nos bois; il en vient quelquefois dans les fortifications de Metz, et ils se retirent alors dans les galeries souterraines et les casernes. Le Renard charbonnier est beaucoup plus rare.

GENÈRE CHAT : *Felis*. (Lin.)

Corps allongé; museau et mâchoires courts; queue cylindrique; ongles très-acérés, rétractiles et relevés entre les doigts dans le repos.

Le CHAT SAUVAGE : *Felis catulus*. (Lin.)

Le CHAT et le CHAT SAUVAGE. (Buff.)

Longueur de la tête et du corps, 1 pied 9 p.

Longueur de la queue, 11 pouces 3 lignes.

Pelage gris brun en dessus, avec des ondes transverses plus foncées et noirâtres, plus pâle en dessous; queue touffue, avec trois bandes et l'extrémité noires.

Cet animal, d'où proviennent les diverses variétés de nos chats domestiques, se rencontre quelquefois dans les grands bois de ce département.

ORDRE IV. (Cuv.) LES RONGEURS.

Les Rongeurs se distinguent principalement par les deux grandes dents incisives de leurs mâchoires, et qui servent à ronger ou à réduire en molécules déliées leurs aliments. Ces dents sont séparées des molaires par un espace vide. Canines nulles.

PREMIÈRE FAMILLE. CLAVICULÉS.

Ces Rongeurs sont pourvus de clavicules bien distinctes, et les pieds de devant leur servent à porter les aliments à la bouche. Ils sont la plupart omnivores.

Les CAMPAGNOLS. (Cuv.) *Arvicola*. (Lacep.)

Tête grosse et museau large; queue velue, plus courte que le corps; jambes et oreilles courtes; quatre doigts aux pieds de devant,

cing à ceux de derrière ; huit à douze mamelles. Les Campagnols vivent de graines, de racines, et de céréales qui commencent à pousser.

CAMPAGNOL ORDINAIRE : *Arvicola vulgaris.* (Encycl.)

Mus arvalis. (Lin.)

Le **CAMPAGNOL.** (Buff.)

Longueur du corps avec la tête, 3 pouces.

Longueur du tronçon de la queue, 1 pouce.

Il est plus grand que la Souris. Pelage cendré roussâtre ; queue velue, de la longueur du tiers du corps ; oreilles saillantes, larges et arrondies ; les poils ont pour l'ordinaire leur moitié inférieure noire, mais quelquefois cette couleur s'étend jusqu'à l'extrémité, ce qui produit alors des variétés accidentelles presque noires (Collect. de la Ville). On voit aussi quelquefois des individus variés de blanc et de roux, et d'autres entièrement blancs.

Habite les champs où il creuse des galeries et des trous pour y passer l'hiver ; il y place aussi ses provisions, qui consistent principalement en grains. C'est cette espèce, appelée vulgairement *Souris des champs*, qui, dans certaines années, se multiplie extrêmement dans nos campagnes, et y fait de très-grands ravages.

CAMPAGNOL RAT D'EAU : *Arvicola amphibius.* (Enc.)

Mus amphibius. (Lin.)

Le **RAT D'EAU.** (Buff.)

Longueur du corps et de la tête, 7 pouces.

Longueur du tronçon de la queue, 4 pouces

6 lignes.

De la grandeur du Rat commun. Pelage gris brun foncé ; la queue de la longueur du corps ; oreilles courtes, larges et arrondies, cachées dans les poils.

On en voit le long des rivières et des fossés.

CAMPAGNOL ROUSSÂTRE : *Arvicola rufescens*. (De Selys-Lonchamps.)

Longueur de la tête et du corps, 3 pouces.
Longueur de la queue, 1 pouce 9 lignes.

Il a le dessus du corps d'un roux ferrugineux, plus foncé sur le milieu du dos; les côtés d'un gris roussâtre, et le dessous du corps blanchâtre; la queue égale la moitié du corps.

Habite les champs. Cette espèce a été découverte dans les environs de Liège, par M. de Selys-Lonchamps, qui l'a nommée et décrite en 1836 dans une monographie de ce genre. Je l'ai rapportée de Féy à la fin d'octobre de cette année. (Mon cabinet.)

Genre LOIR : *Myoxus*. (Gmel.)

Les Loirs ont quelque ressemblance avec les Ecureuils, mais ils sont plus ramassés et moins vifs. Quatre molaires de chaque côté des deux mâchoires; yeux gros et saillants; poils doux et très-fins; queue longue et touffue. Ils se nourrissent de fruits, et s'engourdissent en hiver.

LOIR ORDINAIRE : *Myoxus glis*. (Gmel.)

Sciurus glis. (Lin.)

Le LOIR. (Buff.)

Longueur de la tête et du corps, 5 pouc. 10 l.
Longueur du tronçon de la queue, 4 pouc. 9 lig.

Plus petit que l'Ecureuil. Pelage gris cendré en dessus, lustré dans les vieux, blanchâtre en dessous; des moustaches noires; queue touffue dans toute sa longueur, mais aplatie comme dans l'Ecureuil.

Le Loir habite les arbres creux dans les grandes forêts; on en trouve dans les bois de Vaux et de Moyeuve, mais il y est rare. Cet animal devient très-gras en automne, et on le mange dans quelques pays de montagnes où il est plus commun.

LOIR LÉROT : *Myoxus nitela*. (Gmel.)

Mus quercinus. (Lin.)

Le LÉROT. (Buff.)

Longueur de la tête et du corps, 4 pouc. 9 lig.

Longueur du tronçon de la queue, 4 pouces.

Moins grand que le précédent. Pelage gris fauve en dessus, blanchâtre en dessous ; une tache noire entoure l'œil et s'étend jusques derrière l'oreille ; queue longue, touffue seulement vers le bout, noire, avec l'extrémité blanche.

Il habite particulièrement les jardins et se retire dans les trous de murailles ou dans les arbres creux. C'est lui qui fait tant de dégâts sur les arbres fruitiers, où il se nourrit d'abricots, de pêches, de poires, etc. Commun autour de Metz, et même dans quelques jardins de la ville.

LOIR MUSCARDIN : *Myoxus avellanarius*. (Gmel.)

Mus avellanarius. (Lin.)

Le MUSCARDIN. (Buff.)

Longueur du corps et de la tête, 2 pouc. 8 lign.

Longueur du tronçon de la queue, 2 pouc. 6 l.

Joli petit animal, de la grandeur d'une Souris, à pelage d'un fauve clair en dessus, blanchâtre en dessous ; queue presque aussi longue que le corps, touffue et aplatie horizontalement.

Habite les bois, où on le rencontre en été sur les noisetiers. Il est assez rare dans nos environs.

Genre RAT : *Mus*. (Cuv.)

Les Rats ont le museau assez long, des oreilles presque nues, une queue très-longue, arrondie et écailleuse ; trois molaires de chaque côté des deux mâchoires. Ils sont omnivores et la plupart nocturnes.

RAT ORDINAIRE OU NOIR : *Mus rattus.* (Lin.)

Le **RAT.** (Buff.)

Longueur du corps et de la tête, 7 pouces.

Longueur de la queue, 7 pouces 6 lignes.

Pelage d'un gris cendré noirâtre en dessus, moins foncé en dessous; queue un peu plus longue que le corps.

Habite les maisons où il est bien connu de tout le monde. Cuvier remarque que ce rat n'a pénétré en Europe que dans le moyen âge, et que les anciens n'en ont pas parlé. Il est devenu assez rare, cependant, depuis que l'espèce suivante, le Surmulot, qui est plus fort, est arrivée dans nos climats.

RAT SURMULOT : *Mus decumanus.* (Pallas.)

Le **SURMULOT.** (Buff.)

Longueur de la tête et du corps, 9 pouces 3 l.

Longueur de la queue, 7 pouces 6 lignes.

Plus gros d'un quart que le Rat ordinaire. Pelage d'un brun roussâtre en dessus, blanchâtre en dessous. Il est originaire de l'Inde, d'où il a été apporté par des vaisseaux en Europe, dans le 18^e siècle.

Il vit principalement dans les boucheries, les tanneries, les latrines, et dans le voisinage des eaux. Il est très-commun.

RAT SOURIS : *Mus musculus.* (Lin.)

La **SOURIS.** (Buff.)

Longueur de la tête et du corps, 3 pouces 6 l.

Longueur de la queue, 3 pouces 3 lignes.

Pelage gris uniforme en dessus, cendré en dessous.

Ce petit animal incommode n'est que trop commun dans nos maisons, on voit quelquefois des individus tout à fait blancs.

RAT MULOT : *Mus sylvaticus.* (Lin.)

Le **MULOT.** (Buff.)

Longueur de la tête et du corps d'un individu adulte, 3 pouces 10 lignes.

Longueur du tronçon de la queue, 3 pouces 8 à 10 lignes.

Il est beaucoup plus grand que la Souris, et la tête est aussi plus forte. Pelage roussâtre en dessus, blanchâtre en dessous, avec une bande longitudinale jaunâtre sur les côtés; oreilles ovales, assez larges, presque aussi longues que la tête; queue de la longueur du corps environ; jambes longues, surtout les postérieures; yeux très-grands et saillants.

Habite les bois et dans leur voisinage. Il se creuse en terre des trous, où il amasse, pour l'hiver, des provisions qui consistent en noisettes, grains céréales, etc. Très-abondant dans certaines années, où il cause des ravages en rongant l'écorce des jeunes arbres.

RAT CHAMPÊTRE : *Mus campestris*. (Fr. Cuv.)

PETIT MULOt et **MULO**t DES CHAMPS. (Buff.)

MULOt NAIN. (Fr. Cuv.)

Longueur de la tête et du corps dans un individu adulte, 2 pouces 8 lignes.

Longueur de la queue, 2 pouces 6 l. environ.

Cette espèce est très-voisine de la précédente, dont elle se distingue cependant par sa taille plus petite, par ses couleurs plus vives lorsqu'il est adulte; ses jambes paraissent aussi plus longues à proportion; queue dépassant quelquefois la longueur du corps, mais beaucoup plus courte dans le jeune âge; pelage d'un brun roussâtre en dessus, plus foncé sur le milieu du dos, les poils d'un gris d'ardoise à la base; ventre et pieds blancs, les tarses noirs en dessous; moustaches noires à reflets blanchâtres.

Habite les champs voisins des bois. Il était très-abondant pendant cet automne de 1836, près de Féy, où on le trouvait sous les tas de pommes de terre laissés quelque temps dehors. Ses tarses très-longs lui donnant beaucoup de facilité pour sauter, il fait des bonds considérables lorsqu'on veut le saisir; aussi les habitants de la campagne désignent ces petits Rongeurs sous le nom de sauteuses.

RAT DES MOISSONS : *Mus messorius*. (Shaw., gen. zool.)

Longueur de la tête et du corps, 2 pouces 2 lignes environ.

Longueur de la queue, 2 pouces 2 lignes.

Il est plus petit que la Souris. Son pelage est d'un beau roux clair ou jaune fauve en dessus, moins foncé sur les côtés, d'un blanc pur en dessous, ou légèrement teint de jaunâtre; oreilles assez courtes, arrondies et velues; moustaches noires; les yeux petits; queue poilue, à peu près de la longueur du corps. Le mâle est plus petit que la femelle.

Ce joli Rongeur, qui est le plus petit du genre dans nos climats, habite les champs, les moissons et les prairies. Il place en été son nid, très-artistement construit, à quelques pouces de terre, sur des tiges de céréales rapprochées, ou au centre d'une touffe d'herbe.

Je l'avais déjà rapporté de la Woivre, il y a quelques années, et j'en avais déposé un exemplaire au cabinet d'histoire naturelle de la Ville; je l'ai seulement observé près de Metz, dans le voisinage de Féy, en l'automne de 1836. (Mon cabinet.)

Genre ECUREUIL : *Sciurus*. (Lin.)

Corps allongé et svelte; les yeux grands et saillants; queue très-grande, garnie de longs poils dirigés sur les côtés; cinq molaires tuberculeuses de chaque côté de la mâchoire supérieure, et quatre de chaque côté de l'inférieure. Ces animaux grimpent très-facilement et passent leur vie sur les arbres. Ils se servent de leurs pattes de devant pour porter à la bouche les fruits secs qui font leur principale nourriture. Ils amassent des provisions pour l'hiver.

ECUREUIL COMMUN : *Sciurus vulgaris*. (Lin.)

L'ECUREUIL. (Buff.)

Longueur de la tête et du corps, 8 pouc. 6 l.

Longueur du tronçon de la queue, sans les poils, 7 pouces.

Pelage d'un roux vif uniforme ou piqueté de gris.

Il n'est pas rare dans les bois.

DEUXIÈME FAMILLE. NON CLAVICULÉS.

Ces Rongeurs n'ont pas de clavicules distinctes et sont herbivores.

Genre LIÈVRE : *Lepus*. (Lin.)

Tête assez grosse et oreilles très-longues ; le dessous des pieds et l'intérieur de la bouche garnis de poils ; quatre incisives supérieures, disposées sur deux rangs, et deux inférieures. Ce sont des animaux timides, nocturnes, vivant de végétaux.

LIÈVRE COMMUN : *Lepus timidus*. (Lin.)

Longueur d'un lièvre adulte, 1 pied 10 pouc.

Longueur de la queue, 4 pouces.

Pelage d'un gris fauve, nuancé de brun en dessus, blanc en dessous ; oreilles cendrées en arrière, noirâtres à la pointe ; queue blanche, avec une ligne noire en dessous.

Le Lièvre est bien connu de tout le monde. J'en ai vu un individu varié de blanc et de gris, tué aux environs de Metz. On en voit de tout blancs dans les pays de montagnes et dans le nord de l'Europe.

ORDRE VI. LES PACHYDERMES.

(Animaux à cuir épais.)

Un ou plusieurs sabots à chaque pied ; souvent les trois sortes de dents ; point de clavicules ; peau épaisse ; animaux non ruminants.

Genre SANGLIER : *Sus*. (Lin.)

Quatre doigts à chaque pied, les deux antérieurs grands et posant à terre; six dents incisives à chaque mâchoire, les canines sortant de la bouche et recourbées vers le haut; museau prolongé et terminé par un boutoir tronqué, propre à fouiller la terre; peau revêtue de poils grossiers et raides, appelés *soies*; douze mamelles.

SANGLIER COMMUN : *Sus scropha*. (Lin.)

Longueur du corps, 5 pieds environ.

Longueur de la queue, 10 pouces.

Corps trapu, couvert de poils hérissés et noirs; oreilles droites; les défenses ou canines souvent très-grandes, prismatiques, recourbées en dehors et vers le haut. La femelle ou *Laie* est moins grande que le mâle; les petits, nommés *Marcassins*, sont rayés de blanc et de noir.

Ce quadrupède, qui est la souche de nos cochons domestiques, se trouve, comme l'on sait, dans les grandes forêts.

ORDRE VII. LES RUMINANTS.

Des dents incisives seulement à la mâchoire inférieure; un espace vide entre ces dernières et les molaires; deux doigts égaux à chaque pied; deux ou quatre mamelles; tête surmontée de cornes ou de bois.

Ces animaux, que l'on nomme *Pieds-fourchus*, ont quatre estomacs et offrent cette particularité qu'ils mâchent une seconde fois leurs

aliments en les ramenant par petites pelotes dans leur bouche après une première déglutition.

Genre **CERF** : *Cervus*. (Lin.)

La tête des mâles est pourvue de bois osseux branchus, qui tombent et se renouvellent plus grands chaque année; les branches se nomment andouillers.

CERF ORDINAIRE : *Cervus elaphus*. (Lin.)

Le **CERF** et la **BICHE**. (Buff.)

Longueur, 6 pieds environ.

Longueur de la queue, 6 pouces.

Pelage d'un brun fauve en dessus, avec une ligne noire le long du dos, blanchâtre sous le ventre, la croupe et la queue d'un fauve pâle; bois arrondis, arqués, à trois andouillers en avant, et couronnés de deux à cinq branches ou dagues. La femelle, qui se nomme *Biche*, n'a pas de bois. Le jeune ou *Faon* a le corps parsemé supérieurement de petites taches blanches.

Ce bel animal habite les forêts, mais on n'en voit que très-accidentellement dans celles de notre département.

CHEVREUIL : *Cervus capreolus*. (Lin.)

Longueur du corps, 3 pieds environ.

Le mâle a les bois courts, fourchus à leur extrémité, avec une seule branche ou andouiller en avant; pelage brun noirâtre en dessus, blanchâtre sous le ventre. La femelle ou *Chevrette* n'a point de bois.

Il vit par couples dans les forêts montagneuses, et n'est pas rare dans les environs de Metz.

TABLEAU des Mammifères domestiques que l'on peut rencontrer dans le département de la Moselle.

MAMMIFÈRES CARNASSIERS.

Le CHIEN DOMESTIQUE : *Canis familiaris*. (Lin.)

Variétés principales d'après l'Encyclopédie méthodique. (M. Desmarest.)

† *Les Mâtins.*

Le CHIEN MATIN : *Can. fam. lanarius*. (Lin.)

Le CHIEN DANOIS : *C. f. danicus*. (Desm.)

Le CHIEN LÉVRIER : *Canis grajus*. (Lin.)

Sous-variétés :

- Le Lévrier d'Irlande.
- de la Haute-Ecosse.
- de Russie.
- d'Italie ou Levron.
- chien turc.

†† *Les Epagneuls.*

Le CHIEN ÉPAGNEUL : *Can. fam. extrarius*. (Lin.)

Sous-variétés :

- Le grand Epagneul.
- Le petit Epagneul.
- Le Gredin : *C. fam. brevipilis*. (Lin.)
- Le Pyrame.
- Le Bichon : *C. melitæus*. (Encycl.)
- Le Chien-Lion : *C. leoninus*. (Lin.)
- Le Chien de Calabre.

Le CHIEN BARBET, grand Barbet, Caniche ou Chien canard, et le petit Barbet : *Canis aquaticus*. (Lin.)

Le CHIEN COURANT : *Canis fam. gallicus*. (Lin.)

Le CHIEN BRAQUE, Chien d'arrêt, Chien couchant : *C. f. avicularius*. (Lin.)

Le CHIEN BASSET, à jambes droites et à jambes torses : *C. f. vertagus*. (Lin.)

Le CHIEN DE BÉRCER et le Chien de Brie : *C. fam. domesticus*. (Lin.)

Le CHIEN-LOUP : *Can. fam. pomeranus*. (Lin.)

Le CHIEN DE SIBÉRIE : *C. f. sibiricus*. (Lin.)

Le CHIEN DES ÉSQUIMAUX : *C. f. borealis*. (Lin.)

+++ Les Dogues.

Le CHIEN DOGUE : *Can. fam. molossus*. (Lin.)

Le DOGUE DE FORTE RACE : *C. f. anglicus*. (Encycl.)

Le DOGUIN, Carlin ou Mopse : *C. f. fricator*. (Lin.)

Le CHIEN D'ISLANDE : *C. f. islandicus*. (Lin.)

Le CHIEN PETIT DANOIS : *C. f. variegatus*. (Lin.)

Le CHIEN ROQUET : *C. f. hybridus*. (Lin.)

Le CHIEN ANGLAIS : *Canis britannicus*. (Desm.)

Le CHIEN D'ARTOIS ou lillois : *C. f. fricator*. Var. (Linné.)

Le CHIEN D'ALICANTE : *C. f. Andalusice*. (Desm.)

Le CHIEN TURC, Chien de Barbarie : *C. f. Aegyptius*. (Linné.)

Le CHAT ORDINAIRE : *Felis catus domesticus*. (Lin.)

Variété : Le CHAT D'ANGORA : *Fel. cat. angorensis*. (Lin.)

MAMMIFÈRES RONGEURS.

Le LAPIN DOMESTIQUE : *Lepus cuniculus domesticus*. (Lin.)

Var. Le LAPIN D'ANGORA : *Lep. cun. angorensis*. (Lin.)

Le COCHON D'INDE : *Cavia cobaya*. (Lin.)

MAMMIFÈRES PACHYDERMES (à cuir épais).

Le COCHON : *Sus scropha domesticus*. (Lin.)

Le CHEVAL : *Equus caballus*. (Lin.)

L'ÂNE : *Equus asinus*. (Lin.)

MAMMIFÈRES RUMINANTS.

La CHÈVRE DOMESTIQUE et le BOUC : *Capra hircus*. (Lin.)

La BREBIS DOMESTIQUE et le BÉLIER : *Ovis aries*. (Lin.)

Var. Le MOUTON MÉRINOS.

Le BOEUF, le TAUREAU et la VACHE : *Bos taurus*. (Lin.)

II^e CLASSE DES ANIMAUX VERTÉBRÉS.

LES OISEAUX.

Les Oiseaux sont des animaux vertébrés, ovipares, organisés pour le vol. Ils ont le sang chaud, le cœur à deux ventricules et la circulation double; leurs poumons non divisés ne sont pas séparés de la poitrine par un diaphragme, et sont percés de grands trous qui laissent passer l'air dans les différentes cavités du corps et même dans l'intérieur des os, ce qui rend les oiseaux beaucoup plus légers pour voler.

Ils ont un bec corné, deux pieds, deux ailes, et le corps couvert de plumes.

Les grandes plumes des ailes et de la queue sont nommées *pennes*, mais celles des ailes se divisent en *primaires*, ou les pennes du bout de l'aile, pennes *secondaires*, celles qui tiennent à l'avant-bras; les *scapulaires* sont les plumes attachées au bras ou *humérus*; celles qui couvrent le bas des pennes sont appelées *couvertures*.

Les plumes des oiseaux tombent et se renouvellent une ou deux fois chaque année; c'est ce que l'on nomme la *mue*, qui apporte souvent de grandes différences dans leur

plumage d'été et d'hiver ou dans celui des différents âges.

Ces animaux ont le sang plus chaud que les Mammifères, surtout chez les femelles pendant le temps de l'incubation, ce que l'on attribue à la grande quantité d'air que les Oiseaux respirent.

Cuvier, dans son *Règne animal*, partage les Oiseaux en six ordres; savoir :

- I. Les OISEAUX DE PROIE.
- II. Les PASSEREAUX.
- III. Les GRIMPEURS.
- IV. Les GALLINACÉS.
- V. Les ÉCHASSIERS, ou Oiseaux de rivage.
- VI. Les PALMIPÈDES.

On trouve dans le département des genres de tous ces ordres.

ORDRE I^{er}. OISEAUX DE PROIE.

Accipitres. (Lin.)

Bec court, fort et crochu, la mandibule supérieure entourée à sa base d'une membrane appelée *cire*, dans laquelle sont percées les narines; quatre doigts entièrement séparés, trois en avant et un en arrière, armés d'ongles forts et crochus.

PREMIÈRE FAMILLE. DIURNES.

Tête moyenne; yeux placés et dirigés sur les côtés de la tête.

Les FAUCONS : *Falco*. (Lin.)

La tête et le cou revêtus de plumes ; sourcils très-proéminents au-dessus des yeux, qui paraissent comme enfoncés. La femelle est ordinairement d'un tiers plus grande que le mâle. Ces oiseaux se nourrissent de proie vivante.

Section I^{re}. *Faucons proprement dits* : *FALCO* (Bechstein) ; vulgairement *oiseaux de proie nobles*.

Bec recourbé dès la base, la mandibule supérieure munie d'une dent de chaque côté de sa pointe ; la seconde penne de l'aile la plus longue de toutes.

FAUCON ORDINAIRE OU PÈLERIN : *Falco peregrinus*. (Lin.)

Le FAUCON. (Buff.)

Jeunes de l'année et de 2 ans : *Falco hornotinus*. (Brisson.)

Le FAUCON SORS et le FAUCON PASSAGER. (Buff.)

Longueur totale du vieux mâle, 1 pied 2 ou 3 pouces.

Longueur de la femelle, 1 pied 4 ou 5 pouc.

Ailes repliées, aboutissant à l'extrémité de la queue.

Tache triangulaire noire sur les joues. Varie beaucoup pour les couleurs : les jeunes ont le dessus brun, les plumes bordées de roussâtre, et le dessous blanchâtre, avec des taches brunes longitudinales ; les vieux ont le dos d'un brun noirâtre uniforme, rayé en travers de cendré noirâtre,

et le dessous plus blanc, avec des lignes transverses noires; iris jaune dans les vieux, brun dans les jeunes.

Habite les contrées montagneuses de l'Europe. Cet oiseau paraît rarement dans les environs de Metz. Il en a été tué deux individus, âgés d'un an, dans l'automne de 1823. L'un de ces faucons est au cabinet de la ville.

C'est cette espèce principalement que l'on élève pour cette sorte de chasse avec des oiseaux de proie, qui était fort en vogue autrefois et qui forme l'art de la fauconnerie.

FAUCON HOBEREAU : *Falco subbuteo*. (Lin.)

Le **HOBEREAU**. (Buff.)

Longueur du vieux mâle, 1 pied 2 pouces.

Longueur de la femelle, 1 pied 4 pouces.

Ailes plus longues que l'extrémité de la queue.

Gorge blanche, une bande noire ou moustache descendant sur les joues; parties supérieures du vieux mâle d'un noir bleuâtre, le croupion cendré, la poitrine blanchâtre, avec des taches longitudinales noires, les cuisses et le bas du ventre roux; pieds jaunes; iris brun. Les jeunes ont plus de noir en dessus, avec les plumes bordées de jaune roussâtre, deux taches jaunâtres à la nuque, la gorge d'un blanc jaunâtre, ainsi que les parties inférieures, qui sont tachées de brun clair.

Il est de passage ici au mois de septembre, mais on n'en voit pas tous les ans.

FAUCON ÉMÉRILLON : *Falco aesalon*. (Lin.)

Le vieux mâle : *Falco lithofalco*. (Gmelin.)

Le **ROCHIER**. (Buff.)

Les jeunes de l'année : *Falco aesalon*. (Gmel.)

L'**ÉMÉRILLON**. (Buff.)

Longueur totale du mâle, 11 pouces.

Longueur de la femelle, 1 pied 1 pouce.

Ailes repliées, aboutissant vers les deux tiers de la longueur de la queue.

Le vieux mâle cendré bleuâtre en dessus, les

plumes marquées d'une ligne longitudinale noire; gorge blanche; les parties inférieures et les cuisses d'un jaune roussâtre, avec des taches oblongues noirâtres; pieds jaunes, bec bleuâtre, et iris brun.

Les femelles et les jeunes ont le dessus du corps d'un brun foncé, et les plumes bordées de roux, les parties inférieures d'un blanc jaunâtre, avec des taches longitudinales plus larges, brunes, avec une ligne noire dans le milieu.

Habite les forêts des montagnes. On le voit ici très-rarement au printemps; en automne, les tendeurs aux alouettes en prennent quelquefois.

FALCON CRESSERELLE : *Falco tinnunculus*. (Lin.)

La **CRESSERELLE**. (Buff.)

Longueur, 13 pouces.

Ailes aboutissant aux trois quarts de la longueur de la queue.

Le dessus de la tête, du cou et de la queue jusque vers son extrémité, d'un cendré bleuâtre dans le mâle, et le dos d'un brun rougeâtre varié de taches noires, les parties inférieures d'un roux jaunâtre, avec des taches alongées noires. La femelle est d'un roux plus clair et taché transversalement de brun noirâtre en dessus, ainsi que la queue, qui est marquée de neuf ou dix bandes noires; iris brun; pieds jaunes.

Cet oiseau, qui est sédentaire, habite les rochers et les bois. Commun sur la Cathédrale de Metz. A Colombé, il niche sur les sapins.

Section II^e du genre FALCO (Lin.), vulgairement *Oiseaux de proie ignobles*, ou qui ne sont pas employés à la fauconnerie.

Première penne de l'aile très-courte, la 4^e penne presque toujours la plus longue;

point de dent latérale près de la pointe du bec, mais seulement un léger feston à la mandibule supérieure.

Les AIGLES : *Aquila*. (Brisson.)

Bec très-fort, droit à la base et crochu à l'extrémité.

Aigles proprement dits. (Cuv.)

Pieds et ongles très-forts; tarses emplumés ou nus; la 4^e et la 5^e pennes de l'aile les plus longues. Les Aigles ont le vol élevé et rapide et sont très-courageux. Ils font la chasse aux quadrupèdes et aux oiseaux; quelques-uns vivent de poissons.

AIGLE COMMUN : *Falco fulvus*. (Lin.)

L'AIGLE COMMUN et l'AIGLE ROYAL. (Cuv., rég. an.)

Les vieux : *Falco niger*. (Gmel.)

L'AIGLE ROYAL. (Buff.)

Les jeunes, d'un ou de deux ans : L'AIGLE COMMUN. (Buff.)

Longueur du mâle, environ 3 pieds.

Longueur de la femelle, 3 pieds 6 pouces.

Tarses emplumés jusqu'aux doigts; tête d'un roux vif à plumes aigues; corps d'un brun plus ou moins noirâtre, selon l'âge; bec de couleur de corne; iris brun; cire et pieds jaunes. Les jeunes ont le plumage plus clair; les tarses, l'intérieur des cuisses et le bas de la queue blancs.

Habite les montagnes et les grandes forêts. Rare et accidentel dans ces pays-ci. On en a apporté à M. Meslier de Rocan un individu tué en 1826 dans un de nos départements voisins. (Collection de M. Meslier de Rocan.)

AIGLE CRIARD : *Falco naevius*. (Lin.)

Les vieux : Le **PETIT AIGLE**. (Buff.)

Les jeunes : Le **PETIT AIGLE** ou l'**AIGLE TACHETÉ**.
(Cuv., règ. an.)

Falco naevius et *maculatus*. (Gmel.)

Longueur, 2 pieds environ.

Sommet de la tête et occiput d'un brun très-foncé; le cou et le corps d'un brun clair; les plumes du cou bordées de blanc; couvertures des ailes d'un brun foncé et lustré; les scapulaires d'une teinte plus claire; abdomen, couvertures inférieures de la queue et les cuisses d'un brun grisâtre; la queue terminée de gris; tarsi emplumés jusqu'au milieu de leur longueur; iris brun foncé; bec couleur de corne; cire jaunâtre.

Habite les lieux boisés des montagnes de l'Allemagne et de l'Europe méridionale. Un individu de cette espèce a été pris vivant à Host, près de Puttelange, le 1^{er} décembre 1835; il est maintenant encore en vie, chez M. Casset, vétérinaire à Saint-Avold, à qui j'en ai demandé une description détaillée.

AIGLE PYGARGUE : *Falco albicilla*. (Lath.)

Les vieux : Le **PYGARGUE** et l'**ORFRAIE**. (Cuv.)

Falco albicilla et *albicaudus*. (Gmel.)

Le **GRAND PYGARGUE**. (Buff.)

Les jeunes de l'année : *Falco ossifragus* et *melanaëtos*. (Gmel.)

L'**ORFRAIE** ou **GRAND AIGLE DE MER**. (Buff.)

Longueur du mâle, environ 2 pieds 6 pouc.

Longueur de la femelle, 2 pieds 10 pouces.

L'extrémité des ailes atteignant ou dépassant la queue.

La moitié des tarsi revêtus de plumes; plumage d'un brun ou fauve clair ou brun cendré, taché de brun noirâtre sur le milieu de chaque plume; queue blanche; iris brun clair, et bec blanchâtre

dans les vieux. Les jeunes de l'année ont des teintes variées de roux et de blanchâtre sur le dos et la queue supérieurement, le dessous du corps brun, varié de blanc à cause des plumes plus ou moins blanches à leur partie inférieure; bec et iris presque noirs.

Habite ordinairement le voisinage de la mer, des lacs et des étangs, où il se nourrit principalement de poissons ou d'oiseaux aquatiques. Un individu femelle, tué à Moyeuve le 6 janvier 1812, est déposé au cabinet d'histoire naturelle de Metz, ainsi qu'un individu à queue blanche, tué à Aumetz, vers le même temps. Il m'en a été rapporté un jeune d'un an, tué au bord de l'étang d'Amelle, près d'Étain, en 1822.

AIGLE JEAN-LE-BLANC : *Falco brachydactylus*. (Wolf et Temminck.)

Falco gallicus. (Gmel.)

Le **JEAN-LE-BLANC**. (Buff.)

Longueur, 2 pieds.

Tarses longs et nus; tête très-grosse, fauve; la gorge, la poitrine et le ventre blancs, variés de quelques taches d'un brun clair ou fauve, le dessus du corps d'un brun clair, mais les plumes sont blanches à leur base; queue carrée; bec noir, cire bleuâtre, et iris jaune. Les jeunes ont le dessus d'un brun plus foncé, les parties inférieures d'un brun roussâtre un peu varié de blanc.

Habite les grandes forêts de sapins dans le nord et l'est de l'Europe. Très-rare et de passage dans nos climats. Il m'en a été apporté un individu, tué en avril 1828, près d'Hannonville-sous-les-côtes.

AIGLE BALBUZARD : *Falco haliæetus*. (Lin.)

Le **BALBUZARD**. (Buff.)

Falco arundinaceus. (Gmel.)

Longueur du mâle, 1 pied 10 pouces.

Longueur de la femelle, 2 pieds.

Les ailes dépassant de beaucoup la queue.

Le haut de la tête couvert de plumes d'un blanc

jaunâtre, effilées et noires dans le milieu; une bande d'un brun foncé sur les côtés du cou; dessus du corps brun, les parties inférieures blanches, mais un peu de fauve clair sur la poitrine; les tarses et la plante des pieds très-rudes; cire et pieds bleuâtres; iris jaune. Les jeunes ont ordinairement des taches sur les parties inférieures, et les plumes du dos bordées de jaune ou de roussâtre.

Habite le bord des bois et les rochers voisins des rivières et des lacs; il vit de poissons qu'il saisit en plongeant. On le voit quelquefois voler sur la Moselle.

AUTOURS : *Morphnus*. (Cuv.)

Ailes courtes, atteignant les deux tiers de la queue; la 1^{re} plume courte, la 5^e la plus longue; pieds à tarses élevés et grêles, les doigts longs et faibles, mais les ongles très-courbés et très-acérés.

L'AUTOUR ORDINAIRE : *Falco palumbarius*. (Linn.)

L'*Autor*. (Buff.)

Les jeunes de l'année : *Falco gallinarius* et *gentilis*. (Gmel.)

L'*Autor* sons. (Buff.)

Longueur du mâle, 1 pied 6 pouces.

Longueur de la femelle, 1 pied 10 pouces.

L'oiseau adulte est cendré noirâtre en dessus; des sourcils blancs, s'étendant sur le derrière de la tête; blanc en dessous, avec des bandes transversales et des lignes longitudinales d'un brun noirâtre; queue cendré brun, avec quatre ou cinq bandes d'un brun noirâtre; bec noir bleuâtre; iris et pieds jaunes. Les jeunes de l'année diffèrent extrêmement des vieux, leurs parties inférieures

sont d'un blanc roussâtre, avec des larmes longitudinales d'un brun foncé; la tête et le cou roussâtres, variés de taches allongées brunes; toutes les plumes terminées de blanc; iris gris.

Cet oiseau habite principalement les forêts de sapins dans les pays montagneux. Il est ici de passage en automne, mais fort rare; les jeunes de l'année se montrent plus souvent.

L'EPERVIER (Buff.) : *Falco nisus*. (Lin.)

Longueur du mâle, 12 pouces.

Longueur de la femelle, 14 pouces.

Il varie beaucoup selon l'âge et le sexe : l'Épervier adulte a le dessus du corps d'un noir cendré bleuâtre; une tache blanche à la nuque; les parties inférieures blanches, avec des raies longitudinales sous la gorge, et plus bas des raies transversales; bec d'un noir bleuâtre; cire d'un jaune verdâtre; iris et pieds jaunes. Le mâle très-jeune a souvent toute la poitrine et les côtés de la gorge d'un roux foncé, des bandes transversales de la même couleur se dessinant seulement sur le ventre et les cuisses. Les jeunes mâles ont la tête et le dessus du corps et de la queue d'un brun roussâtre; le dessous d'un blanc jaunâtre, rayé transversalement de roux foncé, mais avec de larges taches longitudinales roussâtres à la poitrine.

Habite les bois voisins des champs et des prairies, où il fait la chasse aux petits oiseaux, aux taupes, aux souris, aux lézards, etc. Il est commun.

MILANS : *Milvus*. (Bechstein.)

Tarses courts, emplumés un peu au-dessous du talon; doigts et ongles faibles; ailes très-longues et queue fourchue. Ils ont le vol élevé et facile, et ils semblent glisser en se balançant dans les airs; mais ce sont des

oiseaux lâches, ce qui tient à la faiblesse de leurs pieds et de leur bec.

Le MILAN ROYAL (Buff.) : *Falco milvus*. (Lin.)

Longueur du mâle, 2 pieds 2 pouces.

Plumage fauve ou d'un brun roux supérieurement, les plumes bordées d'une nuance plus claire; le dessous du corps également roussâtre, varié de taches longitudinales brunes; plumes de la tête effilées, bordées de blanchâtre et rayées de brun. La femelle et les jeunes varient par des nuances plus ou moins foncées et variées de blanc, leurs plumes souvent bordées de blanchâtre.

Il se nourrit de mulots, de taupes, de lézards, et se jette quelquefois sur les jeunes poulets dans les basses-cours. Il n'est pas rare dans nos campagnes.

Le MILAN NOIR OU PARASITE : *Falco ater*. (Lin. et Gmel.)

Le MILAN NOIR. (Buff.)

Les jeunes : *Falco ægyptius*. (Gmel.)

Longueur, 1 pied 10 pouces.

Tête et gorge cendrées; les plumes rayées de brun longitudinalement; parties supérieures d'un brun foncé; le dessous du corps et les cuisses d'un brun roussâtre, avec des taches longitudinales qui deviennent plus étroites à mesure qu'elles sont plus rapprochées de la queue; celle-ci très-peu fourchue; bec noir; cire et pieds d'un jaune foncé; iris gris noirâtre.

Cet oiseau, qui paraît très-commun en Afrique, est rare en France; il niche cependant quelquefois dans nos environs, car il m'en a été envoyé plusieurs individus de Tichémont, il y a quelques années, et qui ont été tués en été. Un de ces derniers est déposé au cabinet d'histoire naturelle de la ville de Metz.

BONDRÉES : *Pernis*. (Cuv.)

Bec faible et courbé dès la base; l'espace

entre l'œil et le bec couvert de petites plumes serrées et coupées en écailles; tarsi à demi emplumés vers le haut; queue égale. Ces oiseaux vivent d'insectes et font la chasse principalement aux guêpes et aux abeilles.

La BONDÉE ORDINAIRE : *Falco apivorus*. (Lin.)

Longueur, 2 pieds environ.

Cette espèce offre de grandes variations dans son plumage. Chez l'oiseau adulte, le haut de la tête est d'un bleu cendré, les parties supérieures du corps et de la queue d'un brun plus ou moins cendré; gorge d'un blanc jaunâtre, avec des taches brunes, la poitrine et le ventre blanchâtres, marqués régulièrement de taches triangulaires ou en cœur, d'un brun noir; cire d'un cendré foncé; iris et pieds jaunes. La femelle et les jeunes de deux ans ont les parties supérieures d'un brun roussâtre, avec des taches plus foncées, la gorge, la poitrine et le ventre d'un roux jaunâtre, avec des taches d'un brun foncé; les jeunes de l'année ont le dessous du corps d'un blanc roussâtre, avec de grandes taches longitudinales brunes, les plumes du dos et des parties supérieures bordées de roussâtre. On voit aussi des individus dont le plumage est en entier d'un brun foncé, et d'autres dont les parties inférieures depuis la gorge, sont entièrement blanches.

Cette espèce est fort rare aux environs de Metz. On en voit au cabinet d'histoire naturelle de la ville de Metz une belle femelle, tuée dans son nid près de Tichémont, en juin 1819, et qui m'a été adressée par M. Victor Durand. Feu M. le baron Marchant a donné aussi au musée de la ville trois autres variétés remarquables de la même espèce.

Les BUSES : *Buteo*. (Bechstein.)

Bec courbé dès la base; l'espace entre l'œil

et le bec nu, ou seulement garni de quelques poils; ailes longues, queue égale; pieds forts, les tarses courts. Les Buses se nourrissent de petits animaux, tels que souris, taupes, jeunes lièvres, reptiles, etc. Elles se tiennent en embuscade sur un arbre ou sur une borne, pour se jeter sur la proie qui passe à leur portée.

La BUSE COMMUNE : *Falco buteo*. (Lin.)

La BUSE. (Buff.)

Cette espèce varie de telle sorte dans son plumage, qu'il est difficile de trouver deux individus qui se ressemblent. Les Buses sont généralement brunes, avec des nuances plus ou moins foncées dans les parties supérieures; le dessous varie de même par le plus ou moins de blanc sur un fond brun, ou par la forme et le nombre des taches longitudinales ou transverses, sur un fond blanc ou blanc jaunâtre. Les individus âgés ont presque tous le plumage d'un brun foncé, avec quelques bandes transversales blanchâtres sur le ventre; les jeunes de l'année sont d'un brun clair, variés de blanchâtre et de jaunâtre; les plumes marquées d'une tache longitudinale sur la gorge et la poitrine, ou ovales et en cœur. On rencontre aussi des individus qui sont presque entièrement blancs en dessous, avec des taches d'un brun clair.

Habite nos bois voisins des prairies et des champs. Elle n'est pas rare.

La BUSE PATTUE : *Falco lagopus*. (Lin.)

Longueur du mâle, 1 pied 7 pouces.

Longueur de la femelle, 2 pieds environ.

Cette espèce est remarquable en ce que les tarses sont couverts de plumes jusqu'aux doigts. Elle va-

rie beaucoup aussi dans son plumage : chez les individus âgés, la tête et le cou sont d'un blanc jaunâtre; les plumes rayées longitudinalement de brun; le dos d'un brun noirâtre, avec les plumes bordées de jaune roussâtre; queue blanche dans sa moitié supérieure; poitrine d'un blanc roussâtre, avec quelques plumes rayées sur leur longueur; ventre d'un brun foncé roussâtre uniforme; cire jaune; iris brun. Dans les jeunes, le dessus du corps est plus ou moins varié de brun noirâtre et de blanc; la poitrine et le ventre également variés de brun et de blanchâtre.

Habite le nord de l'Europe. Elle est rare et de passage vers la fin du mois de novembre, mais on n'en voit pas toutes les années.

BUSARDS : *Circus*. (Bechst.)

Les Busards diffèrent des Buses par leurs tarsi très-longs et minces, et par une sorte de collier formé par les bouts de plumes serrées qui couvrent les oreilles. Queue longue et arrondie. Ils habitent particulièrement les marais, où ils font la chasse aux poules d'eau, aux grenouilles, etc.

Le BUSARD HARPAYE OU DES MARAIS : *Falco rufus*. (Lin.)

La HARPAYE. (Buff.)

Les jeunes : *Falco œruginosus*. (Gmel.)

Le BUSARD DES MARAIS. (Buff.)

Longueur, 1 pied 7 pouces environ.

Varie beaucoup dans son plumage : les vieux ont la tête, le cou et la poitrine d'un blanc jaunâtre, avec des taches longitudinales brunes; le dessus du corps d'un brun roussâtre; les ailes et la queue en partie d'un gris condré; le ventre

et les cuisses d'un roux de rouille, marqués de quelques taches jaunâtres; cire d'un jaune verdâtre; iris orangé. Les jeunes de l'année ont le plumage en entier d'un brun foncé; le haut de la tête, l'occiput et la gorge d'un jaune roussâtre plus ou moins clair.

Habite les marais et au bord des eaux. Il se montre très-rarement dans ce département.

Le **BUSARD SAINT-MARTIN** : *Falco cyaneus*. (Montagu.)

Falco albicans. (Gmel.)

L'**OISEAU SAINT-MARTIN**. (Buff.)

La femelle et les jeunes de l'année : *Falco pygargus* et *Hudsonius*. (Gmel.)

La **SOUBUSE**. (Buff.)

Longueur du mâle, 1 pied 6 pouces.

Longueur de la femelle, 1 pied 8 pouces.

Les ailes aboutissant aux trois quarts de la longueur de la queue.

Le vieux mâle a la tête, le cou, le dos et le croupion d'un gris bleuâtre; le ventre et les cuisses, d'un blanc pur; iris et pieds jaunes. Dans la vieille femelle, les parties supérieures sont d'un brun terne, et les plumes bordées de roux; le dessous du corps d'un jaune roussâtre, avec des taches longitudinales brunes. Les jeunes, mâles et femelles, ressemblent beaucoup à la vieille femelle, et leur plumage est également varié de brun et de roux.

Habite les bois voisins des eaux et vit de grenouilles, de lézards, de petits quadrupèdes et de petits oiseaux. Il est de passage à la fin de l'automne et vers la Saint-Martin, d'où lui vient probablement son nom, mais il est fort rare dans nos environs.

Le **BUSARD MONTAGU** (Temminck) : *Falco cineraceus*. (Montagu.)

Longueur du mâle, 1 pied 5 pouces.

Un peu plus petit que le précédent, auquel il

ressemble beaucoup. Toutes les parties supérieures sont également d'un gris bleuâtre, mais très-foncé, dans le vieux mâle; le ventre et les cuisses d'un beau blanc, mais le plus souvent variés de rayes longitudinales rousses. La vieille femelle ne diffère non plus que par sa taille plus petite et par ses nombreuses taches longitudinales d'un roux vif sur le ventre et les cuisses.

Cette espèce, qui peut être confondue avec la précédente, habite particulièrement l'Europe orientale et ne paraît qu'accidentellement dans notre département. Un individu femelle a été apporté à M. Meslier de Rocan en l'automne de 1818.

DEUXIÈME FAMILLE. NOCTURNES.

Tête grosse; de grands yeux dirigés en avant et entourés d'un cercle de plumes effilées; pupille de l'œil très-grande, qui permet à ces oiseaux de voir très-bien dans le crépuscule et au clair de lune, mais qui ne peut supporter la lumière du jour.

Genre CHOUETTE : *Strix*. (Lin.)

1^{re} Division. Les HIBOUS ou DUCS : *Otus*. (Cuv.)

Tête surmontée de deux touffes ou aigrettes de plumes, que l'oiseau relève à volonté; les pieds garnis de plumes jusqu'aux ongles.

HIBOU GRAND DUC : *Strix bubo*. (Lin.)

Le DUC ou GRAND DUC. (Buff.)

Longueur du mâle, 2 pieds environ.

Longueur de la femelle, 2 pieds 2 ou 3 pouc.

Tout le dessus du corps, ainsi que les côtés du

cou et la poitrine, variés de noir et de jaune d'ocre; une grande tache blanche sous la gorge dans le mâle; le ventre, l'abdomen et les cuisses de cette même couleur jaune d'ocre; les plumes marquées de raies transversales ondulées; celles de l'abdomen rayées longitudinalement dans leur milieu. La femelle a des teintes plus claires; iris orangé vif.

Habite les grandes forêts, où il attaque les jeunes chevreuils et les lièvres; vit aussi de taupes, de souris, de reptiles et d'insectes. Il se fait voir quelquefois dans nos grands bois. Un couple de cette espèce a niché depuis plusieurs années sur les rochers des environs de Moyeuve.

HIBOU MOYEN DUC: *Strix otus.* (Lin.)

Le **HIBOU** ou **MOYEN DUC.** (Buff.)

Longueur, 1 pied 1 pouce.

Le plumage du mâle est d'un roux jaunâtre en dessus, varié irrégulièrement de brun foncé; les plumes marquées d'une longue tache longitudinale et de petites raies ondulées transversales; le dessous d'un blanc jaunâtre ou roussâtre, avec des taches alongées noirâtres; iris d'un rouge orangé vif; aigrette dépassant d'un pouce et demi les autres plumes. La femelle a les teintes plus foncées; les jeunes ont la face noirâtre, et du blanc autour des oreilles.

Il n'est pas rare dans nos bois. J'ai vu, l'été dernier, plusieurs nichées de cette espèce dans les massifs de sapins et de mélèzes, à Colombé. Ces oiseaux détruisent beaucoup de taupes, de souris, de mulots, dont ils font leur principale nourriture, et sont par là fort utiles aux agriculteurs.

HIBOU BRACHYÔTE ou **A HUPPES COURTES:** *Strix brachyotos.* (Lath.)

Strix brachyotos et ulula. (Gmel.)

La **CHOUETTE** ou **GRANDE CHEVÊCHE.** (Buff.)

DUC A COURTES OREILLES. (Sonn., édit. de Buff.)

Longueur, 1 pied 1 pouce.

Toutes les parties supérieures d'un fauve roussâtre, varié de taches d'un brun noirâtre, longitudinales sur la tête et le cou, irrégulières sur le dos; ailes variées de taches blanches; le dessous d'un blanc roussâtre ou isabelle, avec des taches longitudinales noirâtres; pieds couverts de plumes d'un fauve clair; iris d'un beau jaune.

Rochers et forêts rocailleuses. On en voit quelquefois beaucoup vers l'automne sur les sapins de Colombé. Ces Chouettes détruisent alors une grande quantité de campagnols ou souris des champs, dont elles rendent et dégorge les poils et les os après la digestion des parties molles.

LES CHOUETTES proprement dites.

Point d'aigrettes de plumes sur la tête.

On les divise elles-mêmes en plusieurs groupes ou sections.

Section I^{re}. *Chouettes qui voient et poursuivent leur proie à la lumière du jour.*

CHOUETTE CAPARACOH : *Strix funerea*. (Lath.)

Strix ulula. (Lin.)

Strix funerea et hudsonia. (Gmel.)

La CHOUETTE ÉPERVIÈRE OU CAPARACOH. (Buff.,
ois.)

CHOUETTE A LONGUE QUEUE DE SIBÉRIE. (Buff.,
pl. enlum.)

Longueur totale, 1 pied 2 pouces.

Le front de couleur brun noirâtre pointillé de larines blanches : une bande noire commençant derrière les yeux, encadre les oreilles et se termine aux côtés du cou; les parties supérieures variées de taches brunes et blanches; la poitrine

et le ventre blancs, rayés transversalement de cendré noirâtre; iris d'un jaune clair.

Ce bel oiseau habite les régions arctiques; il est de passage très-accidentel en Allemagne; et plus rarement encore dans le nord de la France. Trois individus de cette espèce ont été vus ensemble, pendant l'été de 1834, dans le voisinage de Metz. Un de ces oiseaux a été envoyé à M. Marcus qui le possède dans sa collection.

Section II^e. Chouettes nocturnes; elles chassent le soir et se cachent pendant le jour.

CHOUETTE HULOTTE : *Strix aluco*. (Meyer.)

Le vieux mâle : La **HULOTTE**. (Buff.)

Strix aluco. (Gmel.)

La femelle, qui est rousse : Le **CHAT-HUANT**. (Buff.)

Strix stridula. (Gmel.)

Longueur du mâle, 14 à 15 pouces.

Le fond du plumage grisâtre dans le mâle, et roux foncé ou ferrugineux dans la femelle, avec une tache longitudinale plus ou moins grande et d'un brun noir sur chaque plume, et des petites raies transversales ondulées et dentelées; des taches blanches vers le bord antérieur de l'aile; la face grisâtre dans le mâle, et d'un roux foncé dans la femelle; iris d'un bleu noir; pieds couverts de plumes jusqu'aux ongles.

Habite les forêts des montagnes et se nourrit de souris, de taupes, de grenouilles, de sauterelles et autres insectes. Elle est assez rare.

CHOUETTE EFFRAIE : *Strix flammea*. (Lin.)

Les parties supérieures du plumage d'un cendré noirâtre, varié de jaune roussâtre, et chaque plume marquée plus ou moins de lignes transversales en zigzag, avec une bande longitudinale formée de taches noires et blanches; la gorge et le dessous du corps d'un jaune roussâtre plus ou moins foncé

dans les femelles, et parsemé de petites taches noires; dans les mâles ces parties ont des nuances plus claires, quelquefois entièrement blanches, avec quelques taches noirâtres à peine visibles; la face blanche ou d'un blanc grisâtre.

Habite les tours d'église et les vieux bâtiments. Elle se nourrit particulièrement de rats, de souris et de chauves-souris. Commune.

CHOUETTE CHEVÊCHE : *Strix passerina*. (Gmel.)

La **CHEVÊCHE** ou **PETITE CHOURTTE**. (Buff.)

Longueur, 9 pouces.

Toutes les parties supérieures d'un brun grisâtre, marquées sur chaque plume d'une tache blanche, dont les plus petites se trouvent sur le haut de la tête; les parties inférieures variées de blanc et de brun grisâtre; bec jaunâtre; iris jaune paille; la face grise, moins emplumée et moins grande que dans l'espèce suivante; tarses emplumés, mais les doigts revêtus seulement de poils blancs.

Cet oiseau est peu commun dans nos environs; il se tient de préférence dans les arbres creux. Une sorte de cri que cette Chouette laisse entendre lorsqu'elle est posée sur quelque vieux saule, lui a fait donner par les habitants des campagnes le nom de *Gliaudot*, qui est, dans le patois messin, un dérivé de celui de Claude.

CHOUETTE TENGMALM : *Strix tengmalmi*. (Lin. et Gmel.)

PETITE CHEVÊCHE D'UPLANDE. (Sonn., édit. de Buff.)

Ressemble extrêmement à la précédente pour la taille et le plumage, mais elle en diffère par les tarses et les doigts garnis jusqu'aux ongles d'un duvet abondant; par sa queue plus longue proportionnellement; par sa tête plus grosse; les plumes de la face plus fournies et plus longues; iris d'un jaune brillant.

Habite le nord. De passage accidentel dans nos contrées où elle est fort rare. On m'en a apporté de la campagne un individu qui fut pris dans un arbre creux.

ORDRE II. LES PASSEREAUX. (Cuv.)

DIVISION DES PASSEREAUX :

- 1^{re} Famille. LES DENTIROSTRES. (Cuv.) *Bec échanuré aux côtés de la pointe.*
- 2^e Famille. LES FISSIROSTRES. (Cuv.) *Bec court, large et aplati, fendu très-profondément.*
- 3^e Famille. LES CONIROSTRES. (Cuv.) *Bec fort, plus ou moins conique, sans échanrure.*
- 4^e Famille. LES TENUIROSTRES. (Cuv.) *Bec grêle, allongé, sans échanrure.*
- 5^e Famille. LES SYNDACTYLES. (Cuv.) *Le doigt externe soudé au doigt du milieu jusqu'à l'avant-dernière articulation.*

1^{re} FAMILLE. DENTIROSTRES. (Bec crénelé.)

Ils se nourrissent généralement d'insectes, de baies et autres fruits tendres.

Genre PIEGRIÈCHE : *Lanius*. (Lin.)

Bec fort, comprimé, fortement crochu à la pointe, garni à la base de poils raides dirigés en avant. Les Piegrièches, malgré leur petite taille, sont courageuses et poursuivent quelquefois les petits oiseaux ; elles se nourrissent aussi de mulots, de lézards, de grenouilles, et principalement d'insectes.

PIEGRIÈCHE GRISE : *Lanius excubitor*. (Lin.)

Longueur, 9 pouces.

Cendrée en dessus, blanche en dessous, ainsi que les deux plumes extérieures de la queue; une bande autour de l'œil, les ailes et la partie moyenne de la queue, noires. Dans la femelle, les plumes des parties inférieures sont terminées par un croissant d'un cendré clair.

Habite les buissons et lisières des bois. Elle arrive chez nous au printemps et disparaît en automne. Elle n'est pas rare.

PIEGRIÈCHE A TÊTE ROUSSE : *Lanius rufus*. (Briss.)

Lanius rutilus. (Lath.)

Lanius pomeranus et *Lanius collurio rufus*.
(Gmel.)

La **PIEGRIÈCHE ROUSSE**. (Buff.)

Longueur, 7 pouces.

Le dessus de la tête et du cou d'un roux vif; le front, une bande à la région des yeux, noirs; le manteau, les ailes, et la partie moyenne de la queue, de cette même couleur; couvertures des ailes, croupion, les parties inférieures et la plume extérieure de la queue, d'un beau blanc; queue légèrement arrondie. La femelle a la poitrine d'un blanc terne avec de fines raies transversales brunes, les plumes des flancs roussâtres. Dans les jeunes de l'année, le dessous est d'un blanc sale avec des raies grisâtres en croissants ou en V, le dessus d'un roux terne, avec des croissants bruns; il est difficile de les distinguer des jeunes de l'espèce suivante.

On la voit au printemps dans les vergers; à Plappeville, à Lorry-lès-Metz, Vallières, etc. Elle repart en automne.

PIEGRIÈCHE ÉCORCHEUR : *Lanius collurio*. (Briss.)

L'**ÉCORCHEUR**. (Buff.)

Longueur, 6 pouces 4 lignes.

Le dessus de la tête et du croupion cendré;

manteau et couvertures des ailes d'un roux marron ; une bande noire à la région des yeux ; gorge et abdomen blancs ; la poitrine et le ventre d'un rose roussâtre ; queue noire au milieu , blanche sur les côtés aux deux tiers de sa longueur , carrée , la penne extérieure plus courte. La femelle a les parties supérieures d'un roux terne , le dessous blanc avec de fines raies brunes. Les jeunes de l'année ressemblent beaucoup à la femelle , et encore plus aux jeunes de l'espèce précédente , dont on peut les distinguer par la forme de la queue qui est carrée dans l'Écorcheur et un peu arrondie dans l'autre.

Il existe dans la collection de la ville de Metz une variété toute blanche de cet oiseau , provenant du cabinet de feu le baron Marchant.

Arrive au printemps dans nos bois dont elle habite les lisières. Elle n'est pas rare au fond des vallons de Saulny et de Montvaux. Cette espèce se nourrit principalement de hannetons , de scarabés et autres insectes qu'elle enfle quelquefois aux épines des buissons pour les retrouver sans doute ensuite. Elle nous quitte en automne.

Genre GOBE-MOUCHE : *Muscicapa*. (Lin.)

Bec angulaire ou muni d'une arête vive en dessus , déprimé à la base , comprimé vers la pointe , qui est très-échancrée et un peu crochue ; des poils longs et raides à la base du bec. Ces oiseaux vivent uniquement de mouches et d'autres insectes ailés , et quittent nos pays en automne.

GOBE-MOUCHE GRIS : *Muscicapa grisola*. (Lin.)

Le GOBE-MOUCHE proprement dit. (Buff.)

Longueur , environ 5 pouces 6 lignes.

Gris ou cendré brun en-dessus ; les plumes de la tête marquées d'une ligne longitudinale plus foncée ; blanchâtre en-dessous ; les côtés du cou , la poi-

trine et les flancs parsemés de taches longitudinales. Le mâle et la femelle semblables.

Habite nos vergers en été et disparaît en automne; il est assez commun dans ceux de Plappéville, de Lorry-lès-Metz et de Saulny, où il niche dans les arbres creux.

GOBE-MOUCHE A COLLIER : *Muscicapa albicollis*. (Temminck.)

Les vieux mâles en plumage d'été : *Muscicapa collaris*. (Bechstein.)

GOBE-MOUCHE A COLLIER OU DE LORRAINE. (Buff.)

Longueur, 5 pouces.

Cet oiseau, dont la mue a lieu deux fois dans l'année, ainsi que dans l'espèce suivante, varie extrêmement selon l'âge, le sexe et la saison. Le vieux mâle, en livrée d'été, a le sommet de la tête, les joues, le dos et toutes les plumes de la queue d'un noir profond; le front, un large collier sur le cou et les parties inférieures d'un blanc pur; un miroir blanc sur les ailes; les couvertures également blanches, mais terminées de noir intérieurement. La femelle, en été, a toutes les parties supérieures d'un gris cendré, excepté les grandes couvertures des ailes qui sont blanches extérieurement, ainsi que le miroir et les deux plumes latérales de la queue qui sont liserées de blanc; le front cendré blanchâtre, les parties inférieures blanches. Les jeunes de l'année sont à peu près semblables aux femelles, mais les parties inférieures sont d'un blanc sale, un peu tachetées de cendré sur la poitrine, et le front ne présentant pas de nuance blanchâtre. Après la mue d'automne, les mâles, les femelles et les jeunes se ressemblent entièrement, et offrent de même une si grande ressemblance avec l'espèce suivante, dans la même saison, qu'il est fort difficile de les distinguer.

Cet oiseau aime les forêts de chênes très claires; on en voit au

printemps dans celle de Merten, où il niche dans les arbres creux, ainsi que dans les environs de Longuion et d'Étain. On le voit quelquefois dans nos vergers, à son passage, vers le commencement de mai, et principalement aux environs de Vallières. Il disparaît de bonne heure en automne, après avoir repris son plumage gris.

GOBE - MOUCHE. BECFIGUE : *Muscicapa luctuosa*. (Temm.)

Le vieux mâle en plumage d'été : *Muscicapa atricapilla*. (Gmel.)

Rubetra anglicana. (Briss.)

Le TRAQUET D'ANGLETERRE. (Buff.)

Le vieux mâle, la femelle et les jeunes en plumage d'hiver : Le BECFIGUE. (Buff.)

Sylvia ficedula. (Lath.)

Motacilla ficedula. (Gmel.)

Muscicapa muscipeta. (Bechstein.)

Longueur totale, 5 pouces.

Les vieux mâles en été ressemblent beaucoup à ceux de l'espèce précédente, mais ils n'ont pas le collier blanc; tout le dessus du corps et les plumes de la queue d'un noir profond; les parties inférieures, le front et les grandes couvertures des ailes d'un blanc pur. La vieille femelle diffère de celle de l'espèce précédente en ce qu'elle n'a pas le miroir blanc des ailes, et par les trois plumes de la queue dont les bords sont blancs.

Les jeunes de l'année, les femelles et les mâles en automne, dans les deux espèces, se ressemblent à s'y méprendre; mais d'après M. Temminck (Man. d'ornith.), on peut les reconnaître, 1° par le petit miroir blanc qui se dessine sur les rémiges du *Muscicapa albicollis* et qui n'existe pas dans le *Muscicapa luctuosa*; 2° par les deux plumes latérales de la queue qui ont un bord blanc, plus ou moins large suivant l'âge, dans le *Muscicapa albicollis*, tandis que dans le *Muscicapa luctuosa* il y a trois plumes latérales marquées d'un bord blanc. La ma-

nière de vivre de ces oiseaux, leur cri d'appel et le chant des mâles offrent aussi des différences très-marquées.

Le Gebe-mouche becfigue est aussi de passage dans nos cantons. On le rencontre quelquefois, aux premiers jours du mois de mai, dans les vergers de Vallières et même dans l'intérieur de la ville de Metz, où il ne reste qu'un ou deux jours; il reparait en automne avec son plumage gris, et il est nommé alors vulgairement *Pinçon de bois*, ainsi que le précédent dont il est difficile de le distinguer pendant cette saison, comme nous l'avons dit.

Genre JASEUR : *Bombycivora*. (Temminck.)

Bec court, droit, la mandibule supérieure un peu courbée à la pointe, avec une dent bien prononcée; l'extrémité de la tige des plumes secondaires élargie en un disque cartilagineux lisse et d'un beau rouge.

Le JASEUR D'EUROPE : *Bombycivora garrula*. (Temm.)

Le JASEUR (Buff.) et le JASEUR DE BOHÈME.

Ampelis garrulus. (Gmel.)

Bombycivora bohémica. (Briss.)

Longueur, 7 pouces 6 lignes.

Parties supérieures et inférieures du corps d'un cendré rougeâtre ou vineux; les plumes de la tête allongées en huppe; une bande au-dessous des yeux et la gorge noires; les plumes terminées par une tache courbée jaune et blanche; sept ou huit plumes secondaires terminées de blanc, avec le prolongement luisant d'un rouge vif; queue noire, chaque plume terminée de jaune. Les femelles ont le prolongement cartilagineux rouge moins prononcé et seulement sur quatre ou cinq plumes, les taches jaunes des ailes et de la queue plus petites et plus pâles.

Ce superbe oiseau habite, à ce qu'il paraît, des régions très- reculées du nord de l'ancien continent; il se fait voir dans les pays

tempérés de l'Europe à des époques très-irrégulières et ordinairement pendant l'hiver : mais quoiqu'il en ait paru en Bourgogne et en d'autres provinces dans l'hiver de 1822, on n'en a pas remarqué dans nos environs de Metz depuis celui de 1788, où il a été commun. Le Jaseur se nourrit d'insectes, de diverses sortes de baies, telles que des baies de genièvre, etc.

Genre MERLE : *Turdus*. (Lin.)

Bec médiocre, comprimé, légèrement courbé, avec une échancrure sur les côtés de la pointe. Les Merles se nourrissent de baies et d'insectes. On donne le nom de *Grives* aux espèces dont le plumage est marqué de petites taches noires ou brunes.

MERLE NOIR OU COMMUN : *Turdus merula*. (Lin.)

Le MERLE. (Buff.)

Longueur, 9 pouces 6 lignes environ.

Le plumage du vieux mâle est entièrement noir; le bec et le tour des yeux d'un beau jaune. La femelle et les jeunes sont d'un brun noirâtre en dessus, d'un brun roussâtre en dessous, avec des taches plus foncées sur la poitrine et sur la gorge qui est quelquefois cendrée.

Cette espèce offre quelquefois des variétés entièrement blanches ou d'autres nuances. La collection de la ville de Metz possède un Merle tout blanc provenant du cabinet de feu le baron Marchant. M. Meslier de Rocan en possède un autre d'une belle couleur isabelle.

Commun dans les bois et les vergers; il en reste quelques-uns chez nous en hiver. Cet oiseau s'apprivoise facilement et apprend à chanter et à siffler des airs.

MERLE A PLASTRON : *Turdus torquatus*. (Lin.)

Le MERLE A PLASTRON BLANC. (Buff.)

Longueur, 10 pouces.

Plumage noirâtre, chaque plume bordée de blanc

grisâtre ; la poitrine marquée d'un plastron ou plaque en demi-lune, d'un beau blanc au printemps, mais d'un blanc sale ou grisâtre en automne ; iris noisette ; bec noirâtre. Les femelles et les jeunes ont le plastron moins apparent et d'un blanc grisâtre ou roussâtre.

Nord de l'Europe, dans les montagnes boisées ; on le voit ici à son double passage en avril et en automne ; on en apporte quelques-uns sur nos marchés d'oiseaux.

Espèces à plumage grivelé.

GRIVE DRAINE : *Turdus viscivorus*. (Lin.)

La *DRAINE*. (Buff.)

Longueur, 10 pouces 6 lignes environ.

Plumage d'un brun cendré en dessus ; les parties inférieures d'un blanc jaunâtre ou roussâtre, marquées sur la gorge et le devant du cou de taches brunes en fer de lance, et sur les autres parties, de taches ovales-triangulaires.

Habite principalement les forêts de sapins montagneuses de l'Allemagne et du nord ; niche rarement dans nos environs ; de passage en automne. Elle paraît aimer beaucoup les baies de genièvre et surtout celles de *guy*, qu'elle contribue à ressemer et à répandre sur d'autres arbres.

GRIVE DORÉE : *Turdus aureus*. (Faune de la Moselle 1825.)

Longueur, 11 pouces 3 lignes.

Cet oiseau a beaucoup de rapports avec la Grive-Draine, mais ses proportions sont d'un tiers plus fortes ; toutes les parties supérieures de son plumage sont d'un brun olivâtre clair, à reflets dorés obscurs, chaque plume terminée par une tache noire en forme de demi-lune, dont le côté antérieur est légèrement concave ; les parties inférieures, telles que la gorge, le cou et la poitrine, sont d'un blanc jaunâtre qui se fond sur les côtés avec les teintes

plus foncées du dessus du corps, mais le ventre est d'un blanc pur; toutes les plumes de ces parties terminées aussi par une large tache noire en demi-lune, coupée carrément ou en ligne droite en avant, au lieu que dans la Draine, ces taches sont plus petites, triangulaires et en fer de lance; couvertures alaires supérieures noires, terminées de blanc roussâtre qui remonte en pointe sur la tige de la plume; pennes primaires d'un brun noirâtre, liserées de roussâtre et blanches intérieurement, à l'exception de la première; pennes secondaires roussâtres en dehors et noirâtres en dedans, avec la partie mitoyenne intérieure blanche; couvertures inférieures des ailes blanches, et noires dans le milieu, ce qui forme sous l'aile une bande de cette dernière couleur; queue noire, à l'exception des quatre plumes intérieures qui sont d'un roux olivâtre en dessus, les suivantes terminées par une tache blanche, et la dernière bordée de roussâtre.

Ce bel oiseau a été pris avec d'autres grives, à quelques lieues de Metz, dans les bois de Rezonville, au mois de septembre 1788. (du cabinet de feu le baron Marchant); il est maintenant dans la collection de la ville de Metz. Un oiseau semblable existait en l'année 1820 au Muséum d'histoire naturelle de Paris, sous le nom de *Draine* variété A. Aujourd'hui, plusieurs individus qui paraissent de la même espèce et provenant de la Nouvelle-Hollande, y sont désignés sous le nom de *Turdus squamatus*.

L'opinion de feu le baron Marchant était que cette espèce pourrait bien habiter en été quelque partie du nord de l'Asie, et que l'individu qu'il possédait, jeté vers l'ouest, par quelque circonstance, hors de la ligne de migration des oiseaux de cette partie du monde, aurait alors suivi la migration européenne.

GRIVE LITORNE : *Turdus pilaris*. (Lia.)

La LITORNE ou TOURDELLE. (Buff.)

Longueur, 10 pouces.

Le dessus de la tête et du cou, le croupion, d'un gris cendré; le dos brun marron et la queue noire; gorge et poitrine d'un roux clair, avec des taches longitudinales noires; plumes des flancs à fond noir bordées de blanc roussâtre; ventre blanc.

Forêts noires du nord de l'Europe. Cet oiseau n'est pas rare en automne et en hiver dans ce département; on les voit alors en grandes troupes dans les bois : on en apporte aussi au marché pendant le mois de mars et en automne.

GRIVE ORDINAIRE : *Turdus musicus.* (Linn.)

La **GRIVE.** (Buff.)

Longueur, 8 pouces 6 lignes.

Tout le dessus du corps d'un brun nuancé d'olivâtre, les couvertures des ailes bordées de jaune roussâtre; gorge, le haut de la poitrine et les flancs d'un jaune roussâtre, avec des taches triangulaires d'un brun noir; ventre blanc marqué de taches ovales. Une variété toute blanche se trouve dans la collection de la ville de Metz et provient du cabinet Marchant.

Habite les bois montagneux et les vergers près des bois. Une partie de l'espèce est sédentaire; mais l'autre partie, qui est la plus considérable, est de passage en automne ainsi qu'au printemps, et nos marchés d'octobre en sont abondamment pourvus. On sait que cette Grive a un chant très-mélodieux et agréable, qui charme pendant les belles soirées et matinées du printemps.

GRIVE MAUVIS : *Turdus iliacus.* (Linn.)

Le **MAUVIS.** (Buff.)

Longueur, 8 pouces.

Tout le dessus du corps d'un brun olive; une bande blanche au-dessus des yeux; les flancs et les couvertures inférieures des ailes d'un roux ardent; la gorge et la poitrine blanchâtres, avec de nombreuses taches longitudinales noirâtres; ventre d'un blanc pur, marqué de quelques taches sur les côtés. Une variété de couleur isabelle, provenant du cabinet Marchant, se trouve dans la collection de la ville de Metz.

Habite les parties septentrionales de l'Europe. De passage dans nos environs à la fin d'octobre; elle reparait en mars pour retourner dans le nord.

On a réuni au genre **Merle** quelques oiseaux qui habitent les rochers escarpés des montagnes et les vieilles tours en ruine, tel que l'espèce suivante :

MERLE DE ROCHE : *Turdus saxatilis*. (Lath.)

Le vieux mâle : *Lanius infaustus minor*. (Gmel.)

Le **MERLE DE ROCHE**. (Buff.)

La femelle ou les jeunes : *Turdus infaustus*. (Lath.)

Lanius infaustus. (Gmel.)

Longueur, 7 pouces 3 lignes.

Le vieux mâle a toute la tête et le cou d'un beau bleu cendré, une large tache blanche sur le milieu du dos, les ailes d'un brun noirâtre; queue, poitrine et tout le ventre d'un roux ardent; la femelle et les jeunes ont le dessus du corps d'un brun cendré marqué de taches noirâtres sur la tête et le dos, quelquefois varié de blanc; les parties inférieures d'un blanc roussâtre nuancé de roux sur les côtés, chaque plume marquée de lignes ou taches transversales courbées et crénelées; la queue rousse.

Habite les montagnes élevées et rocailleuses vers la Franche-Comté, la Suisse, l'Italie, etc. Un individu s'est trouvé accidentellement à Metz, en 1789, et a été tué sur l'église des Grands-Carmes.

J'ai vu ce même individu dans la collection du baron Marchant.

Genre MARTIN : *Pastor*. (Temminck.)

Bec en cône allongé, légèrement arqué et très-peu échancré; point de poils isolés à la base du bec. Ces oiseaux sont très-voisins des Étourneaux, avec lesquels ils voyagent et vivent autour des troupeaux.

MARTIN ROSELIN : *Pastor roseus*. (Temminck.)

Le MERLE COULEUR DE ROSE. (Buff.)

Le ROSELIN. (Levaillant. Ois. d'Afrique.)

Turdus roseus et *Turdus seleucis*. (Gmel.)

Sturnus roseus. (Scop.)

Longueur, 7 pouces 10 lignes.

Tête huppée, d'un noir brillant, avec des reflets violets, ainsi que le cou et le haut de la poitrine, les ailes et la queue; le reste du plumage d'un beau rose.

Ce superbe oiseau habite les parties chaudes de l'Asie et de l'Afrique. Il en passe chaque année dans l'Italie et l'Europe méridionale pour se mêler aux bandes d'Étourneaux et suivre les troupes avec ces derniers. Ils vivent d'insectes et surtout de sauterelles. Le baron Marchant en possédait un individu femelle, qui fut tué aux Étangs en l'année 1794; il était dans une bande d'Étourneaux. Ce même individu est maintenant dans la collection de M. Alfred Malherbe.

Genre LORIOT : *Oriolus*. (Lin.)

Ressemblent beaucoup aux Merles, mais leur bec, en cône allongé, est un peu plus fort, et leurs pieds plus courts à proportion.

LORIOT D'EUROPE : *Oriolus galbula*. (Lin.)

Longueur, 9 pouces.

Le vieux mâle d'un jaune d'or brillant; une tache noire entre l'œil et le bec; les ailes noires, ainsi que la queue qui est terminée de jaune; iris d'un rouge vif; le bec rougeâtre. Dans la femelle, le jaune pur est remplacé par un jaune olivâtre qui est marqué sur les parties inférieures de lignes longitudinales brunes; les ailes et la queue d'un brun noirâtre. Les jeunes de l'année ressemblent à la femelle dans les parties supérieures, mais la gorge et la poitrine sont grisâtres; le ventre d'un blanc jaunâtre,

avec des lignes longitudinales plus prononcées que dans la femelle.

Ce bel oiseau vit par paire; il arrive au mois d'avril dans nos bois et disparaît en automne. Le Lorient vit d'insectes ordinairement, mais on sait qu'il aime beaucoup les cerises et les fruits mous. On admire l'adresse avec laquelle il construit son nid suspendu et balancé à l'extrémité bifurquée des branches des plus hauts arbres.

Genre CINCLE : *Cinclus*. (Bechstein.)

Le bec droit, très-comprimé, tranchant, la pointe de la mandibule supérieure légèrement recourbée.

CINCLE PLONGEUR : *Cinclus aquaticus*. (Bechst.)

Le MERLE D'EAU. (Buff.)

Sturnus cinclus. (Gmel.)

Turdus cinclus. (Lath.)

Longueur, 6 pouces 6 lignes.

Le dessus de la tête et du cou d'un brun roussâtre; le dos, les ailes et la queue d'un cendré brun, les plumes frangées de brun; la gorge et la poitrine d'un beau blanc; le ventre roux.

Cette espèce, qui vit au bord des ruisseaux limpides des montagnes, a l'habitude de plonger et de marcher au fond de l'eau pour y chercher sa nourriture. Se trouve accidentellement aux environs de Metz, où il en a été tué plusieurs individus sur le ruisseau de Saint-Julien. Il se trouve aussi dans les environs de Longuion et de Longwy, sur la petite rivière de Crune, où il niche ainsi que sur la Chiers.

LES BECS-FINS. (Cuv.)

Les Becs-fins forment une famille nombreuse qui comprend les plus petites espèces d'oiseaux d'Europe; leur bec est droit, mince et en forme de poinçon, déprimé à la base

ou bien comprimé plus ou moins, la pointe quelquefois recourbée.

M. Temminck les divise de la manière suivante.

Genre **BEC-FIN** proprement dit : *Sylvia*.
(Latham.)

Bec droit, en forme d'alène, base plus élevée que large, la pointe de la mandibule supérieure souvent échancrée. Ils habitent les bocages, les jardins, le bord des eaux; ils vivent d'insectes et quittent nos climats pendant l'hiver, pour se rendre dans des contrées plus méridionales. Ces oiseaux ne subissent qu'une seule mue, à la fin de l'été.

I^{re} Section. *Riverains*.

Tête déprimée, ailes courtes, queue longue et étagée. Ils fréquentent le bord des eaux et se plaisent au milieu des roseaux et des saussaies aquatiques.

BEC-FIN ROUSSEROLLE : *Sylvia turdoïdes*. (Meyer.)

La **ROUSSEROLLE** ou **GRIVE DE ROSEAUX**. (Buff.)

Turdus arundinaceus. (Gmel.)

Longueur, 7 pouces 6 lignes.

Toutes les parties supérieures d'un brun roussâtre; la gorge blanche, mais les autres parties inférieures d'un blanc jaunâtre; bec légèrement arqué, jaune en dessous à la base; iris brun.

Habite dans les roseaux sur le bord des étangs et des rivières; on en voit pendant les mois de mai et juin le long de la Scille

et dans les saussaies aquatiques de la Moselle, où l'on entend leur grosse voix et leur chant, dont le commencement peut s'exprimer par *cri cri, cra cra*, la syllabe en a plus basse que la première.

BEC-FIN DES ROSEAUX OU EFFARVATTE : *Sylvia arundinacea.* (Lath.)

Longueur, 5 pouces 1 ou 2 lignes.

Ce Bec-fin, que l'on nomme aussi petite Rousserolle, ressemble parfaitement en petit à la grande Rousserolle. Tout le dessus est d'un brun roussâtre, la gorge blanche et le dessous du corps d'un blanc roussâtre; la queue arrondie et étagée; bec très-comprimé. Son chant ressemble aussi, mais dans un ton plus aigu, à celui de l'espèce précédente.

Habite de même le long des eaux et n'est pas rare au printemps dans les saussaies au-dessous de Montigny, dans les roseaux de la Seille et des fossés de la ville. Disparaît de bonne heure.

BEC-FIN AQUATIQUE : *Sylvia aquatica.* (Lath.)

La *FAUVETTE AQUATIQUE.* (Sonn. éd. de Buff.)

La *FAUVETTE DES MARAIS.* (Viellot, nouv. Dict.)

Motacilla aquatica. (Gmel.)

Sylvia salicaria. (Bechst.)

Longueur, 4 pouces 9 lignes.

Deux bandes longitudinales d'un brun noirâtre sur la tête, séparées par une bande d'un blanc jaunâtre; deux autres bandes de même nuance blanc jaunâtre passant au-dessus des yeux; le dessus du cou et le dos d'un gris olivâtre, marqués de taches longitudinales noirâtres; parties inférieures d'un blanc jaunâtre, marquées sur la poitrine et sur les flancs de quelques lignes légères noirâtres; queue étagée d'un brun noirâtre; les plumes acuminées et bordées de grisâtre.

Habite les roseaux touffus des rivières et des étangs. Commun en Italie et en Suisse, mais il est très-rare dans nos environs, et je n'en connais qu'un individu qui a été tué dans les saussaies au-dessous de Montigny.

BEC-FIN PHRAGMITE : *Sylvia phragmitis*. (Bechst.)

La **FAUVETTE DES JONCS**. (Viellot, nouv. Dict.)

Motacilla schœnobanus. (Lin.)

Longueur, 4 pouces 10 lignes.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, mais elle est un peu plus grande et n'a pas sur la tête les cinq bandes alternativement brunes et blanc jaunâtre; sommet de la tête d'un brun noirâtre, le dos et les plumes scapulaires d'un gris olivâtre, marqués au centre de chaque plume de taches nuancées de brun; une bande d'un blanc jaunâtre au-dessus des yeux; queue d'un brun cendré, étagée, l'extrémité des plumes arrondie; toutes les parties inférieures d'un blanc roussâtre. Son chant a beaucoup de rapport avec celui du Bec-fin des roseaux ci-dessus.

Très-commun au printemps dans les roseaux et les saussaies de la Moselle. Il part de très-bonne heure avant l'automne.

BEC-FIN LOCUSTELLE : *Sylvia locustella*. (Lath.)

L'**ALOUETTE LOCUSTELLE**. (Buff.)

La **FAUVETTE LOCUSTELLE**, ou **QUEUE EN ÉVENTAIL**. (Viellot, nouv. Dict.)

Longueur, 5 pouces 3 lignes.

Toutes les parties supérieures d'une couleur olivâtre, chaque plume marquée dans le milieu d'une tache assez grande, d'un brun noir; le bec en alène et très-aigu; la gorge, la poitrine et le ventre jaunâtres ou d'un blanc grisâtre, passant au gris olivâtre sur les flancs; plumes de la gorge marquées quelquefois de petites taches ovoïdes d'un brun foncé; queue longue et très-étagée; les couvertures inférieures d'un jaune roussâtre, marquées de longues taches brunes dans leur milieu.

C'est un oiseau rare; je l'ai remarqué plusieurs fois au printemps dans les taillis de nos bois montagneux au-dessus d'Arc, aux

carrières d'Amanvillers et au fond de la Chapelle près de Saulny. Quand il chante, il semble que l'on entend une sauterelle, et il est fort difficile de le découvrir, parce qu'il est quelquefois tout près quand on croit, par son chant, qu'il est plus éloigné.

II^e Section. *Sylvains.*

Bec droit, grêle, comprimé à la pointe; queue longue, à pennes égales et non étagée. Ils fréquentent les bois et les buissons. C'est parmi les Becs-fins de cette section que se trouvent ces chantres dont le ramage mélodieux embellit et charme nos bocages et nos jardins.

BEC-FIN ROSSIGNOL : *Sylvia luscinia.* (Lath.)

Le **ROSSIGNOL.** (Buff.)

Motacilla luscinia. (Gmel.)

Longueur, 6 pouces environ.

Brun roussâtre en dessus; la gorge et le ventre d'un gris blanchâtre; poitrine et flancs cendrés; la queue d'un roux de rouille.

Tout le monde connaît ce chantre de la nuit. Il arrive dans nos bois et nos jardins vers le 12 avril, et disparaît en automne pour se rendre avec les autres Becs-fins dans des contrées plus méridionales.

BEC-FIN ORPHÉE : *Sylvia orphea.* (Temminck.)

La **FAUVETTE.** (Buff.)

La **FAUVETTE proprement dite.** (Cuv.)

Longueur, 6 pouces 3 lignes.

C'est la plus grande de nos Fauvettes : elle a le dessus de la tête et les joues d'un noir peu profond, et cette couleur se nuance, à l'occiput, en un gris cendré, qui domine ensuite sur toutes les parties supérieures; la queue noire, excepté la plume extérieure de chaque côté, qui est blanche

sur toute sa longueur ; les autres penes de la queue terminées de blanc ; gorge et ventre blanchâtres ; la poitrine et les flancs d'un rose très-clair ; le bec fort, long de 8 lignes, jaune en dessous, noir en dessus.

Cette espèce est rare dans nos environs, où elle niche cependant ; mais elle est plus abondante dans le midi de l'Europe. On en apporte quelques individus sur nos marchés au commencement de septembre.

BEC-FIN A TÊTE NOIRE : *Sylvia atricapilla.* (Lath.)

Motacilla atricapilla. (Gmel.)

La **FAUFETTE A TÊTE NOIRE.** (Buff.)

Longueur, 5 pouces 6 lignes.

Le mâle a le dessus du corps cendré, nuancé d'olivâtre, et une calotte d'un noir profond ; les parties inférieures d'un gris cendré et cendré blanchâtre. Dans la femelle, la calotte est rousse ; les autres parties supérieures d'un gris brun nuancé d'olivâtre ; la gorge et le dessous du ventre d'un blanc grisâtre ; la poitrine et les flancs d'un gris olivâtre.

Tout le monde connaît cette Fauvette, qui arrive au mois d'avril dans nos bois et nos jardins, même dans le centre de la ville de Metz. Elle disparaît en automne. Son chant est fort gai et agréable.

BEC-FIN FAUFETTE (Temminck) : *Sylvia hortensis.* (Bechst.)

La **PELITE FAUFETTE.** (Buff.)

La **FAUFETTE DES JARDINS.**

La **FAUFETTE EDONIE** ou **BRETONNE.** (Viell., nouv. Dict.)

Longueur, 5 pouces 3 lignes.

Cette Fauvette a toutes les parties supérieures d'un gris brun ; la queue nuancée d'olivâtre ; le tour de l'œil blanc ; la gorge, la poitrine et les flancs d'un gris roussâtre : le ventre et l'abdomen blancs.

Elle n'est pas rare en été dans les jardins et les vergers. Son chant est presque semblable à celui de la Fauvette à tête noire, mais il est moins fort.

BEC-FIN GRISETTE : *Sylvia cinerea*. (Lath.)

Motacilla sylvia. (Gmel.)

La **FAUVETTE GRISE** ou **GRISETTE**. (Buff.)

Longueur, 5 pouces 6 lignes.

Le haut de la tête jusqu'au-dessous des yeux d'un cendré passant au gris roussâtre sur les autres parties supérieures du corps ; les couvertures des ailes bordées d'un roux vif ; gorge et milieu du ventre d'un beau blanc ; poitrine légèrement teinte de rose ; flancs et abdomen d'un gris roussâtre ; queue d'un brun foncé, un peu arrondie ; la plume extérieure blanche en dehors ; la suivante seulement terminée de blanc.

Très-commune dans les jardins, les haies et les bois où elle ne cesse de babiller, même en voltigeant, et toujours en mouvement.

BEC-FIN BABILLARD : *Sylvia curruca*. (Lath.)

Sylvia garrula. (Bechst.)

Motacilla dumetorum. (Gmel.)

La **FAUVETTE BABILLARDE**. (Buff.)

Longueur, 5 pouces.

Ressemble beaucoup à la Fauvette précédente, mais elle est plus petite, et ses couleurs sont plus claires et moins nuancées de roussâtre ; tout le haut de la tête est d'un cendré pur, plus foncé au-dessous des yeux et sur les oreilles ; le dessus du cou et tout le dos d'un cendré brun ; les ailes noirâtres, ainsi que la queue ; la plume externe cendrée, mais bordée et terminée de blanc ; les deux plumes suivantes, aussi terminées par une tache blanche ; la gorge et le ventre d'un blanc pur ; la poitrine et les flancs blanchâtres, légèrement teints de roussâtre.

Habite le bord des bois et les vergers où elle se tient ordinairement sur les arbres. Cette Fauvette a la voix moins forte et beaucoup moins de babil que la Fauvette grisette qui précède, car je n'ai entendu la voix de la première que pour exprimer une espèce de cri prolongé, comme si elle répétait très-vite 6 à 8 fois cette syllabe *tié tié tié tié tié tié*. Elle est peu commune, et ne se voit pas sur les marchés d'automne, sans doute parce qu'elle part de bonne heure, comme plusieurs autres espèces de ce genre.

BEC-FIN ROUGE-GORGE : *Sylvia rubecula*. (Lath.)

Motacilla rubecula. (Gmel.)

Le **ROUGE-GORGE**. (Buff.)

Longueur, 5 pouces 9 lignes.

Toutes les parties supérieures d'un gris brun nuancé d'olivâtre; le ventre blanc; le front, l'espace entre l'œil et le bec, la gorge et la poitrine d'un roux ardent. Les jeunes, avant la première mue, sont d'un brun olivâtre en dessus, les plumes marquées de roux et frangées de brun noirâtre; en dessous d'un gris roussâtre, les plumes frangées de brun noirâtre. On voit à la collection de la ville de Metz deux variétés de cette espèce, l'une d'un gris cendré, avec le roux de la poitrine très-pâle; l'autre d'un blond clair.

Cet oiseau habite les forêts jusques très-avant dans le nord; son passage est ici extrêmement abondant en automne, comme dans toute la Lorraine; rare à son retour au printemps.

BEC-FIN GORGE-BLEUE : *Sylvia suecica*. (Lath.)

Motacilla suecica. (Gmel.)

La **GORGE-BLEUE**. (Buff.)

Longueur, 5 pouces 6 lignes.

Toutes les parties supérieures d'un brun un peu cendré, mais les parties inférieures, principalement la gorge et la poitrine, varient selon l'âge, le sexe et la saison; dans le vieux mâle en plumage de noce, la gorge et le devant du cou sont d'un bleu azuré brillant, avec une tache d'un blanc soyeux au centre; une zone noire s'étend au-dessous

du bleu, puis une bande étroite blanche, enfin une autre bande plus large de couleur rousse sur la poitrine; le ventre et l'abdomen d'un blanc grisâtre; la queue rousse en haut, et noire dans le reste de sa longueur. En automne, les plumes bleues sont d'une autre nuance et frangées de blanc. Dans la femelle et le jeune, où le bleu est peu sensible, la partie blanche de la gorge, plus large, s'étend jusque sous le bec, et une bande noirâtre descend sur les côtés.

Cette espèce est rare; elle habite les lisières des bois et le long des eaux; on en voit quelques individus ici à leur double passage d'automne et de printemps.

BEC-FIN DE MURAILLES (Temminck) : *Sylvia phoenicurus*. (Lath.)

Motacilla phoenicurus. (Lin.)

Le **ROSSIGNOL DE MURAILLES**. (Buff.) Vulgairement le **ROUGE-QUEUE**.

Longueur, 5 pouces 6 lignes.

Le mâle, en plumage de printemps, a le front d'un blanc pur; le haut de la tête, du cou et le dos d'un cendré bleuâtre; une bande à la racine du bec; les joues et la gorge d'un noir profond; la poitrine, les flancs, le croupion et les plumes latérales de la queue d'un roux vif; le ventre blanc; les ailes et les deux plumes moyennes de la queue d'un brun noir. Après la mue d'automne, tout le dessus de la tête et du corps d'un gris roussâtre; les plumes de la gorge et de la poitrine plus ou moins frangées de blanc. La femelle est d'un gris roussâtre en dessus; la poitrine et les flancs roussâtres; la gorge et le ventre blanchâtres.

Il habite, dans nos environs, les bois et les vergers qui les avoisinent, où il niche dans les arbres creux; mais quoiqu'il se trouve souvent près des habitations, je ne l'ai jamais vu ni sur les vieux murs ni sur des bâtiments quelconques, au lieu que le suivant y fixe constamment sa demeure. Son ramage, peu varié, ne s'accorde guère non plus avec le nom qui lui a été donné par Buffon. Il arrive et nous quitte d'ailleurs avec la plupart des autres Becs-fins.

BEC-FIN TITHYS : *Sylvia tithys*. (Scopoli.)
Sylvia atrata, *tithys* et *gibraltariensis*. (Lath.)
Motacilla atrata, *phoenicurus* et *gibraltariensis*.
 (Gmel.)

Le **ROUGE-QUEUE**. (Buff.)

Le **ROUGE-QUEUE TITHYS** et **DE GIBALTAR**.
 (Viell., nouv. Dict.)

Le **BEC-FIN ROUGE-QUEUE**. (Temm.)

Longueur, 5 pouces 9 lignes.

Cet oiseau varie selon le sexe, l'âge et la saison. Dans le vieux mâle, le dessus de la tête, du cou et du dos est d'un cendré bleuâtre; une bande à la racine du bec, les joues, la gorge et la poitrine d'un noir profond, qui passe au cendré bleuâtre sur le ventre; ailes noirâtres, les grandes couvertures frangées de blanc; le croupion et la queue d'un roux ardent, excepté les deux penes du milieu de cette dernière, qui sont brunes. En automne, les plumes de la gorge sont plus ou moins frangées de cendré. La femelle, et les jeunes avant la première mue, ont la tête et le corps, tant en dessus qu'en dessous, d'un cendré terne; les ailes noirâtres, avec les couvertures bordées de gris cendré; le croupion, la queue et ses couvertures inférieures d'un roux moins vif que dans le mâle.

Dans l'Allemagne et le nord, dans les pays montagneux et rocailleux, cet oiseau niche sur les chaumières et les masures; dans ce pays-ci, on ne le voit guère en été que dans l'intérieur de la ville de Metz, où il se tient et niche sur les bâtiments élevés. Il arrive vers le 1^{er} avril et disparaît à la fin d'octobre.

BEC-FIN A POITRINE JAUNE (Temminck) : *Sylvia hippolais*. (Lath.)

Motacilla hippolais. (Gmel.)

La **FAUVETTE DE ROSEAUX**. (Buff., pl. enlum.)

PETITE FAUVETTE A POITRINE JAUNE. (Soncini, édit. de Buff.)

Le **GRAND POUILLOT**. (Cuv., Règ. an.)

Longueur, 5 pouces 4 lignes.

Les parties supérieures d'un cendré nuancé de verdâtre ; du jaune autour des yeux ; la queue et les ailes d'un brun foncé, les pennes et les grandes couvertures plus ou moins bordées de gris verdâtre ; gorge, poitrine et ventre d'un jaune soufre pâle ; bec assez gros, roussâtre en dessus, blanchâtre en dessous.

Nous le voyons en été sur les arbres de nos bosquets, dans les vergers, et jusques dans les jardins de l'intérieur de Metz, où il voltige et babille continuellement et semble imiter différents oiseaux. Il arrive plus tard que les autres Becs-fins.

Les **POUILLOTS** forment un petit groupe de cette section du genre **Bec-fin** ; ils se font remarquer par leur petite taille, par leur plumage plus ou moins jaunâtre ou olivâtre, et par un cri particulier, qui peut s'exprimer par *thuit*, dont la dernière syllabe est brève et d'un ton plus élevé.

BEC-FIN SYLVICOLE : *Sylvia sylvicola*. (Lath.)

Sylvia sibilatrix. (Bechst.)

Le **POUILLOT SYLVICOLE**. (Viell., nouv. Dict.)

Longueur, 4 pouces 9 lignes.

Toutes les parties supérieures sont d'un vert clair ou olivâtre ; une raie jaune au-dessus des yeux ; la gorge, le dessous du cou, une partie de la poitrine et les flancs d'un jaune pur ; le ventre d'un blanc lustré ; les pennes des ailes et de la queue noirâtres, bordées de vert clair.

Habite nos bois touffus et futaies, où on le reconnaît à son chant, qu'un naturaliste allemand désigne par *s, s, s, r, r, r, r, fid, fid, fid*. Il n'est pas rare au mois de mai dans les bois des vallons de Saulny et de Montvaux. Il disparaît avant la fin de l'été.

BEC-FIN-POUILLOT, ou le **POUILLOT** proprement dit.
Sylvia trochilus. (Lath.)

Sylvia fitis. (Bechst.)

Le **POUILLOT**, ou le **CHANTRE**. (Buff.)

Longueur, 4 pouces 6 lignes.

Moins gros et moins vivement coloré que le précédent : toutes les parties supérieures d'un olivâtre clair; une raie d'un jaune terne au-dessus des yeux; toutes les parties inférieures jaunâtres, nuancées de blanchâtre sur le ventre, dans le mâle, mais de teintes plus claires dans la femelle; pennes des ailes et de la queue d'un brun cendré, légèrement frangées d'olivâtre.

Il arrive chez nous de très-bonne heure et il habite les bois, les vergers et les jardins, où il est commun; il nous quitte au mois de septembre. Son chant, qui fait plaisir à entendre dès le premier printemps, peut s'exprimer, selon Latham, par *twit, twit, twit, twit, twit, twit*, répété vivement; et selon M. Viellot: *Thuit, thuit, thuit, hiwoen, hiwoen, whia*, les premières syllabes prononcées vivement, et la dernière d'un ton plaintif.

Le Pouillot à ventre jaune (Viell., nouv. Dict.) ne me paraît être que le même Bec-fin Pouillot en habit de voyage, car dans toutes mes chasses au printemps, je n'ai pu m'en procurer un seul avec le ventre jaune, tandis que l'on ne voit que de ceux-ci au commencement de l'automne sur nos marchés.

BEC-FIN VÉLOCE : *Sylvia rufa*. (Lath.)

Motacilla rufa. (Gmel.)

La PETITE FAUVETTE ROUSSE. (Buff., ois., et non pl. enlum.)

Le **POUILLOT COLLYBITE**, ou **COMPTEUR D'ARGENT**. (Viell., nouv. Dict.)

Longueur, 4 pouces 3 lignes.

Ce Pouillot, qui est encore plus petit que le précédent, a toutes les parties supérieures du plumage d'un gris brun, nuancé d'olivâtre; un léger trait jaunâtre au-dessus des yeux; la gorge d'un blanc jaunâtre ou blanc sale; la poitrine et les flancs nuancés de brun clair et de jaunâtre, le jaune paraissant disposé par stries.

Habite les taillis des grands bois, où il est toujours en mouve-

ment, et se distingue facilement par son chant *tsip, tsap, tsip, tsap*, répété 7 ou 8 fois de suite. Il est assez rare en été dans nos environs, (les bois de Saulny, de Montvaux, etc.); mais il est plus commun à son passage en automne où on le prend aux pièges avec les autres petits oiseaux.

BEC-FIN NATTERER : *Sylvia Nattereri*. (Tem.)

Le **POUILLOT BONELLI**. (Viell., nouv. Dict.)

Longueur, 4 pouces 2 lignes.

Le dessus de la tête d'un gris brun qui se nuance en brun olivâtre sur le dos, et en jaune verdâtre sur le croupion; un trait blanc au-dessus des yeux; la gorge et les autres parties inférieures d'un blanc pur et lustré. La femelle a le dessous d'un blanc moins pur.

J'ai rencontré cette jolie espèce dans nos bois montagneux de Saulny, de Châtel-Saint-Germain, d'Ars, où il arrive vers le 15 avril. Il disparaît dès le mois d'août. Il paraît que depuis sa découverte en Portugal, par M. Natterer, de Vienne, il a été retrouvé aussi dans plusieurs autres contrées du midi, telles que dans le Piémont, et il a été décrit sous le nom de Pouillot-Bonelli. Son chant, outre le *thuit* ordinaire des Pouillots, peut s'exprimer par *tié, tié, tié, tié, tié, tié, tié, tié*, répété vivement.

ROITELETS.

Bec très-grêle et très-comprimé. Ces oiseaux, qui sont les plus petits de l'Europe, ont le plumage des Pouillots, mais la tête est ornée d'une belle couronne d'or ou orange. Ils poursuivent les moucheron sur les arbres dans la belle saison, et une partie reste pendant l'hiver dans nos climats, où ils vivent à la manière des Mésanges.

Le **ROITELET ORDINAIRE** : *Regulus cristatus*. (Viell.)

Sylvia regulus. (Lath.)

Motacilla regulus. (Gmel.)

Longueur, 3 pouces 6 lignes.

Les joues et le tour des yeux d'un gris cendré; les parties supérieures d'une couleur olivâtre; les ailes d'un gris noirâtre, avec deux bandes blanchâtres, et les plumes des grandes couvertures terminées de blanc; sur la tête une belle huppe aurore ou orangé brillant, que l'oiseau relève à volonté, et dont les bords sont nuancés de jaune et relevés d'une bande noire; les parties inférieures d'un cendré jaunâtre; le bec faible et en alêne.

Cet oiseau habite de préférence les bois de pins et de sapins, aussi le voit-on toute l'année dans le parc de Colombé; ailleurs on ne le voit guère qu'en automne et en hiver; il vient dans les jardins de l'intérieur de Metz.

Le ROITELET A MOUSTACHES : *Regulus mystacinus*.
(Viell.)

Sylvia ignicapilla. (Brehm.)

Le ROITELET. (Buff.)

Le ROITELET TRIPLE BANDEAU. (Temm.)

Longueur, 3 pouces 6 lignes.

Il diffère principalement du précédent par les bandes alternativement blanches et noires qui couvrent ses joues; la huppe du mâle est d'un feu éclatant, relevée de chaque côté par des plumes d'un noir profond; une bande longitudinale blanche au-dessus des yeux, puis une ligne noire sur l'œil; plus bas une autre bande blanchâtre, et enfin un trait noir qui part de la base du bec en forme de moustache. Tout le dessus du corps est d'un vert olivâtre, passant au jaune nuancé d'orangé sur les côtés du cou; les parties inférieures d'un cendré roussâtre; bec plus fort que dans l'espèce précédente, et comprimé à la base. La huppe de la femelle est d'une couleur orangée terne.

Cette espèce habite les bois de pins et de sapins dans l'Allemagne; de passage dans nos environs en automne et au printemps. Il visite aussi les jardins de l'intérieur de Metz, car j'en ai vu plusieurs individus dans le jardin de la bibliothèque pendant les trois premiers jours d'avril de 1826.

TROGLODYTES.

Voisins des Figuiers qui sont étrangers, et dont ils ont le bec grêle et un peu arqué.

TROGLODYTE ORDINAIRE : *Troglodytes europæa*.
(Viell.)

Sylvia troglodytes. (Lath.)

Motacilla troglodytes. (Gmel.)

Le TROGLODYTE. (Buff.)

Longueur, 3 pouces 6 lignes.

C'est ce petit oiseau que l'on appelle vulgairement *Roitelet*, et dont tout le plumage est en dessus d'un brun terne, strié de noirâtre en travers, et en dessous d'un brun plus clair, rayé également de noirâtre; la gorge blanchâtre; les plumes des ailes marquées sur le bord et alternativement de taches noires et blanc roussâtre; la queue ordinairement relevée, rayée transversalement de noirâtre. Une variété d'un blond clair se trouve dans la collection de Metz.

Il est assez commun, et reste pendant l'hiver dans nos climats, où on le voit souvent près des habitations.

Les genres suivants font aussi partie des Becs-fins en général.

Genre TRAQUET : *Saxicola*. (Bechstein.)

Bec droit, déprimé et large à la base, légèrement courbé à la pointe, l'arête saillante et s'avancant sur le front; les jambes souvent fort longues. Ces oiseaux vivent dans les lieux découverts et les lieux rocaillieux.

TRAQUET MOTTEUX : *Saxicola cenanthe*. (Bechst.)

Le MOTTEUX ou CUL-BLANC. (Buff.)

Sylvia cenanthe. (Lath.)

Motacilla cenanthe. (Gmel.)

Longueur, 6 pouces.

Le vieux mâle en plumage de noces, est d'un gris cendré en dessus ; le front, une ligne au-dessus des yeux, le ventre, le bas du croupion et les deux tiers de la queue, blancs ; le devant du cou d'un blanc roussâtre ; une tache noire passant sur les yeux et couvrant les oreilles ; ailes noires, ainsi que la partie moyenne et l'extrémité de la queue. La femelle est d'un brun cendré en dessus ; les parties inférieures roussâtres ou blanchâtres. Un individu tout blanc, du cabinet Marchant, se trouve dans la collection de la ville.

Se tient dans les lieux montagneux et rocailleux, sur les pierres ou les mottes de terre ; aux carrières de Plappeville, de Lorry, des Genivaux, etc. Il arrive au mois d'avril et repart en automne.

TRAQUET PATRE (Levaillant) : *Saxicola rubicola*. (Bechstein.)

Motacilla rubicola. (Gmel.)

Le TRAQUET. (Buff.)

Longueur, 4 pouces 8 lignes.

Le vieux mâle au printemps a toute la tête et la gorge d'un noir profond ; le dos également noir, mais les plumes plus ou moins bordées de roussâtre ; les côtés du cou, le haut des ailes et le croupion d'un blanc pur ; poitrine d'un roux foncé, ventre d'un blanc roussâtre ; pennes des ailes et de la queue d'un brun noir. Le plumage d'automne est d'un brun noirâtre en dessus, toutes les plumes bordées de roux jaunâtre, et en dessous la gorge est noirâtre, avec une tache blanchâtre sur les côtés ; la poitrine et le ventre roussâtres.

Les jeunes, avant la première mue, sont en dessus d'un brun noirâtre, les plumes rayées longitudinalement de roussâtre; les parties inférieures d'un roux terne; les plumes du cou et de la poitrine bordées de noirâtre.

Cette espèce habite les luïsons et les lieux arides garnis de ronces. Rare en été aux environs de Metz, où je l'ai rencontré dans les coteaux de Châtel-Saint-Germain et de Lessy. On en prend quelques-uns en automne avec les petits oiseaux.

TRAQUET TARIER : *Saxicola rubetra*. (Bechst.)

Motacilla rubetra. (Gmel.)

Le **TARIER**. (Buff.)

Longueur, 4 pouces 8 lignes.

Le plumage du mâle au printemps est en dessus d'un brun noirâtre, chaque plume fortement frangée de jaunâtre; une bande au-dessus des yeux, blanche, ainsi que le haut de la gorge et les côtés du cou; poitrine d'un roux clair; le ventre blanc, lavé de roussâtre; les ailes et la queue noires, marquées d'une grande tache blanche. La femelle et le jeune ont beaucoup plus de roux jaunâtre dans les parties supérieures, et les parties inférieures roussâtres; point de plaque noire ni de blanc sur les côtés de la tête.

Habite les prairies, où il est commun. Il arrive chez nous vers le 15 avril et repart en automne. Dans les campagnes on le nomme *Maréchal*, à cause de son chant qui semble imiter des coups de marteau.

Genre PÉGOT ou ACCENTEUR : *Accentor*.

(Bechstein.)

Bec droit et fort, plus conique que dans les autres Becs-fins; très-aigu, le bord des mandibules un peu rentré en dedans.

PÉGOT MOUCHET : *Accentor modularis*. (Cuv.)

Motacilla modularis. (Lin.)

Sylvia modularis. (Lath.)

Le MOUCHET, TRAIÑE-BUISSON, ou FAUVETTE
D'HIVER. (Buff.)

Longueur, 5 pouces 3 lignes.

Le dessus de la tête, du corps et les flancs d'un gris roussâtre, plus foncé sur le dos; les plumes marquées d'une tache allongée d'un brun noir; les côtés du cou et les parties inférieures d'un cendré bleuâtre; ailes noirâtres, les pennes et grandes couvertures bordées de roussâtre; la queue d'un brun terne. Un Mouchet tout blanc, provenant du cabinet Marchant, se trouve à la collection de la ville.

On le voit dans les haies et les bois. Cette espèce ne quitte pas entièrement nos climats pendant l'hiver et se rapproche alors des habitations.

GENRE BERGERONNETTE OU HOÛE-QUEUE :

Motacilla. (Bechstein.)

Bec plus grêle encore que dans les autres Becs-fins; une queue très-longue, que l'oiseau relève et abaisse sans cesse; une des pennes secondaires très-longue atteint presque l'extrémité de l'aile.

BERGERONNETTE GRISE OU LAVANDIÈRE : *Motacilla*
alba. (Lin. et Gmel.)

La LAVANDIÈRE. (Buff.)

Les jeunes avant la fin de l'été : La BERGERON-
NETTE GRISE. (Buff.)

Motacilla cinerea. (Gmel.);

Longueur, 7 pouces.

Cet oiseau en plumage de printemps, a le front

couvert d'un bandeau blanc, qui recouvre ensuite les yeux, les joues et les côtés du cou; le dessus de la tête et du cou, la gorge et la poitrine d'un noir profond; le ventre blanc; le dos et les flancs cendrés; couvertures des ailes bordées de blanchâtre; queue d'un beau noir, les deux pennes extérieures blanches, avec leur bord interne noir. En automne, la gorge est blanche, et le noir de la poitrine est réduit à un plastron ou hausse-col dont les bords remontent vers les oreilles. Les jeunes de l'année ont tout le dessus d'un cendré brun; les parties inférieures d'un blanc sale; le plastron noir de la poitrine peu marqué. Une variété toute blanche se trouve au cabinet de la ville.

Elle habite le bord des eaux et elle aime à se percher sur le comble des bâtiments. Son arrivée est vers le 10 avril; et son départ aux premiers jours d'octobre.

BERGERONNETTE DE PRINTEMPS (Buff.) : *Motacula flava.* (Lin.)

Longueur, 6 pouces 6 lignes.

Le mâle en plumage d'été, a le dessus de la tête et les joues d'un cendré bleuâtre; le dessus du cou, le dos et le croupion d'un vert olivâtre; une bande blanche sur les yeux; toutes les parties inférieures d'un jaune brillant; ailes d'un brun noirâtre; les couvertures bordées de blanc jaunâtre; queue noire, les deux pennes extérieures blanches, avec une partie du bord intérieur noire. Dans la femelle, le dessus est plus nuancé de cendré, et le dessous d'un jaune pâle, et blanchâtre sur la gorge.

Cette Bergeronnette est plus commune que la précédente. Elle arrive vers le 10 avril et nous quitte de bonne heure en automne. Les prairies humides et le bord des eaux sont les lieux qu'elle fréquente habituellement; on en voit souvent autour des troupeaux.

BERGERONNETTE JAUNE (Buff.) : *Motacilla boerula*.
(Linné.)

Longueur, 7 pouces.

Le plumage du mâle au printemps est d'un gris cendré en dessus ; le croupion d'un jaune olivâtre ; un peu de blanc autour des yeux et une bande de cette couleur sur les côtés du cou ; la gorge d'un beau noir ; les parties inférieures d'un jaune clair ; penes intermédiaires de la queue noires, les autres blanches, mais la seconde et la troisième avec le bord externe noir. La femelle et le mâle ont en automne la gorge blanchâtre, sans noir, et les autres parties inférieures d'un jaune moins pur qu'au printemps.

Celle-ci habite de préférence le bord des ruisseaux limpides dans les vallons, et il en reste en hiver dans nos climats. On en voit ordinairement en été près des étangs des moulins de Lorry-lès-Metz.

Genre PIPi : *Anthus*. (Bechstein.)

Genre très-voisin des Alouettes, dont la plupart des espèces ont le plumage et l'ongle postérieur allongé ; mais leur bec grêle et échancré, la longueur de la queue, ainsi que leur manière de vivre, les placent parmi les Becs-fins. Une des grandes couvertures des ailes presque aussi longue que les penes primaires.

PIPI DES ARBRES : *Anthus arboreus*. (Bechst.)

Alauda pratensis. (Lin.)

La FARLOUSE. (Buff.)

L'ALOUETTE DES BOIS et la GRANDE SINSIGNOTTE
(à Metz).

Longueur, 5 pouces 6 lignes.

Ongle postérieur crochu, pas plus long que le pouce.

Tout le dessus du corps d'un gris olivâtre; les plumes de la tête et du dos marquées d'une grande tache longitudinale d'un brun noirâtre; sourcils et paupières jaunâtres; gorge d'un blanc jaunâtre, avec un trait noir sur les côtés; le reste des parties inférieures d'un jaune roussâtre plus ou moins taché de noirâtre; penes et petites ouvertures des ailes bordées d'un blanc jaunâtre. Une variété toute blanche, du cabinet Marchant, se trouve à la collection de la ville.

Ce Pipi arrive avec les beaux jours du printemps et niche au bord des bois. Il repart de bonne heure, un peu avant l'espèce suivante.

PIPI DES PRÉS : *Anthus pratensis*. (Bechst.)

Alauda mosellana. (Gmel.)

L'**ALOUETTE PIFI**. (Buff.)

La **PETITE SINSIGNOTTE** (à Metz).

Longueur, 5 pouces 4 lignes.

Ongle postérieur peu courbé, plus long que le pouce.

Ressemble extrêmement à l'espèce précédente, mais elle est un peu plus petite, et le plumage des parties supérieures est d'un olivâtre plus foncé; on la distinguera surtout par l'ongle du pouce, qui est peu arqué et plus long que ce doigt, tandis que dans le Pipi des arbres, il est plus crochu et moins long que le pouce.

Il se tient dans les lieux marécageux et les prairies humides; on en prend abondamment ici à son passage d'automne, qui a lieu un peu plus tard que pour le Pipi des arbres.

PIPI AUX LONGS TARSE (Marchant) : *Anthus longipes*. (Faune de la Mos., 1825.)

Le **PIPI RICHARD**. (Viell., nouv. Dict.)

Longueur, 7 pouces.

Toutes les parties supérieures brunes; les plumes bordées de blanc roussâtre; une bande blanchâtre

au-dessus des yeux; gorge blanche, avec un trait noir qui descend sur les côtés; poitrine et les flancs d'un blanc lavé de roussâtre, les plumes marquées de taches longitudinales d'un brun noirâtre; ventre blanc, teint de roussâtre; ailes d'un brun noir, les pennes primaires frangées légèrement de roussâtre, les secondaires plus fortement bordées, et les couvertures entourées de blanchâtre; queue très-longue (3 pouces), d'un brun noirâtre, les deux pennes extérieures blanches, mais leur bord interne et la côte de la deuxième de couleur brune; tarses longs de 14 lignes, l'ongle postérieur de 9 lignes.

Cet oiseau paraît être de passage accidentel en France, et sa patrie est inconnue. Je lui ai conservé le nom que feu le baron Marchant lui a donné lorsqu'il le tua, en 1805, sur les hauteurs de Lessy; ainsi c'est à Metz qu'il a été distingué pour la première fois. Ce même individu est dans ma collection des oiseaux du département.

PIPI ROUSSELINE : *Anthus rufescens*. (Temm.)

Anthus campestris. (Bechst.)

La **ROUSSELINE**. (Buff.)

Longueur, 6 pouces 4 à 6 lignes.

Parties supérieures de la tête et du corps roussâtres; les plumes brunes dans leur milieu, ou en d'autres termes, les plumes brunes largement bordées de roussâtre; une large bande blanchâtre au-dessus des yeux; parties inférieures d'un blanc roussâtre, plus coloré sur la poitrine, avec plus ou moins de taches longitudinales brunes; pennes des ailes brunes, frangées de rougeâtre, les grandes et petites couvertures fortement bordées de blanc roussâtre; queue assez longue, d'un brun noir, les pennes extérieures d'un blanc roussâtre en dehors, et noires au bord intérieur.

Elle aime les pelouses arides de nos coteaux, à Lessy, à Châtel-Saint-Germain; elle est néanmoins assez rare, et part en automne pour des contrées plus méridionales.

PIPI SPIONCELLE (Temminck) : *Anthus aquaticus*.
(Bechst.)

Alauda campestris spinoletta. (Gmel.)

La **FARLOUSANE** et la **SPIPOLETTE**. (Buff.)

Le **PIPI SPIPOLETTE**. (Viell.)

Les jeunes de l'année : *Alauda obscura*. (Gmel.)²

Longueur, 6 pouces 6 lignes.

Parties supérieures d'un gris brun, avec une nuance plus foncée au milieu de chaque plume, un trait blanc grisâtre au-dessus des yeux; la gorge et les autres parties inférieures blanchâtres, avec des taches brunes sur le devant du cou, sur la poitrine et les flancs; ailes d'un brun noirâtre, les couvertures supérieures bordées de blanchâtre; pennes intermédiaires de la queue brunes, l'avant-dernière terminée par une tache blanche, et l'externe blanche à l'extrémité et en dehors sur la moitié de sa longueur.

Habite les hautes montagnes telles que les Alpes, dans les lieux humides; on la voit accidentellement en automne et en hiver dans les environs de Metz, où elle se tient le long des ruisseaux.

Les **ALOUETTES**, qui font partie des **CO-
NIROSTRES** de Cuvier, se placeraient natu-
rellement à la suite du genre *Pipi*, mais
cet auteur traite d'abord de la petite famille
des **FISSIROSTRES**, qui se lient aux **DENTI-
ROSTRES** par les *Gobe-mouches*.

DEUXIÈME FAMILLE. FISSIROSTRES.

(Bec très-fendu.)

Bec court, large et très-déprimé à la base, légèrement crochu et fendu très-profondé-

ment, ce qui permet à ces oiseaux d'engloutir facilement les insectes en volant; ailes longues; pieds très-courts. Ils émigrent en automne.

Genre **HIRONDELLE** : *Hirundo*. (Lin.)

Bec court, triangulaire, très-déprimé à la base, et fendu jusques près des yeux; trois doigts en avant et un derrière.

HIRONDELLE DE CHEMINÉE : *Hirundo rustica*. (Lin.)

L'**HIRONDELLE DE CHEMINÉE** OU **DOMESTIQUE**.
(Buff.)

Longueur totale, 6 pouces 6 lignes.

Toutes les parties supérieures, les côtés du cou et la poitrine d'un noir lustré à reflets bleuâtres; le front et la gorge d'un brun marron; le reste du dessous du corps blanc; queue très-fourchue, les pennes, à l'exception des deux du milieu, marquées d'une grande tache blanche; les tarses et les doigts dénués de plumes. Une variété toute blanche, du cabinet Marchant, se trouve à la collection de la ville de Metz.

Cette espèce arrive au commencement d'avril, et se réunit, à l'automne, en troupes nombreuses, pour nous quitter vers le 1^{er} octobre et aller passer l'hiver en Afrique.

HIRONDELLE DE FENÊTRE : *Hirundo urbica*. (Lin.)

L'**HIRONDELLE A CUL-BLANC** OU **DE FENÊTRE**.
(Buff.)

Longueur totale, 5 pouces 6 lignes.

Le dessus de la tête, du cou et le dos d'un noir lustré à reflets bleuâtres; le croupion et toutes les parties inférieures de couleur blanche; queue moins fourchue que dans l'Hirondelle de cheminée; les tarses et les doigts revêtus de plumes.

Cette espèce arrive quelques jours plus tard que la précédente, et construit son nid très-artistement, comme l'on sait, aux angles des fenêtres et sous les rebords des toits.

HIRONDELLE DE RIVAGE : *Hirundo riparia.* (Lin.)

L'HIRONDELLE DE RIVAGE. (Buff.)

Longueur totale, 4 pouces 9 lignes.

D'un gris brun en dessus; une large bande de cette couleur sur la poitrine; la gorge blanche, ainsi que tout le ventre; queue légèrement fourchue; pieds nus, à l'exception de quelques petites plumes placées à l'insertion du doigt postérieur. Il existe dans la collection de la ville, une variété blanche de cette espèce, provenant du cabinet Marchant.

On la voit en été sur les bords escarpés de la Moselle et près des ponts. Elle arrive plus tard et nous quitte plus tôt que les espèces précédentes.

Genre MARTINET : *Apus.* (Cuv.) *Cypselus.*
(Illiger.)

Bec très-court et peu apparent, large à la base et fendu jusqu'au-dessous des yeux, la mandibule supérieure crochue à la pointe. Pieds très-courts, les quatre doigts dirigés en avant. Ces oiseaux ont les ailes encore plus longues à proportion que les Hirondelles; ils volent avec une facilité étonnante, et semblent voguer dans les airs, presque sans remuer les ailes, en faisant entendre un cri aigu et désagréable.

MARTINET COMMUN : *Cypselus murarius.* (Temm.)

Hirundo apus. (Lin.)

Le **MARTINET NOIR** OU **GRAND MARTINET.** (Buff.)

Longueur totale, 7 pouces 9 lignes.

La gorge d'un blanc cendré; tout le reste du plumage d'un gris brun, avec des reflets verdâtres.

Habite les édifices élevés. Cet oiseau arrive plus tard que les Hirondelles et seulement vers la fin d'avril; il nous quitte aussi de très-bonne heure. Il est très-commun autour des casernes de Metz.

Genre ENGOULEVENT : *Caprimulgus*. (Lin.)

Bec très-court, déprimé, peu apparent et fendu jusqu'au-delà des yeux, garni à la base de longs poils ou soies divergentes. Pieds très-courts, les tarses emplumés en partie; ailes longues, queue carrée. Ces oiseaux ont le plumage léger et varié des oiseaux de nuit; ils vivent isolés et ne volent que pendant le crépuscule ou la nuit, pour se nourrir principalement de phalènes et autres insectes nocturnes, qu'ils engloutissent dans leur large bouche.

ENGOULEVENT D'EUROPE : *Caprimulgus europæus*. (Lin.)

L'ENGOULEVENT. (Buff.)

Longueur, 40 pouces 6 lignes.

Le dessus de la tête et du corps d'un gris cendré, chaque plume marquée d'une tache longitudinale noire et variée de petites lignes ondulées transversales de la même couleur, avec quelques taches d'un blanc roussâtre; gorge et poitrine mélangées de lignes et de taches roussâtres; le ventre d'un blanc roussâtre, rayé de brun foncé; une tache blanche à la gorge, et une bande de même couleur au-dessous des joues; les ailes et la queue variées de noir, de cendré et de roussâtre.

On l'aperçoit en automne, vers le crépuscule du soir, le long de nos bois montagneux. Cet oiseau, qui est rare, est nommé vulgairement *Crapaud-volant*.

TROISIÈME FAMILLE. CONIROSTRES. (Cuv.)

(Bec en cône.)

Bec fort, plus ou moins conique, sans échancrure. Ces oiseaux sont granivores.

Section I^{re}. *Bec droit, en cône alongé, effilé en aléné.*

GENRE ALOUETTE : *Alauda*. (Lin.)

Bec subulé, légèrement courbé; ongle postérieur presque droit, plus long que le pouce. Tête arrondie et plus alongée que dans le genre Pipi. Les Alouettes ont l'habitude de chanter en volant.

ALOUETTE DES CHAMPS : *Alauda arvensis*. (Lin.)

L'ALOUETTE ORDINAIRE. (Buff.)

Longueur, 6 pouces 40 lignes.

Parties supérieures d'un gris roussâtre, et chaque plume noirâtre dans son milieu; une bande d'un blanc jaunâtre au-dessus des yeux; gorge blanchâtre; le devant du cou et la poitrine d'un blanc roussâtre, avec des taches lancéolées et noirâtres sur chaque plume; les autres parties inférieures blanchâtres, nuancées de roussâtre sur les flancs, et rayées de brun noirâtre; penes des ailes d'un brun noir, ainsi que celles de la queue, dont l'extérieure est blanche en dehors, la deuxième blanche jusque près de la côte, et la troisième légèrement frangée de blanc. Une Alouette toute blanche et une blonde (du cabinet Marchant) se trouvent à la collection de la ville. Une jolie variété entièrement cendrée se voit dans le cabinet de M. Marcus.

On connaît cette Alouette, très-commune dans nos champs et qui chante si agréablement en s'élevant à une grande hauteur dans les airs. On en prend beaucoup aux filets pendant l'automne, dans les environs de Metz, et principalement du 15 au 20 octobre, époque à laquelle il y a des passages considérables de ces oiseaux; mais une partie de l'espèce est sédentaire.

ALOUETTE LULU : *Alauda arborea*. (Lin.)

Alauda cristatella. (Lath.)

Le **LULU**, l'**ALOUETTE DE BOIS** et le **CUJELIER**.
(Buff.)

Longueur, 5 pouces 6 lignes.

Parties supérieures roussâtres, chaque plume noirâtre dans le milieu; plumes de la tête assez longues et pouvant se relever en huppe; une bande d'un blanc jaunâtre en dessus des yeux; les joues brunes, avec une tache blanche triangulaire vers le bas; parties inférieures d'un blanc roussâtre, avec des taches allongées d'un brun noirâtre sur le devant du cou, sur la poitrine et sur les flancs; ventre blanchâtre; pennes alaires noires, bordées de blanc roussâtre, ainsi que les grandes et petites couvertures; penne extérieure de la queue d'un gris brun, les trois suivantes noires, terminées de blanc.

Habite les terrains incultes voisins des bois, et se perche quelquefois sur les arbres. Son chant, qu'elle fait entendre aussi dans les airs, est mélodieux et très-agréable à entendre dans le silence d'une belle soirée ou d'une belle matinée de printemps. On en voit principalement sur les côtes de Saulny, de Lorry, de Châtel-Saint-Germain, etc. Les tendeurs aux oiseaux la nomment *Gobelin*.

ALOUETTE COCHEVIS : *Alauda cristata*. (Lin.)

Le **COCHEVIS** ou **GROSSE ALOUETTE HUPPÉE**.
(Buffon.)

Longueur, 6 pouces 8 lignes environ.

Quoiqu'un peu moins longue que l'Alouette commune, elle paraît beaucoup plus grosse, plus robuste, et son bec est au moins un tiers plus fort; la huppe et les parties supérieures d'un gris foncé;

le centre de chaque plume rembruni ; une bande d'un brun noirâtre sur les joues ; gorge et poitrine d'un gris roussâtre , marquées de taches brunes ; ventre d'un blanc sale ou nuancé de roussâtre ; pennes alaires brunes , bordées de roussâtre ; plumes du milieu de la queue roussâtres , les suivantes noires , les deux dernières d'un roussâtre clair extérieurement.

Cette Alouette , que l'on voit au bord des routes dans les terrains crayeux de la Champagne et du département des Ardennes , ne quitte pas le pays pendant l'hiver ; elle paraît très-accidentellement dans nos environs.

ALOUETTE A HAUSSE-COL NOIR : *Alauda alpestris.*
(Lin.)

Le **HAUSSE-COL NOIR** et la **CEINTURE DE PRÊTRE.**
(Buff.)

Longueur , 6 pouces 10 lignes.

Le devant du front , la gorge , les sourcils et l'espace derrière les yeux jaunâtres ; des moustaches , le haut du front et un large hausse-col sur la poitrine d'un noir profond ; parties supérieures d'un cendré rougeâtre ; le bas de la poitrine et les flancs d'un fauve rougeâtre ; ventre et abdomen blancs ; pennes de la queue noires , l'extérieure blanche en dehors , les deux intermédiaires noirâtres , bordées de roussâtre.

Habite le nord de l'Europe. Un individu de cette espèce , qui faisait partie du cabinet de feu le baron Marchant , a été pris près de Metz , dans l'hiver de 1788 , avec des Ortolans de neige.

Genre MÉSANGE : *Parus.* (Lin.)

Bec court et fort , conique , comprimé , garni de poils à la base. Les Mésanges sont des petits oiseaux vifs et courageux , que l'on voit voltiger sans cesse et grimper aux branches des arbres pour y chercher leur

nourriture, qui consiste en insectes, graines et fruits divers; elles font même leur proie des petits oiseaux qu'elles trouvent pris dans les pièges.

MÉSANGE CHARBONNIÈRE : *Parus major*. (Lin.)

La GROSSE MÉSANGE ou CHARBONNIÈRE. (Buff.)

Longueur, 5 pouces 8 à 10 lignes.

Tête noire à reflets bleuâtres, ainsi que la gorge, le devant du cou et une bande longitudinale tout le long du ventre et de l'abdomen; une grande tache triangulaire blanche sur les joues; dos d'un vert olivâtre; le croupion, les petites et grandes couvertures des ailes cendrées, ces dernières terminées de blanc, et les pennes bordées de cendré; queue d'un cendré noirâtre, la penne extérieure blanche en dehors, la deuxième terminée de blanc.

Habite les bois et les jardins; elle est commune.

MÉSANGE PETITE CHARBONNIÈRE : *Parus ater*. (Lin.)

La PETITE CHARBONNIÈRE. (Buff.)

Longueur, 4 pouces.

La tête, la gorge et une partie du cou d'un noir lustré; une grande tache blanche allongée sur les joues, et une autre de même couleur sur la nuque; les autres parties supérieures d'un gris cendré, nuancé d'olivâtre sur le croupion; deux bandes blanches sur les ailes, les pennes d'un cendré brun, ainsi que celles de la queue, et bordées de grisâtre; ventre blanc; flancs et abdomen grisâtres.

Cette espèce habite les bois des montagnes, et particulièrement ceux de pins et de sapins, mais elle ne niche pas dans le département. Nous la trouvons sur les marchés d'automne avec les autres petits oiseaux, mais pas toutes les années.

MÉSANGE BLEUE : *Parus cœruleus*. (Lin.)

La **MÉSANGE BLEUE**. (Buff.)

Longueur, 4 pouces 4 à 6 lignes.

Le sommet de la tête d'un beau bleu clair ; entouré d'un bandeau ou couronne blanche ; les tempes de la même couleur ; une ligne d'un bleu noirâtre s'étend du bec à l'occiput , en passant sur les yeux , et se réunit à un collier de même couleur , qui part du haut de la gorge ; dos d'un vert olivâtre ; poitrine, ventre et abdomen jaunes , avec une raie d'un bleu noir sur le milieu du ventre ; ailes bleuâtres , les grandes couvertures et les pennes secondaires terminées de blanc ; queue également bleuâtre , la penne extérieure légèrement frangée de blanc.

Commune toute l'année dans les bois et les vergers.

MÉSANGE NONNETTE : *Parus palustris*. (Lin.)

La **MÉSANGE DES MARAIS** ou la **NONNETTE CENDRÉE**. (Buff.)

Longueur, 4 pouces 4 lignes.

Le dessus de la tête et la nuque noirs ; joues blanches , gorge noirâtre ; dos et croupion d'un gris roussâtre ; les parties inférieures d'un blanc nuancé de roussâtre.

Cet oiseau aime les bois où il se trouve des marais et des eaux stagnantes ; je l'ai vu assez abondant dans la forêt de Merten , près Saint-Avold ; elle est de passage en automne dans les bois et les vergers des environs de Metz.

MÉSANGE HUPPÉE : *Parus cristatus*. (Lin.)

La **MÉSANGE HUPPÉE**. (Buff.)

Longueur, 4 pouces 6 lignes.

Une jolie huppe formée de plumes noires bordées de blanc ; les joues et les côtés du cou blanchâtres , traversés d'une raie noire ; la gorge et le haut du cou également noirs , avec un collier de cette cou-

leur, qui remonte à l'occiput ; dessus du corps d'un gris roussâtre ; les parties inférieures blanchâtres, nuancées de roux sur les flancs et l'abdomen.

Elle se plaît dans les forêts de pins et de sapins ; je l'ai observée cependant en été dans la forêt de Merten ; en automne elle se prend dans le voisinage de Metz avec les autres petits oiseaux, mais en petit nombre.

MÉSANGE A LONGUE QUEUE : *Parus caudatus*. (Lin.)

La **MÉSANGE A LONGUE QUEUE**. (Buff.)

Longueur, 5 pouces 8 lignes.

Tête, gorge et poitrine blanches ; le dessus du cou noir ; le dos varié de blanc, de noir et de rose roussâtre ; ailes et queue noires, les plumes secondaires bordées de blanc, ainsi que les trois plumes latérales de la queue ; ventre et abdomen d'un blanc nuancé de rose. La femelle a une bande noire au-dessus des yeux, et les jeunes sont tachés de noir et de brun sur les joues et la poitrine.

Habite les bois en été ; mais en automne et en hiver elle se rapproche des habitations et se tient dans les vergers et les jardins.

MÉSANGE RÉMIZ : *Parus pendulinus*. (Lin.)

La **RÉMIZ** ou **MÉSANGE DE POLOGNE**. (Buff., ois.)

Les jeunes de l'année et les femelles : *Parus narbonensis*. (Lin.)

La **PENDULINE** et **MÉSANGE DE LANGUEDOC**.
(Buff., pl. enl.)

Longueur, 4 pouces 4 lignes.

Dessus de la tête, du cou et la gorge d'un blanc grisâtre ; un bandeau noir s'étend du front sur les yeux et les joues ; dos d'un brun roussâtre ; plumes des ailes et de la queue noirâtres, bordées de blanchâtre ; parties inférieures d'un blanc teint de rose ou de roussâtre. Bec très-aigu. Dans la femelle et les jeunes, les couleurs sont moins vives et moins variées.

Elle habite la Pologne, la Hongrie, le midi de la France : de passage très-accidentel dans ce département. J'en ai tué un individu mâle au milieu des roseaux dans les fossés des fortifications du Sauley, le 20 mai 1818. Cet oiseau est connu par l'adresse avec laquelle il construit son nid en forme de bourse ou de cornue, et suspendu au-dessus de l'eau, à l'extrémité d'un rameau flexible ; il est tissu avec le coton ou duvet des chatons de saules et de peupliers.

MÉSANGE MOUSTACHE : *Parus biarmicus*. (Lin.)

La MÉSANGE BARBUE OU MOUSTACHE. (Buff.)

Longueur, 6 pouces 3 lignes.

Le mâle a la tête d'un joli cendré bleuâtre, avec deux belles et longues moustaches noires qui descendent le long de la gorge ; le dessus du cou, le dos, le croupion et les flancs, d'un beau roux ; plumes des ailes noirâtres, les primaires liserées de blanc, les secondaires frangées de roux en dehors et blanches en dedans ; queue longue de plus de trois pouces, étagée, d'un roux foncé, les deux plumes latérales blanches en dehors ; poitrine et ventre blanchâtres, nuancés de rose ; couvertures inférieures de la queue noires. La femelle n'a pas de moustaches, et la tête ainsi que les parties supérieures sont d'un roux nuancé et taché de brun. Cette espèce se distingue encore par son bec, dont la mandibule supérieure se recourbe sur l'inférieure.

Cet élégant oiseau, qui est assez abondant en Hollande, vient nous visiter quelquefois. Il en a paru dans les saussaies de Longeville, au mois de novembre 1821, où ces Mésanges sont restées environ trois semaines. On en a tué également en novembre 1822, mais on ne les a aperçues qu'un jour. Leur nourriture paraît être des petits coquillages, et en particulier l'*Ambrette amphibie*, dont il en a été trouvé dans le jabot de ces oiseaux. On les a vues aussi près de Thionville.

Nous plaçons ici les SITTELLÉS, qui ont des rapports avec les Mésanges, et qui entrent naturellement dans cette 1^{re} section des *Co-nirostres*.

Genre **SITTELE** : *Sitta*. (Lin.)

Bec fort, droit, prismatique, tranchant à la pointe; trois doigts en avant et un en arrière, avec des ongles crochus et forts. Ces oiseaux grimpent aux arbres et entament l'écorce comme les Pics, pour en retirer les larves d'insectes. Ils vivent également de graines huileuses, telles que faines, etc.

SITTELE TORCHEPOT : *Sitta europæa*. (Lin.)

La **SITTELE** ou **TORCHEPOT**. (Buff.)

Le dessus de la tête et les autres parties supérieures d'un cendré bleuâtre; une bande noire passant au milieu des yeux; gorge et joues blanches; poitrine et ventre d'un roux jaunâtre, les flancs d'un roux marron; queue carrée, les deux pennes du milieu cendrées, les autres noires avec une tache blanche et terminées de cendré.

Cet oiseau est sédentaire et habite les bois. Le nom de *Torchepot*, donné à cette espèce, lui vient de ce qu'il établit dans des arbres creux son nid, dont il garnit les côtés avec de la terre grasse.

SECTION II°. *Bec conique, gros et court.*Genre **BRUANT** : *Emberiza*. (Lin.)

Bec droit, les mandibules à bords rentrants, la supérieure plus étroite que l'inférieure. Ces oiseaux se nourrissent de graines et d'insectes.

† **BRUANTS** proprement dits.

L'ongle postérieur court et courbé; le palais muni d'un tubercule osseux et saillant. Ces oiseaux vivent dans les bois et les buissons.

BRUANT JAUNE : *Emberiza citrinella.* (Lin.)

Le **BRUANT.** (Buff.)

Longueur, 6 pouces 3 lignes.

Le mâle en plumage d'été a la tête, le devant du cou et le ventre d'un beau jaune, des mouches marron clair continuées autour des oreilles par une bande noirâtre; poitrine d'un marron rougeâtre, les plumes bordées de jaune; celles des flancs variées de jaune, de rougeâtre et de noirâtre; le dos et le dessus des ailes variés de noir et de roussâtre; croupion d'un marron clair; pennes noires, les deux latérales de la queue, comme dans les espèces suivantes, marquées d'une grande tache blanche et oblongue. Dans la femelle, les plumes de la tête, de la gorge et des parties inférieures sont marquées de taches nombreuses, brunes et sans nuance de couleur marron. Dans la collection de la ville de Metz se trouve une variété de cet oiseau, presque entièrement d'un jaune citron.

Le bord des bois, les buissons et les vergers. Il est commun et reste en hiver dans nos climats, où on le voit alors sur les routes et près des habitations.

BRUANT ZIZI : *Emberiza cirius.* (Lin.)

Le **BRUANT DE HAIE** ou **ZIZI.** (Buff.)

Longueur, 6 pouces 2 lignes environ.

Dessus de la tête, du cou et le croupion cendré olivâtre, marqués de taches longitudinales noirâtres; une bande jaune au-dessus des yeux, puis un trait noir sur les yeux mêmes, et au-dessous une autre bande jaune; gorge noire; poitrine d'un cendré olivâtre; le dos et les parties latérales de la poitrine d'un roux marron, marqués de quelques taches noirâtres; ventre jaune, rayé de noirâtre sur les côtés; pennes des ailes et de la queue noires, les deux pennes latérales de cette dernière portant une tache blanche allongée.

Cet oiseau, qui habite plus particulièrement le midi et le centre de la France, se rencontre très-rarement ici; j'en ai vu plusieurs, au mois de juin 1821, dans les vergers de Lessy et de Saulny.

BRUANT ORTOLAN : *Emberiza hortulana.* (Lin.)

L'**ORTOLAN.** (Buff.)

Longueur, 6 pouces.

Le mâle au printemps a le dessus de la tête, du cou et le haut de la poitrine d'un cendré nuancé d'olivâtre; le devant de la gorge, le tour des yeux et une bande qui descend de la base du bec, jaunes; les plumes du dos et des autres parties supérieures noires au milieu et d'un gris roussâtre sur les bords; le bas de la poitrine et les autres parties inférieures roussâtres; les deux plumes latérales de la queue marquées d'une longue tache blanche, comme dans les espèces précédentes. Le mâle, en automne, et la femelle ou les jeunes ont les couleurs moins vives, le dessus de la tête et la poitrine mouchetés de noirâtre.

L'Ortolan est commun dans le midi de l'Europe, mais il se rencontre rarement dans le nord de la France. Il en passe quelques-uns en automne dans les environs de Metz. On sait que cet oiseau est très-recherché pour la délicatesse de sa chair.

BRUANT FOU : *Emberiza cia.* (Lin.)

Emberiza cia et lotharingica. (Gmel.)

Le **BRUANT FOU** ou **DE PRÉ**, et l'**ORTOLAN DE LORRAINE.** (Buff.)

Longueur, 6 pouces 6 lignes.

Le dessus de la tête et du cou variés de cendré, de roux et de noirâtre; une bande au-dessus des yeux, les joues, la gorge et le haut de la poitrine d'un cendré bleuâtre; une large bande noire passant sur les yeux, et une moustache de même couleur, qui s'étend jusques au-dessous des oreilles; les autres parties supérieures d'un roux cendré, et les plumes du dos marquées de taches allongées.

noirâtres; les flancs, le ventre et l'abdomen d'un roux pur; penes de la queue noires, celles du milieu bordées de roussâtre, les deux latérales marquées d'une longue tache blanche. La femelle a les couleurs moins prononcées, le cou et la poitrine parsemés de taches brunes.

Cette espèce est rare et se voit ici, seulement vers la fin de l'automne, où les tendeurs aux petits oiseaux en prennent quelquefois dans les bois.

BRUANT DE ROSEAUX : *Emberiza schoeniclus*. (Lin.)

L'**ORTOLAN DE ROSEAUX** et la **COQUELUCHE**. (Buff.)

Longueur, 5 pouces 9 lignes.

Le vieux mâle, en plumage de printemps, a la tête et la gorge d'un beau noir; un trait blanc descend sur les côtés du cou, et remonte en collier derrière la tête; plumes du dos roussâtres sur les bords et noires au centre; croupion cendré; parties inférieures d'un blanc grisâtre, marquées sur les flancs de taches allongées brunes. La femelle a les plumes de la tête d'un brun noirâtre, bordées de roussâtre, ainsi qu'une bande qui part de la base du bec et se joint, au haut de la poitrine, à celle du côté opposé; gorge d'un blanc jaunâtre. Les jeunes de l'année ont encore plus de roussâtre à la tête que la femelle, et les parties inférieures d'un blanc jaunâtre, marquées sur la poitrine et les flancs de taches allongées brunes.

Cette espèce se tient dans les roseaux et sur les buissons qui bordent les eaux; on en voit tout l'été dans les saussaies le long de la Moselle: quelques individus passent l'hiver dans le pays.

BRUANT PROYER : *Emberiza miliaria*. (Lin.)

Le **PROYER**.

Longueur, 7 pouces 6 lignes.

Ce Bruant, qui est dans ce pays la plus grande espèce du genre, a le plumage de l'Alouette commune; toutes les parties supérieures d'un gris brun;

les plumes tachetées de noirâtre; le dessous d'un blanc plus ou moins pur ou jaunâtre, selon la saison, avec des taches noirâtres triangulaires sur la gorge et la poitrine, et allongées sur les flancs.

Habite les pays de plaines dans les prairies, et se tient souvent sur les hautes herbes et les buissons. Quoiqu'il émigre en automne avec les autres oiseaux, il en reste cependant quelques-uns lorsque l'automne se prolonge et que l'hiver est peu rigoureux.

†† BRUANTS ÉPERONNIERS, PASSERINES. (Viell.)

L'ongle postérieur long et faiblement arqué; le palais aplati, épais et lisse. Ces oiseaux vivent à terre dans les endroits découverts.

BRUANT MONTAIN : *Emberiza lapponica*. (Viell.)

PASSERINE GRAND-MONTAIN. (Viell.)

Emberiza calcarata. (Temminck.)

Fringilla lapponica. (Lin.)

Longueur, 6 pouces 3 lignes.

Cet oiseau en plumage d'automne, comme nous l'avons vu ici, a le dessus de la tête, le bas des joues, les côtés de la gorge et la poitrine noirâtres; les plumes bordées de gris roussâtre; une bande d'un blanc jaunâtre au-dessus des yeux; le dessus du cou d'un roux vif; dos et croupion d'un gris roussâtre, les plumes noirâtres dans le milieu; ailes et queue noires, les plumes frangées de roussâtre, ainsi que les grandes et petites couvertures, qui sont en outre terminées de blanc; ventre et abdomen blancs, nuancés de roussâtre. Au printemps le mâle a la tête, la poitrine et des moustaches d'un beau noir.

Habite les pays du nord, tels que la Sibérie, la Laponie, le Groenland, d'où il émigre à des époques indéterminées dans les pays plus méridionaux, pendant les grands hivers ou en automne. On en voit de temps à autre dans nos environs, et plusieurs indi-

vidus du cabinet de feu le baron Marchant ont été pris avec les Ortolans de neige dans l'hiver rigoureux de 1788. On en a tué près de Thionville en l'automne de 1824, et près de Metz les tendeurs aux filets en ont pris pendant le mois de septembre 1833.

BRUANT DE NEIGE : *Emberiza nivalis*. (Lin.)

L'ORTOLAN DE NEIGE. (Buff.)

PASSERINE DE NEIGE. (Viell.)

Longueur, 6 pouces 6 lignes.

Cet oiseau varie beaucoup dans son plumage, selon le sexe et la saison. Le mâle, en été, a la tête et toutes les parties inférieures d'un blanc pur ; mais en automne ou en hiver, le dessus de la tête, les joues et le haut de la poitrine sont roussâtres ; le dessus du cou, le dos et le croupion d'un cendré roussâtre, les plumes plus ou moins noires dans leur milieu ; une grande tache sur l'aile, et une partie de la queue blanche. La femelle a beaucoup plus de roux sur la tête, sur la poitrine et les flancs ; la gorge d'un blanc sale ; les deux pennes latérales de la queue blanches, avec un peu de noir à l'extrémité.

Habite les régions du nord de l'Europe, d'où il s'écarte et se montre dans nos contrées à des époques indéterminées ; on en a pris ici un grand nombre pendant le grand hiver de 1788, mais depuis ce temps on en a vu fort peu. Les tendeurs aux filets en ont pris quelques-uns pendant l'automne de 1833, ainsi que des Bruants-Montains.

LES MOINEAUX OU FRINGILLES : *Fringilla*. (Lin.)

Bec conique, court et fort, sans arête supérieure. Ces oiseaux vivent généralement de graines.

MOINEAUX proprement dits : *Pyrgita*. (Cuv.)

Bec à pointe un peu épaisse, inclinée et légèrement bombée.

MOINEAU DOMESTIQUE : *Fringilla domestica*. (Lin.)

Le *MOINEAU*. (Buff.)

Longueur, 5 pouces 9 lignes.

Le mâle, au printemps, a le dessus de la tête d'un gris cendré dans le milieu, et marron sur les côtés, ainsi que le dessus du cou; espace entre l'œil et le bec, et la gorge d'un noir profond; le dos et le dessus des ailes d'un roux marron, les plumes noires dans leur milieu; côtés du cou et parties inférieures d'un blanc cendré. La femelle a le dessus de la tête d'un brun roux; la gorge et les parties inférieures d'un gris clair. Une variété toute blanche, provenant du cabinet Marchant, se trouve à la collection de la ville.

Très-commun, comme chacun le sait, dans les villes et les lieux habités.

MOINEAU FRIQUET : *Fringilla montana*. (Lin.)

Le *FRIQUET* ou *MOINEAU DES CHAMPS*. (Buff.)

Longueur, 5 pouces.

Le dessus de la tête et la nuque d'un brun rougeâtre; l'espace entre l'œil et le bec, la gorge et une tache sur le fond blanc des joues, noirs; le dos varié de noir et de roussâtre; deux bandes blanchâtres sur l'aile; parties inférieures d'un blanc grisâtre. Un individu tout blanc se trouve aussi à la collection de la ville.

Il habite les campagnes, dans les jardins, au bord des bois et des ruisseaux plantés d'arbres. Très-commun.

PINSONS : *Fringilla*. (Cuv.)

Bec un peu moins arqué que dans les Moineaux, un peu aigu, plus fort et plus long que dans les Linottes.

PINSON ORDINAIRE : *Fringilla cœlebs*. (Lin.)

Le **PINSON**. (Buff.)

Longueur, 6 pouces environ.

Le mâle en robe de printemps, a le front noir ; le dessus de la tête et du cou d'un bleu cendré ; côtés de la tête d'un brun rougeâtre ; gorge, poitrine et haut du ventre d'une couleur lie de vin roussâtre, et blanchâtre sur l'abdomen ; le dos marron clair ; croupion verdâtre ; deux bandes blanches sur les ailes, les plumes noires, légèrement frangées de blanc et de jaunâtre ; queue noire, les deux plumes latérales marquées d'une longue tache blanche. La femelle, plus petite que le mâle, a les parties supérieures et les joues d'un gris brun nuancé d'olivâtre, le dessous d'un cendré blanchâtre. Une variété à plumage jaunâtre se trouve à la collection de la ville.

Le Pinson, qui a un ramage agréable, est commun dans les jardins, les vergers et les bois. Une partie de l'espèce est sédentaire.

PINSON D'ARDENNES : *Fringilla montifringilla*. (Lin.)

Le **PINSON D'ARDENNES**. (Buff.)

Longueur, 6 pouces 3 lignes.

Le mâle de cette espèce a, au printemps, la tête, les joues, le dessus du cou et le haut du dos d'un noir lustré bleuâtre ; mais en automne et en hiver les plumes de ces parties sont frangées de fauve ou de roussâtre ; la gorge, la poitrine et les plumes scapulaires d'un roux clair ; les flancs marqués de quelques taches noirâtres ; croupion blanc ; les ailes noires, avec un petit miroir blanc et une bande roussâtre ; plumes secondaires bordées de même couleur ; le dessous de l'aile d'un beau jaune ; queue noire, avec la plume extérieure bordée de blanc vers la base. La femelle a le haut de la tête, le dessus du cou et le dos d'un brun

cendré; la gorge et la poitrine d'un roux clair, et une bande noirâtre au-dessus des yeux.

Cet oiseau habite et niche en été dans le nord de l'Europe. Il se rend dans nos climats, par troupes souvent nombreuses, vers la fin de l'automne et pendant l'hiver. Il retourne à l'approche du printemps.

LINOTTES : *Linaria*. (Bechstein.)

Bec exactement conique, sans être bombé en quelque endroit, plus ou moins long ou aigu.

LINOTTE ORDINAIRE : *Fringilla cannabina*. (Lin.)

La LINOTTE ORDINAIRE et la GRANDE LINOTTE DE VIGNES. (Buff.)

Longueur, 5 pouces.

Le mâle, en plumage de noces, a le front et la poitrine d'un rouge vermillon, les plumes bordées de rose clair; gorge blanche, marquée de quelques taches brunes; les côtés de la tête et le haut du cou d'un gris brun; le dos et le dessus des ailes d'un brun châtain; le ventre blanchâtre, et les flancs roussâtres; ailes noires, les plumes primaires bordées de blanc; les plumes de la queue frangées de blanc à l'extérieur, vers le haut, et à l'intérieur vers le bas de la plume; bec fort, noirâtre et peu aigu. Ses belles couleurs rouges sont en automne moins vives ou presque entièrement couvertes par les franges blanchâtres des plumes. La femelle et les jeunes mâles ont les parties supérieures d'un brun ou cendré roussâtre, marquées de taches d'un brun noirâtre; les parties inférieures d'un roussâtre clair, parsemées sur les flancs et la poitrine de nombreuses taches d'un brun noirâtre. Une variété blanche de cette espèce et une blonde (du cabinet Marchant) se trouvent à la collection de la ville.

Cet oiseau est très-commun et sédentaire. On trouve les Linottes, en été principalement, dans les vignes et les buissons; elles se réunissent en troupes nombreuses en automne et pendant l'hiver.

LINOTTE DE MONTAGNE : *Fringilla montana*. (Gmel.)

La *LINOTTE DE MONTAGNE* et la *LINOTTE AUX PIEDS NOIRS*. (Buff.)

Longueur, 4 pouces 10 lignes.

Un peu plus petite que la Linotte ordinaire, à laquelle elle ressemble beaucoup, surtout à la femelle; plumes du haut de la tête, du cou et du dos d'un brun foncé, frangées de roussâtre; croupion d'un beau rose; les joues, le tour des yeux et la gorge d'un roux clair; la poitrine et les flancs de même couleur, marqués de grandes taches noirâtres; bec d'un jaune de cire, un peu noir au sommet et très-aigu.

Habite le nord de l'Europe; de passage accidentel dans ces environs, et très-rare.

LINOTTE SIZERIN : *Fringilla linaria*. (Lin.)

Le *SIZERIN*. (Buff.)

Longueur, 5 pouces.

Cet oiseau varie beaucoup selon l'âge et le sexe: le vieux mâle a le dessus de la tête d'un rouge de sang; l'espace entre l'œil et le bec et le haut de la gorge noirs; parties latérales de la gorge, le devant du cou, la poitrine et les flancs d'un beau rose cramoisi, cette dernière partie marquée de taches allongées noirâtres; croupion nuancé de blanc et de rose; dessus du cou et du dos d'un cendré roux, avec des taches longitudinales d'un brun noirâtre; les ailes noires, avec deux bandes blanchâtres; pennes de la queue frangées de blanc à l'intérieur. Les jeunes mâles ont les teintes du plumage plus claires, la tache noire de la gorge plus grande; les parties inférieures blanchâtres, avec une teinte très-légère de rose sur les côtés du cou et de la poitrine, et des taches allongées brunes sur les flancs. Les jeunes de l'année et les femelles ont le rouge de la tête peu prononcé,

et n'ont aucune nuance de rose sur les parties inférieures. Cet oiseau, tenu en cage, perd ses belles couleurs roses par la mue à la fin de l'été. Dans cette espèce et dans la suivante, le bec est plus grêle et plus aigu que dans les autres Linottes.

Habite les contrées du nord et particulièrement le Groenland. Les Sizerins paraissent de temps à autre dans nos environs vers la fin de l'automne. Il y en eut un passage considérable dans l'hiver de 1825, depuis le 19 novembre jusqu'au 10 de janvier suivant, et on les prenait par centaines aux filets : on en a pris quelques-uns aussi au mois de novembre 1835.

LINOTTE CABARET : *Fringilla rufescens*. (Viell., Faun. fr.)

Fringilla montana. Var. B. (Lin.)

Le CABARET. (Buff.)

Longueur, 4 pouces 6 lignes.

Presque semblable à la Linotte Sizerin, mais elle s'en distingue principalement par sa taille plus petite, et par ses couleurs plus rembrunies. Sommet de la tête d'un rouge de sang dans le vieux mâle; une tache noirâtre au-dessous du bec; la gorge, la poitrine et une partie du ventre d'un beau rose foncé; les flancs nuancés de roussâtre et de rose, avec des taches allongées noirâtres; le dessus du cou et le dos roussâtres; les plumes d'un brun foncé dans le milieu; croupion nuancé de blanc de rose et de roussâtre; deux bandes roussâtres sur les ailes. Dans la femelle, la gorge, les côtés du cou, la poitrine et les flancs sont roussâtres; des taches allongées brunes sur cette dernière partie; les parties supérieures plus rembrunies que dans le mâle. Les jeunes sont semblables à la femelle, mais ils n'ont point de rouge sur la tête.

Cet oiseau paraît habiter aussi les contrées du nord. Il est de passage ici en automne, et l'on en trouve quelques-uns chaque année avec les petits oiseaux pris aux pièges dans les bois.

CINIS.

Bec fort, court et bombé.

CINI COMMUN : *Fringilla serinus*. (Lin.)

Le *SERIN* ou *CINI*. (Buff.)

Longueur, 4 pouces 6 lignes.

Le mâle, au printemps, a le front, une bande au-dessus des yeux, un collier derrière la nuque, le croupion, la gorge, la poitrine et le haut du ventre d'un beau jaune jonquille; le dessus de la tête et les joues olivâtres; le dos de la même couleur, marqué de taches allongées noirâtres; des taches longitudinales sur les côtés de la poitrine et sur les flancs; le ventre blanchâtre; deux bandes d'un jaune verdâtre sur l'aile; queue un peu fourchue. La femelle a les couleurs moins vives; peu de jaune à la tête et à la poitrine, qui sont d'ailleurs marquées de taches longitudinales noirâtres.

Le Cini habite plus particulièrement les contrées méridionales de l'Europe. Il est rare dans nos contrées où il arrive à la fin d'avril. Il en niche chaque année quelques couples dans les vergers de Lorry-lès-Metz, de Plappeville et de Lessy.

TARINS et CHARDONNERETS.

Bec comprimé sur les côtés, allongé, la pointe grêle et très-aiguë.

TARIN COMMUN : *Fringilla spinus*. (Lin.)

Le *TARIN*. (Buff.)

Longueur, 4 pouces 9 lignes.

Le mâle a le dessus de la tête et le haut de la gorge noirs; le dessus du cou, les côtés de la poitrine et le dos olivâtres, avec quelques lignes noirâtres peu marquées; une bande jaune derrière les

yeux ; devant du cou, poitrine, ventre, la base des penes de la queue et de l'aile, jaunes ; abdomen blanchâtre ; les plumes des côtés marquées de taches allongées noirâtres. La femelle, qui est un peu plus petite, ressemble beaucoup à la femelle du Cini : elle a toutes les parties supérieures d'un cendré nuancé d'olivâtre et marquées de taches allongées noirâtres ; la poitrine et les flancs d'un blanc nuancé de jaunâtre ; les plumes tachées longitudinalement de noirâtre.

Habite les pays septentrionaux ; il est de passage dans nos climats vers le milieu du mois d'octobre.

CHARDONNERET COMMUN : *Fringilla carduelis*. (Lin.)

Le CHARDONNERET. (Buff.)

Longueur, 5 pouces 3 lignes.

Partie antérieure de la tête ou le masque d'un rouge éramoisi brillant ; le haut de la tête et l'occiput d'un noir profond ; les joues et le devant du cou d'un blanc pur ; dos, plumes scapulaires et côtés de la poitrine d'un brun rougeâtre ; ailes noires, la moitié supérieure des penes d'un beau jaune, et l'extrémité blanche ; queue noire, la première pene marquée d'une grande tache ovale blanche, les autres terminées de blanc.

Il est sédentaire et commun dans nos vergers et jardins. Il tire son nom des chardons dont il recherche particulièrement les graines.

Genre GROS-BEC : *Coccothraustes*.

(Cuv., Règ. an.)

Bec très-gros, exactement conique, bombé en dessus.

GROS-BEC COMMUN : *Coccothraustes vulgaris*.

Loxia coccothraustes. (Lin.)

Le GROS-BEC. (Buff.)

Longueur, 6 pouces 6 lignes.

Son bec, énormément gros, est jaunâtre; le dessus de la tête, les joues et le croupion d'un brun roux, plus clair sur le front; l'espace entre l'œil et le bec, et la gorge, d'un noir profond; dessus du cou d'un cendré rougeâtre; dos brun foncé; parties inférieures d'un roux vineux; ailes noires, marquées d'une tache blanche allongée, les plumes secondaires coupées carrément et échancrées, à reflets violets; queue noire, mais les plumes blanches vers le bout, intérieurement. La femelle a les couleurs plus ternes, et les parties inférieures cendrées, nuancées de roussâtre.

Il est sédentaire et se tient dans les bois de haute futaie et les vergers; se nourrit principalement de graines d'arbres forestiers et de pépins des fruits cultivés. Il n'est pas rare.

GROS-BEC VERDIER : *Coccothraustes chloris*.

Loxia chloris. (Lin.)

Fringilla chloris. (Temm.)

Le VERDIER. (Buff.)

Longueur, 5 pouces 9 lignes.

Le mâle a la tête, le dessus du cou et le dos d'un vert jaunâtre, nuancé de cendré; les joues cendrées; une bande au-dessus des yeux, la gorge et la poitrine d'un jaune verdâtre; le ventre, le bord externe des ailes et la partie supérieure de la queue d'un beau jaune; les plumes de la queue terminées de noir. Dans la femelle, tout le dessus et le dessous du corps est d'un gris brun nuancé d'olivâtre, le milieu du ventre jaunâtre; peu de jaune aux ailes et à la queue.

Cet oiseau commun habite toute l'année les vergers et les bois.

GROS-BEC SOULCIE : *Coccothraustes petronia*.

Fringilla petronia. (Lin.)

Le MOINEAU DES BOIS ou SOULCIE. (Buff.)

Longueur, 5 pouces 9 lignes.

Cet oiseau, dont le plumage a de la ressemblance avec celui des Moineaux, est en général d'un cendré brun; parties supérieures variées de noir et de blanc roussâtre, les plumes du dos étant d'un brun noirâtre d'un côté, et d'un blanc roussâtre de l'autre; une bande de cette dernière couleur au-dessus des yeux, puis une bande noirâtre plus large qui borde une autre bande d'un cendré roussâtre sur le milieu de la tête; la poitrine et les flancs variés de blanchâtre et de brun, chaque plume étant mi-partie de ces deux couleurs; une belle tache d'un jaune pur sur le devant de la poitrine; penes de la queue noirâtres, légèrement bordées de gris verdâtre, avec une tache blanche vers l'extrémité du côté intérieur.

La Soulcie habite plus particulièrement les parties méridionales de l'Europe, mais elle est rare dans nos contrées où elle est de passage accidentel en automne et en hiver. Elle se prend aux pièges tendus aux petits oiseaux.

Genre **BOUVREUIL** : *Pyrrhula*. (Brisson.)

Bec arrondi, renflé et bombé en tout sens.

BOUVREUIL COMMUN : *Pyrrhula vulgaris*. (Briss.)

Loxia pyrrhula. (Lin.)

Le **BOUVREUIL**. (Buff.)

Longueur, 6 pouces 3 lignes.

Le mâle a le dessus de la tête, le tour du bec, les ailes et la queue d'un beau noir lustré à reflets violets; les joues, le devant du cou, la poitrine et le ventre d'un beau rouge; la nuque et le manteau cendrés; croupion et abdomen blancs; une bande d'un blanc grisâtre sur les ailes. Dans la femelle, les parties rouges sont de couleur gris roussâtre.

Cet oiseau habite les pays montagneux et dans le nord; on en voit en été dans la forêt de Merten, à l'est du département, où

il niche, ainsi que dans les Ardennes; de passage en automne dans les environs de Metz. On connaît une race de cette espèce qui est de près d'un tiers plus grande que le Bouvreuil commun. On sait que ce joli oiseau s'élève facilement et qu'il apprend à prononcer quelques mots.

Genre **BEC-CROISÉ** : *Loxia*. (Brisson.)

Bec fort et comprimé, les deux mandibules fortement crochues en sens inverse et se croisant l'une sur l'autre. Ces oiseaux habitent les contrées du Nord, et vivent principalement de graines de pins et de sapins, qu'ils retirent de leurs cônes avec leur bec, merveilleusement approprié à cet usage. On en connaît plusieurs espèces.

BEC-CROISÉ DES PINS : *Loxia curvirostra*. (Lin.)

Le **BEC-CROISÉ**. (Buff.)

Cet oiseau varie extrêmement selon l'âge et le sexe : le mâle d'un an ou plus est d'un beau rouge en dessus et en dessous, la couleur du croupion tirant sur le vermillon; les ailes et la queue d'un brun noirâtre; le plumage du vieux mâle n'a plus de rouge, il est en entier d'un cendré nuancé de jaune verdâtre, principalement sur le croupion et la poitrine. La femelle et les jeunes de l'année sont d'un gris brun, nuancé de verdâtre et marqué de taches plus foncées.

Habite le nord de l'Europe, dans les forêts de pins. Il émigre de temps à autre par bandes vers les pays tempérés, et se montre à des époques irrégulières dans les environs de Metz; on y en a vu un bon nombre en divers lieux pendant le mois de juillet 1821, pendant l'été, et le 12 décembre de 1835. Ces oiseaux sont d'une stupidité remarquable, car ils se laissent tuer à coups de fusil les uns après les autres et jusqu'au dernier.

Cuvier, dans son Règne animal, place à la suite des *Conirostres* quelques genres qui ont la même structure intérieure et extérieure, et qui ne se distinguent que par une taille plus grande, un bec fort et alongé. De ce nombre sont les *Corbeaux*, les *Rolliers* et les *Etourneaux*.

Genre CORBEAU : *Corvus*. (Lin.)

Bec assez fort, plus ou moins aplati sur les côtés, les narines recouvertes par des plumes raides dirigées en avant. Ces oiseaux ont l'odorat très-fin et sont *omnivores*, c'est-à-dire mangeant de tout, des graines, des fruits, des insectes, des petits oiseaux vivants et de la chair morte.

SECTION I^{re}. LES CORBEAUX proprement dits,
OU CORNEILLES.

Queue médiocre, arrondie ou carrée; bec gros et fort, l'arête supérieure arquée.

Le CORBEAU (Buff.) : *Corvus corax*. (Lin.)

Longueur, 2 pieds environ.

Il est de la taille du Coq; tout son plumage est noir, à reflets pourprés sur le dessus du corps; queue arrondie; bec fort, dos de la mandibule supérieure arqué en avant; iris cendré brun.

Habite les roches escarpées dans les forêts montagneuses. On le voit quelquefois sur les rochers de Sierck et des bords de la Sarre, et on le reconnaît de loin à son croassement grave. J'en ai reçu un jeune qui a été pris dans son nid au-dessus de Gorze. Cette espèce se nourrit de petits animaux vivants, tels que taupes, souris, jeunes lièvres, etc., et aussi de toutes sortes de fruits. Il s'approprie facilement et apprend à parler.

CORNEILLE NOIRE : *Corvus corone*. (Lin.)

La **CORBINE** ou **CORNEILLE NOIRE**. (Buff.)

Longueur, 4 pied 5 à 6 pouces.

Beaucoup plus petite que le Corbeau; elle est également noire à reflets violets ou bronzés; la queue faiblement arrondie; iris brun.

Les Corneilles sont très-communes et nichent dans nos bois. Elles se rassemblent en bandes nombreuses pendant l'automne et l'hiver, et se séparent par couples au printemps. Ces oiseaux et les deux espèces suivantes sentent de très-loin les cadavres.

CORNEILLE MANTELÉE : *Corvus cornix*. (Lin.)

La **CORNEILLE MANTELÉE**. (Buff.)

Longueur, 4 pied 6 pouces.

Elle est de couleur cendrée; la tête, la gorge, les ailes et la queue d'un noir à reflets violets; queue arrondie; iris brun.

Se montre abondamment dans nos campagnes en automne et en hiver; elle retourne au printemps dans le nord.

Le FREUX : *Corvus frugilegus*. (Lin.)

Le **FREUX** ou **FRAYONNE**. (Buff.)

Longueur, 4 pied 6 pouces.

Il ressemble beaucoup à la Corneille noire: tout son plumage est de même d'un beau noir, à reflets pourpres et violets; mais la base du bec, la gorge et le devant de la tête sont dénués de plumes, et le bec est plus droit et plus effilé que dans l'espèce précédente; queue très-arrondie.

On le voit fréquemment au commencement de l'hiver dans nos campagnes avec les Corneilles.

Le CHOUCAS (Buff.) : *Corvus monedula*. (Lin.)

Longueur, 4 pied 4 pouce.

Cette espèce est beaucoup plus petite que les précédentes: le corps d'un noir lustré de violet; dessus de la tête noir, à reflets violets; le derrière

de la tête et la partie supérieure du cou d'un gris cendré dans le mâle, moins distinctement grisâtre dans la femelle.

Habite les tours et les clochers. Il arrive au mois de mars sur la Cathédrale de Metz pour y nicher, et l'abandonne en automne pour se mêler aux troupes de Corneilles.

SECTION II^e. Les PIES : *Pica*. (Cuv.)

Queue longue et étagée.

La PIE (Buff.) : *Corvus pica*. (Lin.)

Longueur, 4 pied 6 pouces.

La tête, le cou, le haut de la poitrine et le dos d'un noir profond et soyeux; les penes des ailes marquées de blanc; queue longue et étagée, d'un noir verdâtre, à reflets bronzés; plumes scapulaires, poitrine et ventre d'un beau blanc; iris noir. Une variété entièrement blanche (du cabinet de feu le baron Marchant) se trouve maintenant à la collection de la ville.

Commune dans les bois et les vergers, où elle reste toute l'année. On connaît le habillage de cet oiseau qui est passé en proverbe, et son habitude de prendre et de cacher divers objets, surtout des pièces de monnaie et de l'argenterie.

SECTION III^e du genre *Corbeau*. GEAIS.

Queue égale. Ils hérissent et redressent les plumes de la tête, lorsqu'ils sont fâchés ou étonnés.

Le GEAI D'EUROPE : *Corvus glandarius*. (Lin.)

Le GEAI. (Buff.)

Longueur, 13 pouces.

Plumage en général d'un gris vineux, des moustaches noires; la tête huppée, avec une tache allongée noire sur chaque plume du front; une

grande tache bleue sur le pli de l'aile, formée de deux rangs de plumes d'un bleu clair rayé de bleu foncé; iris bleu. Une variété toute blanche se trouve dans la collection de la ville.

Le Geai est très-commun dans les bois et se nourrit particulièrement de glands.

Genre CASSE-NOIX : *Caryocatactes*. (Cuv.)
Nucifraga. (Brisson.)

Bec en cône effilé, les deux mandibules droites et également pointues.

Le CASSE-NOIX (Buff.) : *Corvus caryocatactes*. (Linné.)

Nucifraga caryocatactes. (Briss.)

Longueur, 13 pouces.

Plumage entièrement brun, tout tacheté de blanc, excepté le dessus de la tête; penne de la queue terminées de blanc.

Ce bel oiseau, qui habite les forêts montagneuses de l'Allemagne, est ici de passage à des intervalles quelquefois très-éloignés; on n'en avait point vu depuis l'automne de 1805 jusqu'à celui de 1821, où il a été abondant sur nos marchés, dans les mois de septembre et d'octobre. J'en ai vu aussi plusieurs dans les premiers jours d'octobre 1836.

Genre ROLLIER : *Coracias*. (Lin.)

Bec assez fort, comprimé, un peu crochu à la pointe; pieds forts et courts.

ROLLIER D'EUROPE : *Coracias garrula*. (Lin.)

Longueur du mâle, 1 pied environ; de la femelle, 1 pied 1 pouce.

Le dessus de la tête et du cou d'un bleu clair, à reflets verts; le dos et les plumes scapulaires.

fauves ; le fouet de l'aile d'un bleu pur et brillant, ainsi que le dessous des grandes pennes ; parties inférieures d'un bleu d'aigue-marine ; les deux pennes intermédiaires de la queue un peu plus longues que les autres.

Ce magnifique oiseau, appelé vulgairement *Geai de Strasbourg*, habite particulièrement les forêts de houx en Allemagne. Il ne paraît qu'accidentellement et très-rarement dans nos environs. J'en ai trouvé un individu sur nos marchés d'oiseaux en 1805. Un autre individu femelle de cette espèce a été tué près de Longwy, à la fin de mai 1835.

GENRE ÉTOURNEAU : *Sturnus*.

Bec droit, en cône alongé, déprimé vers la pointe, entamant les plumes du front par une échancrure aiguë.

L'ÉTOURNEAU COMMUN : *Sturnus vulgaris*. (Lin.)

Longueur, 8 pouces 6 lignes.

Dans les vieux mâles, au printemps, tout le plumage est d'un noir lustré, à reflets violets et verts ; le dessus marqué de petits points triangulaires d'un blanc roussâtre ; bec jaune. La femelle est entièrement tachée de blanc, surtout en dessous ; les jeunes de l'année ont un plumage d'un cendré brun sans taches.

Très-commun. Ces oiseaux se rassemblent à l'automne en troupes nombreuses que l'on voit souvent autour des troupeaux. Leur nourriture consiste principalement en insectes, vers, limaçons et graines diverses. Ils nous quittent en hiver.

QUATRIÈME FAMILLE. TENUIROSTRES.

Bec grêle, alongé, sans échancrure, plus ou moins arqué ; trois doigts en avant et un en arrière. Ces oiseaux vivent d'insectes.

Genre HUPPE : *Upupa*. (Lin.)

Bec plus long que la tête, triangulaire, légèrement arqué, et comprimé latéralement; huppe formée de deux rangs de plumes longues, que l'oiseau relève à volonté.

HUPPE D'EUROPE OU PUPUT : *Upupa epops*. (Lin.)

La HUPPE. (Buff.)

Longueur, 10 pouces 6 lignes environ.

Une belle huppe composée de deux rangs de longues plumes rousses terminées par une tache noire; cou, poitrine et haut du dos d'un roux vineux; le bas du dos varié de plusieurs bandes noires et blanc roussâtre; ailes et queue noires, avec cinq bandes d'un blanc jaunâtre sur les premières, et une bande d'un beau blanc sur le milieu de la queue.

La Huppe arrive et se fait entendre au printemps, vers le 16 avril, dans les bois et les vergers. Elle répat en automne pour les contrées méridionales.

Genre GRIMPEREAU : *Certhia*. (Cuv.)

Bec long et arqué, aigu, comprimé par les côtés, un peu triangulaire; queue raide, les pennes finissant en pointe, comme celles des Pics.

GRIMPEREAU COMMUN : *Certhia muraria*. (Lin.)

Le GRIMPEREAU. (Buff.)

Longueur, 5 pouces 2 à 4 lignes.

Le dessus de la tête, du cou et du dos varié de taches allongées blanches, de roux et de noirâtre; croupion roussâtre; une bande blanchâtre

au-dessus des yeux ; la gorge, la poitrine et le ventre d'un blanc satiné chez les vieux et en automne ; abdomen d'un blanc roussâtre ; les ailes variées de brun, de gris et de blanc jaunâtre.

Il est sédentaire et se trouve communément grim pant aux arbres dans les vergers, à Vallières, à Lorry-lès-Metz, Châtel-Saint-Germain, etc.

Genre TICHODROME OU ECHELETTE :

Tichodroma. (Illiger.)

Bec très-long et grêle, faiblement arqué, arrondi, pointu ; queue carrée, les plumes arrondies à l'extrémité ; pieds et ongles longs, les derniers très-crochus.

TICHODROME ECHELETTE : *Tichodroma muraria.*

Certhia muraria. (Lin.)

Le GRIMPEREAU DE MURAILLES. (Buff.)

Longueur, 6 pouces 6 lignes.

Le dessus de la tête, le dos et les côtés du cou d'un cendré clair ; gorge noire dans le mâle, et blanche dans la femelle ; ventre et abdomen d'un cendré noirâtre ; le haut des ailes et la partie supérieure et extérieure des plumes d'un rouge vif ; deux taches blanches arrondies sur les barbes intérieures des quatre premières plumes ; queue noire terminée de cendré et de blanc.

Habite les montagnes du Jura, de la Suisse, de l'Italie, du midi de l'Allemagne, où il grimpe contre les rochers escarpés, sur les murailles des vieux châteaux et des églises. Paraît accidentellement dans l'ancienne Lorraine ou les départements de la Meuse et de la Meurthe, mais j'ignore si on en a vu depuis longtemps dans les environs de Metz.

CINQUIÈME FAMILLE. LES SYNDACTYLES.

Un doigt en arrière et trois en avant ; le doigt externe soudé à celui du milieu jusqu'à l'avant-dernière articulation.

Genre **MARTIN-PÊCHEUR** : *Alcedo*. (Lin.)

Bec long, droit, quadrangulaire, tranchant à l'extrémité.

MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE : *Alcedo ispida*. (Lin.)

Le **MARTIN-PÊCHEUR**. (Buff.)

Longueur, 7 pouces.

Le dessus de la tête, du cou, une bande sur les côtés de la gorge et le haut des ailes d'un vert bleuâtre, avec des raies transversales d'un bleu d'aigue-marine ou de bleu d'azur ; le milieu du dos et le croupion d'un superbe bleu lustré, à reflets ; une bande marron au-dessous des yeux, et continuée par une bande blanche ; gorge d'un blanc légèrement roussâtre ; la poitrine et les parties inférieures d'un beau roux ; pieds courts, de couleur rouge.

Ce bel oiseau vit solitaire le long des ruisseaux, où il se nourrit principalement de petits poissons qu'il saisit avec beaucoup de dextérité en se précipitant dans l'eau. On en voit toute l'année au bord du ruisseau de Vallières, dans le vallon d'Ars, etc.

ORDRE III. LES GRIMPEURS.

(Cuvier, *Règ. an.*)

Doigt externe dirigé en arrière comme le pouce, ce qui donne à une partie des oiseaux de ce groupe une grande facilité pour grimper et se cramponner aux arbres.

Genre PIC : *Picus*. (Lin.)

Bec long et fort, droit, anguleux, terminé en coin; langue en forme de ver, visqueuse, qui peut s'allonger beaucoup, et terminée par une pointe cornée; queue courte, composée de plumes à tige raide, élastique et aiguë, qui sert à ces oiseaux comme d'arc-boutant pour se soutenir lorsqu'ils grimpent sur le tronc des arbres, où ils dépècent les vieilles écorces, pour y chercher leur nourriture.

PIC VERT : *Picus viridis*. (Lin.)

Longueur, 1 pied environ.

Le vieux mâle a le dessus de la tête d'un rouge vif, les plumes de couleur cendrée à la base, des moustaches rouges sur un fond noir; les côtés de la tête noirs; parties supérieures d'un beau vert, passant au jaune sur le croupion; ailes tachées régulièrement de blanchâtre au bord extérieur des plumes; la queue nuancée de vert et de brun noirâtre, et rayée transversalement; gorge d'un blanc verdâtre; les autres parties inférieures d'un gris verdâtre. Point de rouge sur les moustaches

de la femelle, qui sont noires. Les jeunes ont le dessus du corps tacheté de jaunâtre; le rouge de la tête moins vif et moins étendu; les côtés de la tête et toutes les parties inférieures d'un blanc verdâtre; chaque plume tachée de noirâtre; iris blanc.

On voit et l'on entend quelquefois en été le Pic-vert dans nos bois et nos vergers.

PIC CENDRÉ : *Picus canis*. (Gmel.)

Le **PIC A TÊTE GRISE**. (Viell.)

Le **PIC DE NORWÈGE**. (Briss.)

Longueur, environ 40 pouces.

Tête et cou cendrés; le front d'un beau rouge dans le mâle; trait entre l'œil et le bec et moustaches noirs; dessus du corps d'un vert clair, passant au jaune sur le croupion; ailes tachées de blanchâtre sur le bord extérieur des plumes; queue d'un brun noirâtre, rayée transversalement de blanchâtre sur les deux plumes du milieu; toutes les parties inférieures d'un cendré nuancé de verdâtre; iris rougeâtre. Point de rouge sur la tête de la femelle.

Habite particulièrement le nord de l'Europe; il en paraît de temps à autre quelques individus en automne dans nos environs.

PIC ÉPÉICHE : *Picus major*. (Lin.)

PIC VARIÉ ou **ÉPÉICHE**. (Buff.)

Longueur, 9 pouces.

Le mâle a le dessus de la tête d'un noir lustré, sur le front une bande transversale d'un blanc jaunâtre, et une large bande rouge à l'occiput; une plaque blanche sur les tempes, et au-dessous une bande noire, qui se divise et descend sur la poitrine; dos noir, ainsi que les ailes, mais les plumes scapulaires d'un beau blanc, et les plumes marquées de taches blanches sur les côtés;

gorge, poitrine et ventre d'un blanc un peu roussâtre; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue d'un rouge vif; queue noire, les plumes latérales terminées de blanc roussâtre, avec quelques taches transversales noires. La femelle semblable au mâle, mais sans la bande rouge de la nuque; le dessous du corps d'un beau blanc. Les jeunes, avant la première mue, ont les plumes du haut de la tête terminées de rouge.

Habite les bois et les vergers; il n'est pas rare dans les environs de Metz.

PIC MAR OU MOYEN ÉPEICHE : *Picus medius*. (Lin.)

PIC VARIÉ A TÊTE ROUGE. (Buff.)

Longueur, 8 pouces 4 lignes environ.

Une bande d'un cendré rougeâtre sur le front; tout le haut de la tête et l'occiput garnis de plumes effilées d'un beau rouge; le dessus du cou, le dos et les ailes d'un noir lustré; les plumes scapulaires blanches, et les plumes tachées de la même couleur; côtés de la tête, la gorge et le devant du cou blancs, cette dernière partie bordée d'une bande noire; flancs roses, avec des taches longitudinales noirâtres. La femelle a le rouge de la tête moins vif, et la bande noire des côtés de la tête comme effacée à la base du bec. Queue noire, les plumes latérales terminées de blanc, avec quelques taches noires.

Ce Pic se tient dans les grandes forêts de chênes. On le rencontre particulièrement dans celles de Merten, près de Saint-Avold, et aux environs de Sarrelouis.

LE PETIT ÉPEICHE (Buff.) : *Picus minor*. (Lin.)

Longueur, 5 pouces 6 lignes.

Le mâle a le front d'un blanc grisâtre ou roussâtre, le dessus de la tête d'un beau rouge; l'occiput, la nuque, le haut du dos et les ailes noirs; ces dernières et le milieu du dos marqués de bandes

transversales noires ; le haut et les côtés du cou marqués de trois bandes noires et de deux bandes blanches entre les noires ; parties inférieures rous-sâtres ; les plumes des flancs et de la poitrine marquées de taches longitudinales noirâtres. La femelle à peu près semblable au mâle, mais point de rouge sur la tête.

Ce joli petit Pic habite les grands bois et les vergers ; mais il est rare dans nos environs. Je l'ai vu plusieurs fois dans les vergers au-dessus de Lorry-lès-Metz.

Genre TORCOL : *Yunx*. (Lin.)

Langue en forme de ver, et pouvant s'allonger beaucoup, comme celle des Pics ; bec droit, pointu, arrondi et sans angles ; queue carrée, les plumes arrondies à leur extrémité. Ces oiseaux ne grimpent pas comme les Pics.

TORCOL ORDINAIRE : *Yunx torquilla*. (Lin.)

Le TORCOL. (Buff.)

Toutes les parties supérieures d'un cendré roux, marquées de petites lignes transversales droites ou en zigzag d'un brun noirâtre et variées de taches blanches et noires ; gorge et poitrine jaunâtres, rayées transversalement de noirâtre ; les flancs et le ventre d'un blanc sale, tachetés de noirâtre ; ailes d'un brun noir, les plumes marquées à l'extérieur de taches carrées d'un roux clair ; queue cendrée, variée de bandes transversales et de points noirâtres ; iris jaune.

Le Torcol arrive chez nous de bonne heure au printemps et se tient solitairement dans les vergers. Lorsqu'il commence à se faire entendre, c'est pour les vigneron un signe que les froids et les mauvais temps sont passés. Il repart en automne. Son nom lui vient de l'habitude qu'il a, lorsqu'on le saisit vivant, de renverser sa tête et son cou sur son dos et de les tourner en ondoyant comme les mouvements d'un serpent.

Genre Coucou : *Cuculus*. (Lin.)

Bec médiocre, un peu comprimé et arqué, arrondi en dessus; queue longue et étagée.

COUCOU D'EUROPE : *Cuculus canorus*. (Lin.)

Le *Coucou* GRIS. (Buff.)

Longueur, 1 pied environ.

Le Coucou varie beaucoup selon l'âge : l'oiseau adulte a toutes les parties supérieures, le cou et la poitrine d'un cendré bleuâtre, plus foncé sur les ailes; le ventre blanc, rayé de noir en travers; queue noire, avec des taches blanches disposées près de la tige des penes et à l'extrémité; les penes extérieures des ailes aussi tachetées de blanc. Femelle un peu moins grande que le mâle. Dans le jeune mâle d'un an et dans la jeune femelle, toutes les parties supérieures, les ailes et la queue sont rayées alternativement de noirâtre et de roussâtre; la tête et le cou rayés transversalement de noirâtre; penes de la queue marquées de taches blanches dans le milieu de chaque bande roussâtre.

Le Coucou vit d'insectes et surtout de chenilles velues. Il arrive chez nous et chante du 10 au 12 avril; disparaît en automne. On sait que la femelle ne construit pas de nid et qu'elle dépose chacun de ses œufs dans des nids de petits oiseaux qui le couvent et élèvent le jeune Coucou.

ORDRE IV. LES GALLINACÉS.

(Cuvier, *Règ. an.*)

Bec fort, un peu courbé, la mandibule supérieure voûtée.

Genre **TÉTRAS** : *Tetrao*. (Lin.)

Bec court et robuste, emplumé à la base, la mandibule supérieure courbée dès son origine; une bande nue et rouge au-dessus des yeux; pieds forts, emplumés jusqu'aux doigts, ceux-ci réunis par une membrane jusqu'à la première articulation. Ces oiseaux se perchent quelquefois sur les arbres.

TÉTRAS COQ DE BRUYÈRE : *Tetrao urogallus*. (Lin.)

Le **GRAND COQ DE BRUYÈRE** ou **TÉTRAS**. (Buff.)

Longueur du mâle, 2 pieds 10 pouces environ.

Grand comme un Dindon; le mâle a une plaque nue et rouge au-dessus des yeux; la tête, le cou, le dos, les flancs, le croupion et les couvertures supérieures d'un cendré plus ou moins foncé, et tout pointillé en zigzag de noirâtre; les plumes de la gorge allongées et noires; les scapulaires et les ailes d'un brun parsemé de petites bandes noirâtres en zigzag; poitrine d'un beau vert foncé, à reflets; ventre et abdomen noirs, tachés de blanc; queue arrondie, que l'oiseau étale souvent en faisant la roue, les plumes noires, marquées de quelques taches blanches; iris brun. La femelle, qui est d'un tiers plus petite que le mâle, est rayée et tachetée de roux, de noir et de blanc; la poitrine d'un roux foncé; la queue roussâtre, rayée de noir.

Habite les grandes forêts de montagnes, principalement en Allemagne et dans le Nord, et se nourrit de bourgeons des arbres et de baies. On en voit quelquefois à l'est de notre département, dans les forêts des environs de Bitché.

TÉTRAS GELINOTTE : *Tetrao bonasia*. (Lin.)

La **GELINOTTE**. (Buff.)

Longueur, 13 à 14 pouces.

Parties supérieures roussâtres, marquées de taches

transversales noirâtres, et de taches blanches arrondies sur les ailes; les plumes du croupion et les couvertures supérieures de la queue bordées de cendré; une large bande noire vers l'extrémité de la queue, les plumes terminées de cendré; gorge noire, entourée de blanc dans le mâle, grisâtre dans la femelle; poitrine et flancs roussâtres; les plumes du ventre noires au milieu et entourées de blanc; iris d'un brun clair.

La Gelinotte habite les terrains de bruyères et les forêts qui les avoient; on en voit quelquefois dans les environs de Longwy et de Bitche. Se nourrit de baies, de bourgeons et de sommets de rameaux de divers arbres et arbustes.

Genre PERDRIX : *Perdix*. (Latham.)

Bec court, nu à la base, convexe en dessus, et courbé à la pointe; tarsi nus, garnis dans le mâle d'un tubercule arrondi ou espèce d'éperon, les doigts antérieurs réunis à leur base par une membrane.

PERDRIX GRISE : *Perdix cinerea*. (Lath.)

Tetrao cinereus. (Lin.)

Longueur, 42 à 43 pouces.

Le front, les côtés de la tête et la gorge d'un roux clair; le cou, la poitrine et les flancs cendrés, marqués de lignes noires en zigzag; une large plaque en fer à cheval de couleur marron sur le haut du ventre; parties supérieures d'un cendré brun, avec des zigzags et des taches noires; les plumes des ailes marquées de bandes en zigzag d'un roux jaunâtre. Ces oiseaux varient accidentellement; il en existe une variété blanche et une blonde au cabinet d'histoire naturelle de la ville.

Tout le monde connaît la Perdrix, qui est sédentaire dans nos pays; mais on voit quelquefois en automne des troupes nombreuses d'une Perdrix de passage qui paraît plus petite que la nôtre et qui vient du nord.

PERDRIX ROUGE : *Perdix rubra.* (Briss.)

Longueur, 1 pied environ.

La gorge et les joues blanches, encadrées de noir; la poitrine et les côtés du cou parsemés de taches noires; une bande blanche au-dessus des yeux; parties supérieures d'un cendré roussâtre; le bas de la poitrine cendré; les plumes des flancs cendrées à la base, marquées transversalement d'une bande blanchâtre, puis d'une bande étroite noire, et enfin terminées de brun marron; queue rousse, excepté les deux pennes intermédiaires; tour des yeux et pieds rouges.

Habite particulièrement l'ouest, le centre et le midi de la France. On en a tué plusieurs en 1819, vers Conflans, où elle a paru très-accidentellement.

La CAILLE : *Perdix coturnix.* (Lath.)

Longueur, 7 pouces et quelques lignes.

Le dessus de la tête varié de noir et de roussâtre, avec trois bandes longitudinales blanches; les autres parties supérieures et les flancs d'un cendré brun, variés de noir, de taches longitudinales blanches, et de bandes transversales jaunâtres; gorge d'un brun noir dans le mâle, au printemps, et blanche dans la femelle; poitrine et ventre d'un roux clair, les plumes marquées de raies blanches longitudinales. Une variété toute blanche de cette espèce, provenant du cabinet de feu le baron Marchant, se trouve dans la collection de la ville.

Habite les champs. La Caille arrive chez nous et chante vers le 20 avril; repart en automne pour se rendre en Afrique.

GENRE PIGEON : *Columba.* (Lin.)

Bec voûté, la mandibule supérieure renflée à la pointe; narines percées dans un car-

tilage bombé à la base du bec; tarsi nus, les doigts non réunis par une membrane.

PIGEON RAMIER : *Columba palumbus*. (Lin.)

Longueur, 15 pouces.

La tête, le haut du cou et le croupion d'un cendré bleuâtre; une grande tache blanche en croissant de chaque côté du cou, et en dessus un espace à reflets chatoyants de vert doré et de cuivré; dos et ailes d'un cendré brun, avec une grande tache blanche sur ces dernières; la poitrine et le haut du ventre de couleur vineuse; queue d'un cendré noirâtre en dessus, noire en dessous, avec une large bande transversale blanche; iris jaunâtre. La femelle a les couleurs plus ternes, et point de croissant en demi-collier sur le cou.

Habite les grands bois et les parcs sur les arbres élevés. Arrive au mois d'avril et nous quitte en automne.

PIGEON BISET : *Columba livia*. (Briss.)

Le **BISET** ou **PIGEON DE ROCHE**. (Cuv.)

Le **PIGEON DOMESTIQUE** et ses variétés.

Columba domestica. (Lin.)

Longueur, 12 à 13 pouces.

Le dessus de la tête, du dos et les parties inférieures d'un cendré bleuâtre; le tour du cou d'un vert chatoyant; croupion blanc; deux bandes transversales noires sur les ailes; la queue cendrée en dessus et terminée de noir; pieds rouges; iris orangé.

Habite particulièrement les rochers du midi de l'Europe. C'est cette espèce ou ses variétés qui peuplent nos colombiers, mais qui les abandonnent quelquefois pour reprendre l'état sauvage et vivre dans les vieilles tours ou les clochers. C'est aussi de cette espèce que paraissent provenir les nombreuses races de Pigeons domestiques ou de volière, que l'on connaît. Voyez, pour ces variétés, le Tableau des animaux domestiques, placé à la fin du Volume.

PIGEON COLOMBIN : *Columba cenas.* (Lin.)

Longueur, 13 pouces.

La tête, le dessus des ailes, le croupion et le ventre d'un cendré bleuâtre ; les côtés et le dessus du cou à reflets vert-dorés brillants ; le haut du dos d'un cendré brun ; poitrine de couleur lie de vin ; plusieurs taches noires formant une bande sur les ailes ; pieds rouges ; iris d'un rouge brun.

Habite les bois de haute futaie ; il est de passage au printemps dans les environs de Metz, mais on le trouve en été dans les forêts de l'est du département, notamment près de Bitche et de Merten.

La TOURTERELLE : *Columba turtur.* (Lin.)

Longueur, 11 pouces.

Le dessus de la tête et la nuque cendrés ; aux côtés du cou une tache en demi-collier, composée de plumes noires entourées de blanc ; dos d'un brun cendré ; les couvertures supérieures des ailes noires, bordées largement de roussâtre ; gorge, poitrine et le haut du ventre d'un vineux clair ; abdomen blanc ; penes de la queue d'un cendré noirâtre, terminées de blanc ; iris jaune ; tour des yeux et pieds rouges. Les couleurs moins vives dans la femelle ; plumage terne dans les jeunes, et point de demi-collier.

On la trouve dans tous nos bois, où elle arrive et se fait entendre dès la fin d'avril.

ORDRE V. LES ÉCHASSIERS,

OU OISEAUX DE RIVAGE : *Grallæ.* (Lin.)

Les jambes nues par en bas, ordinairement très-longues, ainsi que le cou, ce qui

permet à la plupart de ces oiseaux d'entrer dans l'eau sans se mouiller les plumes, et d'y chercher leur nourriture. Ils tiennent leurs pieds étendus en arrière lorsqu'ils volent, et non repliés sous le ventre, comme le font les autres oiseaux.

Cuvier divise les Échassiers en plusieurs Familles, et parmi celles dont nous possédons des espèces, se trouvent :

1^{re} Famille. LES PRESSIROSTRES. *Bec comprimé.*

2^e Famille. LES CULTRIROSTRES. *Bec tranchant et pointu.*

3^e Famille. LES LONGIROSTRES. *Bec grêle et long.*

4^e Famille. LES MACRODACTYLES. *Longs doigts.*

Nous séparerons de cette dernière Famille, le genre *Foulque*, pour former la Famille suivante :

5^e Famille. LES PINNATIPÈDES. *Doigts garnis d'une membrane découpée et festonnée.*

PREMIÈRE FAMILLE. LES PRESSIROSTRES.

Bec étroit, plus haut que large ; les jambes hautes, et le pouce nul ou trop court pour toucher la terre.

Genre OUTARDE : *Otis.* (Lin.)

Bec moyen, comprimé latéralement, la

mandibule supérieure arquée et voûtée ; le bas des jambes dénué de plumes. Ce sont des oiseaux massifs, qui volent peu, mais qui se servent le plus souvent de leurs ailes pour accélérer leur course.

OUTARDE BARBUE, OU GRANDE OUTARDE : *Otis tarda*.
(Lin.)

L'**OUTARDE.** (Buff.)

Longueur, 3 pieds environ.

Oiseau de grande taille, dont la tête, le cou, la poitrine et le bord de l'aile sont cendrés ; des moustaches de même couleur, composées de longues plumes effilées et à barbes désunies à la base de la mandibule inférieure du bec ; parties supérieures du corps et le dessus de la queue d'un roux jaunâtre, rayé de noir transversalement ; premières plumes des ailes noires ; les parties inférieures d'un blanc cendré ; iris orangé. La femelle, qui est plus petite que le mâle, a la gorge et les côtés de la tête de couleur brune ; point de plumes effilées à la base du bec.

L'Outarde habite les pays de plaines sèches et peu habitées ; en France on la rencontre dans la Champagne et dans la Provence ; en Allemagne, dans la Hongrie, etc. Elle est de passage accidentel dans les environs de Metz, où on en a tué plusieurs en l'automne de 1823 et 1824 dans la plaine de Frescaty. Ces oiseaux lourds sont obligés de courir quelque temps avant de pouvoir s'envoler ; aussi dans quelques pays, tels que la Hongrie, on les chasse en les poursuivant à cheval.

OUTARDE CANNÉPÉTIÈRE : *Otis tetrax*. (Lin.)

La **PETITE OUTARDE** ou **CANNÉPÉTIÈRE.** (Buff.)

Longueur, 1 pied 6 pouces.

Le vieux mâle, en plumage d'été, a le dessus de la tête et l'occiput d'un jaune fauve, avec des taches allongées noirâtres ; les côtés de la tête et la gorge cendrés ; au-dessous de la gorge une

bande étroite d'un beau blanc, ou collier disposé en sautoir ou en V; tout le bas du cou d'un noir profond, puis un large collier blanc qui entoure le haut de la poitrine, suivi d'un autre qui est plus étroit et noir; les autres parties inférieures et les couvertures supérieures de la queue blanches; dos et couvertures des ailes variés de zigzags fauves, noirs et blanchâtres, les plumes variées de blanc et de noir; plumes extérieures de la queue blanches, avec des zigzags noirâtres, les quatre internes fauves, également marquées de taches en zigzags. La femelle ou les jeunes ont la gorge blanche, les côtés de la tête, le cou et le haut de la poitrine jaunâtres, avec des raies noirâtres transversales sur cette dernière partie, et longitudinales sur le haut du cou.

Habite les plaines arides de quelques parties de la France, en Italie, en Espagne, en Turquie, etc. Elle ne paraît ici que très-accidentellement. On en a tué une femelle en l'automne de 1818, et un beau mâle pendant le mois de janvier 1835, dans la plaine d'Uckange.

Genre OEDICNÈME : *Oedicnemus*. (Cuv.)

Bec aussi long que la tête; et fendu jusqu'au-dessous des yeux, renflé en dessus et en dessous vers le bout, un peu déprimé à la base, la fosse des narines ne dépassant pas la moitié de sa longueur; pieds et jambes longs; trois doigts dirigés en avant, et réunis par une membrane jusqu'à la seconde articulation; pouce nul; queue étagée.

OEDICNÈME D'EUROPE, OU COURLIS DE TERRE : *Oedicnemus europæus*. (Viell.)

Le GRAND PLUVIER OU COURLIS DE TERRE. (Buff.)

Charadrius oedicnemus. (Lin.)

Longueur, 1 pied 3 pouces.

Grand comme le Courlis d'Europe, dont il a le plumage ; toutes les parties supérieures d'un gris roussâtre, chaque plume marquée d'une tache longitudinale noire ; une bande au-dessous de l'œil, la gorge et l'abdomen blancs ; des moustaches à la base du bec ; le devant du cou, la poitrine et les flancs roussâtres, rayés longitudinalement de noirâtre ; pennes primaires des ailes noires, avec une grande tache blanche sur les deux premières ; queue roussâtre, avec des raies ou bandes transversales blanches et noires.

Cet oiseau habite les terrains pierreux et incultes, les bruyères, et vit d'insectes, de limaces, etc ; abondant dans le midi de la France. On le rencontre quelquefois dans les terres arides et de bruyères des environs de Commercy, mais je n'en ai pas vu encore d'individus provenant du voisinage de Metz.

Genre PLUVIER : *Charadrius*. (Cuv.)

Bec plus faible et plus grêle que dans le genre précédent, renflé seulement en dessus, et la fosse ou rainure des narines étendue sur les deux tiers de sa longueur ; les deux doigts extérieurs réunis à la base par une membrane ; point de pouce.

PLUVIER DORÉ : *Charadrius pluvialis*. (Lin.)

Le **PLUVIER DORÉ**. (Buff.)

En plumage d'été : Le **PLUVIER A GORGE NOIRE**. (Buff.)

Charadrius apricarius. (Gmel.)

Longueur, 10 pouces.

En hiver, le fond du plumage de cet oiseau en dessus est noirâtre, mais chaque plume marquée sur le bord de plusieurs taches d'un jaune doré ; côtés de la tête, le cou et la poitrine variés de taches noirâtres, jaunes et cendrées ; la gorge et

le ventre blancs ; pennes des ailes noires , avec une partie de leur tige blanche ; iris brun. En été , le fond du plumage supérieur est d'un noir profond , et les taches dorées plus vives et plus petites ; le front et le dessus des yeux blancs ; la gorge , le devant du cou , de la poitrine et le ventre d'un beau noir , ces parties encadrées de plumes blanches ; les flancs variés de taches noires et jaunes. Plumage entièrement gris dans le jeune âge.

Habite en été l'Allemagne et les pays du Nord , dans les terrains fangeux et de bruyères humides. Il est de passage dans nos environs en automne et au printemps , et l'on en apporte alors sur les marchés de Metz ; mais ceux à gorge noire y sont très-rares , parce que ces oiseaux n'ont pas encore leur plumage de nocces lorsqu'ils retournent dans le nord.

PLUVIER GUIGNARD : *Charadrius morinellus*. (Lin.)

Le **GUIGNARD**. (Buff.)

Longueur , 8 pouces 6 lignes.

Cet oiseau , en plumage d'été , a le dessus de la tête d'un brun noir ; la gorge et une bande sur les yeux , blanches , cette bande s'étendant à l'occiput ; parties supérieures et poitrine d'un cendré noirâtre ; les plumes du manteau et les couvertures des ailes encadrées de roussâtre ; une bande étroite noire et un ceinturon blanc au bas de la poitrine ; le haut du ventre et les flancs d'un roux vif ; le milieu du ventre noir ; abdomen blanc ; pennes des ailes et de la queue d'un brun noirâtre , celles de la queue terminées de blanc. En plumage d'automne et d'hiver , le dessus de la tête et les parties supérieures sont d'un brun noirâtre , tachetés de roussâtre ; les sourcils d'un blanc roussâtre ; la gorge et la poitrine d'un cendré roussâtre , tachetés de noirâtre , le ceinturon peu marqué ; le haut du ventre d'un roux terne , et l'abdomen blanc. Les jeunes ont des teintes plus cendrées , le haut de la tête roussâtre , marqué de taches longitudinales ; la queue terminée d'un roux clair.

Cette espèce habite en été le nord de l'Europe ; de passage dans les environs de Metz, mais rare ; j'en ai trouvé plusieurs fois en automne sur les marchés de cette ville.

GRAND PLOUVIER A COLLIER : *Charadrius hiaticula.*
(Lin.)

Le **PLOUVIER A COLLIER.** (Buff.)

Longueur, 7 pouces 6 lignes.

Les trois quarts du bec de couleur orangée, et la pointe noire ; pieds orangés. Le mâle, au printemps, a le front blanc ; une large bande coronale d'un noir profond joignant les deux yeux ; une bandelette de même couleur au-dessus du bec et passant sous l'œil, en s'avancant jusques à l'occiput ; sur la poitrine un large plastron également noir, et dont les extrémités se joignent sur le cou ; la gorge, un collier et toutes les parties inférieures d'un blanc pur ; l'occiput et les parties supérieures d'un cendré brun ; les deux plumes extérieures de la queue blanches, la seconde marquée d'une tache brune sur les barbes intérieures, les autres plumes d'un brun noir, la troisième et la quatrième terminées de blanc. Dans le plumage d'automne et d'hiver, le plastron et les bandes noires de la tête sont d'un brun noirâtre, et dans les jeunes d'un cendré brun ; le bandeau d'un blanc roussâtre.

Se trouve en été sur les sables et cailloux de la Moselle, où il n'est cependant pas commun. Il disparaît en automne et revient au mois de mai. On l'appelle vulgairement *Roule-cailloux*, ainsi que le suivant.

PETIT PLOUVIER A COLLIER : *Charadrius minor.*
(Meyer.)

Le **PETIT PLOUVIER A COLLIER.** (Buff.)

Longueur, 6 pouces 6 lignes.

Le plumage de cette espèce, aux diverses époques, est absolument le même que dans le grand Pluvier

à collier ; elle en diffère par sa taille beaucoup plus petite , par son bec entièrement noir , et ses pieds jaunes. Sa voix plus claire le fait distinguer aussi de loin.

Habite de même le bord des rivières , et on le voit en été sur les bords de la Moselle , où il est commun.

Genre VANNEAU : *Vanellus*. (Briss.)

Bec droit , médiocre , comprimé , renflé vers le bout et obtus ; pieds grêles ; trois doigts devant et un derrière , les deux extérieurs réunis à leur base par une membrane , le supérieur placé plus haut que les autres , mais trop court pour toucher la terre.

VANNEAU HUPPÉ : *Vanellus cristatus*. (Meyer.)

Tringa vanellus. (Lin.)

Le VANNEAU. (Buff.)

Longueur , 1 pied environ.

Dessus de la tête , la gorge et la poitrine d'un noir à reflets ; une belle huppe à l'occiput , composée de plumes longues et étroites , recourbées par en haut ; parties supérieures d'un vert foncé , à reflets bleus et bronzés ; côtés du cou , ventre et abdomen blancs , les couvertures inférieures de la queue roussâtres ; queue blanche à la base , les plumes terminées par un grand espace noir , excepté l'extérieure qui n'a qu'une simple tache sur les barbes internes. Noir de la gorge et de la poitrine moins foncé dans la femelle.

Ce bel oiseau , qui est de la taille du pigeon , voyage en troupes nombreuses en automne et au mois de mars. On en apporte beaucoup au printemps sur nos marchés , mais ils ont été pris en grande partie aux filets dans les prairies de la Meuse et de la Marne , où cette chasse est abondante. Le Vanneau habite les prairies humides et les marais , principalement en Hollande et dans le nord. Quelques-uns nichent cependant dans ce pays , car j'en possède un tout jeune individu qui ne pouvait encore voler , et qui a été pris en 1834 sur l'Orne , près de Conflans.

Genre COURE-VITE : *Cursorius*. (Lath.)

Bec grêle, déprimé à la base, presque cylindrique, un peu courbé vers le bout, pointu; pieds longs et grêles, trois doigts très-courts, totalement séparés, celui du milieu le plus long; pouce nul.

COURE-VITE ISABELLE : *Cursorius isabellinus*. (Meyer.)

Charadrius gallicus. (Lin.)

Longueur, 9 pouces environ.

Le haut de la tête roux, deux traits sur les côtés, l'un noir et l'autre blanc; gorge blanchâtre; le cou, le dos, la poitrine et le ventre d'un roux isabelle; pennes des ailes noires; pennes latérales de la queue noires vers le bout, avec une tache blanche au milieu du noir.

Ce joli oiseau paraît appartenir à l'Afrique, et ce n'est que très-accidentellement que quelques individus égarés se sont montrés en Europe, car on ne cite que trois ou quatre exemples de leur apparition en France. Un individu de cette espèce a été pris aux filets, près de Metz, le 1^{er} novembre 1822, et se trouve dans la collection de M. Meslier de Rocan.

DEUXIÈME FAMILLE. LES CULTRIROSTRES. (Cuv.)

Bec long et fort, souvent tranchant et pointu. Ces oiseaux faisaient partie pour la plupart du genre *Ardea* de Linné.

Genre GRUE : *Grus*. (Cuv.)

Bec fort, droit, comprimé, un peu plus long que la tête, pointu; le sillon des na-

rines profond, occupant la moitié de sa longueur; tête chauve; le cou et les jambes très-longs; les deux doigts externes réunis à leur base par une membrane, le doigt interne libre; pouce touchant à peine la terre.

GRUE CENDRÉE : *Grus cinerea*. (Bechst.)

Ardea grus. (Lin.)

Longueur, 3 pieds 10 pouces environ.

Le dessus de la tête rouge et dénué de plumes, mais parsemé de quelques poils noirs; bec rougeâtre à la base; gorge noire; cou, parties supérieures et inférieures du corps d'un gris cendré; grandes plumes des ailes noires, une partie des secondaires longues, arquées et élargies, à barbes décomposées, formant une espèce de panache sur le croupion; iris d'un rouge brun. Les jeunes n'ont pas d'espace nu sur la tête.

Les Grues habitent en été les plaines marécageuses du nord de l'Europe; elles passent en troupes nombreuses, pendant l'automne, pour se rendre en Afrique, et repassent ordinairement du 10 au 20 mars.

Genre CIGOGNE : *Ciconia*. (Cuv.)

Bec très-long, droit, fort, comprimé, aigu et tranchant; le sillon des narines peu sensible; cou et jambes très-longs; les trois doigts antérieurs réunis à leur base par une membrane, le doigt postérieur portant à terre sur plusieurs phalanges.

CIGOGNE BLANCHE : *Ciconia alba*. (Briss.)

Ardea ciconia. (Lin.)

Longueur, 3 pieds 5 pouces environ.

La tête, le cou et tout le corps d'un beau

blanc; les plumes du bas du cou longues et pendantes; ailes et plumes scapulaires noires; bec et pieds rouges; iris brun.

Les Cigognes habitent au milieu des villes et villages des pays où elles ne sont pas inquiétées, tels qu'en Alsace, en Allemagne, et l'on y a pour elles une espèce de vénération, parce qu'elles se nourrissent de divers reptiles, de souris, de rats, etc., dont elles détruisent une grande quantité. Elles nichent sur les maisons, sur les tours et clochers. De passage dans ce département en automne et au printemps, lorsqu'elles voyagent pour se rendre en Afrique, et lorsqu'elles en reviennent. Au commencement de septembre 1833, il s'en abattit plusieurs centaines dans les bois entre Gorze et Rezonville, et ces oiseaux paraissaient si fatigués, que l'on en a pris à la main et tué plus de quarante.

CIGOGNE NOIRE : *Ciconia nigra*. (Bechst.)

Ardea nigra. (Lin.)

Longueur, 3 pieds environ.

L'oiseau adulte a la tête, le cou, tout le dessus du corps et de la queue d'un brun noirâtre, changeant en violet, pourpre et vert doré; partie inférieure de la poitrine et le ventre d'un beau blanc; le bec, la peau nue des yeux et de la gorge d'un rouge vif; iris brun; pieds d'un rouge foncé. Les jeunes ont le bec, le tour des yeux et les pieds d'un vert olivâtre, la tête et le cou d'un brun noirâtre, les plumes bordées de roussâtre.

Cette espèce, qui est plus sauvage que la précédente, habite les forêts et les marais boisés, principalement dans l'Europe orientale; rare et de passage accidentel dans les environs de Metz. M. Meslier de Rocan en possède un beau mâle adulte, tué près de Thionville, le 21 novembre 1824; un autre individu, envoyé de Briey par M. Simon, juge, en 1833, est déposé au cabinet d'histoire naturelle de la ville de Metz; un troisième individu enfin, tué près de l'étang de Luppy, m'a été apporté le 22 avril 1835.

Genre HÉRON : *Ardea*. (Cuv.)

Bec long et fort, comprimé, fendu jusques sous les yeux, aigu, droit ou un peu courbé; la fosse nasale prolongée en sillon jusques

vers l'extrémité de la mandibule supérieure, qui est échancrée dans la plupart des espèces; yeux entourés d'une peau nue, qui s'étend jusqu'au bec; doigts assez longs, l'extérieur réuni à celui du milieu par une membrane jusqu'à la première articulation, le doigt interne libre; pouce s'articulant au niveau des autres; ongle intermédiaire denté en peigne.

A. HÉRONS *proprement dits.*

Bec beaucoup plus long que la tête, mandibule supérieure droite; cou long, garni au bas dans plusieurs espèces, ou sur le dos, de plumes effilées et pendantes. Ces oiseaux vivent de poissons.

HÉRON CENDRÉ : *Ardea cinerea.* (Lath.)

Le HÉRON HUPPÉ. (Buff., ois.)

Ardea major. (Gmel.)

Les jeunes jusques à l'âge de 3 ans : Le HÉRON.
(Buff.)

Ardea cinerea femina. (Lath.)

Longueur, 3 pieds environ.

L'oiseau adulte et vieux a sur la nuque une aigrette composée de quelques plumes très-étroites et effilées, noires; le front blanc, ainsi que la gorge et le milieu de la poitrine; l'occiput, les côtés de la poitrine et les flancs d'un noir profond; le dos, le dessus des ailes d'un cendré bleuâtre; plumes scapulaires allongées et effilées; cou d'un cendré clair, marqué sur le devant de grandes taches longitudinales noires, et de longues

plumes effilées d'un gris blanc. Les jeunes, jusqu'à l'âge de 3 ans, n'ont pas de huppe, ni de plumes effilées au bas du cou et sur le dos; le dessus de la tête cendré; le dos et les ailes cendrés, mêlés de brun et de blanchâtre; la poitrine marquée de taches longitudinales.

Habite les forêts dans le voisinage des eaux; il passe isolément dans ce pays en différentes saisons, mais on en voit principalement au premier printemps; il a été commun au commencement de février 1826. Ce sont les plumes effilées noires de sa tête qui sont connues sous le nom de plumes de Héron et qui sont recherchées pour des aigrettes.

HÉRON POURPRÉ : *Ardea purpurea*. (Lin.)

Le **HÉRON POURPRÉ HUPPÉ**. (Buff., pl.)

Ardea botaurus. (Gmel.)

Botaurus major. (Briss.)

Jeunes d'un à 3 ans : Le **HÉRON POURPRÉ**. (Buff.)

Ardea purpurata. (Gmel.)

HÉRON MONTAGNARD. (Sonnini, édit. de Buff.)

Longueur, 2 pieds 9 pouces.

L'oiseau très-vieux, mâle et femelle, a le dessus de la tête d'un beau noir, terminé à la nuque par quelques plumes étroites et effilées; la gorge blanche; le cou d'un beau roux, marqué de trois bandes longitudinales noires, et sur le devant de longues taches noires, rousses et pourprées, les plumes du bas très-alongées et effilées, d'un blanc pourpré, ou cendrées; le dos et le dessus des ailes d'un cendré roussâtre, à reflets verdâtres; les plumes scapulaires allongées et subulées, d'un roux vif; flancs et poitrine d'un pourpre brillant; doigts très-longs, celui du milieu de la longueur du tarse; bec jaune, ainsi que la peau nue des yeux; iris jaune orangé. Les jeunes, jusques là à 3^me année, n'ont pas de huppe, ni les plumes effilées du bas du dos et du bas du cou; le dos et les ailes d'un cendré noirâtre.

Ce bel oiseau habite au bord des lacs et des étangs, et se trouve abondant vers l'est de l'Europe; il est très-rare et de passage accidentel dans notre département. Un beau mâle de cette espèce a été tué le 13 juin 1821, près de l'étang de Luppy; un autre individu jeune a également été pris dans le même lieu, le 10 octobre 1825; enfin, un troisième, qui était un superbe mâle, a été encore tué dans cette même localité le 3 avril 1836.

HÉRON AIGRETTE : *Ardea egretta.* (Lin.)

La **GRANDE AIGRETTE.** (Buff.)

Les jeunes, jusqu'à 3 ans : Le **HÉRON BLANC.**
(Buff.)

Ardea alba. (Gmel.)

Ardea candida. (Briss.)

Longueur, 3 pieds 2 à 4 pouces.

Le plumage entièrement blanc, mais les individus âgés de 3 ans au moins ont une petite huppe derrière la tête; sur le dos des plumes longues de plus de 15 pouces, à tiges droites et à barbes rares, longues et effilées; le bec d'un jaune verdâtre, noir vers la pointe; peau nue des yeux verdâtre; iris d'un beau jaune; jambes longues, grêles, nues sur un très-grand espace; doigts très-longes. Les jeunes, jusques à l'âge de 3 ans, et les vieux en hiver, n'ont pas la petite huppe pendante, ni les plumes longues et effilées du dos.

Ce magnifique oiseau, dont on tire ces belles plumes employées en aigrette, habite les pays peu habités et aquatiques, particulièrement la Hongrie, la Pologne, la Russie et la Turquie. Il paraît très-accidentellement dans les environs de Metz, où un individu a été tué sur la Nied, à quelques lieues de Metz, le 13 décembre 1822.

B. BUTORS, BIHOREAU, CRABIER ET BLONGIOS.

Bec aussi long que la tête, très-comprimé, la mandibule supérieure légèrement courbée; cou plus court à proportion et gros, abondamment couvert sur les côtés et sur le devant de plumes larges, tachées et écartées,

le derrière du cou garni seulement de duvet. Ces oiseaux se nourrissent principalement d'insectes, de vers et de petits animaux.

HÉRON GRAND BUTOR : *Ardea stellaris*. (Lin.)

Longueur, 2 pieds 4 à 5 pouces.

Le dessus de la tête et de larges moustaches d'un brun noir; tout le reste du plumage d'un roux jaunâtre, marqué sur les côtés du cou, sur les ailes et la queue de taches transversales brunes en zigzags, les plumes du devant du cou variées de brun et de roux sur les barbes internes; de longues taches d'un brun noirâtre sur les parties inférieures; dos marqué de grandes taches noires à grandes dents; pennes des ailes rayées alternativement de roux clair et de noirâtre; jambes moins élevées à proportion que dans les espèces précédentes, la partie nue au-dessus du tarse peu étendue; doigts et ongles forts et longs; iris jaune.

Habite les roseaux au bord des étangs, des lacs et des rivières. Il est assez rare dans les environs de Metz, mais il y a été commun en l'automne de 1822. La voix de cet oiseau ressemble quelquefois aux mugissements du Taureau, d'où est dérivé son nom.

HÉRON BIHOREAU : *Ardea nycticorax*. (Lin.)

Le BIHOREAU. (Buff.)

Jeunes de l'année : *Ardea maculata*. (Gmel.)

Le POUACRE. (Buff.)

A l'âge de 2 ans : *Ardea grisea* et *badia*. (Gmel.)

Le BIHOREAU FEMELLE, et le CRABIER ROUX.
(Buff.)

Longueur, 1 pied 8 pouces environ.

Dans l'oiseau adulte, le dessus de la tête, la nuque et le dos sont d'un noir à reflets verdâtres; l'occiput garni de trois plumes très-étroites, blanches et longues d'environ 6 pouces; les côtés du cou, les ailes et la queue cendrés; le front blanc,

ainsi que la gorge et les autres parties inférieures ; bec noir, jaune à la base ; iris rouge. Les jeunes de l'année ont le dessus de la tête et le dos d'un brun terne, marqués de taches longitudinales rousâtres ; point de plumes blanches sur la nuque ; gorge et côtés du cou d'un blanc jaunâtre, tachés de brun longitudinalement ; les pennes des ailes et de la queue brunes, marquées de grandes taches arrondies, d'un blanc jaunâtre ; iris brun. A 2 ans, l'oiseau a les taches de la tête et du cou moins prononcées et plus rares, celles des ailes moins grandes, le dos prenant une teinte verdâtre, et les parties inférieures plus blanches.

Le Bihoreau habite les roseaux des lacs et des rivières, principalement dans le midi de l'Europe ; il est rare et de passage accidentel dans le département. Il en a été tué un individu près de Metz, en 1822, et le 30 mai 1825 cinq individus de cette espèce ont été vus près de Logne, jouant sur un arbre ; un vieux mâle d'entre eux a été tué et se trouve dans la collection de M. Meslier de Rocan.

HÉRON CAIOT OU CRABIER DE MAHON : *Ardea comata*. (Linné.)

Ardea squaiotta et castanea. (Gmel.)

Le CRABIER CAIOT et CRABIER DE MAHON. (Buff.)

Les jeunes, avant l'âge de 2 ans : *Ardea erythropus*. (Gmel.)

Le PETIT BUTOR. (Buff.)

Longueur, 1 pied 4 à 5 pouces.

L'oiseau, à 2 ou 3 ans, a le dessus de la tête garni de plumes longues jaunâtres, marquées de taches noires longitudinales, et à l'occiput une touffe ou huppe de huit à dix plumes longues et étroites, d'un blanc jaunâtre, et noires aux deux bords ; le cou et les plumes scapulaires d'un roux clair, celles du dos très-longues, à barbes effilées, d'un marron rougeâtre clair ; parties inférieures,

pennes des ailes et de la queue blanches ; bec bleuâtre à la moitié inférieure , et noir sur l'autre moitié ; pieds jaunes ; iris d'un jaune brillant. Les jeunes , avant l'âge de deux ans , n'ont pas les plumes effilées du haut de la tête ; le cou et le dessus des ailes sont d'un brun roussâtre , marqués de taches longitudinales d'un brun noirâtre.

Ce joli oiseau habite le bord des eaux et les marais dans la Turquie, l'Archipel, etc. ; de passage très-accidentel dans ce département, où il en a été tué en 1816 un individu qui se trouve dans la collection de M. Meslier de Rocan.

Le **BLONGIOS** : *Ardea minuta*. (Lin.)

Le **BLONGIOS DE SUISSE**. (Buff.)

Botaurus rufus. (Briss.)

Jeunes de l'année : Le **BUTOR BRUN RAYÉ** et le **BUTOR ROUX**. (Buff.)

Ardea danubialis et *soloniensis*. (Briss.)

Longueur, 1 pied 2 pouces environ.

L'oiseau adulte, mâle et femelle, a le dessus de la tête, l'occiput, le dos, le croupion, les pennes des ailes et de la queue d'un noir à reflets verdâtres ; les côtés de la tête, le cou, le dessus des ailes et les parties inférieures d'un fauve clair et d'un blanc jaunâtre ; bec jaune, noir à l'extrémité ; iris d'un beau jaune ; pieds jaunâtres, les jambes emplumées jusqu'au talon. Les jeunes de l'année ont le haut de la tête, les pennes des ailes et de la queue d'un brun noirâtre ; le dos et les plumes scapulaires d'un brun roux, parsemés de taches longitudinales brunes ; les côtés de la tête et le dessus du cou roussâtres, cette nuance plus claire sur le devant du cou, et marquée de taches longitudinales brun noirâtre ; pieds verts.

Cet oiseau habite les buissons et les marais. Il niche quelquefois dans les saussaies aquatiques de Longeville et de Montigny.

TROISIÈME FAMILLE. LES LONGIROSTRES. (Cuv.)

Famille nombreuse, qui comprend les Bécasses, Courlis, Tringas; etc., qui se distinguent par leur bec grêle, long et faible; ils se nourrissent de vers et de petits insectes qu'ils cherchent dans la vase des marais.

Genre IBIS : *Ibis*. (Cuv.)

Bec très-long, arqué, large et carré vers le bas, les narines percées supérieurement près de la base et prolongées jusqu'au bout en un sillon très-marqué; l'intervalle entre l'œil et le bec nu.

IBIS VERT : *Ibis viridis*.

Le **COURLIS VERT**. (Buff., ois.)

Le **COURLIS D'ITALIE**. (Buff., pl. enl.)

L'**IBIS NOIR**. (Savigny.)

Tantalus falcinellus. (Gmel.)

Les jeunes : *Tantalus viridis*. (Gmel.)

Longueur, 1 pied 10 à 11 pouces.

Bec long de 4 pouces 8 lignes environ; la tête d'un marron à reflets verdâtres; cou, poitrine, le ventre, le pli de l'aile d'un roux marron vif; le dos, les couvertures des ailes, les plumes de l'aile et de la queue d'un vert noirâtre à reflets bronzés et pourprés; iris brun. Femelle plus petite que le mâle. Les jeunes, avant 2 ans, ont les plumes de la tête et du cou rayées longitudinalement de brun noirâtre et bordées de blanchâtre; les parties inférieures d'un noir cendré, et le haut du dos d'un cendré brun.

Habite les bords des fleuves et des lacs, principalement en Asie;

il est de passage dans différentes contrées de l'Europe, et il se rend chaque année en Egypte. Un passage de ces oiseaux a eu lieu le 15 mai 1825 dans les environs d'Étain, où l'on en a tué plusieurs dont je possède un individu et le cabinet de la ville de Metz un autre. Le 22 mai 1834, il en a été apporté au marché de Metz un autre individu tué dans les environs et qui se trouve dans la collection de M. Marcus.

Ce bel oiseau est intéressant à connaître, parce qu'il est une de ces deux espèces d'Ibis auxquels les anciens Egyptiens rendaient un culte particulier et dont on retrouve encore des momies, si bien conservées, dans les catacombes d'Egypte.

Genre COURLIS : *Numenius*. (Briss.)

Bec très-long et arqué comme dans les Ibis, mais plus grêle, arrondi, la mandibule supérieure munie d'un sillon n'atteignant que la moitié ou les trois quarts de sa longueur, la pointe dilatée et lisse; intervalle entre l'œil et le bec garni de plumes.

COURLIS D'EUROPE : *Numenius arquata*. (Lath.)

Scolopax arquata. (Lin.)

Le COURLIS. (Buff.)

Longueur, 2 pieds environ.

Bec long de 5 pouces ou davantage dans l'âge adulte; la plus grande partie du fond du plumage d'un blanc roussâtre ou cendré clair; les plumes de la tête, du cou et de la poitrine, marquées d'une tache longitudinale noirâtre, celles du dos, des couvertures des ailes et des flancs marquées chacune d'une longue tache pennée ou dentée; pennes des ailes noires, celles de la queue blanches, rayées en travers de brun noirâtre; croupion et abdomen blancs; iris brun; doigts assez courts et forts. Les jeunes sont plus petits, ont leurs teintes plus cendrées, le bec long à peine de 4 pouces, et peu courbé.

Habite les grands marais et le bord des rivières dans plusieurs contrées de l'Europe. Il est peu commun et de passage dans les environs de Metz.

COURLIS CORLIEU : *Numenius phaeopus*. (Lath.)

Scolopax phaeopus et borealis. (Gmel.)

Le PETIT COURLIS ou CORLIEU. (Buff.)

Longueur, 1 pied 4 pouces environ.

Plumage presque entièrement semblable à celui du Courlis précédent, dont il diffère principalement par sa taille beaucoup plus petite, et par le dessus de la tête, qui est marqué au milieu d'une ligne blanc-jaunâtre, accompagnée de chaque côté d'une bande d'un brun noirâtre assez large; bec long de 3 pouces seulement. Les jeunes ont le bec plus court et peu arqué.

Cet oiseau est très-rare et de passage dans le département.

Genre BÉCASSE : *Scolopax*. (Illig.)

Bec long et grêle, droit, comprimé, à pointe renflée, avec un léger sillon supérieurement, le sillon des narines atteignant presque l'extrémité qui se recourbe légèrement et dépasse la mandibule inférieure; tête comprimée, avec de grands yeux placés très en arrière, ce qui donne un air stupide à ces oiseaux. Les doigts extérieurs non réunis par une membrane.

* La jambe emplumée jusqu'au talon : BÉCASSES PROPRESMENT DITES. Elles habitent les bois.

BÉCASSE ORDINAIRE : *Scolopax rusticola*. (Lin.)

La BÉCASSE. (Buff.)

Longueur, 1 pied 1 à 2 pouces.

Toutes les parties supérieures variées de roux,

de cendré et de taches noires; le haut de la tête et l'occiput marqués de quatre bandes transversales noires, une bande de même couleur entre l'œil et le bec; parties inférieures d'un cendré roussâtre, avec de nombreuses raies transversales noirâtres; pennes des ailes et de la queue noires, marquées sur les barbes extérieures de taches triangulaires rousses, les dernières terminées par une tache grise en dessus, et blanche en dessous. La femelle, dont la taille est un peu plus forte que dans le mâle, a les couleurs moins prononcées et des taches blanchâtres sur les ailes. Une variété accidentelle toute blanche, provenant de la collection de feu le baron Marchant, se trouve au cabinet de la ville.

La Bécasse est de passage en automne et en avril; dans nos climats, il en reste cependant quelques-unes dans les hivers peu rigoureux et plusieurs nichent en été dans nos bois humides.

**** Partie inférieure de la jambe dénuée de plumes : BÉCASSINES.** Elles vivent dans les marais des plaines.

BÉCASSINE COMMUNE : *Scolopax gallinago*. (Lin.)

La *BÉCASSINE*. (Buff.)

Longueur, 40 pouces environ.

Le dessus de la tête divisé en cinq bandes longitudinales, alternativement noires et blanc-roussâtre, une autre bande noire entre l'œil et le bec; parties supérieures variées de noir et de taches longitudinales blanches et roussâtres; la gorge, le devant du cou et la poitrine d'un blanc jaunâtre, tachés de brun noirâtre; les flancs rayés transversalement de noir et de blanc; ventre d'un blanc pur; bec long de 2 pouces 3 à 4 lignes, chagriné vers le bout en se desséchant; pennes des ailes noires, celles de la queue d'un roux

orangé, rayées transversalement de noirâtre. Varie accidentellement de couleur : un individu entièrement roussâtre se trouve au cabinet de la ville.

Habite les marais et les prés humides. De passage en automne et au printemps dans nos environs.

BÉCASSINE SOURDE : *Scolopax gallinula*. (Lin.)

La **PETITE BÉCASSINE** ou **SOURDE**. (Buff.)

Longueur, 7 pouces 6 lignes.

Le haut de la tête marqué d'une large bande longitudinale noire, et de deux bandes d'un blanc jaunâtre sur les côtés au-dessus des yeux ; plumes du dos et les scapulaires d'un noir à reflets verts, la plupart marquées sur leur bord extérieur d'une bande d'un blanc roussâtre ; devant du cou et poitrine d'un gris blanchâtre, avec des taches longitudinales brun-noirâtres ; ventre et abdomen blancs ; bec long de 48 lignes, chagriné et strié vers la pointe.

Habite avec la précédente dans les marais et les prairies humides. Elle est de passage, mais se montre rarement dans nos environs.

Genre BARGE : *Limosa*. (Bechst.)

Bec très-long et flexible, un peu recourbé par en haut, la pointe déprimée, dilatée et obtuse, les deux mandibules munies de chaque côté d'un sillon dans toute leur longueur, mais sans sillon impair supérieurement, et le bout non chagriné. Taille élancée, les pieds longs et grêles, doigt du milieu réuni à la base par une membrane au doigt extérieur.

BARGE A QUEUE NOIRE : *Limosa melanura*. (Leisler.)

Scolopax limosa. (Lin.)

La **BARGE** ou **BARGE COMMUNE**. (Briss.)

La même, en plumage d'été : *Scolopax belgica* et *ægocephala*. (Gmel.)

La **GRANDE BARGE ROUSSE**. (Buff.)

Longueur, 1 pied 3 pouces 6 lignes environ.

Bec presque droit, long de 3 pouces 4 lignes; ongle du doigt du milieu long et dentelé. L'oiseau adulte, en plumage d'été, a les plumes du haut de la tête noires, bordées de roussâtre; le cou, la poitrine et les flancs d'un roux clair ou cendrés, avec des taches noires sur le cou supérieurement, et des raies transversales noirâtres en zigzags sur les autres parties, ainsi que sur le haut du ventre; dos et plumes scapulaires noirs, largement frangées de roux; croupion noir; ailes de la même couleur, avec un miroir blanc; la queue blanche à la base, et noire dans le reste de son étendue; ventre blanc, rayé transversalement de noir dans sa partie supérieure. Le même oiseau, en plumage d'hiver, a toutes les parties supérieures d'un brun cendré; le devant du cou et la poitrine d'un gris clair; le ventre et l'abdomen blancs, et un peu de cette dernière couleur à l'extrémité des pennes intermédiaires de la queue.

Cette espèce habite les prairies humides et les marais. Elle est de passage, mais rare, dans les environs de Metz.

BARGE A QUEUE RAYÉE : *Limosa rufa*. (Briss.)

La **BARGE ABOYEUSE** OU **A QUEUE RAYÉE**. (Cuv.)

En plumage d'été : *Scolopax lapponica*. (Lin.)

La **BARGE ROUSSE**. (Buff.)

Les jeunes : *Scolopax leucophaea*. (Lath.)

Longueur, 1 pied 2 à 3 pouces.

Bec long de 3 pouces 6 lignes, un peu courbé en dessus; ongle du doigt du milieu court et point denté. En plumage d'été et adulte, cet oiseau a le dessus de la tête et la nuque cendrés, rayés

longitudinalement de brun noirâtre ; le cou et les parties inférieures d'un roux vif, avec des raies étroites et longitudinales sur le bas du cou et les côtés de la poitrine ; plumes du dos noires, bordées de roussâtre, les scapulaires et couvertures supérieures également noires, bordées de chaque côté de taches triangulaires d'un blanc roussâtre ; croupion blanc ; grandes plumes des ailes noires, celles de la queue rayées alternativement de bandes d'un brun noirâtre et de blanches. En plumage d'hiver, le haut de la tête et le cou sont d'un cendré clair, avec des taches longitudinales brunes ; la gorge, la poitrine et le ventre d'un blanc pur ; le dos et les plumes scapulaires d'un gris cendré, rayés longitudinalement de brun ; couvertures des ailes noirâtres, et blanches sur les bords. Les jeunes de l'année ont une taille plus petite, la tête, la nuque, le haut du dos et les scapulaires d'un brun foncé, les plumes bordées de taches d'un blanc jaunâtre ; couvertures supérieures de la queue tachetées de brun.

Habite le nord de l'Europe, de l'Angleterre, etc. ; rare et de passage dans nos environs. On en apporte quelquefois en automne sur les marchés.

Genre BÉCASSEAU : *Tringa*. (Briss.)

Ce genre renferme des oiseaux de marais, à bec grêle, plus ou moins long, faiblement arqué, comprimé à la base, dilaté et obtus au sommet, les deux mandibules sillonnées jusques près de la pointe ; doigts antérieurs entièrement divisés, le doigt de derrière articulé sur le tarse. La plupart de ces oiseaux et de ceux des genres suivants, présentent une foule de variations dans le plumage, selon l'âge de l'individu et la saison.

BÉCASSEAU MAUBÈCHE : *Tringa cinerea*. (Lin.)

La MAUBÈCHE GRISE. (Buff.)

Tringa cinerea, *grisea* et *canutus*. (Gmel.)

En plumage d'été : *Tringa islandica*. (Gmel.)

Tringa ferruginea. (Meyer.)

Les jeunes : La MAUBÈCHE et la MAUBÈCHE TACHETÉE. (Buff.)

Tringa naevia et *australis*. (Briss.)

Longueur, 9 pouces 6 lignes.

Cet oiseau, comme presque toutes les espèces de ce genre, varie extrêmement, selon l'âge et la saison, et il a été décrit sous plusieurs noms différents. Dans l'adulte, le bec est droit, long de 16 lignes, fortement renflé et dilaté vers le bout; tarses longs de 15 lignes. En plumage d'hiver, il a la gorge, le milieu du ventre et l'abdomen d'un blanc pur; les autres parties inférieures également blanches, mais les côtés de la tête et du cou, la poitrine et les flancs marqués de traits bruns longitudinaux, et de bandes transversales en zigzags d'un brun cendré; le dessus de la tête, du cou, le dos et les scapulaires d'un cendré clair, avec les tiges des plumes plus foncées; croupion et couvertures supérieures de la queue blancs, avec des croissants noirâtres en zigzag; couvertures des ailes et penes de la queue cendrées et liserées de blanc. Les jeunes de l'année ont la couleur cendrée des parties supérieures plus foncée, les plumes terminées par deux croissants étroits, dont le supérieur est noir, et celui de l'extrémité blanc; dessus de la tête tacheté de brun noirâtre. En plumage d'été ou de noces, cet oiseau a le front, les côtés de la tête, la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre et les flancs d'un roux vif et foncé; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue blancs; dessus de la tête taché lon-

gitudinalement de noir, sur un fond roussâtre ; le dessus du cou, le dos et les scapulaires noirs, les plumes frangées de roux ; croupion et couvertures supérieures de la queue blancs, rayés transversalement de roux et de noir ; queue cendrée ; grandes plumes des ailes noires.

Habite les marais dans le nord de l'Europe et au bord de la mer. Rare et de passage dans ce département, où on en a trouvé quelquefois sur les bords de la Moselle, entre Metz et Thionville. (Mon cabinet.)

BÉCASSEAU COCORLI : *Tringa subarquata*. (Temm.)

En plumage d'hiver : *Scolopax africana*. (Gmel.)

Numenius africanus. (Lath.)

L'ALOUETTE DE MER. (Buff.)

En plumage d'été : *Scolopax subarquata*. (Gmel.)

Numenius subarquata. (Bechst.)

Les jeunes de l'année : *Numenius pygmaeus*. (Bechst.)

Longueur, 7 pouces 6 lignes.

Bec noir, long de 18 lignes dans l'oiseau adulte, arqué, gros et comprimé à la base ; les deux plumes intermédiaires de la queue un peu plus longues que les autres ; tarses longs de 13 lignes. En plumage d'été, cet oiseau a les sourcils et la gorge de couleur blanche ; le devant du cou, la poitrine et les parties inférieures d'un roux marron, quelquefois variés de plumes blanches, selon que la mue est avancée ; plumes de la tête noirâtres, bordées de roux ; le dos, les scapulaires et les couvertures des ailes noirs, la plupart des plumes marquées sur leurs bords de taches triangulaires d'un roux vif, et terminées de cendré ; queue d'un cendré noirâtre, les couvertures supérieures et inférieures blanches, tachées transversalement de noirâtre. L'oiseau adulte, en hiver, a la face, les sourcils, la gorge et toutes les parties

inférieures d'un blanc pur, le haut de la tête, le dos, les scapulaires et couvertures des ailes d'un cendré brun, les plumes un peu plus foncées ou rayées dans leur milieu. Les jeunes ont le dessus de la tête, le dos et les couvertures des ailes noirâtres, toutes les plumes bordées de roussâtre et de blanc jaunâtre, le devant et le dessus du cou grisâtres, rayés légèrement de noirâtre longitudinalement; la poitrine et le haut du ventre d'un gris roussâtre, également un peu rayés de noirâtre.

Habite au bord des eaux, des lacs et de la mer; se montre rarement dans nos environs. Une troupe nombreuse de cette espèce a été vue le 4 septembre 1822, le long de la Moselle, du côté de Thionville; on en tua un seul individu.

BÉCASSEAU BRUNETTE OU VARIABLE : *Tringa variabilis*. (Meyer.)

Cinclus et Cinclus minor. (Briss.)

L'ALOUETTE DE MER ORDINAIRE. (Gérard.)

En plumage d'été : *Tringa alpina*. (Gmel.)

Cinclus torquatus. (Briss.)

En plumage d'automne et les jeunes : La BRUNETTE. (Buff., ois.)

Le CINCLE. (Buff., enlum.)

L'ALOUETTE DE MER A COLLIER. (Gér.)

Longueur, 7 pouces 3 lignes environ.

Bec noir, long de 15 à 14 lignes dans l'oiseau adulte, légèrement arqué à la pointe; les deux pennes intermédiaires de la queue plus longues que les autres et pointues; tarses longs d'environ 12 lignes. En plumage d'hiver, cet oiseau a la gorge, un trait du bec à l'œil et les parties inférieures blanches; le cou et la poitrine d'un cendré blanchâtre, avec quelques taches longitudinales plus foncées; toutes les parties supérieures d'un cendré brun, avec un trait noirâtre sur la tige des plumes; pennes des ailes et les deux pennes

intermédiaires de la queue noires, les pennes latérales cendrées, légèrement bordées de blanc. En plumage d'été, le dessus de la tête est noir, les plumes bordées de roussâtre; dos et scapulaires également noirs, chaque plume largement bordée d'un roux vif, et terminée de blanc; la gorge, la face et le devant du cou d'un blanc légèrement teint de roux, chaque plume marquée d'une raie longitudinale noirâtre; ventre noir, les plumes souvent terminées et frangées de blanc; abdomen et couvertures inférieures de la queue d'un blanc pur. Les jeunes ou l'oiseau adulte, en automne, ont un plumage varié, participant de celui d'hiver et de l'été; quelquefois, et principalement dans cette dernière saison, le cendré blanchâtre du devant du cou s'étend derrière la nuque et forme une espèce de collier.

Habite les marais, le bord des rivières et de la mer. Il n'est pas rare en automne le long de la Moselle, principalement dans le voisinage de Thionville.

BÉCASSEAU ÉCHASSES (Temm.) : *Tringa minuta*. (Leisler.)

TRINGA MINULE. (Viellot, nouv. Dict.)

Longueur, 5 pouces 6 lignes.

Bec noir, long de 7 lignes; penne extérieure de chaque côté de la queue et les deux pennes intermédiaires plus longues que les autres, ce qui forme une queue doublement fourchue; tarses longs de 9 lignes. En plumage d'hiver, cette espèce a toutes les parties supérieures cendrées, le milieu de chaque plume rayé de brun noirâtre longitudinalement; une raie brune entre l'œil et le bec; sourcils, gorge et parties inférieures d'un blanc pur, les côtés de la poitrine d'un roux cendré; pennes de la queue liserées de blanc; les intermédiaires brunes, les latérales cendrées. Dans le plumage d'été, le dessus de la tête, le haut du

dos, les scapulaires et les grandes couvertures des ailes sont noirs, les plumes frangées de roux et de blanc; les joues, les côtés du cou et de la poitrine d'un roux clair; croupion noir.

Habite les régions du nord de l'Europe; de passage dans nos climats où il est rare. Il en a été tué plusieurs, il y a quelques années, sur les bords de la Moselle, près de Thionville. (Mon cabinet.)

BÉCASSEAU TEMMIA : *Tringa temmia*. (Leisler.)

Longueur, 5 pouces 6 lignes.

Bec noir, presque droit, long de 7 $\frac{1}{2}$ lignes; queue étagée; les tarses longs de 8 lignes. En plumage d'hiver, le dessus de la tête, le bas du cou et la poitrine sont d'un gris roussâtre, marqués de raies longitudinales brunes; gorge, ventre et abdomen d'un blanc pur; les quatre pennes du milieu de la queue d'un brun noirâtre, les trois extérieures blanches. Pendant l'été ou dans le plumage de noces, cet oiseau a les plumes du haut de la tête et des autres parties supérieures noires et entourées de roux; le front, le devant du cou et la poitrine d'un cendré roux, rayés longitudinalement de noirâtre; les jeunes ont le dessus du corps d'un cendré noirâtre, les plumes bordées de jaunâtre, les scapulaires terminées de noir.

Habite, comme l'espèce précédente, les régions du cercle arctique; rare et de passage dans nos environs. On le rencontre quelquefois sur les bords sablonneux de la Moselle, principalement entre Metz et Thionville.

GENRE SANDERLING : *Calidris*. (Illig.)

Ce genre, qui ne contient qu'une seule espèce, a les mêmes caractères que les Bécasseaux ou Maubèches, excepté que ces oiseaux manquent tout à fait de pouce, comme les Pluviers.

SANDERLING VARIABLE : *Calidris arenaria*. (Illiger.)

Les SANDERLINGS. (Cuv., Règ. an.)

En hiver : *Tringa arenaria*. (Gmel.)

Le SANDERLING. (Buff.)

La PETITE MAUBÈCHE GRISE. (Briss.)

En plumage d'été : *Charadrius rubidus*. (Gmel.)

Les jeunes de l'année : *Charadrius calidris*. (Gmel.)

Arenaria vulgaris. (Bechst.)

Longueur, 7 pouces.

Cet oiseau offre une foule de variations dans le plumage, selon l'âge et la saison. Les vieux, en plumage d'hiver, ont toutes les parties supérieures et les côtés du cou d'un cendré clair, avec un trait plus foncé sur la tige de chaque plume; la gorge, une bande sur l'aile et les parties inférieures d'un beau blanc; le bord et le pli de l'aile noirs, ainsi que les pennes, mais les tiges de celles-ci blanches; pennes de la queue cendrées, bordées de blanc; bec noir, long d'un pouce; les pieds également noirs, les tarses longs d'un pouce. En été, le dessus et les côtés de la tête sont marqués de grandes taches noires, les plumes liserées de roux et terminées de blanc; le cou, la poitrine d'un gris roussâtre, tachetés de noir; le dos et les scapulaires d'un roux foncé, avec de grandes taches noires, les plumes frangées de blanchâtre; les deux pennes intermédiaires de la queue noires, bordées de roux cendré; le ventre et l'abdomen d'un blanc pur. Dans les jeunes individus, avant la première mue, le haut de la tête, les scapulaires et couvertures des ailes sont noirs, les plumes bordées et variées de jaunâtre, le derrière de la tête, les côtés du cou et de la poitrine grisâtres, avec des petites raies ondées; le front, la gorge, le devant du cou et les parties inférieures d'un beau blanc. On trouve aussi des

individus qui offrent d'autres variations, et qui participent de ces trois sortes de plumage, selon que la mue est plus ou moins avancée, ou selon la différence de leur âge.

Habite les bords sablonneux de la mer dans les contrées septentrionales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Très-abondant sur les côtes de l'Angleterre et de la Hollande, mais il ne paraît qu'accidentellement dans notre département. Il en a été tué plusieurs individus, à Logne, sur les bords de la Moselle, le 6 septembre 1827.

Genre COMBATTANT : *Machetes*. (Cuv. Règ. an.)

Ce genre, établi par Cuvier, forme le passage entre les Bécasseaux et les Chevaliers; les Combattants ont le port et le bec des Bécasseaux, mais ils se rapprochent des Chevaliers par la demi-palmure qui unit le doigt externe au doigt du milieu; bec faiblement incliné et renflé vers la pointe; queue arrondie; plumage si varié qu'on ne peut trouver deux individus semblables; mais ce qui rend ces oiseaux particulièrement remarquables, c'est le changement qu'éprouve le plumage des mâles en été: à cette époque, le devant de leur tête se couvre de papilles rouges, des plumes longues en forme d'oreilles ornent l'occiput, et leur cou se garnit d'une large fraise dont les couleurs sont très-diverses dans les différents individus et contrastent avec celles de la tête et du corps.

Le COMBATTANT (Buff.): *Machetes pugnax*. (Cuv.)
Tringa pugnax. (Lin.)

La femelle et les jeunes après la mue d'automne:

Le CHEVALIER COMMUN. (Buff.)

Tringa equestris. (Lath.)

Les jeunes de l'année : Le *CHEVALIER VARIÉ*.
(Buff.)

Tringa littorea. (Gmel.)

Longueur du mâle, 41 pouces 6 lignes.

Longueur du bec, 4 pouce 4 lignes.

Longueur des tarses, 4 pouce 11 lignes.

Longueur de la femelle, 9 pouces 3 lignes.

Le Combattant, ainsi nommé à cause des combats que se livrent les mâles au printemps pour la possession des femelles, varie à l'infini dans son plumage : en automne et en hiver, le mâle a la face couverte de plumes comme la femelle, le devant du cou et les parties inférieures ordinairement blancs, la poitrine roussâtre, avec des taches d'un brun noirâtre, les parties supérieures d'un cendré brun, mêlé de taches noires et de raies roussâtres, les plus longues couvertures des ailes et les plumes intermédiaires de la queue rayées de noir et de roux ; bec brun, jaunâtre à la base ; pieds jaunâtres ou orangés. La femelle, qui est plus petite, a plus de cendré dans le plumage, moins de blanc au cou, le bec noir et les pieds d'un jaune verdâtre ou bruns. En plumage d'été, le mâle a les côtés de la tête et le front dénués de plumes, mais recouverts de nombreuses papilles rouges ; une large fraise de plumes différemment colorées, et variant dans les divers individus, recouvre tout le devant du cou, et des plumes longues et contournées forment des espèces d'oreilles vers la nuque ; le dessus de la tête, du cou, le dos, la poitrine et les flancs ordinairement d'un noir à reflets violets, les couvertures des ailes et de la queue variées de noir et de blanc roussâtre ; ventre et abdomen blancs ; pieds d'un jaune orangé. Les jeunes de l'année ont le devant du cou et la poitrine d'un cendré roussâtre, le ventre et l'abdomen blancs, le haut de la tête et les parties supérieures

d'un brun noirâtre, les plumes frangées de gris roussâtre.

Cet oiseau est de passage en France et paraît quelquefois aux environs de Metz, au commencement du printemps, mais on ne le voit pas assez tard dans cette saison pour qu'il ait déjà revêtu sa robe d'été ou de noces. C'est sur le littoral de la Hollande et plus au nord qu'on peut le voir en été dans toute sa beauté.

Genre CHEVALIER : *Totanus*. (Bechst.)

Bec ordinairement plus long que la tête, mou à la base, la pointe lisse, dure et étroite, le bout de la mandibule supérieure courbé, l'inférieure plus courte; pieds longs et grêles, le doigt extérieur réuni par une membrane au doigt du milieu jusqu'à la 1^{re} ou 2^e articulation, doigt postérieur posant à terre par l'extrémité. Ces oiseaux habitent les bords des lacs et des rivières.

* *Chevaliers à bec droit.*

CHEVALIER BRUN : *Totanus fuscus*. (Leisler.)

CHEVALIER ARLEQUIN. (Temm.)

En plumage d'hiver : CHEVALIER DE COURLANDE.
(Sonn., éd. de Buff.)

Scolopax curonica et *cantabrigensis*. (Gmel.)

En plumage d'été : *Scolopax fusca*. (Lin.)

Tringa atra. (Gmel.)

Le CHEVALIER NOIR. (Cuv., Règ. an.)

La BARGE BRUNE. (Buff.)

Longueur, 11 pouces à 11 pouces 6 lignes.

Bec noir, long de 2 pouces 2 lignes, la base de la mandibule inférieure rouge; en plumage d'hiver, le dessus de la tête, du cou et le dos

sont d'un gris noirâtre, une raie blanche s'étend de la base supérieure du bec jusqu'au-dessus des yeux, et au-dessous une petite bande noirâtre; croupion d'un blanc pur; la queue et les couvertures rayées de blanc et de noirâtre; gorge et parties inférieures blanchâtres, le devant du cou nuancé de cendré; pieds rouges. En plumage d'été, cet oiseau a la tête et toutes les parties supérieures noirâtres, les plumes du dos, les scapulaires et couvertures supérieures des ailes marquées sur les bords de taches blanches, et terminées par un croissant de même couleur; gorge et parties inférieures d'un cendré noir, les plumes ordinairement terminées par un croissant blanchâtre sur la poitrine et le ventre, couvertures supérieures et inférieures de la queue rayées transversalement de cendré noir et de blanc; les pennes de la queue d'un cendré noirâtre, avec des taches blanches transversales sur les bords; pieds bruns. Dans les jeunes, les plumes scapulaires et les couvertures supérieures des ailes sont marquées sur les bords de petites taches triangulaires blanches, le devant du cou et les parties inférieures blanchâtres, variés de gris et de taches ondulées d'un brun noirâtre; pieds de couleur orange. Pendant la mue, le plumage de ces oiseaux participe de celui d'été et de celui d'hiver.

Habite les contrées du nord, dans les marais et au bord des lacs et des fleuves; il est rare et de passage dans nos environs. J'en ai trouvé plusieurs individus sur nos marchés, en septembre de 1822. Il m'en a été apporté aussi une femelle de cette espèce le 15 août 1834. (Ma collection et le cabinet de la Ville.)

CHEVALIER GAMBETTE : *Totanus calidris*. (Bechst.)

En plumage d'été : Le CHEVALIER AUX PIEDS ROUGES ou la GAMBETTE. (Buff.)

Scolopax calidris. (Gmel.)

Tringa gambetta. (Gmel.)

Les jeunes de l'année : Le *CHEVALIER RAYÉ*. (Buff.)

Tringa striata. (Gmel.)

Longueur, 10 pouces environ.

Bec long de 20 lignes, noir à l'extrémité, les deux mandibules rouges de la base jusques vers le milieu; doigt intérieur réuni à la base à celui du milieu par une petite membrane. En plumage d'été, le dessus de la tête, du cou, le dos et les scapulaires sont d'un cendré brun, chaque plume marquée d'une raie noire longitudinale, les plumes scapulaires, les grandes couvertures des ailes et les couvertures inférieures de la queue variées en outre de quelques raies obliques noires; croupion blanc; pennes intermédiaires de l'aile à moitié blanches et moitié noires; les pennes de la queue et les couvertures rayées transversalement de blanc et de noir, mais terminées de blanc; côtés de la tête, gorge et les parties inférieures blanches, avec une large tache longitudinale d'un brun noir sur chaque plume; pieds d'un rouge de vermillon vif. En plumage d'hiver, les parties supérieures sont d'une teinte uniforme cendré brun, avec une ligne plus foncée le long de la tige des plumes; la gorge, le devant du cou et la poitrine d'un blanc grisâtre, les plumes marquées d'une ligne brune; pieds d'un rouge pâle. Dans les jeunes, les plumes des parties supérieures sont bordées de jaunâtre, la nuque cendrée; les plumes scapulaires et les couvertures des ailes teintes de roussâtre et marquées de taches angulaires jaunâtres sur les bords; gorge blanchâtre, avec des petits points bruns; pennes de la queue roussâtres à l'extrémité; pieds d'un jaune orange.

Habite les marais et les bords de la mer, principalement dans les pays septentrionaux. On en voit quelquefois à leur passage d'automne, sur les bords de la Moselle, principalement entre Metz et Thionville.

CHEVALIER CUL-BLANC : *Totanus ochropus*. (Temm.)

Tringa ochropus. (Lin.)

Le BÉCASSEAU ou CUL-BLANC. (Buff.)

Longueur, 8 pouces 6 lignes.

Bec noir, long de 18 lignes; toutes les parties supérieures d'un brun olivâtre à reflets verdâtres, les plumes du dos et les scapulaires marquées sur les bords de points blanchâtres; le bas du croupion, la gorge, la poitrine et les autres parties inférieures blanches, le devant du cou marqué de taches longitudinales brunes; un trait blanc et un trait brun s'étendent de la base du bec jusqu'à l'œil; penne de la queue blanches, les deux intermédiaires portant quatre taches transversales noires, les suivantes trois taches, et ainsi en diminuant de nombre jusqu'à la penne extérieure, qui est souvent entièrement blanche; pieds d'un cendré verdâtre, les tarses longs de 16 lignes; iris brun.

Se trouve sur le bord des rivières, des ruisseaux et dans les marais. Il se fait voir aussi quelquefois sur les bords de la Moselle, à son passage d'automne ou de printemps.

CHEVALIER SYLVAIN : *Totanus glareola*. (Temm.)

Tringa glareola. (Gmel.)

CHEVALIER DES BOIS. (Viell., nouv. Dict.)

Longueur, 7 pouces 6 lignes.

Bec noir, long de 14 lignes; une raie blanche et une raie noire entre le bec et l'œil; le dessus de la tête d'un brun noir, les plumes bordées de blanchâtre; le dos et les ailes d'un brun foncé, scapulaires et grandes couvertures marquées de taches anguleuses ou rayées en travers de blanc roussâtre; côtés de la tête, la nuque, le devant du cou, la poitrine et les flancs d'un blanc grisâtre, rayés de brun longitudinalement; gorge, milieu du ventre, couvertures supérieures de la

queue d'un blanc pur ; penes de la queue rayées alternativement de noir et de blanc , les deux penes latérales ayant seulement des taches séparées sur un fond blanc ; pieds verdâtres , les tarses longs de 17 lignes.

Habite les marais boisés de l'Allemagne et du nord. De passage dans le département, où on en a tué plusieurs le long de la Moselle, en l'automne de 1820. (Mon cabinet.)

CHEVALIER GUIGNETTE : *Totanus hypoleucos*. (Tem.)

Tringa hypoleucos. (Gmel.)

La **GUIGNETTE**. (Buff., ois.)

La **PETITE ALOUETTE DE MER**. (Buff., pl. enl.)

Longueur, 7 pouces 2 à 4 lignes.

Bec cendré, long de 11 lignes ; une raie blanche et une raie brune entre la base supérieure du bec et l'œil ; le dessus de la tête et du cou d'un brun clair ; dos, scapulaires et couvertures des ailes de même couleur, avec reflets, les plumes marquées d'une raie noirâtre le long de leur tige, et rayées transversalement ou terminées par un croissant en zigzag brun noirâtre ; gorge, ventre et abdomen blancs ; les côtés de la poitrine et du cou d'un gris brun, rayés en long de brun ; queue étagée, les penes intermédiaires d'un gris brun, tachetées de blanc roussâtre et de brun sur les bords, les latérales blanches, rayées obliquement de brun noirâtre ; pieds d'un brun verdâtre, les tarses longs de 10 lignes.

Habite le bord des eaux douces, principalement dans le nord de l'Europe. Il n'est pas rare le long de la Moselle, à son passage d'automne ou du printemps. (Mon cabinet.)

** *Chevaliers à bec retroussé.*

CHEVALIER ABOYEUR : *Totanus glottis*. (Bechst.)

Scolopax glottis. (Lin.)

La **BARGE VARIÉE** et la **BARGE ABOYEUSE**. (Buff.)

Le **CHEVALIER A GROS BEC** ou **GRAND CHEVALIER AUX PIEDS VERTS.** (Cuv., Règ. an.)

Longueur, 12 pouces 6 lignes.

Bec robuste, noirâtre, long de 2 pouces 3 lignes, très-comprimé à la base, un peu fléchi en dessus vers le milieu; haut de la tête et du cou rayés longitudinalement de noir sur un fond blanc; les plumes du dos, les scapulaires et couvertures des ailes d'un brun noirâtre ou bien d'un cendré brun, rayées et tachetées de noir, mais frangées de blanc; croupion, ventre et abdomen d'un blanc pur; la gorge, le devant du cou, la poitrine et les flancs également blancs, parsemés de taches ovales noires; queue blanche, rayée en travers et en zigzags de brun noirâtre; pieds verts, les tarses longs de 2 pouces 3 lignes.

Cet oiseau rare est de passage en France et se rencontre quelquefois sur la Moselle.

Genre **ÉCHASSE** : *Himantopus*. (Bris.)

Bec long, cylindrique, grêle et pointu, aplati à la base, un peu fléchi par en haut dans le milieu, les mandibules sillonnées jusqu'à la moitié de leur longueur; jambes extrêmement longues, les pieds dépourvus de puce, le doigt du milieu réuni au doigt extérieur par une large membrane.

ÉCHASSE A MANTEAU NOIR : *Himantopus melanopterus*. (Meyer.)

Charadrius himantopus. (Lin.)

Longueur, de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, 1 pied 2 pouces.

Bec très-effilé, noir, long de 2 pouces 8 lignes; occiput et nuque noirs, tachés de blanc; face,

cou, poitrine et toutes les parties inférieures blanches; le dos et les ailes noires, à reflets verdâtres; queue cendrée; pieds d'un rouge vermillon, les tarses longs de 4 pouces 3 lignes; iris rouge. Ailes d'un brun noir, sans reflets dans la femelle.

Habite le bord des lacs et les marais salins, particulièrement en Hongrie, en Russie et en Asie; elle est rare et de passage en France. Il en paraît de temps à autre dans nos environs, principalement près de Thionville. M. Rolland m'a dit en avoir tué plusieurs, il y a quelques années, près de Malroy.

Genre AVOCETTE : *Recurvirostra*. (Lin.)

Bec très-long, subulé, déprimé dans toute sa longueur, retroussé, la pointe aigüe et flexible; pieds grêles et longs, le pouce très-petit et presque nul, doigts antérieurs réunis par une membrane jusqu'à la 2^e articulation.

AVOCETTE A TÊTE NOIRE : *Recurvirostra avocetta*. (Lin.)

L'AVOCETTE. (Buff.)

Longueur, 1 pied 4 à 5 pouces.

Bec noir, long de 3 pouces 4 à 6 lignes; dessus de la tête, partie postérieure du cou, noirs, ainsi que les petites et grandes scapulaires, les couvertures et les grandes pennes des ailes; tout le reste du plumage d'un beau blanc. Pieds noirs, les tarses longs de 3 pouces 6 lignes; iris d'un brun rougeâtre.

Habite en Europe, particulièrement les plages inondées par les eaux de la mer et près des lacs salés. Rare et de passage accidentel dans nos environs; il en a été tué plusieurs individus, à différentes époques, près de Thionville.

QUATRIÈME FAMILLE. LES MACRODACTYLES. (Cuv.)

Doigts des pieds longs et propres à marcher sur les herbes des marais, mais point de membrane à leur base; bec comprimé, corps aplati latéralement.

Genre **RALE** : *Rallus*. (Lin.)

Bec plus ou moins long que la tête, comprimé, la mandibule supérieure munie d'un sillon nasal, légèrement arquée à son extrémité; doigts alongés et totalement séparés.

* *Bec plus grand que la tête.*

RALE D'EAU : *Rallus aquaticus*. (Lin.)

Le **RALE D'EAU**. (Buff.)

Longueur, 9 pouces.

Dessus de la tête et toutes les parties supérieures d'un roux olivâtre, chaque plume noire dans son milieu; gorge, devant et côtés du cou, poitrine d'un cendré bleuâtre; ventre roussâtre, les flancs rayés transversalement de blanc et de noir; pieds et jambes d'un brun olivâtre; bec noirâtre en dessus, et rougeâtre en dessous, long de 1 pouce 6 lignes; iris rouge orangé.

Habite les prés humides et les marais; il n'est pas rare dans les environs de Metz.

** *Bec plus court que la tête.*

RALE DE GENËT : *Rallus crex*. (Lin.)

Le **RALE DE GENËT** ou le **ROI DES CAILLES**. (Buff.)

Gallinula crex. (Lath.)

Longueur, 8 pouces 6 lignes.

Les plumes du dessus de la tête et du cou, du dos, du croupion, les scapulaires et penes de la queue d'un brun noir dans leur milieu, et d'un cendré roussâtre sur les côtés; couvertures des ailes d'un roux de rouille; la gorge et le ventre d'un blanc roussâtre; le devant et les côtés du cou, et poitrine d'un cendré roussâtre; flancs rayés de roux et de blanchâtre; bec de couleur brune en dessus, d'un blanc jaunâtre en dessous; iris brun; pieds d'un brun rougeâtre, les doigts moins alongés proportionnellement que dans les autres espèces.

Habite en Europe les bois en taillis, les genêts et les hautes herbes près des eaux. Il n'est pas très-rare dans nos environs.

RALE MAROQUETTE : *Rallus porzana*. (Lin.)

Gallinula porzana. (Lath.)

Le **PETIT RALE D'EAU** ou la **MAROQUETTE**. (Buff.)

Longueur, 7 pouces 6 lignes.

Front, sourcils et gorge d'un gris plombé; le dessus de la tête taché de noir, les autres parties supérieures d'un brun olivâtre, mais les plumes noires dans leur milieu et marquées de petites taches alongées blanches; les côtés du cou, la poitrine, le ventre olivâtres, nuancés de cendré et marqués de taches blanches; penes intermédiaires de la queue tachées aussi de blanc sur les côtés; bec d'un jaune verdâtre, mais rouge à la base; iris brun; pieds d'un jaune verdâtre.

Habite les marais; assez rare dans les environs de Metz.

RALE POUSSIN : *Rallus pusillus*. (Lin.)

Gallinula pusilla. (Lath.)

Longueur, 5 pouces 6 lignes.

Le mâle a le front, les joues, les côtés du cou, la poitrine et le ventre d'un gris bleuâtre uniforme; dessus de la tête et parties supérieures d'un brun

roussâtre, le haut du dos et le croupion noirs, tachetés de blanc, ainsi que les plumes scapulaires; bas des flancs et abdomen rayés transversalement de noir et de blanc. La femelle a les sourcils et les côtés de la tête d'un cendré clair, le devant du cou, la poitrine et le ventre d'un cendré roussâtre, les parties supérieures d'un brun roussâtre.

Habite les marais. Il paraît très-rare et de passage accidentel dans nos contrées.

Genre POULE D'EAU : *Gallinula*. (Briss.)

Front couvert d'une plaque nue membraneuse plus ou moins grande; doigts antérieurs longs et bordés d'une membrane étroite.

POULE D'EAU COMMUNE : *Gallinula chloropus*. (Lath.)

Fulica chloropus. (Gmel.)

La **POULE D'EAU**. (Buff.)

Les jeunes : La **POULETTE D'EAU**. (Buff.)

Gallinula fusca. (Lath.)

Fulica fusca. (Gmel.)

Diverses autres variétés du jeune âge :

Le **SMIRRING** et la **GLOUT**. (Buff.)

Gallinula maculata, flavipes et fistulans. (Lath.)

Fulica maculata, flavipes et fistulans. (Gmel.)

Longueur de l'oiseau adulte, 1 pied environ.

Cet oiseau varie beaucoup selon les différents âges : les vieux, mâle ou femelle, ont la tête, le cou, la poitrine et le ventre d'un gris d'ardoise foncé, les plumes des flancs marquées de quelques taches blanches allongées; les parties supérieures d'un brun olivâtre foncé; bord de l'aile et couvertures inférieures de la queue d'un blanc pur; base du bec et plaque frontale d'un rouge vif,

la pointe du bec jaune ; iris rouge ; pieds d'un vert jaunâtre. Les jeunes, qui sont d'une taille plus petite, ont une tache au-dessus de l'œil, la gorge et le devant du cou blanchâtres, les parties inférieures d'un gris clair, le bec d'un brun olivâtre, la plaque du front olivâtre et peu apparente ; iris brun ; pieds jaunâtres.

Habite dans les étangs et les fossés aquatiques, parmi les joncs et les roseaux. Elle est commune et niche quelquefois dans les fossés des fortifications de la ville de Metz.

CINQUIÈME FAMILLE. LES PINNATIPÈDES.

Doigts élargis par une bordure festonnée ou découpée.

Genre FOULQUE : *Fulica*. (Briss.)

Bec droit, assez fort, comprimé, s'avancant sur le front en une plaque nue et membraneuse ; les doigts antérieurs très-longs et garnis sur les côtés de membranes en festons. Ces oiseaux nagent très-bien et passent presque toute leur vie sur l'eau ; ils font le passage des Echassiers aux oiseaux nageurs ou Palmipèdes.

FOULQUE MORELLE : *Fulica atra*. (Lin.)

La FOULQUE ou MORELLE. (Buff.)

Les vieux : *Fulica aterrima*. (Gmel.)

La GRANDE FOULQUE ou MACROULE. (Buff.)

Dans les individus adultes et âgés, la tête et le cou sont d'un noir profond, les parties supérieures d'un noir d'ardoise, le dessous d'un cendré bleuâtre ; plaque frontale blanche ; bec jaunâtre,

mais rougeâtre au printemps; iris d'un rouge cramoisi; pieds cendrés. Les femelles ont la plaque du front moins grande, et dans les jeunes elle est peu apparente; ces derniers ont le plumage moins foncé, le noir de leur tête obscur, et les parties inférieures d'un cendré blanchâtre.

Elle est commune sur les grands étangs.

ORDRE VI. LES PALMIPÈDES.

Les oiseaux de cet ordre sont admirablement conformés pour la natation : leurs pieds courts, implantés à l'arrière du corps et palmés entre les doigts; un plumage serré, garni d'un duvet épais et lustré par une substance huileuse, les empêchent d'être mouillés et pénétrés par l'eau sur laquelle ils vivent.

Cuvier divise les Palmipèdes en quatre familles :

1^{re} Famille. Les **PLONGEURS** OU **BRACHYPTÈRES**.
Ailes courtes.

2^e Famille. Les **LONGIPENNES** OU **GRANDS VOILIERS**. *Ailes très-longues.*

3^e Famille. Les **TOTIPALMES**. *Les quatre doigts réunis dans la même membrane.*

4^e Famille. Les **LAMELLIROSTRES**.

PREMIÈRE FAMILLE. LES PLONGEURS.

Ils ont les ailes très-courtes, leurs pieds

tout-à-fait en arrière du corps, et par suite de cette conformation, ils ne peuvent se tenir sur la terre que dans une position verticale; ils plongent avec une grande facilité et nagent sous l'eau en se servant de leurs ailes comme de nageoires.

Genre GRÈBE : *Podiceps*. (Lath.)

Bec médiocre, droit, dur, comprimé, pointu; pieds longs, à l'arrière du corps, les tarses fortement comprimés, les doigts antérieurs réunis à leur base par une membrane, et ensuite lobés, le doigt postérieur comprimé et festonné; ongles larges; queue nulle.

GRÈBE HUPPÉ : *Podiceps cristatus*. (Lath.)

Le GRÈBE CORNU. (Buff.)

Colymbus cristatus. (Gmel.)

Colymbus cornutus. (Briss.)

Les jeunes de l'année et de 2 ans : Le GRÈBE HUPPÉ et le GRÈBE. (Buff.)

Colymbus cristatus. (Briss.)

Colymbus urinator. (Gmel.)

Longueur, 1 pied 6 à 8 pouces.

Dans le vieux mâle ou la vieille femelle, le dessus de la tête est d'un noir lustré, les plumes de l'occiput allongées et formant deux cornes; face blanche, entourée d'une large fraise roussâtre en dessus et noire en dessous; tout le dessous du corps d'un blanc argenté; parties supérieures d'un brun noirâtre, les pennes secondaires des ailes blanches; bec plus long que la tête, rouge; iris d'un rouge cramoisi; pieds d'un brun noirâtre à l'extérieur, intérieurement d'un blanc jaunâtre. A l'âge de

2 ans, les plumes de la huppe sont courtes et bordées de blanc; celles de la fraise aussi plus courtes; une bande noirâtre du bec à l'occiput, en passant par-dessus les yeux. Les jeunes n'ont pas de huppe ni de fraise; la face et le haut du cou sont marqués de bandes d'un brun noirâtre; dans les jeunes de l'année, la tête et le haut du cou sont d'un brun foncé.

Habite les lacs et les étangs. On en voit quelquefois dans nos contrées, mais particulièrement sur l'étang de Lindre.

GRÈBE CORNU OU ESCLAVON : *Podiceps cornutus*.
(Lath.)

Le **PETIT GRÈBE CORNU.** (Buff., ois.)

Le **GRÈBE D'ESCLAVONIE.** (Buff., pl. enl.)

Colymbus cornutus. (Gmel.)

Jeunes de l'année : Le **PETIT GRÈBE** et le **PETIT GRÈBE HUPPÉ.** (Buff.)

Podiceps obscurus et caspicus. (Lath.)

Colymbus minor. (Briss.)

Longueur, 12 à 13 pouces.

A beaucoup de rapports avec le précédent, mais il est d'une taille plus petite; bec plus court que la tête, rose à la base, et noir dans le reste de sa longueur; sommet de la tête d'un noir lustré, ainsi que l'ample fraise qui entoure le haut du cou; plumes de l'occiput rousses, disposées en deux cornes assez longues; l'espace entre l'œil et le bec, le cou et la poitrine d'un roux vif; parties inférieures d'un blanc argenté, avec du roussâtre sur les flancs; nuque et parties supérieures noirâtres; pennes secondaires blanches, pieds noirs en dehors, gris à l'intérieur. Dans les jeunes, il n'y a pas de cornes ni de fraise; le dessus de la tête, du cou et du corps sont d'un cendré noirâtre, la gorge blanche, le devant du cou gris blanc, la poitrine et les flancs d'un gris noirâtre.

Habite les bords de la mer et les grands lacs, principalement au nord et à l'est de l'Europe; rare en France, où il paraît accidentellement. Un individu mâle adulte, pris dans nos environs le 22 mai 1823, se trouve dans la collection de M. Meslier de Rocan. Un autre individu plus jeune, aussi des environs de Metz, existe au cabinet de la Ville.

GRÈBE JOUGRIS : *Podiceps rubricollis*. (Lath.)

Le **GRÈBE À JOUES GRISSES** ou le **JOUGRIS**.
(Buff.)

Colymbus rubricollis et *subcristatus*. (Gmel.)

Les jeunes : *Colymbus parotis*. (Gmel.)

Longueur, 1 pied 3 à 4 pouces.

Bec de la longueur de la tête, noir, à base jaune. Dans les vieux, le dessus de la tête est d'un noir lustré, terminé à l'occiput par une huppe courte; les joues et la gorge grises; une large bande noire sur la nuque; le devant du cou et le haut de la poitrine d'un roux de rouille vif; parties inférieures blanches, les flancs tachetés de brun noirâtre; plumes secondaires des ailes blanches; iris d'un brun rougeâtre; pieds noirs à l'extérieur, d'un vert jaunâtre en dedans. Les jeunes ont la gorge et les joues blanches, avec des bandes noirâtres en zigzags, le haut du cou d'un blanc jaunâtre; le bas du cou et la poitrine roussâtres et variés de brun.

Habite les lacs, les rivières et les bords de la mer, et se trouve en abondance dans l'est de l'Europe et en Allemagne; mais il est très-rare en France. Paraît très-accidentellement dans nos environs.

GRÈBE CARTAGNEUX : *Podiceps minor*. (Lath.)

Les vieux mâles ou femelles : **GRÈBE MONTAGNARD**.
(Sonn., éd. de Buff.)

Le **GRÈBE DE RIVIÈRE NOIRÂTRE**. (Briss.)

Podiceps hebridicus. (Lath.)

Colymbus hebridicus. (Gmel.)

Les jeunes : Le **GRÈBE DE RIVIÈRE** ou **CASTAGNEUX**. (Buff.)

Colymbus minor. (Gmel.)

Colymbus fluviatilis. (Briss.)

Longueur, de 8 à 9 $\frac{1}{2}$ pouces.

Bec assez fort, court, comprimé ; point de huppe ni de collerette. Dans les vieux, le dessus de la tête, la nuque et la gorge sont d'un noir profond, lustré d'olivâtre, le haut du cou sur le devant et sur les côtés d'un marron vif, la poitrine et les flancs noirâtres, le ventre varié de cendré noirâtre ; parties supérieures d'un noir lustré ; pennes primaires d'un cendré brun, les secondaires blanches à leur base ; bec noir, blanchâtre à la pointe et à sa base inférieure ; iris rougeâtre ; pieds d'un brun verdâtre en dehors, de couleur de chair en dedans, les tarses garnis de dentelures ou aspérités postérieurement. Les jeunes de l'année ont le dessus de la tête, de la nuque et les parties supérieures d'un cendré brun, la gorge et le ventre d'un blanc lustré, le devant et les côtés du cou et le haut de la poitrine d'un roux cendré ; le bec brun en dessus, la mandibule inférieure et les bords de la mandibule supérieure jaunâtres ; iris brun. Les individus âgés de plus d'un an ont d'autres nuances dans le plumage, et plus tard il se rapproche de celui des vieux.

Habite les rivières, les étangs et les lacs : les individus vieux et noirs sont rares, mais les autres se voient souvent sur la Moselle et sur les étangs des environs. Les pêcheurs en prennent quelquefois dans leurs nasses ou dans leurs filets.

Genre **PLONGEON** : *Colymbus*. (Lath.)

Les Plongeurs ressemblent aux Grèbes par leur forme, mais ils ont les pieds entièrement palmés ; le bec plus long que la tête, droit,

assez fort, comprimé et très-pointu; pieds à l'arrière du corps, tarses comprimés, les trois doigts antérieurs réunis jusqu'aux ongles par une membrane, le doigt postérieur petit et joint au doigt interne par une petite membrane; queue courte.

PLONGEON IMBRIN : *Colymbus glacialis*. (Lin.)

Les vieux : **L'IMBRIN**. (Buff.)

Colymbus glacialis. (Gmel.)

Colymbus minor. (Gmel.)

Les jeunes de l'année : **Le GRAND PLONGEON**. (Buff.)

Longueur, 2 pieds 1 à 4 pouces, selon l'âge.

Les individus âgés de plus de 3 ans, ont la tête, la gorge et le cou d'un noir verdâtre à reflets bleuâtres et verts; un collier échancré au-dessous de la gorge, rayé longitudinalement de noir et de blanc; le dos, les ailes, les flancs et le croupion noirs, parsemés de petites taches blanches; poitrine et parties inférieures d'un beau blanc; bec noir, cendré vers la pointe; iris brun. Les jeunes de l'année diffèrent beaucoup des vieux: leur tête et le dessus du cou sont d'un brun cendré, les joues tachetées de petits points blanchâtres, le dos, les ailes, le croupion et les flancs d'un brun foncé, toutes les plumes bordées et terminées de cendré; bec d'un cendré noir en dessus, la mandibule inférieure blanchâtre. Après l'âge d'un an, on voit au milieu du cou une bande transversale brun noirâtre, qui doit, plus tard, former le collier; à 2 ans, le collier est plus distinct, les parties supérieures d'un brun noir plus foncé et marquées déjà de taches blanches.

Habite les mers septentrionales des deux continents: quelques individus se montrent sur les côtes de l'Océan, mais les vieux ne pénètrent jamais dans l'intérieur des terres, sur les rivières ou les

lacs où l'on ne voit que des jeunes de l'année; il en paraît quelquefois ici à la faveur des grandes crues d'eaux de nos rivières, car on en tua un sur la Moselle, près de Longeville, le 12 novembre 1822, et un autre en 1824, pendant l'inondation du même mois de novembre; enfin je possède un individu qui vient d'être tué près d'Uckange, dans les premiers jours de décembre 1836.

DEUXIÈME FAMILLE. LES LONGIPENNES ou GRANDS VOILIERS. (Ailes très-longues.)

Genre PÉTREL : *Procellaria*. (Lin.)

Bec médiocre, dur, tranchant, déprimé et dilaté à la base, comprimé à l'extrémité, la pointe crochue et comme articulée sur l'autre partie du bec; narines réunies en un tube proéminent sur la mandibule supérieure; doigt postérieur nul ou consistant en un ongle très-pointu, implanté au bas du tarse. Ces oiseaux de pleine mer se tiennent ordinairement très-éloignés des terres et viennent chercher un abri sur les vaisseaux, lorsqu'il doit faire une tempête. Ce n'est qu'accidentellement que quelques espèces pénètrent dans l'intérieur du continent.

PÉTREL DE TEMPÊTE : *Procellaria pelagica*. (Lin.)

L'OISEAU DE TEMPÊTE. (Buff.)

Longueur, 5 pouces 6 lignes.

Cet oiseau, de la grandeur d'une Alouette, a la tête, le dos, les ailes et la queue d'un noir mat, les parties inférieures d'un brun noir ou de suie; le croupion, une bande sur l'aile à la base des pennes de la queue, d'un blanc pur.

Habite la haute mer; on le voit particulièrement sur les côtes d'Angleterre, d'Ecosse, aux îles Hébrides, etc., mais il s'égare rarement sur les fleuves ou lacs du continent. On est averti d'avance qu'il doit faire une tempête, lorsque cet oiseau vient chercher un abri sur les vaisseaux. On m'a apporté un individu de cette espèce tué le 15 janvier 1822, sur un étang des environs de Thionville, où probablement il avait été amené par les ouragans qui ont eu lieu à cette époque.

Genre MAUVE, MOUETTE OU GOÉLAND : *Larus*.
(Lin.)

Bec comprimé, assez long, la mandibule supérieure crochue vers le bout, l'inférieure ayant un angle saillant en dessous; narines au milieu du bec, longues et percées à jour; queue carrée; jambes dénuées de plumes à leur partie inférieure; pouce court.

Ces oiseaux voraces et lâches abondent sur les bords de la mer où ils volent presque continuellement, et se nourrissent de poissons vivants et de chair morte de toute espèce. Plusieurs remontent le cours des rivières, surtout par les mauvais temps.

* *Grandes espèces* ou GOÉLANDS.

GOÉLAND A MANTEAU NOIR : *Larus marinus*. (Lin.)

Les vieux : Le GOÉLAND NOIR-MANTEAU. (Buff.)

Larus marinus. (Gmel.)

Les jeunes : Le GOÉLAND VARIÉ OU GRISARD. (Buff.)

Larus naevius. (Gmel.)

Longueur du vieux mâle, 2 pieds 2 à 3 pouc.
Longueur de la femelle ou des jeunes, 2 pieds environ.

Ces oiseaux ont un plumage bien différent, selon

l'âge des individus ; les vieux ont la tête, le cou, toutes les parties inférieures et la queue d'un blanc parfait en été, mais en hiver les plumes de la tête sont marquées chacune d'une ligne longitudinale d'un brun clair ; le haut du dos, les scapulaires et les ailes d'un noir foncé en hiver, et d'un noir ardoisé en été, les plumes terminées de blanc ; bec d'un blanc jaunâtre, avec une tache rouge à l'angle de la mandibule inférieure ; iris jaune doré ; pieds blanchâtres. Les jeunes de l'année sont d'une taille plus petite ; ils ont la tête et le devant du cou d'un blanc grisâtre, tachés longitudinalement de brun, la gorge blanche, les plumes des parties supérieures d'un brun noirâtre dans le milieu, et largement bordées de blanc roussâtre ; plumes des ailes noires, terminées la plupart par une tache blanche ; plumes de la queue blanches à leur base et variées de noir et de blanc à l'extrémité ; parties inférieures variées de taches brunes et de blanc grisâtre ; bec noir ; iris brun. A 2 ans et plus tard, le plumage varie et prend progressivement celui des vieux.

Cet oiseau, qui est commun sur les côtes de l'Océan, remonte quelquefois la Moselle par les gros temps. On en a tué un individu adulte, près de Metz, il y a quelques années ; les jeunes paraissent plus communément.

GOËLAND A MANTEAU BLEU : *Larus argentatus*.
(Gmel.)

Les vieux : Le **GOËLAND A MANTEAU GRIS** ou **CENDRÉ**. (Buff.)

Les jeunes : Le **GOËLAND A MANTEAU GRIS ET BLANC**. (Buff.)

Longueur du vieux mâle, 1 pied 10 à 11 pouc.

Longueur de la femelle, 1 pied 9 à 10 pouc.

Les vieux, en été, ont la tête, le cou, les parties inférieures et la queue d'un blanc parfait et

uniforme ; le dos, les scapulaires et les ailes d'un cendré bleuâtre pur, les grandes plumes noires vers le bout, et terminées de blanc ; le bec d'un jaune d'ocre, marqué de rouge à l'angle de la mandibule inférieure ; iris jaune clair ; pieds couleur de chair. En hiver, les plumes du dessus de la tête et du cou sont rayées longitudinalement de brun clair sur le milieu. Les jeunes ont la tête et le cou variés de blanc et de gris brun ; les plumes des parties supérieures d'un brun clair dans le milieu et bordées de blanc roussâtre ; les plumes de la queue blanches à leur base, et variées de taches brunes à l'autre extrémité ; bec d'un brun noirâtre ; iris brun ; pieds d'un brun livide.

Habite les bords de la mer en France, en Hollande, etc. ; on ne le voit que très-rarement et accidentellement sur la Moselle, où un individu de cette espèce a été tué il y a quelques années.

GOËLAND A PIEDS JAUNES : *Larus fuscus*. (Lin.)

Larus flavipes. (Meyer.)

Les jeunes : La *MOUETTE GRISE*. (Briss.)

Longueur, 1 pied 6 à 8 pouces.

Comme dans les deux espèces précédentes, celui-ci a la tête, le cou, la queue et les parties inférieures d'un blanc parfait en été, les plumes de la tête et du cou marquées en hiver de lignes longitudinales d'un brun clair ; le manteau ou le dos, les scapulaires et les ailes d'un noir foncé, ombré de cendré, les plumes des ailes terminées de blanc ; bec, iris et pieds jaunes. Dans les jeunes, la gorge et le devant du cou sont blanchâtres, rayés longitudinalement de brun clair ; les parties inférieures blanchâtres, marquées de grandes taches brunes ; les plumes des parties supérieures d'un brun noirâtre au milieu, et bordées de blanc jaunâtre ; le bec noir, brun à sa base ; les pieds d'un jaune sale.

Cette espèce se rencontre très-rarement dans nos environs. J'en possède un individu mâle adulte, tué, il y a une quinzaine d'années, sur la Moselle.

**** Petites espèces. MOUETTES.**

MOUETTE A PIEDS BLEUS : *Larus canus*. (Lin.)

**La MOUETTE A PIEDS BLEUS OU GRANDE
MOUETTE CENDRÉE. (Buff. et Briss.)**

Les jeunes : La MOUETTE D'HIVER. (Buff.)

***Larus canus*. (Gmel.)**

Longueur, 4 pied 4 pouces environ.

Longueur des tarses, 2 pouces.

Les individus vieux, mâle ou femelle, en été ont la tête, le cou, la queue et toutes les parties inférieures d'un blanc parfait ; le dos, les scapulaires et les ailes d'un cendré bleuâtre, les grandes plumes dépassant la queue, noires en partie ; et vers le bout une grande tache blanche ; bec bleuâtre à la base, et jaune à la pointe ; iris brun ; pieds d'un cendré bleuâtre, maculés de jaune d'ocre. En hiver, le blanc de la tête et du cou est parsemé de petites taches d'un brun noirâtre. Les jeunes, jusqu'à l'âge de 2 ans, ont un croissant noir devant les yeux, les parties supérieures d'un gris brun, les plumes du dos et des ailes bordées et terminées de blanc jaunâtre ou roussâtre ; le front, la gorge et les parties inférieures blanchâtres, mais tachetées d'un gris clair sur la poitrine et les flancs ; queue blanche à sa base, et le reste d'un brun noirâtre ; bec noir, livide à la base.

Elle se montre très-rarement dans le département ; un individu adulte de cette espèce a été tué sur la Moselle, dans le mois de février 1825.

MOUETTE TRIDACTYLE : *Larus tridactylus*. (Lath.)

La MOUETTE CENDRÉE. (Briss.)

Les vieux, en été : *Larus rissa*. (Gmel.)

Les jeunes : La MOUETTE CENDRÉE TACHETÉE.
(Buff. et Briss.)

Larus tridactylus. (Gmel.)

Longueur, 1 pied 2 à 3 pouces.

Longueur des tarses, 1 pouce 4 lignes.

Cette espèce se distingue particulièrement par le doigt postérieur, qui n'est qu'un moignon dépourvu d'ongle. En plumage d'été, les vieux ont la tête, le cou, toutes les parties inférieures et la queue d'un blanc parfait; le dos, les scapulaires et les ailes d'un cendré bleuâtre uniforme, les grandes plumes noires vers le bout, la quatrième et la cinquième terminées par une tache blanche; bec d'un jaune verdâtre; iris brun; pieds orangés. En plumage d'hiver, le haut de la tête, la nuque et une partie du cou supérieurement d'un gris bleuâtre; des raies fines noirâtres en avant des yeux. Les jeunes ont la tête, le cou et toutes les parties inférieures blanchâtres, avec un croissant noir en avant de l'œil; vers les oreilles un grand espace d'un cendré bleuâtre très-foncé et tacheté de noirâtre; derrière le cou une large plaque ou croissant noir; le manteau et les ailes d'un cendré bleuâtre, le pli et le bord supérieur de ces dernières noirs; les grandes plumes de même couleur en dehors et à l'extrémité, la cinquième et la sixième ayant seulement une tache ou bande noire vers le bout; plumes de la queue blanches, avec l'extrémité noire; bec et iris noirs.

Cette espèce est également rare dans nos environs, où elle ne se montre que par les gros temps; on en a tué un individu sur la Moselle, dans le mois de février 1825.

MOUETTE RIEUSE OU A CAPUCHON BRÛN : *Larus ridibundus*. (Leisler.)

En plumage d'hiver : *Larus cinerarius*. (Gmel.)

La PETITE MOUETTE CENDRÉE. (Briss.)

Les vieux , en plumage d'été : La MOUETTE RIEUSE. (Buff.)

La MOUETTE RIEUSE A PIEDS ROUGES. (Briss.)

Larus ridibundus. (Gmel.)

Les jeunes : La PETITE MOUETTE GRISE. (Briss.)

Larus erythropus. (Gmel.)

Longueur, 1 pied 2 pouces.

Longueur des tarses, 1 pouce 8 à 9 lignes.

En plumage d'été, cet oiseau a toute la tête et le haut du cou d'un brun noirâtre, les yeux entourés de blanc; le reste du cou, toutes les parties inférieures et la queue d'un beau blanc, la poitrine et les flancs légèrement teints de rose; le dos, les scapulaires et les couvertures des ailes d'un cendré clair, le bord extérieur de l'aile blanc, ainsi que les trois premières grandes plumes dont les bords sont noirs; bec et pieds d'un beau rouge; iris brun. Après la mue d'automne, le capuchon brun disparaît, et la tête, ainsi que le cou sont d'un blanc parfait, à l'exception de deux taches noirâtres, dont l'une en avant de l'œil, l'autre plus grande sur l'orifice des oreilles. Les jeunes ont la tête d'un brun clair, avec deux taches plus foncées en avant de l'œil et sur les oreilles, et une grande tache blanche derrière l'œil; le milieu du cou et toutes les parties inférieures blanches; le dos, les scapulaires et les couvertures des ailes brunes, les plumes bordées de jaunâtre; grandes plumes de l'aile blanches à leur origine et à l'intérieur, noires à l'extérieur et à la pointe; grandes couvertures des ailes d'un cendré bleuâtre; queue blanche à la base, les plumes terminées par

une large bande d'un brun noir; bec livide, noir à la pointe; pieds jaunâtres.

Cette espèce se voit assez fréquemment sur la Moselle, pendant les ouragans de l'automne ou du premier printemps.

Genre LABBE OU STERCORAIRE : *Leistris*. (Illig.)

Bec fort, presque cylindrique, la mandibule supérieure articulée, crochue vers le bout; un angle saillant à la mandibule inférieure; narines membraneuses, perforées, situées vers la pointe du bec; queue pointue.

STERCORAIRE POMARIN : *Leistris pomarinus*. (Temm.)

Larus parasiticus. (Meyer.)

Les jeunes : Le STERCORAIRE RAYÉ. (Briss.)

Longueur, 1 pied 4 à 5 pouces.

L'oiseau, lorsqu'il est vieux, a la tête, le dos, les ailes et la queue d'un brun foncé, les plumes du cou et de la nuque longues et d'un jaune lustré, la gorge, le devant du cou, le ventre et l'abdomen blancs; sur la poitrine un large collier formé de taches brunes; les flancs et les couvertures inférieures de la queue marqués de taches transversales de même couleur; les deux filets allongés de la queue d'une même largeur jusqu'au bout, qui est arrondi; bec olivâtre, noir à la pointe; pieds noirs. Les jeunes ont la tête et le cou d'un brun terne, les plumes liscrées de brun clair; le dos, les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes d'un brun foncé, avec un croissant roux à l'extrémité de chaque plume; la poitrine, le ventre et les flancs d'un brun cendré, avec des taches roussâtres; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue rayés de noirâtre et de roux; bec d'un bleu verdâtre à la base, noir à la pointe; pieds d'un gris bleuâtre.

Habite le nord et se montre accidentellement dans nos contrées. Il en a été tué un individu sur la Moselle, près de Thionville, en l'automne de 1822; on en tua un autre près de Metz, en 1823.

Genre **HIRONDELLE DE MER** : *Sterna*. (Lin.)

Bec droit, plus long que la tête, subulé, comprimé, tranchant, pointu, les narines vers la base et percées à jour; ailes très-longues et pointues; queue fourchue; pieds faibles et courts, les membranes des doigts antérieurs très-échancrées.

HIRONDELLE DE MER PIERRE-GARIN : *Sterna hirundo*. (Lin.)

Longueur, 1 pied 2 pouces.

Dans l'oiseau adulte, le dessus de la tête et la nuque sont d'un noir profond; la gorge, les côtés du cou et les parties inférieures blanches; la poitrine et le bas du cou légèrement teints de cendré clair; pennes des ailes d'un cendré blanchâtre, les primaires d'un brun cendré à l'extérieur; queue blanche, les pennes extérieures d'un cendré brun en dehors; bec d'un rouge cramoisi, noir à la pointe; iris d'un brun rougeâtre; pieds d'un beau rouge. Les jeunes ont le front et le dessus de la tête d'un gris blanc, tacheté de noirâtre à l'occiput; les parties supérieures d'un cendré terne, tacheté de brun clair, les plumes bordées et terminées de blanc sale; parties inférieures d'un blanc sale; pennes de la queue cendrées, terminées de blanchâtre; pieds orangés.

Habite les bords de la mer et remonte quelquefois les fleuves et les rivières jusqu'aux grands lacs et grands étangs. On en voit quelquefois au-dessus de la Moselle, en été et en automne, pendant les mauvais temps.

HIRONDELLE DE MER ARCTIQUE : *Sterna arctica*.
(Temminck.)

Longueur, 13 pouces 6 lignes.

Cet oiseau a beaucoup de ressemblance par la taille et les couleurs avec l'espèce précédente ou *Pierre-garin*; les vieux ont, comme ce dernier, la tête et la nuque d'un noir profond, les parties supérieures et inférieures d'un cendré bleuâtre; mais la gorge et le devant du cou sont de cette dernière couleur, et il ne reste qu'une bande blanche au-dessous des yeux; queue très-fourchue, un peu plus longue que les ailes; bec grêle, d'un rouge vif, sans avoir la pointe noire comme le *Pierre-garin*; les tarsi et les doigts d'un beau rouge, ces derniers longs seulement de 6 lignes, au lieu qu'ils ont 10 lignes de longueur dans l'espèce précédente.

Habite les régions du cercle arctique et se fait voir sur les côtes d'Ecosse et d'Angleterre; mais cet oiseau est rare sur celles de France et dans l'intérieur du continent. Un individu de cette espèce a été tué sur la Sarre, près de Sarreguemines, le 4 juillet 1832; il est dans la collection de M. Casset, à Saint-Avold.

HIRONDELLE DE MER ÉPOUVANTAIL : *Sterna nigra*.
(Lin.)

Sterna fissipes, *obscura* et *nigra*. (Gmel.)

En plumage d'été ou d'hiver : **HIRONDELLE DE MER A TÊTE NOIRE** ou **GACHET**, **GUIFETTE NOIRE** ou **ÉPOUVANTAIL**. (Buff.)

Les jeunes de l'année : *Sterna naevia*. (Gmel.)
La **GUIFETTE**. (Buff.)

Longueur, 9 pouces 3 à 4 lignes.

Cet oiseau offre beaucoup de variations selon l'âge et la saison, ce qui a fait prendre plusieurs de ces variétés pour des espèces distinctes. Les individus adultes, en hiver, ont la tête et le dessus du cou d'un noir profond; le front, la gorge et le devant du cou d'un blanc pur; la poitrine et

le ventre d'un noir cendré ; les couvertures inférieures de la queue blanches ; les parties supérieures, le croupion et la queue cendrés. En été, toute la tête est d'un noir foncé, le devant du cou, la poitrine et le ventre d'un cendré très-foncé ; le bec noir ; iris et pieds d'un rouge brun. Les jeunes ont le front, les côtés, le devant du cou et toutes les parties inférieures d'un blanc pur, une tache noire en avant des yeux, le haut de la tête et la nuque noirs, le dos et les plumes scapulaires d'un brun bordé de cendré roussâtre, les ailes, le croupion et la queue cendrés, une grande tache d'un cendré noirâtre sur les côtés de la poitrine ; le bec brun à la base, et noir à l'extrémité.

On en voit de temps en temps sur les grands étangs et sur la Moselle.

TROISIÈME FAMILLE. LES TOTIPALMES. (Cuv.)

Leur pouce est réuni dans la même membrane que les autres doigts ; malgré cette conformation qui les rend très-propres à la natation, ces oiseaux ont la faculté de pouvoir se percher sur les arbres. Ils ne vivent que de poissons.

Genre PÉLICAN : *Pelecanus*. (Lin.)

Bec très-long, droit, très-aplati horizontalement ; la mandibule supérieure terminée par un crochet, l'inférieure formée de deux branches flexibles qui soutiennent une membrane en forme de sac et qui peut se dilater considérablement ; face nue ; pieds forts et courts ; queue arrondie.

PÉLICAN BLANC : *Pelecanus onocrotalus*. (Lin.)

Le **PÉLICAN**. (Buff.)

Les jeunes : Le **PÉLICAN DES PHILIPPINES**. (Buff.)

Pelecanus philippensis. (Gmel.)

Longueur, de 5 à 6 pieds, selon l'âge.

Les individus très-vieux ont tout le plumage blanc, nuancé de rose clair, la face nue et d'un blanc rose, les plumes de la nuque longues et effilées; grandes plumes des ailes noires; onglet du bec rouge; poche jaunâtre; iris d'un brun rougeâtre. Les jeunes de l'année ou d'un an ont le plumage d'un cendré clair, le ventre blanchâtre, les ailes et le dos d'un cendré noirâtre, les plumes bordées de cendré clair; bec et partie nue de la tête d'une couleur livide.

Le Pélican habite particulièrement les fleuves et les lacs des parties orientales de l'Europe; il paraît très-accidentellement dans nos contrées. Un individu âgé d'un an a été tué le 4 octobre 1835, sur l'étang de Fouligny, et offert au cabinet d'histoire naturelle de la ville, par M. Rolland.

Genre CORMORAN : *Carbo*. (Meyer.)

Bec assez long, droit, comprimé latéralement, arrondi en dessus, la mandibule supérieure très-courbée et aiguë à l'extrémité, l'inférieure plus courte et obtuse; la base de la mandibule soutenant une membrane dilatée, en forme de poche, qui s'étend sous la gorge; pieds courts et forts, le pouce réuni par le côté intérieur, par une même membrane, aux trois autres doigts.

CORMORAN COMMUN : *Carbo cormoranus*. (Meyer.)

Pelecanus carbo. (Lin.)

Le **CORMORAN**. (Buff.)

Longueur, 2 pieds 3 à 6 pouces, selon l'âge.

En plumage d'hiver, le Cormoran adulte et vieux a le haut de la tête, le cou, la poitrine et toutes les parties inférieures d'un noir verdâtre à reflets, des petites lignes blanches sur le cou, les plumes du dos et des ailes d'un vert bronzé dans le milieu et bordées largement de cendré verdâtre; pennes des ailes et de la queue noires; bec d'un cendré noirâtre; le tour des yeux et la poche d'un jaune verdâtre; iris vert; pieds noirs. En plumage d'été, une huppe de longues plumes d'un vert foncé à reflets orne le dessus de la tête, un large collier blanc sur la gorge, et sur le cou des plumes longues et effilées d'un blanc pur. Les jeunes de l'année ont le sommet de la tête, la nuque et le dos d'un brun foncé, avec de faibles reflets verdâtres, la gorge blanchâtre, le devant du cou et les parties inférieures d'un gris brun varié de blanchâtre, les plumes du dos, les scapulaires et les couvertures des ailes d'un gris cendré dans le milieu, et bordées largement de brun foncé; bec et iris bruns.

Habite le nord et les côtes de la mer en Hollande, en Angleterre, en France, etc.; mais on en voit très-accidentellement dans nos contrées. Un individu âgé d'un an a été tué près de Thionville, le 15 septembre 1825, et a été donné au cabinet d'histoire naturelle de la ville de Metz, par M. Teissier. Plusieurs autres ont été tués ou pris sur la glace, vers le même endroit de la Moselle, pendant le mois de janvier 1829; enfin un jeune Cormoran, tué près de Blottange, en 1834, m'a été envoyé par M. de Vellecour.

QUATRIÈME FAMILLE. LES LAMELLIROSTRES.

Bec épais, droit, déprimé plus ou moins, revêtu d'une peau molle, le bord des mandibules garni de lames ou de petites dents, la pointe arrondie, onguiculée; langue épaisse et charnue; ailes médiocres.

Genre CANARD : *Anas*. (Lin.)

Linné a compris dans ce genre les Palmipèdes à bec grand et large, dont les bords sont garnis de lames saillantes, minces et transversales. On a divisé les Canards en trois sections ou sous-genres, savoir :

I^{re} Section. LES CYGNES : *Cygnus*. (Meyer.)

Ils ont le cou très-long, les narines percées vers le milieu de la longueur du bec, dont la base est plus haute que large, et la partie supérieure un peu cylindrique.

CYGNE SAUVAGE OU A BEC JAUNE : *Anas cygnus*. (Lin.)
Cygnus ferus. (Meyer.)

Longueur, 4 pieds 5 à 9 pouces.

Plumage entièrement blanc dans les vieux, excepté la tête, qui est nuancée de jaunâtre ; bec noir à la pointe, recouvert par une cire jaune à la base ; pieds noirs. Les jeunes ont tout le plumage d'un gris clair, la cire du bec et le tour des yeux d'une couleur de chair livide ; les pieds d'un gris rougeâtre.

Habite le nord. Il est quelquefois de passage dans nos contrées, et principalement dans les hivers rigoureux ; on en a vu beaucoup pendant ceux de 1823 et de 1829.

II^e Section. LES OIES : *Anser*. (Meyer.)

Bec médiocre et court, un peu conique, les dentelures ou lamelles des bords, coniques et pointues ; cou de moyenne longueur.

L'OIE CENDRÉE : *Anas anser ferus*. (Lath.)

Anser cinereus. (Meyer.)

Longueur, 2 pieds 8 à 10 pouces.

Tête et cou cendrés ; haut du dos, scapulaires, couvertures des ailes d'un cendré brun, liseré de blanchâtre ; abdomen et couvertures inférieures de la queue d'un blanc pur ; ailes pliées n'atteignant point l'extrémité de la queue ; bec fort et gros, d'un jaune orange, ainsi que la membrane des yeux ; iris brun ; pieds couleur de chair jaunâtre.

Habite les mers et les pays marécageux des contrées orientales de l'Europe ; elle est de passage en hiver dans nos environs, mais rare. C'est de cette espèce que proviennent les différentes races de nos Oies domestiques.

L'OIE DES MOISSONS : *Anas segetum*. (Gmel.)

Anser segetum. (Meyer.)

L'OIE SAUVAGE. (Buff.)

L'OIE DES MOISSONS. (Sonn. nouv. éd. de Buff.)

Longueur, 2 pieds 6 pouces.

Tête et haut du cou d'un cendré brun, le bas du cou et les parties inférieures d'un cendré clair ; parties supérieures d'un cendré brun, les plumes liserées de blanchâtre ; ailes pliées dépassant l'extrémité de la queue, ce qui la distingue particulièrement de l'espèce précédente ; abdomen et dessous de la queue d'un beau blanc ; bec noir à la base et sur l'onglet, d'un jaune orange dans le milieu ; iris d'un brun foncé ; pieds d'un rouge orange.

Habite les contrées du nord de l'Europe ; on en voit beaucoup ici à son double passage au commencement et à la fin de l'hiver.

L'OIE RIEUSE OU A FRONT BLANC : *Anas albifrons*. (Linn.)

L'OIE RIEUSE. (Buff.)

Anas albifrons et casarca. (Gmel.)

Longueur, 2 pieds 2 à 3 pouces.

Le front et le tour de la mandibule supérieure d'un beau blanc, relevé d'une bande de plumes d'un brun noirâtre; tête et cou d'un cendré brun; plumes du dos, scapulaires, grandes couvertures des ailes et les plumes des flancs d'un brun clair, frangées de blanc roussâtre; poitrine et ventre blanchâtres, marqués de taches noires ou variés de plumes noires disposées çà et là; bec et pieds rouges, l'onglet du bec blanchâtre. La femelle est moins grande que le mâle, et les nuances de son plumage sont plus claires.

Habite les régions du nord de l'Europe; rare et de passage dans nos contrées. On en a apporté plusieurs sur le marché de Metz dans le mois de février 1826 et l'année suivante.

L'OIE D'ÉGYPTE : *Anas Ægyptiaca*. (Lath.)

Anas varia. (Meyer.)

Longueur, 2 pieds 4 pouces environ.

Haut de la tête d'un blanc grisâtre, la base du bec entourée de marron clair, et une grande tache de la même couleur autour de l'œil; dessus du cou sauve; gorge d'un blanc grisâtre tacheté de marron; le devant du cou ou collier d'un marron clair; poitrine roussâtre, rayée finement de zigzags bruns; une grande tache d'un marron foncé sur le haut du ventre, qui est d'un blanc roussâtre ainsi que l'abdomen; dos et scapulaires d'un brun roussâtre, rayés finement de brun foncé en zigzags; couvertures des ailes noires et blanches, les pennes intermédiaires d'un vert à reflets; grandes pennes des ailes et croupion noirs; queue noire, à reflets verdâtres; bec et pieds rouges.

Le 14 décembre 1833, il a été tué sur un étang, près de Remilly, trois individus de cette espèce, dont un se trouve dans la collection de M. Marcus. L'Oie d'Égypte habite probablement le nord de l'ancien continent, ainsi que d'autres espèces congénères, et, dans ses migrations, elle se rendrait particulièrement en Égypte, comme

tant d'autres oiseaux, et aurait reçu ce nom de localité, ainsi qu'on l'a fait pour le *Courlis d'Italie*, qui n'est que de passage dans ce dernier pays; le *Courlis d'Europe*, qui habite l'Afrique, la *Sarcelle d'Egypte*, le *Milan d'Egypte*, qui appartiennent davantage à l'Europe, et de plusieurs autres. L'Oie d'Egypte s'élève facilement dans les bassins de nos jardins d'agrément. Il paraît que les Egyptiens vénéraient cet oiseau à cause de son attachement pour ses petits.

III^e Section. LES CANARDS proprement dits.

Bec très-déprimé, large vers le bout, les dentelures longues et aplaties; cou plus court que dans les Oies et les Cygnes; les jambes aussi plus courtes et plus en arrière; le doigt de derrière libre, sans membrane, ou avec une petite membrane lâche et pendante.

* *Pouce ou doigt de derrière sans membrane.*

CANARD ORDINAIRE OU SAUVAGE : *Anas boschas*. (Lin.)

Le CANARD SAUVAGE. (Buff.)

Longueur, 1 pied 9 à 10 pouces.

La tête et la moitié du cou d'un vert foncé d'émeraude à reflets, et au-dessous un collier blanc; poitrine d'un marron foncé; parties supérieures, les flancs et les parties inférieures d'un gris blanc, rayés de zigzags fins d'un brun noirâtre; miroir de l'aile d'un vert violet, bordé de blanc en dessus et en dessous; les quatre pennes intermédiaires de la queue relevées en demi-cercle; bec d'un jaune verdâtre; iris d'un brun rougeâtre; pieds oranges. La femelle, qui est plus petite que le mâle, a tout le plumage varié de brun et de gris roussâtre.

Habite particulièrement les pays du nord; commun pendant tout l'hiver sur nos rivières et les ruisseaux qui ne gèlent pas; on en trouve aussi quelques-uns en été sur les grands étangs, où ils nichent. Cette espèce est le type de nos Canards domestiques, qui varient en couleurs, comme les autres animaux de basse-cour.

CANARD TADORNE : *Anas tadorna*. (Lin.)

Le TADORNE. (Buff.)

Longueur, 4 pied 10 pouces.

La tête et le cou d'un noir lustré de vert ; partie inférieure du cou, dos, croupion, couvertures des ailes, flancs et base de la queue d'un blanc pur ; une large ceinture d'un roux cannelle autour de la poitrine et sur le haut du dos ; scapulaires, les pennes des ailes, le bout des pennes de la queue et une large bande sur le milieu du ventre d'un noir profond ; miroir de l'aile d'un vert pourpré ; couvertures inférieures de la queue rousses ; bec d'un rouge de sang, très-aplati vers le bout et un peu relevé, avec une protubérance à sa base ; iris brun ; pieds couleur de chair. La femelle est un peu plus petite, ses couleurs sont plus ternes et moins prononcées. Les jeunes de l'année ont le front, le cou, le dos et le ventre blancs, la poitrine d'un roussâtre clair, la tête pointillée de blanchâtre, les scapulaires d'un brun noirâtre bordées de cendré clair, le bec d'un brun rougeâtre, pieds grisâtres.

Ce beau Canard habite particulièrement le nord et les contrées occidentales de l'Europe, sur les bords de la mer ; il se montre accidentellement dans nos contrées. Un individu de cette espèce a été tué sur la Moselle, à Logue, le 6 septembre 1827.

CANARD CHIPEAU : *Anas strepera*. (Lin.)

Le CHIPEAU ou RIDENNE. (Buff.)

Longueur, 4 pied 6 à 7 pouces.

Le mâle a la tête et le haut du cou grisâtres, piquetés de blanc, le bas du cou et la poitrine noirâtres, les plumes marquées et maillées de croisants blancs qui se recouvrent en écailles de poissons ; dos, scapulaires et flancs rayés de zigzags noirâtres et blancs ; couvertures moyennes des ailes d'un marron passant au noir sur les grandes cou-

vertures ; miroir de l'aile blanc ; croupion et dessous de la queue d'un noir profond ; penes des ailes et de la queue d'un cendré noirâtre ; bec noir ; iris brun ; pieds orangés. Dans la femelle, qui est un peu plus petite que le mâle, les plumes du dos sont d'un brun noirâtre, la poitrine d'un brun roussâtre, tachetée de noir ; point de raies en zigzags sur les flancs ; croupion et dessous de la queue grisâtres.

Habite les marais du nord de l'Europe, la Hollande, sur les côtes maritimes de la France, etc. Il se rencontre très-rarement dans les environs de Metz.

CANARD A LONGUE QUEUE OU PILET : *Anas acuta*. (Lin.)

Le CANARD A LONGUE QUEUE. (Buff.)

Longueur, 1 pied 11 pouces à 2 pieds.

Le mâle a la tête et le haut du cou d'un brun olivâtre, les plumes de la calotte d'un brun foncé et frangées de roussâtre ; sur la nuque et la partie supérieure du cou, une bande noire bordée d'une bande blanche de chaque côté et d'une bande cuivrée ; bas du cou, poitrine et parties inférieures d'un blanc pur ; haut du dos et flancs vermiculés de zigzags noirs et cendrés ; plumes scapulaires noires, bordées longitudinalement de blanchâtre ; miroir de l'aile d'un vert pourpré, bordé par en haut d'une bande roussâtre et d'une bande blanche en dessous ; les deux penes intermédiaires de la queue très-allongées et d'un noir à reflets verdâtres ; bec d'un bleu noirâtre ; iris brun ; pieds d'un cendré rougeâtre. La femelle, qui est un peu plus petite, a la tête et le cou d'un roussâtre clair, pointillés de noir, toutes les parties supérieures d'un brun noirâtre, marquées de croissants irréguliers et d'un jaune roussâtre ; point de longues plumes à la queue ; le miroir de couleur terne.

Habite le nord de l'Europe et de l'Amérique. Il est de passage en France, et l'on en apporte sur les marchés de Metz au commencement du printemps.

CANARD SIFFLEUR : *Anas penelope*. (Lin.)

Longueur, 1 pied 6 pouces.

Plumage du mâle : tête et cou d'un roux marron pointillé de noir, le front et le haut de la tête d'un blanc jaunâtre; poitrine cendrée lie de vin; haut du dos et flancs finement rayés de zigzags noirs et blancs; plumes scapulaires noires, bordées extérieurement de blanc; couvertures moyennes des ailes blanches; le miroir d'un beau vert brillant au milieu, et noir en dessus et en dessous; ventre et abdomen blancs, le dessous de la queue d'un noir brillant; bec bleuâtre, noir à la pointe; iris brun; pieds cendrés. La femelle, qui est plus petite, a la tête et le cou d'un roux tacheté de points noirâtres, les plumes du dos d'un brun noirâtre, bordées de roussâtre, les couvertures des ailes brunes et frangées de blanchâtre, le miroir d'un cendré blanchâtre, la poitrine et les flancs roussâtres, le bec d'un cendré noirâtre.

Habite le nord. Il est assez commun ici à son passage pendant le mois de mars.

CANARD SOUCHET : *Anas clypeata*. (Lin.)

Le CANARD SOUCHET ou le ROUGE. (Buff.)

Longueur, 1 pied 6 pouces.

Tête et haut du cou d'un vert foncé à reflets violets dans le mâle, le reste du cou et la poitrine d'un blanc pur; ventre, flancs et abdomen d'un roux marron; dos d'un brun noirâtre, les plumes scapulaires variées de blanc et de noir; couvertures des ailes d'un bleu clair, et le miroir d'un vert foncé, avec une bande blanche supérieure; croupion et dessous de la queue noirs; bec noir, long, la mandibule supérieure élargie

en spatule et ployée en demi-cylindre ; iris jaune ; pieds orangés. Dans la femelle, la tête est d'un roux clair, marquée de petits traits noirs ; les plumes des parties supérieures d'un brun noirâtre, bordées de blanc roussâtre ; le dessous du corps d'un roux blanchâtre, marqué de grandes taches brunes ; couvertures des ailes d'un bleu sale, le miroir d'un vert noirâtre ; bec brun noirâtre, mais brun clair sur les bords.

Cette espèce, qui est abondante en Hollande, paraît très-rarement dans nos environs.

CANARD SARCELLE D'ÉTÉ : *Anas querquedula*. (Lin.)

Le vieux mâle : *Anas circia*. (Gmel.)

La SARCELLE D'ÉTÉ. (Buff.)

Les jeunes : La SARCELLE COMMUNE et la SARCELLE D'ÉTÉ. (Buff.)

Anas crecca, var. (Lath.)

Longueur, 1 pied 3 pouces.

Le vieux mâle a le haut de la tête et la nuque d'un brun noir, avec une bande blanche passant au-dessus des yeux ; gorge noire ; les côtés de la tête et le haut du cou d'un brun rougeâtre, marqués de taches longitudinales blanches, le reste du cou et la poitrine maillés de croissants noirs et gris-roussâtres, disposés en écailles de poissons ; flancs et ventre blancs, les premiers rayés de zigzags noirs ; le dessous de la queue d'un blanc roussâtre, taché de brun ; plusieurs plumes scapulaires d'un vert noirâtre, marquées au milieu d'une ligne longitudinale blanche ; couvertures des ailes d'un cendré bleuâtre ; le miroir vert, bordé de deux bandes blanches ; bec noir ; iris d'un brun clair ; pieds cendrés. La femelle et les jeunes ont une bande blanchâtre marquée de taches brunes derrière et au-dessus des yeux, les parties supérieures d'un brun noirâtre, les plumes bordées de brun clair, les parties inférieures blanchâtres.

Cet oiseau, que l'on appelle vulgairement *Orcanette* ou *Arcanette*, ainsi que l'espèce suivante, se montre assez souvent au printemps sur nos rivières.

CANARD PETITE SARCELLE : *Anas crecca.* (Lin.)

La *PETITE SARCELLE.* (Buff.)

Longueur, 1 pied 2 pouces.

Le sommet de la tête, les joues et le haut du cou d'un roux marron ; une large bande d'un vert à reflets sur les yeux, et s'étendant à l'occiput ; gorge noire, bordée sur les côtés d'une ligne blanchâtre, qui remonte sur la tête, se divise en avant des yeux, et encadre la plaque verte de cette partie ; bas du cou, dos, les plumes scapulaires et les flancs recouverts de zigzags noirs et blancs ; poitrine d'un blanc roussâtre, marquée de taches noires arrondies ; ventre blanc ; le dessous de la queue noir dans le milieu, et d'un blanc jaunâtre sur les côtés ; couvertures et plumes des ailes d'un gris brun ; le miroir vert et noir, avec deux bandes blanches ; bec noirâtre ; pieds cendrés. La femelle et les jeunes ont une taille un peu plus petite que le mâle, et sont marqués derrière et au-dessus des yeux d'une bande d'un blanc roussâtre, tachetée de brun ; la gorge est blanchâtre, le dessus du corps d'un brun noirâtre, et les plumes bordées de brun clair ; parties inférieures blanchâtres.

Cette espèce paraît en automne et dans les mois de février et de mars, mais elle est rare.

**** Le doigt de derrière muni d'une membrane lâche.**

CANARD SIFLEUR HUPPÉ (Buff.) : *Anas rufina.* (Lin.)

Longueur, 1 pied 8 à 9 pouces.

Le mâle a toute la tête et le haut du cou d'un brun rougeâtre, les plumes du sommet de la tête

longues et effilées, formant une large huppe; partie inférieure du cou, poitrine, milieu du ventre et abdomen d'un brun noir; le dos et le dessus des ailes d'un brun clair; les flancs, le miroir et une grande tache sur le haut de l'aile blancs; croupion d'un noir à reflets verts; bec et pieds d'un beau rouge, les membranes des doigts noires; iris d'un rouge vif. La femelle a le dessus de la tête et la nuque bruns, la huppe moins touffue, les côtés de la tête et la gorge d'un brun cendré, la poitrine et les flancs d'un brun jaunâtre, le dos et les ailes d'un brun un peu jaunâtre, mais point de tache blanche sur les côtés du dos; bec et pieds d'un brun rougeâtre.

Ce beau Canard habite les contrées orientales du nord de l'Europe et se voit dans son passage en Turquie, en Hongrie, sur les lacs de la Suisse; mais il est très-rare en France. Un seul individu pris il y a plus de 20 ans dans nos contrées. (Mon cabinet.)

CANARD MILOUEN : *Anas ferina*. (Lin.)

Anas rufa et *ferina*. (Gmel.)

Longueur, 1 pied 4 à 5 pouces.

Le vieux mâle a toute la tête et le cou d'un beau roux marron, la poitrine et le haut du dos, le croupion et le dessous de la queue d'un brun, le reste du dos et le dessous du corps d'un cendré clair, rayés et vermiculés de zigzags noirs très-fins; pennes des ailes et de la queue d'un cendré brun; le miroir de la couleur de l'aile; bec assez long, noir à la base et à la pointe, bleu foncé dans le milieu; iris orangé; tarses et doigts bleuâtres, les membranes noires. La femelle et les jeunes ont une taille plus petite, le dessus de la tête et du cou, le haut du dos et la poitrine d'un brun roussâtre, les plumes bordées de roussâtre clair, les joues, le tour des yeux, la gorge et le devant du cou d'un blanc tacheté de roussâtre, de grandes taches brunes sur les flancs,

les ailes cendrées et pointillées de blanc, les zigzags du dos peu distincts, le milieu du ventre blanchâtre.

Habite particulièrement la Russie, le Danemarck, le nord de l'Allemagne. Il n'est pas très-rare dans nos environs à son passage d'hiver et de printemps.

CANARD MILOUINAN : *Anas marila.* (Lin.)

Le *MILOUINAN.* (Buff.)

Longueur, 1 pied 5 à 6 pouces.

Dans le vieux mâle, toute la tête et le haut du cou sont d'un noir à reflets verts et pourprés; le bas du cou, la poitrine, le croupion et le dessous de la queue noirs; le dos et les flancs d'un cendré clair, rayé finement de zigzags noirs; les flancs, le ventre, une bande sur l'aile ou le miroir, de couleur blanche; bec large, d'un bleu clair, l'onglet et les bords noirs; iris jaune; tarses et doigts cendrés, avec les membranes noires. La femelle, qui est un peu plus petite, a une bande blanche à la base du bec, le reste de la tête et le cou d'un brun noirâtre, le bas du cou et la poitrine d'un brun foncé, le dos et les flancs de même couleur, rayés et piquetés de zigzags blancs très-fins et rapprochés.

Habite les contrées boréales des deux continents. Il est abondant à son passage sur les côtes d'Angleterre et de Hollande; mais il se fait voir très-rarement dans nos environs. J'en ai trouvé une femelle sur le marché de Metz, au mois de janvier 1823, et un mâle en février de 1829.

CANARD GARROT : *Anas clangula.* (Lin.)

Le *GARROT.* (Buff.)

Longueur, 1 pied 5 à 6 pouces.

Tête d'un noir changeant en vert et violet dans le vieux mâle, avec une large tache blanche entre l'œil et le bec; cou, poitrine, ventre, flancs, abdomen, couvertures des ailes et une partie des plumes scapulaires d'un beau blanc; dos et crou-

pion noirs ; les cuisses et la queue d'un noir cendré ; bec très-court , plus étroit vers le bout qu'à la base ; iris jaune ; tarsi et doigts jaunâtres , les membranes noires. La femelle a toute la tête d'un brun noir , le cou , le ventre et l'abdomen blancs , la poitrine et les flancs d'un cendré foncé , les plumes bordées de blanchâtre , dos et plumes scapulaires noirâtres , bordées de cendré brun ; bec jaune à la pointe ; pieds d'un jaune clair.

Habite de même les contrées boréales des deux continents. Il est de passage en hiver dans nos climats : les mâles sont rares.

CANARD MORILLON : *Anas fuligula*. (Lin.)

Le MORILLON et le PETIT MORILLON. (Buff.)

Les jeunes : *Anas scandiaca*. (Gmel.)

Longueur , 1 pied 2 à 3 pouces.

Le vieux mâle a la tête et le haut du cou d'un noir à reflets violets ; une belle huppe de plumes longues et effilées retombe sur le cou ; bas du cou , poitrine , dos et croupion noirs ; le ventre , les flancs et une bande ou miroir de l'aile d'un beau blanc ; les plumes secondaires noires à reflets bronzés ; bec d'un bleu clair , l'onglet noir ; iris d'un jaune brillant ; tarsi et doigts bleuâtres , les membranes noires. La vieille femelle a une huppe moins longue que celle du mâle , la tête , le cou , la poitrine et le haut du dos d'un noir mat , nuancé de brun foncé , le dos et les ailes noirâtres , pointillés de brun , la poitrine et les flancs marqués de grandes taches d'un brun roussâtre ; l'iris d'un jaune clair. Les jeunes de l'année n'ont point de huppe ; la tête et le cou sont bruns , avec une grande tache blanchâtre sur les côtés du bec , la poitrine tachetée de brun roussâtre , le ventre varié de cendré et de brun.

Habite le nord. Assez rare ici à son passage en France ; il paraît au mois de mars.

CANARD A IRIS BLANC OU NIROCA : *Anas leucophthalmos*. (Bechst.)

La *SARCELLE D'EGYPTE*. (Buff.)

Le *NIROCA*. (Sonnini.)

Anas niroca et *africana*. (Gmel.)

Longueur, 1 pied 1 à 2 pouces.

Tête, cou, poitrine et flancs de couleur marron dans le vieux mâle, avec une tache blanche sous le bec, et un collier d'un brun foncé autour du cou; le ventre, le dessous de la queue et le miroir de l'aile blancs; le dos et les ailes d'un brun noirâtre à reflets pourprés, et parsemés de petits points roux; bec assez long, d'un bleu noirâtre, à ongles noir; iris blanc; tarses et doigts d'un cendré bleuâtre, les membranes noires. La femelle a la tête, le cou, la poitrine et les flancs de couleur de rouille, les plumes terminées de roussâtre clair; parties supérieures noirâtres, les plumes terminées de brun clair; ventre ondé de brun.

Ce joli petit Canard habite les lacs et les rivières de l'Europe orientale; il est de passage accidentel en France. Un individu mâle, tué dans nos environs pendant le printemps de 1833, se trouve dans la collection de M. Marcus.

Genre HARLE : *Mergus*. (Lin.)

Bec droit, subulé, cylindrique, garni sur les bords de petites dents pointues dirigées en arrière, le bout de la mandibule supérieure crochu et onguiculé; les pieds et le plumage à peu près de même que dans les Canards.

HARLE VULGAIRE OU GRAND HARLE : *Mergus merganser*. (Lin., Gmel.)

Le *HARLE*. (Buff.)

La femelle et les jeunes : *Mergus castor* et *rubicapillus*. (Gmel.)

Longueur, 2 pieds 1 à 2 pouces.

Plumage du vieux mâle : Tête et haut du cou d'un vert foncé à reflets ; les plumes du haut de la tête longues et effilées, formant une touffe épaisse et alongée ; bas du cou et parties inférieures d'un blanc nuancé de rose ou de couleur nankin pâle ; plumes scapulaires extérieures et couvertures des ailes d'un blanc pur, les grandes couvertures liserées de noir ; haut du dos et partie des scapulaires d'un noir profond ; le bas des flancs blanchâtre, finement rayé de cendré ; croupion et queue de cette dernière couleur ; bec d'un rouge foncé, mais brun en dessus et sur l'onglet ; iris et pieds rouges. Dans la femelle et les jeunes, dont la taille est un peu plus petite, le plumage est aussi très-différent de celui du mâle : la tête et le haut du cou sont d'un brun roussâtre, la huppe longue et effilée, la gorge blanche, le bas du cou, la poitrine et les flancs d'un cendré blanchâtre ; ventre et abdomen d'un blanc teint de jaune nankin ; toutes les parties supérieures d'un cendré foncé ; miroir de l'aile blanc et sans bande transversale ; bec d'un rouge terne ; iris brun ; pieds rougeâtres.

Le Harle vient du nord. On en voit quelques-uns en automne et à la fin de l'hiver dans nos contrées.

HARLE HUPPÉ : *Mergus serrator*. (Lin.)

Le **HARLE HUPPÉ** et le **HARLE A MANTEAU NOIR**. (Buff.)

Les jeunes mâles : *Mergus serratus* et *niger*. (Gmel.)

Le **HARLE NOIR**. (Briss.)

Longueur, 1 pied 9 à 10 pouces.

Le vieux mâle a la tête et le haut du cou d'un noir verdâtre à reflets, avec une huppe longue et effilée, dirigée en arrière ; un collier blanc sur le cou ; poitrine d'un brun roussâtre, marquée de

taches noires ; haut du dos et plumes scapulaires d'un noir profond ; plusieurs grandes taches blanches sur les ailes , le miroir blanc , mais traversé par deux bandes noirâtres ; ventre blanc ; les flancs et le croupion rayés en zigzags de brun et de cendré ; bec et iris rouges ; pieds orangés. La femelle et les jeunes sont aussi bien différents du mâle et difficiles à distinguer de la femelle de l'espèce précédente : tête et huppe d'un brun rousâtre , gorge blanche , devant du cou varié de cendré et de blanc , le dessus du corps d'un cendré foncé ; mais ce qui distingue particulièrement la femelle de cette espèce de celle du grand Harle , est le miroir blanc de l'aile , qui , dans la première , est traversé par une bande cendrée ; iris brun ; pieds d'un orangé terne.

Habite le nord. Il est aussi de passage en hiver dans ce département , mais très rare et surtout les vieux.

HARLE PIETTE : *Mergus albellus*. (Lin.)

Le vieux mâle : Le **PETIT HARLE HUPPÉ** ou la **PIETTE**. (Buff.)

Mergus albellus. (Gmel.)

La femelle et les jeunes : La **PIETTE FEMELLE**. (Buff.)

Le **HARLE ÉTOILÉ**. (Buff.)

Mergus asiaticus. (Gmel.)

Mergus minutus. (Lin.)

Longueur, 1 pied 3 à 4 pouces.

Le vieux mâle a la tête blanche , ornée d'une huppe de plumes effilées , et marquée d'une grande tache ovale noire de chaque côté du bec , ainsi que d'une bande longitudinale de même couleur sur la nuque ; cou , plumes scapulaires , couvertures des ailes et toutes les parties inférieures d'un beau blanc ; le haut du dos , deux croissants sur les côtés de la poitrine et le bord des scapulaires

d'un noir profond ; queue cendrée ; les flancs rayés de zigzags cendrés très-fins ; bec et pieds d'un cendré bleuâtre ; iris brun. Dans la femelle et les jeunes, les côtés, le dessus de la tête et du cou d'un brun roux ; la gorge, le ventre et l'abdomen blancs ; la poitrine, les flancs et le croupion d'un cendré clair ; le dos et la queue cendrés ; ailes variées de blanc, de cendré et de noir.

Habite le nord. Il passe quelques-uns de ces oiseaux en février dans ce département ; mais on y voit très-rarement des mâles.

TABLEAU des Oiseaux domestiques que l'on peut rencontrer dans le département de la Moselle.

PASSEREAUX. (Cuv.)

FAMILLE DES CONIROSTRES. (Bec en cône.)

Le **SERIN DE CANARIE** : *Fringilla Canaria.*
(Lin.) Originaire des îles Canaries.

Des variétés *métis* provenant de cette espèce avec le Chardonneret, le Tarin, la Linotte, etc.

GALLINACÉS. (Cuv.)

Le **PAON DOMESTIQUE** : *Pavo cristatus.* (Lin.)
Originaire de l'Inde.

Le **DINDON** : *Meleagris gallopavo.* (Lin.) Ori-
ginaire de l'Amérique septentrionale.

Le **COQ** et ses variétés : *Phasianus gallus.*
(Lin.) Originaire de l'Inde.

Le **FAISAN COMMUN** : *Phasianus colchicus.*
(Lin.) Originaire de l'Asie mineure, d'où
on croit qu'il a été apporté des bords du
Phase, par les Argonautes.

La **PEINTADE** : *Numida meleagris.* (Lin.) Ori-
ginaire d'Afrique.

Le **PIGEON DOMESTIQUE** : *Columba domestica.*

*Variétés principales du Pigeon domestique, d'après
le Dict. des sciences naturelles. (M. Desportes.)*

- Le PIGEON BIZET OU DE COLOMBIER : *Columba livia*.
 Le MONDAIN : *Columba mansueta*.
 Le MONDAIN PATTU ORDINAIRE ET HUPPÉ : *Col. mans.
plumipes et cristata*.
 Le MONDAIN FRISÉ : *Col. hispida*. (Viell.)
 Le MONDAIN COUILLE : *Col. mans. galeata*.
 Le MONDAIN MESSAGER : *Col. mans. altivolans*.
 Le PIGEON GROSSE-GORGE : *Col. gutturosa*.
 Le PIGEON CULBUTANT : *Col. gyatrix*.
 Le PIGEON TOURNANT : *Col. gyrans*.
 Le PIGEON PAON : *Col. laticauda*.
 Le PIGEON HIRONDELLE : *Col. hirundinina*.
 Le PIGEON TAMBOUR OU GLOU-GLOU : *Col. tympanotriba*.
 Le PIGEON NONNAIN : *Col. cucullata*.
 Le PIGEON A CRAVATTE : *Col. turbita*.
 Le PIGEON POLONAIS : *Col. brevirostrata*.
 Le PIGEON ROMAIN : *Col. campana*.
 Le PIGEON TURC : *Col. carunculata*.
 La TOURTERELLE A COLLIER, OU DE BARBARIE,
 la RIEUSE (Cuv.) : *Columba risoria*. (Lin.)

PALMIPÈDES. (Cuv.)

- Le CYGNE TUBERCULÉ OU DOMESTIQUE : *Anas
olor*. (Lin.)
 L'OIE DOMESTIQUE : *Anas anser ferus*.
 Le CANARD ORDINAIRE : *Anas boschas*. (Lin.)
 Le CANARD MUSQUÉ, vulgairement CANARD DE
 BARBARIE : *Anas moschata*. (Lin.) Ori-
 ginaire d'Amérique.

III^e CLASSE DES ANIMAUX VERTÉBRÉS.

LES REPTILES.

Dans cette classe sont compris différents ordres d'animaux, dont les uns n'ont pas de pieds et rampent sur la terre, et d'autres en ont de si courts qu'ils ne peuvent se mouvoir comme ceux des classes supérieures. Les Reptiles ont le sang froid; l'appareil de la respiration et celui de la circulation sont organisés de manière qu'ils peuvent à volonté en ralentir ou en faire cesser l'action, et rester enfermés longtemps dans des trous où l'air ne pénètre point, ou plongés dans l'eau; ils peuvent de même être longtemps sans prendre de nourriture, et la plupart passent l'hiver dans un état d'engourdissement. Les Reptiles sont ovipares, sauf de rares exceptions dans quelques espèces, mais aucun ne couve ses œufs.

M. Brongniart a partagé ces animaux en quatre ordres, d'après la comparaison des organes respiratoires et de ceux du mouvement, savoir : les *Chéloniens* ou Tortues; les *Sauriens* ou Lézards; les *Ophidiens* ou Serpents, et les *Batraciens* (analogues aux Grenouilles).

Nous ne possédons point d'espèces du 1^{er} ordre dans le département.

ORDRE II. SAURIENS OU LÉZARDS.

Corps allongé, recouvert d'écaillés et porté sur des pieds très-courts; une longue queue; le cœur à deux oreillettes et à un seul ventricule; bouche armée de dents.

Genre LÉZARD : *Lacerta*. (Daudin.)

Palais muni de deux rangées de dents; au bas du cou un collier formé d'une rangée de larges écaillés et séparé de la poitrine par un petit espace; sous chaque cuisse une rangée longitudinale de tubercules rudes et poreux au centre; queue articulée, se brisant très-facilement, mais pouvant repousser et se reproduire de nouveau.

Les Lézards sont des animaux doux et innocents qui vivent d'insectes; ils mordent cependant avec force lorsqu'on les irrite et ne lâchent pas prise facilement.

LÉZARD DE SCHREIBERS : *Lacerta Schreibersiana*.
(Milne Edwards, ann. des sc. nat., 1828.)

Var. A. *Muralis*.

Var. B. *Sylvicola*.

Longueur totale de la var. A, 5 pouc. 9 lig.

de la tête, 5 lignes.

du bout du museau à l'anus, 2 pouc.

4 lignes.

de la queue, 3 pouces 6 lignes.

Longueur de la var. B, 4 pouces 9 lignes.

de la tête, 4 1/2 lignes.

du bout du museau à l'anus, 2 pouc.

3 lignes.

de la queue, 2 pouces 6 lignes.

D'un cendré brun ou olivâtre en dessus ; au milieu du dos une ligne de points bruns disposés irrégulièrement comme sur deux rangées ; une bande longitudinale brune partant de chaque côté de la tête, bordée en dessus d'une ligne blanchâtre, avec quelques points noirâtres, et en dessous, à la hauteur du bras, d'une ligne de points noirs écartés ; parties inférieures d'un blanc verdâtre ou d'un gris rougeâtre, marquées plus ou moins de points noirâtres sur chaque écaille, mais quelquefois sans taches. Collier droit, un peu dentelé sur le bord ; six rangées d'écailles abdominales, les deux médianes plus étroites que les autres ; dix à onze grains poreux sous chaque cuisse ; queue grosse et longue, les écailles un peu carénées, presque équilatérales, pointues ; tempe ou espace entre les yeux et les oreilles recouverte en général de petites écailles granuleuses, et quelquefois, au milieu d'elles, une plaque plus grande et arrondie. La variété B est d'un gris brun en dessus ; sur le milieu du dos une ligne de points d'un brun noirâtre peu apparents, et de chaque côté du corps une bande longitudinale d'un brun plus foncé, bordée en dessus et en dessous d'une ligne de points blanchâtres qui se continue sur la queue, ceux de la ligne voisine du dos accompagnés d'autres petits points noirâtres ; parties inférieures d'un blanc bleuâtre ou jaunâtre, sans taches ; dix grains poreux sur chaque cuisse.

Ce Lézard, bien distinct du Lézard des murailles ci-après, se trouve ici sur les vieux murs des fortifications, et principalement sur ceux du fort de Belle-Croix et de sa lunette avancée, dans les pierrailles de la côte de Sommy. La var. B se tient dans les bois ; les deux individus de cette variété que j'ai sous les yeux, et qui paraissent être des femelles, ont été pris dans les bois de Sabré près de Féy, en juillet 1836.

LÉZARD DES MURAILLES : *Lacerta agilis*. (Lin.)

Longueur totale, 5 pouces 3 lignes.
de la tête, 6 $\frac{3}{4}$ lignes.

Longueur du bout de la tête à l'anus, 2 pouces
3 lignes.
de la queue, 3 pouces.

D'un gris bleuâtre ou gris cendré en dessus, avec des traits ondulés transversaux et une ligne de taches noirâtres sur le milieu du dos; une large bande de même couleur sur les côtés du cou et des flancs, formée de traits réticulés noirâtres ou marbrés, plus ou moins ondée sur les bords; les jambes et les cuisses marbrées aussi de taches noires; dessous du corps d'un blanc bleuâtre, ou varié de jaunâtre et de rougeâtre, un peu piqueté de noir sur les côtés, sur la gorge et sur la mâchoire inférieure. Mais cette espèce se distingue particulièrement par ses tempes garnies d'un disque ou plaque arrondie, entourée de petites écailles, et par le collier droit et non dentelé; les écailles du cou et du dos petites, hexagones et granulées, celles de la queue légèrement carénées, inéquilatérales et obtuses; sous le ventre 6 rangées de 27 plaques rectangulaires, presque toutes de la même largeur; 18 à 25 grains poreux sous chaque cuisse.

Je n'ai pas encore trouvé ce joli Lézard dans le voisinage de Metz, et je le décris d'après deux individus, dont l'un, pris au bas des Calaises ou roches de St-Mihiel, m'a été communiqué par M. Lucas, de Verdun, et un autre individu, retrouvé dans l'au-de-vie avec d'autres Lézards, mais dont j'ignore la localité.

LÉZARD DES SOUCHES : *Lacerta stirpium*.

Le LÉZARD DES SOUCHES et le LÉZARD ARÉNICOLE.
(Daudin, dans Sonn. édit. de Buff.)

Le LÉZARD VERT et BRUN DES SOUCHES et le
LÉZARD GRIS DES SABLES : *Lacerta sepium* et
arenicola. (Cuv., Règ. an.)

Longueur d'un individu adulte, vert et brun,
6 pouces.
de la tête, 7 lignes.
du bout du museau à l'anus, 2 p. 7 l.
de la queue, 5 pouces 5 lignes.

Longueur d'un grand individu de la variété dite *Arénicole*, 7 pouces.

de la tête, 8 lignes.

du bout du museau à l'anus, 5 pouc.

de la queue, 4 pouces.

Ce Lézard varie beaucoup dans ses couleurs, sa forme et ses proportions, suivant l'âge et le sexe principalement; mais ces variations se lient par des intermédiaires. Dans cette espèce, la tempe ou espace entre l'œil et l'oreille est garni de plaques assez grandes, le collier est dentelé, les écailles de la partie antérieure du dos sont granulées, les postérieures légèrement carénées, celles de la queue longues, anguleuses à l'extrémité, un peu carénées et inéquilatérales; 13 à 14 grains poreux sous chaque cuisse; 28 à 29 plaques à chacune des huit rangées du ventre. Dans le mâle adulte, qui est vert et brun, le dessus de la tête, du dos et de la queue est de couleur brune, les flancs d'un vert brillant, sur le milieu du dos une ligne interrompue d'un blanc jaunâtre, accompagnée de deux rangées de taches carrées ou oblongues d'un brun noirâtre et blanches à l'extérieur, relevées de chaque côté par une bande d'un gris cendré, qui s'étend jusques vers le milieu de la queue; au-dessous de la bande cendrée est une large bande longitudinale variée de brun et de vert, marquée de deux lignes de points d'un blanc jaunâtre entourés de brun; la gorge et le ventre d'un vert clair, les écailles marquées de points noirs plus nombreux à mesure qu'ils sont plus en arrière du corps.

Une variation très-remarquable de ce Lézard, et qui me paraît un très-vieux mâle, présente un corps plus trapu, une tête plus large et d'un brun plus foncé, les sutures des plaques très-marquées et enfoncées, point de bande variée de brun sur les flancs, mais tout le côté revêtu d'écailles arrondies

d'un vert jaunâtre brillant, la plupart marquées d'un point noir; la queue assez courte dans les individus que j'ai observés, parce qu'ayant été brisée elle n'atteint jamais dans sa reproduction sa longueur primitive.

La variété dite *Lézard arénicole*, qui est plus grande et dont les individus que j'ai sous les yeux me paraissent des femelles, a également le dessus de la tête d'un gris brun, et le dos marqué comme dans les variétés précédentes; mais point de vert sur les flancs, et à la place une large bande d'un brun clair, marquée supérieurement d'une rangée de grandes taches noirâtres ocellées de blanc, et inférieurement d'une autre ligne de points blanchâtres accompagnés de petites taches brunes; la gorge et le ventre d'un vert jaunâtre et sans taches, passant au rougeâtre ou couleur de chair sous la queue et les cuisses. Les jeunes sont d'un brun roussâtre, avec la même disposition des taches et des points que dans les adultes, mais ces taches sont peu marquées.

On trouve le Lézard des souches et ses variétés dans les haies, les terrains sablonneux, dans les prés secs et les bois montagneux; il est assez commun dans les chemins couverts des fortifications de Metz; dans les côtes et les bois de Lessy et de Châtel-St. Germain, sur la côte de Sully, etc.

ORDRE III. OPHIDIENS OU SERPENTS.

Corps très-alongé, entièrement dépourvus de pieds. Ces animaux rampent au moyen de replis qu'ils font sur le sol. Le cœur a deux-oreillettes et un ventricule.

PREMIÈRE FAMILLE. ANGUIS. (Cuv.)

Tous le corps recouvert d'écaillés semblables

embriquées; point de plaques sous le ventre. Ils se rapprochent par leur organisation des familles de Lézards à pieds courts et distants.

Genre ORVET : *Anguis*. (Cuv.)

Corps cylindrique; queue conique et arrondie; point de dents au palais; les mâchoires armées de dents comprimées et crochues; oeil muni de trois paupières.

ORVET COMMUN OU FRAGILE : *Anguis fragilis*. (Lin.)

Longueur totale, 10 à 15 pouces.

Corps très-luisant, d'un jaune argenté en dessus, avec 5 lignes ou filets noirs qui se séparent en séries de points dans un âge avancé; d'une couleur noirâtre et d'acier poli en dessous.

Ce petit reptile, que l'on nomme ici vulgairement *Borgne*, n'est pas vénimeux et se nourrit de vers et d'insectes. Quand on le prend, il se raidit avec tant de force qu'il se casse, dit-on, quelquefois en deux. Commun dans les fortifications de Metz, dans les prés et les lieux secs.

DEUXIÈME FAMILLE. VRAIS SERPENTS.

Le dessous du corps revêtu d'écailles plus larges que les autres, ou plaques.

Genre COULEUVRE : *Coluber*. (Lin.)

Les écailles qui couvrent la tête plus grandes que celles du reste du corps; queue cylindrique, garnie en dessous de deux rangs de plaques; des plaques entières sous le ventre;

point de crochets à venin. Les Couleuvres vivent d'insectes, de crapauds, de grenouilles et même de petits mammifères. Elles ne sont pas venimeuses.

COULEUVRE A COLLIER : *Coluber natrix*. (Lin.)

D'une taille très-variable selon l'âge, acquérant quelquefois une longueur de plus de 4 pieds; cendrée, avec des taches noires le long des flancs, et trois taches blanches ou jaunâtres, formant un collier sur la nuque; écailles carénées ou munies d'une arête.

Elle n'est pas rare sur les lisières des bois et au bord des ruisseaux. On la mange dans plusieurs pays, sous le nom d'anguille de haie.

COULEUVRE VERTE et JAUNE : *Coluber viridiflavus*. (Lacép.)

Varie également pour la taille, et parvient à une longueur de 3 à 4 pieds, la queue en formant à peu près le quart; dessus du corps tout taché de noir et de jaune; ventre d'un jaune verdâtre, les plaques souvent tachées d'un point et d'un trait noir; écailles lisses et sans arêtes.

On rencontre quelquefois cette belle Couleuvre dans les bois montagneux du côté de l'Orne et dans les côtes de la Woivre.

COULEUVRE LISSE : *Coluber austriacus*. (Lin.)

Cette Couleuvre, qui parvient à la taille de 1 $\frac{1}{2}$ pied à 2 pieds seulement, est luisante, d'un cendre brun ou rougeâtre; plaques du haut de la tête d'un brun noirâtre, formant une espèce de cœur; tout le long du dos une double rangée de taches arrondies noirâtres, disposées alternativement, et une ligne de points de même couleur de chaque côté sur les flancs; écailles lisses et non carénées, marquées d'un petit point brun à la pointe; dessous du corps un peu marbré, de couleur d'acier.

Cette espèce se trouve dans les bois et les terrains pierreux au-dessus de Châtel-St-Germain, de Lorry et de Saulny.

GENRE VIPÈRE : *Vipera*. (Daud.)

Tête élargie en arrière, revêtue en dessus de petites écailles granulées; deux grandes dents mobiles ou crochets à venin à la mâchoire supérieure; queue arrondie à l'extrémité, munie en dessous de deux rangées de plaques disposées par paires. Le nom de vipère vient de *viviparus*, parce que leurs œufs éclosent dans l'intérieur du corps. Les Vipères se nourrissent principalement de petits animaux tels que souris, taupes, lézards, crapauds, petits oiseaux, etc.

VIPÈRE COMMUNE : *Vipera berus*. (Daud.)

Coluber berus. (Lin.)

Elle est assez grosse pour sa longueur, qui est d'environ 2 pieds; d'un gris cendré ou brun en dessus, avec une bande noire en zigzag tout le long du dos, et de chaque côté du corps une rangée de taches noires, alternant avec les zigzags du dos; ventre ardoisé; tête en forme de cœur, plus large que le corps, marquée d'un trait noir oblique sur les côtés; deux crochets ou dents à venin à la mâchoire supérieure, et couchées à l'état de repos, mais se redressant lorsque l'animal veut mordre ou saisir sa proie.

La Vipère n'est pas rare sur nos coteaux rocailleux, dans les bois de Lorry, de Châtel-St-Germain, d'Ars, etc. Sa morsure est venimeuse et occasionne de temps à autre des accidents assez graves à des chiens ou à des personnes qui en sont mordues; mais elle est beaucoup plus dangereuse dans le midi de l'Europe.

ORDRE IV. LES BATRACIENS.

Corps revêtu d'une peau nue et muqueuse, le squelette dépourvu de côtes ; cœur à une seule oreillette et un seul ventricule. Ces animaux subissent dans leur jeune âge plusieurs métamorphoses : au sortir de l'œuf ils ont une grosse tête, une queue en forme de nageoire, point de pattes, et ils respirent dans l'eau par des branchies extérieures. Après avoir conservé pendant quelque temps cette forme que l'on nomme *têtard*, leurs pieds se développent par degrés, la queue disparaît dans plusieurs genres, et ils deviennent semblables à leurs parents.

* *Batraciens sans queue.*

Genre GRENOUILLE : *Rana.* (Cuv.)

Corps effilé ; la peau lisse ; pattes de derrière très-fortes, beaucoup plus longues que le corps, et entièrement palmées. Les mâles ont de chaque côté de l'oreille une membrane ou poche qui se gonfle d'air lorsqu'ils coassent ; point de glandes parotides sur les côtés du cou, comme dans les Crapauds ci-après. Les Grenouilles sautent et nagent très-bien.

GRENOUILLE VERTE : *Rana esculenta.* (Lin.)

D'un beau vert en dessus et marquée de taches noires arrondies, ainsi que les extrémités antérieures

et postérieures ; trois raies d'un vert plus clair ou jaunâtre sur le dos, les latérales formées par un pli saillant longitudinal ; le dos et les flancs parsemés de petits tubercules ; ventre blanchâtre, plus ou moins ponctué de brun ; pieds antérieurs à doigts libres, les postérieurs palmés. Elle varie dans ses nuances : on voit des individus presque entièrement ou tout-à-fait dépourvus de taches ; d'autres ont les taches plus petites et plus nombreuses ; d'autres individus enfin sont presque en entier d'un brun noir.

Commune dans les eaux dormantes, d'où l'on entend son coassement pendant les belles soirées du printemps. La chair de cette espèce est très-estimée, et on la pêche, pendant l'été, à l'hamçon amorcé d'un petit morceau de drap écarlate.

GRENOUILLE ROUSSE : *Rana temporaria*. (Lin.)

D'un brun roussâtre ou rougeâtre, ou verdâtre en dessus ; avec quelques taches noirâtres et des bandes transversales plus foncées sur les bras et les jambes ; une bande noirâtre triangulaire partant de l'œil et passant sur l'oreille ; ventre blanc, tacheté de brun ; la peau granulée sous l'abdomen et les cuisses.

Cette espèce se tient en été dans les champs, les prés et les lieux frais, où elle se nourrit particulièrement de petites limaces ; elle retourne à l'eau à la fin de l'automne pour y passer l'hiver, et au premier printemps elle s'y accouple et y dépose son frai. On en apporte une très-grande quantité sur nos marchés en automne et au printemps. Vers la fin de l'été on voit sur nos marchés une race plus petite de cette espèce, et qui est ordinairement rougeâtre.

Genre RAINE OU RAINETTE : *Hyla*. (Laurenti.)

Corps large ; les pattes de devant plus courtes que les postérieures ; doigts terminés par de petites pelotes ou plaques visqueuses, au moyen desquelles ces animaux peuvent

grimper aux arbres et se tenir sur les feuilles les plus lisses. Les Raines se nourrissent en été de vers et de petits insectes, mais elles s'enfoncent en hiver dans la vase, où elles s'engourdissent pendant ce temps, et elles restent dans l'eau pour s'y accoupler au printemps.

RAINE COMMUNE : *Hyla viridis*. (Laur.)

Plus petite que les Grenouilles ci-dessus; d'un beau vert clair en dessus, avec une ligne jaunâtre le long de chaque côté du corps; d'un vert pâle ou jaunâtre, et granulée en dessous.

On la voit assez communément en été sur les arbres et les buissons, où on l'entend coasser par intervalles aux approches de la pluie, et lorsqu'une de ces Raines a commencé son cri, celles du voisinage y répondent de suite ordinairement. Quelques personnes renterment ce joli animal dans un bocal à demi rempli d'eau, pour servir de baromètre, et prétendent qu'il s'élève au haut du bocal quand il doit faire beau, et qu'il descend dans l'eau lorsqu'il veut pleuvoir.

Genre CRAPAUD : *Bufo*. (Daud.)

Pattes de derrière de la longueur du corps, le pouce des pattes antérieures écarté des autres doigts; corps recouvert de verrues d'où suinte une humeur particulière et fétide; deux grosses glandes (parotides) sur les côtés du cou. Ces animaux se nourrissent de petits mollusques, de vers et d'insectes vivants.

* *Pattes antérieures et postérieures libres et non palmées.*

CRAPAUD DES JONCS OU CALAMITE : *Bufo calamita*. (Daud.)

Ce Crapaud, dont le corps est long de 2 à 3

pouces, est olivâtre en dessus, et recouvert de tubercules arrondis assez gros; une ligne étroite jaunâtre part du bout du nez et se prolonge au milieu du dos jusqu'à l'anus; ventre granulé, blanchâtre, tacheté de noirâtre; parotides rougeâtres.

On le trouve au pied des murs des jardins et dans les caves à la campagne; il se rend à l'eau au printemps pour s'accoupler. Commun à Féy.

**** Pattes postérieures palmées.**

CRAPAUD COMMUN : *Bufo vulgaris*. (Daud.)

Rana bufo. (Lin.)

Cette espèce, qui varie beaucoup par sa taille et sa couleur, parvient quelquefois à une longueur de 4 à 5 pouces; il est ordinairement d'un gris roussâtre ou d'un gris brun en dessus, ou rougeâtre, ou olivâtre, quelquefois d'un brun très-foncé, avec quelques marbrures plus claires; le dos recouvert de tubercules arrondis, dont les plus apparents ont la grosseur d'un grain de chénevis et sont noirâtres ou rougeâtres; le ventre est plus pâle ou d'un blanc jaunâtre tacheté de noirâtre, et couvert de tubercules plus petits et plus serrés que ceux du dos; iris d'un jaune orangé; parotides allongées, marquées en dessous d'une tache noirâtre.

Ce Crapaud se tient dans les lieux obscurs et étouffés et dans les trous qu'il se creuse en terre; on le rencontre fréquemment dans les jardins au pied des murs. Il se rend à l'eau au printemps pour l'accouplement et la ponte des œufs.

CRAPAUD SONNANT OU PLUVIAL : *Bufo bombinus*. (Daud.)

Rana bombina et rubetra. (Lin.)

Longueur de la tête et du corps, 1 pouce environ.

C'est le plus petit de nos Crapauds; il est d'un

gris cendré terne ou gris olivâtre en dessus, et d'un jaune orangé en dessous, varié de taches bleuâtres; les pieds postérieurs assez longs et entièrement palmés.

Cette espèce est commune dans les mares et les eaux stagnantes; il fait entendre, surtout le soir, après la pluie, un cri monotone qui semble imiter le son éloigné de petites cloches, lorsque deux individus à voix différentes de ton, coassent ensemble.

Genre SALAMANDRE : *Salamandra*.

Corps allongé; quatre pieds et une longue queue; tête aplatie; langue large comme dans les Grenouilles. Ces animaux, à démarche lente, vivent à terre dans les lieux humides, ou dans l'eau; ils respirent dans leur jeune âge au moyen de branchies extérieures en forme de houppes, et dans l'état adulte comme les Grenouilles.

* TERRESTRES. Queue arrondie. *Salamandra*.
(Laurenti.)

SALAMANDRE VULGAIRE OU TERRESTRE : *Salamandra vulgaris*. (Latreille.)

Salamandra maculosa. (Laurenti.)

Lacerta Salamandra. (Lin.)

Longueur totale, 6 pouces.

Longueur du bout de la tête à l'anus, 3 pouces
6 lignes.

D'un noir profond, visqueuse; deux rangées de taches d'un jaune vif sur les côtés du dos, et qui sont plus ou moins allongées ou séparées selon les individus, se réunissant au bout de la tête; d'autres taches jaunes sur les côtés, sur les pattes et la queue.

Cette belle Salamandre est rare et se tient sous les feuilles et les pierres dans les grands bois ombragés. On la rencontre quelquefois dans ceux de Saulny et de Moyeuve. C'est à cette espèce que les anciens attribuaient la propriété de pouvoir vivre dans le feu.

** AQUATIQUES. Queue comprimée. *Triton*.
(Laurenti.)

Elles habitent au printemps dans les eaux, qu'elles abandonnent lorsque les fossés et les mares se dessèchent; elles passent ensuite le reste de l'été et l'automne à terre, se retirant sous les pierres, dans des trous de murs et dans les lieux frais et ombragés, d'où elles sortent ordinairement après de petites pluies et pendant une température douce. Ces animaux offrent alors de grandes différences dans leurs couleurs; leur queue se rétrécit et s'arrondit sensiblement, et elles perdent ces crêtes et ornements que les mâles présentent au commencement de l'été. La force de reproduction paraît être fort grande dans les Salamandres aquatiques, car des expériences ont constaté que leurs membres repoussent, même plusieurs fois de suite, lorsqu'ils ont été coupés.

SALAMANDRE CRÊTÉE : *Salamandra cristata*. (Latr.)

Triton cristatus. (Laur.)

Longueur du mâle, 5 pouces.

du bout de la tête à l'anus, 5 pouces.

Hauteur de la queue au printemps, 6 lignes $\frac{1}{2}$.

Le mâle est d'un brun olivâtre et chagriné en dessus, avec des taches irrégulières ou arrondies noirâtres, les côtés piquetés de blanc; une bande longitudinale d'un blanc argenté de chaque côté de

la queue, sur un fond rougeâtre inférieurement; une arête dentée en crête part de la tête et s'étend tout le long du dos; le bord supérieur de la queue un peu denté à son origine; dessous du corps d'un jaune foncé, avec des taches noires. La femelle est dépourvue de crête sur le dos, où l'on voit un sillon enfoncé, et le mâle perd cet ornement lorsqu'il quitte les eaux en été.

On trouve cette belle espèce au printemps dans les mares et les eaux stagnantes, à Belletanche, à Féy, etc. En été on la rencontre, sous les pierres; j'en ai vu plusieurs individus pris dans cette dernière saison au haut de la côte de Soumy et fort loin des eaux.

SALAMANDRE CEINTURÉE : *Salamandra cincta*. (Latr.)

Le mâle : longueur totale, 2 pouces 10 lignes.
 du bout de la tête à l'anus, 1 p. 9 lig.
 hauteur de la queue au printemps, 3
 lignes $\frac{1}{2}$.

La femelle : longueur totale, 3 pouces 8 lignes.
 du bout de la tête à l'anus, 2 p. 2 lig.
 hauteur de la queue, 3 lignes.

Le mâle, au printemps, est d'un noir plus ou moins bleuâtre en dessus, et quelquefois marbré de noirâtre, légèrement chagriné, muni d'une crête jaunâtre tout le long du dos et marquée de deux lignes de points arrondis; sur les côtés inférieurement est une bande de larges points noirs polyèdres sur un fond jaunâtre, qui commence à l'extrémité de la tête et fournit sous la gorge une espèce de collier plus ou moins distinct; queue d'un noir bleuâtre, ponctuée de noirâtre; pattes jaunâtres, marquées également de points noirs; dessous du corps d'un beau rouge orangé et sans taches, bordé de chaque côté d'une ligne bleuâtre. La femelle est plus grande que le mâle, un peu chagrinée, d'un brun olivâtre ou bleuâtre, avec des marbrures irrégulières noirâtres; dos marqué d'un sillon en-

foncé et jaunâtre, qui s'étend jusqu'à l'origine de la queue; la bande latérale grisâtre, marquée de points noirs moins grands que dans le mâle.

Fossés d'eaux stagnantes: elle est commune dans les fossés du Pâlé, à Belletanche, à Féy, etc. On en trouve sous les pierres en été.

SALAMANDRE PONCTUÉE : *Salamandra punctata*.
(Latr.)

Triton punctatus. (Laurenti.)

Mâle et femelle en été : *Salamandra abdominalis*.
(Latr.)

Triton abdominalis. (Laurenti.)

Longueur totale du mâle au printemps, 3 pouc.
6 lignes.

Longueur du bout de la tête à l'anus, 4 p. 9 lig.

Hauteur de la queue, 5 à 6 lignes.

Au printemps, le mâle a tout le dessus du corps et la queue de couleur olivâtre, lisse, orné de plusieurs rangs de taches arrondies noirâtres, celles de la tête rapprochées et formant cinq lignes dont la médiane n'atteint pas le bout du museau, les deux latérales passant sur les yeux; dessous jaunâtre avec une bande orangée longitudinale dans le milieu, et marqué comme le dessus de taches arrondies noirâtres; dos caréné, le mâle portant une crête dentée postérieurement; queue transparente, un peu dentée en dessus, ondulée inférieurement et bordée de bleuâtre avec plusieurs taches allongées rouges; doigts des pieds de derrière allongés en palettes. La femelle, au printemps, est d'un brun olivâtre ou noirâtre, le dos aplati, mais pourvu d'une petite crête longitudinale un peu enfoncée; dessous du corps d'un blanc jaunâtre, marqué depuis la gorge d'une bande longitudinale orangée, et taché de plusieurs lignes de points arrondis noirâtres; la gorge marquée aussi de points noirs, et le bas de la queue de points rougeâtres.

En été, sur la terre, cette espèce est jaunâtre ou d'un roux jaunâtre ou olivâtre, un peu chagrinée de petits points noirâtres, marquée dans le mâle de plusieurs rangées de taches obscures, plus distinctes sous le ventre; au milieu de la tête une ligne relevée en forme de V, et tout le long du dos une arête peu saillante qui se continue sur la queue; une ligne pâle de chaque côté du corps; ventre jaunâtre, marqué en outre de quelques taches plus ou moins noirâtres, et sur le milieu une bande plus ou moins large, d'un orangé vif, qui part du haut de la poitrine et s'étend jusques vers le milieu de la queue; celle-ci est peu comprimée, les bords arrondis, l'inférieur relevé d'un trait longitudinal noirâtre. La femelle, qui est plus grosse que le mâle, n'a pas de taches en dessus.

Cette espèce est très-commune au printemps dans les eaux stagnantes, au Pâté, dans les fossés des routes de Moulins, de Lorry, à Gorny, etc. On la voit ordinairement se promener par paire, mâle et femelle, dans l'eau vers les bords. En été et en automne, on la trouve sous les pierres et dans les lieux frais et ombragés d'où elle sort par les temps pluvieux et doux, pour chercher sa nourriture; on la rencontre alors souvent dans les jardins.

SALAMANDRE PALMIPÈDE : *Salamandra palmipes*.
(Daudin.)

Triton palmatus. (Laurenti.)

Longueur totale du mâle, 2 pouces 10 lignes.
du bout du museau à l'anus, 1 pouc.
7 lignes.

Hauteur de la queue, 5 lignes.

Cette Salamandre varie beaucoup selon le sexe et la localité; le mâle a ordinairement le dessus du corps et les côtés d'un vert jaunâtre, tacheté de verdâtre, la tête pointillée de la même nuance; le dos aplati, muni de trois carènes longitudinales, celle du milieu naissant de la nuque; pattes jaunâtres, pointillées de verdâtre, celles de derrière palmées et noirâtres, ce qui donne à

cet animal la facilité de nager et de se tenir immobile entre deux eaux; ventre jaunâtre, plus foncé dans le milieu, et quelquefois pointillé de noirâtre; queue transparente, terminée par un filet, marquée de deux lignes de points au milieu desquels est une bande orangée. La femelle, qui est plus grande que le mâle, a tout le dessus d'un jaune ou d'un brun olivâtre, pointillé de verdâtre, le dos un peu creusé longitudinalement, muni au fond du sillon d'une petite crête jaunâtre, mais point de crêtes latérales; pieds de derrière non palmés.

Dans les eaux stagnantes; à Corny, à Féy, où elle se trouve au printemps dans toutes les mares, les fontaines et les fossés où l'on fait rouir le chanvre.

V^e CLASSE DES ANIMAUX VERTÉBRÉS.

LES POISSONS.

Les animaux de cette classe sont ovipares, à sang rouge et froid ; ils vivent dans l'eau et respirent ce liquide par des branchies qui leur tiennent lieu de poumons. Ces branchies, appelées vulgairement *ouïes*, sont composées de lames nombreuses réunies en plusieurs feuillets, et sont remplies de vaisseaux sanguins. Le cœur n'a qu'un ventricule et une oreillette.

Les Poissons ont le corps recouvert d'écaillés ordinairement, ou quelquefois d'une peau nue ; ils sont pourvus de nageoires, composées de rayons réunis par une membrane : les unes, représentant les extrémités des Mammifères, sont nommées *pectorales*, lorsqu'elles répondent aux bras ; *ventrales* et *abdominales*, lorsqu'elles répondent aux extrémités postérieures ; d'autres que l'on nomme *dorsales*, ou nageoires du dos ; *anale*, celle qui est placée en arrière de l'anus, *caudale* celle qui termine la queue (*).

(*) Dans la description des poissons, on fait usage du nombre des rayons des nageoires pour

Beaucoup de Poissons sont pourvus dans leur intérieur d'une vessie natatoire remplie d'air, et qui, en se comprimant ou se dilatant, rend le Poisson plus ou moins léger, et l'aide à monter ou à descendre.

CUVIER a divisé la classe des Poissons en plusieurs ordres, d'après la considération des branchies et des nageoires, ces dernières selon leur position, leur nombre, leur forme et leur consistance. Nous suivrons la même classification, en supprimant toutefois les ordres V et VI, qui ne sont pas représentés dans les eaux douces de ce département, et qui ne comprennent que des poissons de mer.

caractériser les espèces, mais on est souvent embarrassé pour les compter, à cause des petites pièces osseuses de différentes grandeurs qui se trouvent en avant des nageoires et qui peuvent être regardées ou non comme des rayons; en indiquant leur nombre, je n'ai pas compté pour rayons ces pièces osseuses triangulaires lorsqu'elles n'ont pas une ligne au moins de longueur, excepté dans les très-petites espèces.

I^{re} SÉRIE. POISSONS OSSEUX ,*ou Poissons proprement dits.***OSTÉROPTÉRYGIENS.** (Cuv. règ. an., éd. II.)I^{re} DIVISION. ACANTHOPTÉRYGIENS.(1^{er} Ordre des Poissons, Cuv.)*Squelette osseux ; la première partie de la nageoire dorsale soutenue par des rayons épineux.*

Genre PERCHE.

Genre GREMILLE.

Genre CHADOT.

Genre ÉPINOCHÉ.

II^e DIVISION. MALACOPTÉRYGIENS.*Squelette osseux ; nageoires à rayons mous, excepté quelquefois le premier ou le deuxième de la dorsale et des pectorales.**Cette division contient trois ordres, d'après la position des nageoires ventrales, savoir :**MALACOPTÉRYGIENS ABDOMINAUX. (2^e Ordre des Poissons, Cuv.) Nageoires ventrales situées en arrière de l'abdomen.*

Genre CYPRIN ou CARPE.

Genre LOCHE.

Genre BROCHET.

Genre SAUMON.

Genre OMBRE.

Genre CLUPÉE.

MALACOPTÉRYGIENS SUBBRACHIENS. (3^e Ordre des Poissons, Cuv.) *Nageoires ventrales attachées sous les pectorales.*

FAMILLE DES **GADOÏDES.**

Genre **LOTTE.**

FAMILLE DES **PLEURONECTES** OU **POISSONS PLATS.**

Genre **PLIE.**

MALACOPTÉRYGIENS APODES. (4^e Ordre des Poissons, Cuv.) *Point de nageoires ventrales.*

Genre **ANGUILLE.**

II^e SÉRIE. POISSONS A SQUELETTE CARTILAGINEUX.

CHONDROPTÉRYGIENS. (Cuv.)

Ils se divisent en deux ordres :

CHONDROPTÉRYGIENS A BRANCHIES LIBRES.
(7^e Ordre des Poissons, Cuv.) *Squelette cartilagineux ; branchies libres, recouvertes d'un opercule.* **LES STURIONIENS.**

Genre **ESTURGEON.**

CHONDROPTÉRYGIENS A BRANCHIES FIXES.
(8^e Ordre des Poissons, Cuv.) *Squelette cartilagineux ; branchies adhérentes par leur*

bord extérieur à la peau, qui est percée de trous arrondis pour la sortie de l'eau. Les
SUCEURS.

Genre LAMPROYE.

Genre AMMOCÈTE.

1^{re} SÉRIE. POISSONS OSSEUX.

Squelette plus ou moins osseux ; branchies pectinées.

PREMIÈRE DIVISION. ACANTHOPTÉRYGIENS.

Squelette osseux, la première partie de la nageoire dorsale soutenue par des rayons épineux.

Genre PERCHE : *Perca*. (Cuv.)

Bouche grande et très-fendue ; opercules épineux postérieurement, la pièce osseuse en avant de l'opercule dentelée ; nageoire dorsale divisée en deux parties jusqu'à la base, ou deux dorsales distinctes, la première épineuse.

PERCHE COMMUNE : *Perca fluviatilis*. (Lin.)

Longueur des plus grandes, de 1 pied à 1 pied 4 pouces.

Corps oblong, comprimé, assez épais ; d'un vert doré, avec 4 ou 5 bandes transversales noires ; nageoire dorsale antérieure composée de 4 rayons épineux et marquée d'une tache noire en arrière ;

nageoires inférieures rouges ; 10 rayons à l'anale ; opercule terminé postérieurement par une pointe aiguë, et recouvert de plusieurs rangs de petites écailles.

Elle n'est pas rare dans la Moselle. Ce poisson est l'un des meilleurs de nos rivières.

Genre GRÉMILLE : *Acerina*. (Cuv.)

Bouche petite et peu fendue ; surface de la tête creusée de fossettes ; la pièce osseuse située en avant de l'opercule, garnie d'épines ou de crochets assez forts ; l'opercule dépourvu d'écailles et terminé postérieurement par une épine pointue ; bord des écailles du corps dentelé.

GRÉMILLE COMMUNE OU PERCHÉ GOUJONNIÈRE : *Acerina cernua*. (Cuv.)

Perca cernua. (Lin.)

Longueur, de 5 à 6 pouces.

Corps oblong, comprimé et très-visqueux ; la tête et le dos d'un vert jaunâtre, les côtés d'un jaune argenté, ces parties marquées de taches noires irrégulières ; nageoire dorsale très-longue, composée de 26 rayons, épineuse sur les deux tiers antérieurs, tachée de noir, ainsi que la caudale ; huit rayons à l'anale ; yeux très-grands et noirs.

Cette espèce, nommée à Metz *Gremeuille*, est commune dans la Moselle.

Genre CHABOT : *Cottus*. (Lin.)

Tête plus large que le corps, déprimée, épineuse, les joues cuirassées ; plusieurs nageoires dorsales ; l'antérieure épineuse, la seconde adipeuse, les pectorales très-grandes.

Le CHABOT COMMUN OU TÉTARD : *Cottus gobio*. (Lin.)

Longueur, 3 pouces environ.

Tête très-grosse et aplatie horizontalement, garnie d'une épine ou crochet en avant de l'opercule ; corps très-visqueux, varié de brun et de noirâtre, les écailles à peine visibles ; première nageoire dorsale très-basse, la caudale arrondie, les pectorales très-grandes et dentelées ; mâchoires et intérieur de la bouche garnis de dents aiguës.

Le Chabot aime les rivières et les ruisseaux à fond rocailleux, et se tient caché sous les pierres ; on en trouve dans le ruisseau de Vallières. Ce petit poisson a la chair d'un bon goût.

Genre ÉPINOCHÉ : *Gasterosteus*. (Lin.)

Des épines dorsales libres et mobiles ; nageoires ventrales soutenues chacune par une forte épine et séparées par une pièce osseuse en bouclier, pointue en arrière.

* *Trois épines sur le dos.*

ÉPINOCHÉ COMMUNE : *Gasterosteus aculeatus*. (Lin.)

Var. A. ÉPINOCHÉ A QUEUE NUE : *Gasterosteus leiurus*. (Cuv. Hist. des Poiss.)

Var. B. ÉPINOCHÉ A QUEUE ARMÉE : *Gasterosteus trachurus*. (Cuv.)

Longueur d'un individu adulte, 2 pouc. 3 à 6 lig.
Hauteur, 6 lignes.

Corps allongé et comprimé ; bouche grande et rougeâtre, le museau pointu ; dos et côtés d'un vert clair, marqués de taches transversales noirâtres ; les flancs et le ventre d'un argenté brillant ; des plaques ou bandes osseuses et écailleuses transversales sur les côtés ; trois épines libres sur le dos.

Dans la variété A, il se trouve seulement 4 ou 5 plaques écailleuses dans la région pectorale, et le reste du corps est lisse ainsi que la queue, qui est mince et entièrement nue.

Dans la variété B, la série de plaques ne se termine pas à la 4^e ou 5^e. Mais elle se continue tout le long du corps et sur la queue, qu'elle rend rude et tranchante; ces plaques sont au nombre de 25 environ, dont 5 petites sur la carène de la queue.

La variété A est très-commune dans tous nos ruisseaux des environs de Metz, dans la Seille, etc.; on l'appelle vulgairement *Cor-donnier*. La variété B se trouve dans certaines eaux à l'est du département, où M. Altmayer de Saint-Avold l'a observée plusieurs fois dans la Rosselle, près de Hombourg.

Ce petit poisson, dit Cuvier et plusieurs auteurs, se montre quelquefois en si grande abondance dans certaines eaux de l'Angleterre et dans les rivières du nord de l'Europe, qu'on l'emploie à fumer les terres, à nourrir les cochons, ou pour en retirer de l'huile.

**** Plus de trois épines sur le dos.**

L'ÉPINOCHETTE : *Gasterosteus pungitius*. (Lin.)

Longueur d'un individu adulte, 1 pouce 2 lig.

Hauteur, 2 $\frac{1}{2}$ lignes.

L'Épinochette a la forme générale de l'espèce précédente; mais elle est beaucoup plus petite et se distingue particulièrement par les 8 ou 9 épines courtes dont est armé son dos; cette partie est d'un vert jaunâtre, les côtés et le ventre argentés, très-finement pointillés de noir ainsi que le dos. Les exemplaires que j'ai sous les yeux et qui viennent de la Meuse à Verdun, d'où ils m'ont été envoyés par M. Lucas, n'ont point d'écailles sur les côtés du corps ni sur la carène de la queue; 8 épines seulement sur le dos. C'est le *Gasterosteus lævis*. (Cuv. Hist. des Poiss.)

L'Épinochette est le plus petit poisson des eaux douces de l'Europe; on le trouve dans la Meuse et à l'est du département de la Moselle, où M. Altmayer l'a observé plusieurs fois dans la Rosselle, près de Hombourg.

DEUXIÈME DIVISION. MALACOPTERYGIENS. (Cuv.)

Nageoires à rayons mous, excepté quelquefois le 1^{er} ou le 2^e de la dorsale et des pectorales. Ils se divisent en trois ordres.

MALACOPTÉRYGIENS ABDOMINAUX. (Cuv.)

Nageoires ventrales situées en arrière de l'abdomen, entre l'anus et les pectorales.

Genre CYPRIN ou CARPE : *Cyprinus*. (Lin.)

Bouche petite, des mâchoires faibles, ordinairement sans dents, la langue et le palais lisses, mais les os pharyngiens garnis de grosses dents formant comme une espèce de mâchoire qui broie les aliments contre un bourrelet cartilagineux situé en arrière du palais; trois rayons plats aux ouïes; une seule nageoire dorsale et point d'adipeuse; corps recouvert d'écaillés souvent fort grandes. Ces Poissons vivent d'insectes, de vers, de racines et d'herbes tendres.

Cuvier (règ. anim.) divise ce genre nombreux des *Cyprins* en plusieurs sous-genres, dont les suivants habitent les eaux douces de notre département, savoir :

Les CARPES proprement dites : *Cyprinus*.
(Cuv.)

Nageoire dorsale longue, présentant, ainsi que l'anale, une épine dentelée pour 2^e rayon.

* *Des barbillons à la mâchoire supérieure.*

La CARPE ORDINAIRE : *Cyprinus carpio*. (Lin.)

Var. B. La CARPE À MIROIR, OU REINE DES CARPES :

Cyprinus rex Cyprinorum. (Bloch.)

Cyprinus specularis. (Lacép.)

Quatre barbillons, dont deux sont attachés aux angles de la mâchoire supérieure; tête grosse et obtuse; dos arqué, d'un bleu verdâtre; les côtés d'un jaune plus ou moins pur ou mêlé de bleu et de noir; écailles grandes, la ligne latérale ponctuée de noir et formée de 48 points ou d'un pareil nombre d'écailles; nageoire dorsale composée de 21 ou 22 rayons, les ventrales de couleur violacée, ainsi que la caudale; queue fourchue; anale d'un rouge brun, à 8 rayons; pièce inférieure de l'opercule ou sous-opercule lisse et sans ciselures. La Carpe vit très-longtemps, surtout dans les grands fleuves, tels que le Rhin, ou dans de grands bassins; elle varie assez souvent dans sa forme, car on en voit de plus ou moins aplaties ou raccourcies. D'autres variations accidentelles présentent un museau très-court, le front très-bombé et le corps presque cylindrique.

La variété dite *Carpe à miroir* ou *Reine des Carpes* est remarquable par une ou plusieurs rangées d'écailles très-grandes, larges et brillantes, laissant entre elles des espaces où la peau est nue; les écailles qui se trouvent sur la ligne latérale sont les plus grandes et sont variées de brun et de jaune doré. La Carpe dite *à cuir* est encore une variation accidentelle, qui est entièrement dépourvue d'écailles, et dont la peau est épaisse et de couleur brune.

Ce poisson, que tout le monde connaît, est commun dans les étangs, les viviers et les rivières. Les Carpes de rivière sont d'un plus beau jaune et d'un meilleur goût que celles des étangs, qui

On reconnaît à leur couleur sombre ou olivâtre. On cite la fécondité de cette espèce, dont le naturaliste Bloca a compté plus de 600,000 œufs dans une Carpe de 9 livres.

La Carpe à miroir se trouve dans quelques étangs, où on l'éleve à cause de sa beauté.

** Point de barbillons.

Le CARASSIN ou l'HAMBURGE : *Cyprinus carassius*.
(Lin.)

La CAROUSCHE ou CAROUSCHE NOIRE (à Metz).

Longueur d'un individu de grande taille, 9
pouces 6 lignes.

Largeur du corps, à la naissance de la dorsale,
3 pouces 9 lignes.

Tête courte et arrondie, le museau un peu relevé, la lèvre supérieure plus avancée que l'inférieure; sous-opercules légèrement rugueux ou marqués de points élevés ou de petits tubercules allongés. Corps large et comprimé, le dos très-élevé, aminci et tranchant, surtout en avant de la nageoire dorsale, d'un vert jaunâtre et à reflets irisés ou bleuâtres, ainsi que les côtés, ces parties quelquefois noirâtres, les flancs et le ventre jaunâtres; écailles grandes; ligne latérale légèrement sinuée, recouverte de 33 à 34 écailles, la ligne de points quelquefois interrompue et ne se prolongeant pas jusqu'à la queue; yeux d'un brun clair; nageoire dorsale de 19 rayons avec le petit, d'un gris verdâtre et lacrée de noir, ainsi que la caudale; celle-ci est légèrement échancrée ou coupée presque carrément, rougeâtre inférieurement; anale de 8 rayons, rougeâtre, ainsi que les ventrales et les pectorales, noires à leur extrémité. Quand ce poisson est préparé et desséché, on voit comme deux dents au milieu de la mâchoire inférieure.

Se trouve dans plusieurs pièces d'eau, dans quelques étangs de ce département et dans celui de la Meurthe, particulièrement aux

environs de Lunéville, où il a été importé dans le temps par les soins du roi de Pologne. Il est très-vivace et peut rester fort long-temps hors de l'eau ou dans la vase à demi desséchée, sans mourir. Sa chair est estimée et de bon goût. On le nomme *Carasche* à Lunéville, et *Carausche* dans le nord-est de l'Allemagne.

La CAROUSCHE BLANCHE (des pêcheurs de Metz).
Cyprinus striatus. (N.)

Longueur d'un individu de grande taille, 4 pied.
Hauteur, 3 pouces 4 ligne.

Ce poisson, qui est voisin du Cyprin gibèle, en diffère particulièrement par sa forme et par les ciselures ou stries élevées du sous-opercule; il a l'apparence d'une Carpe ordinaire; son corps est épais, lancéolé, d'un gris argenté ou d'un blanc jaunâtre; dos d'un brun verdâtre clair, un peu tranchant antérieurement; nageoires d'un gris bleuâtre ou un peu rougeâtres dans le jeune âge, d'un brun noirâtre et nuancé de rougeâtre dans un âge avancé, la dorsale composée de 20 ou 21 rayons sans le petit, l'anale de 8 rayons; caudale assez fortement échancrée; les angles de ces nageoires arrondis; écailles larges, pointillées de noir; ligne latérale légèrement courbée, formée de 36 points jaunâtres; iris rose; sous-opercules marqués de ciselures ou petites côtes disposées perpendiculairement aux ciselures de l'opercule, quelques-unes de ces côtes bifurquées.

Je rapporte à cette espèce, comme variété, une *Carousche blanche*, qui diffère de la première par sa forme moins allongée, par les stries ou ciselures des sous-opercules moins prononcées, et par la ligne latérale dont les points élevés finissent à la 33^e ou 34^e écaille; un rudiment de barbillon à la commissure des lèvres.

La Carousche blanche se trouve particulièrement dans les fossés de la ville de Metz et quelquefois dans la Moselle. La variété n'est pas rare dans l'étang de Belletanche, où elle vit avec l'espèce précédente.

La BOUVIÈRE : *Cyprinus amarus*. (Lin.)

Longueur, 2 pouces environ.

Largeur, 6 à 7 lignes.

Ce petit Cyprin a la forme de la Brème; son corps est très-comprimé, presque transparent; dos d'un jaune verdâtre, les côtés jaunes, les flancs et le ventre d'un blanc argenté; une bande noire couvre la ligne latérale vers la queue; 11 rayons à la nageoire dorsale et à la caudale, dont la couleur est verdâtre, les pectorales et ventrales rougeâtres; les écailles, vues à la loupe, paraissent finement pointillées de noir.

Ce poisson se trouve dans les petits ruisseaux d'eau pure et dans la Moselle. Les pêcheurs l'appellent ici *Bourguignon* ou *Carpe de Vallières*.

LES BARBEAUX : *Barbus*. (Cuv.)

Quatre barbillons, dont deux sur le bout et deux aux angles de la mâchoire supérieure; nageoires dorsale et anale courtes, une forte épine pour 2^e ou 3^e rayon de la dorsale.

Le BARBEAU COMMUN : *Cyprinus barbuis*. (Lin.)

Tête oblongue, l'ouverture de la bouche un peu en dessous; corps allongé, arrondi; le dos olivâtre, les côtés bleuâtres au-dessus de la ligne latérale, blanchâtre en dessous de cette ligne et sur le ventre; nageoire dorsale grisâtre, ponctuée de noir; composée de 10 rayons; les pectorales, ventrales et anale rougeâtres; caudale fourchue, bordée de noirâtre.

Le Barbeau parvient quelquefois à une taille de plus de 2 pieds et vit très-longtemps. Ce poisson aime les eaux claires et les courants des rivières. Il est commun dans la Moselle.

LES GOUJONS : *Gobio*. (Cuv.)

Deux barbillons à la bouche; nageoires

dorsale et anale courtes, sans épines; écailles assez larges.

Le GOUJON : *Cyprinus gobio*. (Lin.)

Longueur, 5 à 6 pouces.

Corps allongé, étroit, arrondi, d'un noir bleuâtre en-dessus, varié de taches noirâtres sur le milieu du dos et au-dessus de la ligne latérale; celle-ci bordée de chaque côté de petites taches noirâtres; les côtés au-dessous de la ligne d'un blanc argenté; ventre d'un blanc jaunâtre; nageoires jaunâtres, la dorsale et la caudale piquetées de brun noirâtre.

Le Goujon vit en troupes nombreuses dans les rivières et les ruisseaux; il est commun dans la Moselle. Ce petit poisson est assez recherché.

LES TANCHES : *Tinca*. (Cuv.)

Caractères des Goujons, mais les écailles sont très-petites, ainsi que les barbillons.

La TANCHE ORDINAIRE : *Cyprinus tinca*. (Lin.)

Longueur, 9 à 12 pouces.

Corps assez court et aplati, recouvert d'écailles très-menues et enduit de beaucoup de viscosité; dos arrondi, d'un vert foncé ou brun, les côtés d'un vert olivâtre ou brun jaunâtre, blanchâtre en dessous, ces parties prenant quelquefois une belle couleur dorée; toutes les nageoires violettes; 11 rayons à la dorsale, et 11 à l'anale; la caudale légèrement échancrée au milieu, et arrondie sur les angles extérieurs; deux petits barbillons à la commissure des lèvres.

Elle se tient principalement dans les eaux stagnantes et limoneuses. Sa chair est d'assez bon goût.

LES BRÊMES : *Abramis*. (Cuv.)

Point d'épines ni de barbillons ; nageoire anale très-longue ; dorsale courte, placée plus en arrière que les ventrales ; nageoire caudale fourchue, le lobe supérieur plus court que l'inférieur ; dos arqué.

LA BRÊME COMMUNE, OU GRANDE BRÊME : *Cyprinus abrama*. (Lin.)

Longueur d'un grand individu, 1 pied 3 pouc.
Hauteur, 4 pouces 3 lignes.

Corps très-large et très-comprimé ; dos arqué, caréné en avant, noirâtre ; les côtés et les flancs d'un jaune argenté ; ligne latérale un peu courbée vers le ventre, marquée de petits points noirs, et composée de 54 à 56 écailles ; nageoires d'un noir bleuâtre, la dorsale à 11 rayons, l'anale de 27 rayons.

La Brème est un assez bon poisson que l'on pêche dans les étangs et les rivières tranquilles. Les pêcheurs l'appellent ici la *Haute Brème*, pour la distinguer de la suivante.

LA PETITE BRÊME : *Cyprinus blicca et latus*. (Gmel.)

Longueur d'un individu moyen, 7 pouces.
Hauteur, 2 pouces.

Ressemble beaucoup à la grande Brème, mais elle en diffère par sa petite taille et par le nombre des rayons de ses nageoires, qui est de 10 à la dorsale, et de 22 à l'anale ; corps large et très-comprimé ; dos bleuâtre, les côtés et le ventre d'un beau blanc argenté, la ligne latérale un peu courbée, composée de 47 à 48 écailles ; nageoires dorsale et anale terminées de bleu noirâtre, les

pectorales et les ventrales, ainsi que la caudale rougeâtres à la base, avec l'extrémité bleuâtre; écailles plus épaisses que dans l'espèce précédente.

Elle se trouve dans la Moselle et dans les eaux tranquilles.

La BRÈME ROSSE (des pêcheurs de Metz) : *Cyprinus abramo-rutilus*. (N.)

Longueur d'un individu de moyenne taille,
6 pouces 3 lignes.

Hauteur, 1 pouce 6 lignes.

Cette Brème, qui a des rapports avec le *Cypr. ballerus* et le *Cypr. Buggenhagü* (Bloch), est moins large à proportion que nos deux autres Brèmes (la Brème commune et la petite Brème), et dans son jeune âge elle ressemble beaucoup au Cyprin bi-punctué : dos élevé et un peu tranchant, d'un vert bleuâtre, les côtés bleuâtres, les flancs et le ventre argentés; nageoire dorsale bleu noirâtre, de 11 rayons, la caudale et les pectorales d'un gris noirâtre, ventrales et anale d'un orangé rougeâtre, cette dernière composée de 18 rayons, ou de 19 avec le petit; écailles larges, au nombre de 45 ou 46 sur la ligne latérale; mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure.

On en prend dans la Moselle, où cependant elle est très-rare, celles que j'ai observées ont été pêchées au-dessous de Malroy pendant le mois de février 1837. Les plus grosses Brèmes roses pèsent à peine une demi-livre.

Les ABLES : *Leuciscus* (Klein.), vulgairement
POISSONS BLANCS.

Point de barbillons; nageoires dorsale et anale courtes et sans épines; caudale fourchée, mais à lobes à peu près égaux.

Le CHEVENNE, MEUNIER, ou DOBULE : *Cyprinus dobula*. (Lin.)

Longueur d'un très-grand individu, 1 pied 8 pouces.

Hauteur, 4 pouces.

Tête grosse et large, à museau arrondi; corps allongé, épais, le dos arrondi et verdâtre, les côtés et le ventre d'un blanc argenté; écailles grandes, entourées de petits points noirs, qui ne sont bien visibles qu'à la loupe; 46 points jaunâtres sur la ligne latérale; nageoire dorsale grisâtre, composée de 11 rayons, ainsi que l'anale; celle-ci et les ventrales d'un rouge plus ou moins foncé, selon l'âge de l'individu, et qui s'étend sur les deux tiers de leur longueur; nageoires pectorales jaunâtres, la caudale bleuâtre.

Cette espèce, qui est la plus grande de ce groupe, lorsqu'elle a pris toute sa taille, se trouve dans les rivières et dans les ruisseaux près des moulins. La chair de ce poisson est assez ferme et de bon goût quand il est grand. Il est assez commun sur le marché de Metz, mais ordinairement de petite taille.

La VANDOISE ou VAUDOISE : *Cyprinus leuciscus*. (Lin.)

Le **GRAVELET** (à Metz).

Longueur d'un grand individu, 8 pouc. environ.

Hauteur, 1 pouce 6 lignes.

Tête petite et plus étroite que dans le Cyprin Dobule, la mâchoire supérieure un peu plus longue, et plus avancée que l'inférieure; corps allongé, lancéolé; dos d'un vert sombre, les côtés bleuâtres, les flancs et le ventre d'un blanc argenté; opercules argentés, nuancés de jaunâtre, et tachés de très-petits points noirs; ligne latérale très-arquée, composée de 50 à 52 points jaunâtres, les écailles moins grandes que dans l'espèce précédente; nageoires dorsale et caudale grisâtres, la première à 10 rayons; anale composée de 10 rayons; celle-ci,

ainsi que les ventrales et les pectorales sont blanchâtres dans le jeune âge, ou légèrement teintes de rougeâtre; dans l'âge adulte et surtout dans le temps du frai, les pectorales sont rougeâtres, l'anale et les ventrales d'un blanc rougeâtre, avec les rayons d'un rouge pâle. Au printemps, les écailles de ce poisson, ainsi que celles de la plupart des autres espèces de Cyprins, deviennent rudes par les points tuberculeux qui se forment en leurs bords et sur leur surface.

Les pêcheurs nomment ce poisson *Gravellet*; sans doute parce qu'il se tient de préférence dans les endroits peu profonds et sur le gravier où l'eau est limpide. La Vandoise est peu estimée et se prend dans la Moselle.

Le NASE ou le NEZ : *Cyprinus nasus*. (Bloch.)

L'AUCON (à Metz).

Longueur, de 9 à 15 pouces.

Tête petite, à museau arrondi et saillant en forme de nez au-dessus de la bouche; corps allongé et aplati; le dos arrondi, jaunâtre ou noirâtre; les flancs et les côtés du ventre d'un blanc argenté; ventre blanchâtre; nageoire dorsale d'un blanc jaunâtre, à 11 rayons, placée vis-à-vis les ventrales; l'anale composée de 12 rayons; celle-ci, ainsi que les pectorales et les ventrales, marquées d'une grande tache rougeâtre; caudale fourchue, bordée de violet noirâtre, rougeâtre près des bords; iris d'un jaune argenté; le ventre est noir dans l'intérieur.

Cette espèce, dont la chair est molle, est le moins estimé de tous les poissons blancs; on en prend des quantités considérables dans la Moselle et surtout pendant le mois de mai qui est le temps où il fraye.

La ROSSE ou la ROUSSE : *Cyprinus rutilus*. (Lin.)

Longueur d'un grand individu, 10 pouc. 6 lig.

Hauteur, 2 pouces 9 lignes.

Tête moyenne, les lèvres rouges; corps lancéolé

et comprimé; le dos un peu arrondi, d'un vert noirâtre; les côtés et le ventre d'un blanc argenté; écailles larges; nageoire dorsale située presque vis-à-vis les ventrales, à 10 rayons; l'anale, composée de 12 ou 13 rayons, est d'une belle couleur rouge, ainsi que les ventrales; pectorales jaunâtres; caudale d'un rouge brun à la base; ligne latérale courbée.

La Rosse est commune dans les rivières et les étangs. Elle passe pour le meilleur de nos poissons blancs et sa chair est assez ferme et de bon goût.

Le ROTENGE OU ERYTHROPTHALME : *Cyprinus erythrophthalmus*. (Raj.)

La SARFE. (Encycl. méth.)

La SALOUGNE (à Metz).

Longueur d'un grand individu, 40 pouc. 6 lig.

Hauteur, 3 pouces 4 lignes.

Cette espèce, qui a de la ressemblance avec la Rosse, a le corps beaucoup plus large que cette dernière et très-comprimé; le dos élevé, d'un gris verdâtre; les côtés et le ventre d'un blanc argenté; les écailles grandes, la ligne latérale composée de 42 à 44 points ou d'autant d'écailles; nageoires d'un rougeâtre sombre dans les vieux, et grisâtres dans les jeunes, mais les ventrales, l'anale et la partie inférieure de la caudale sont d'un rouge vif sur les deux tiers de leur longueur; dorsale composée de 11 rayons et située plus en arrière du corps que les pectorales; l'anale à 13 rayons: iris jaune ou jaune orangé dans le jeune âge, rouge dans un âge plus avancé, ou dans les eaux tranquilles.

Ce poisson est peu estimé. Il se prend dans la Moselle, dans la Seille et dans les étangs.

L'ABLETTE : *Cyprinus alburnus*. (Lin.)

Longueur, 5 pouces.

Hauteur, 1 pouce.

Muscau pointu, la mâchoire inférieure un peu plus longue et relevée; corps allongé, comprimé; dos d'un vert foncé, les côtés, les flancs et le ventre d'un blanc argenté; écailles minces et brillantes, tenant faiblement à la peau; environ 50 points ou écailles sur la ligne latérale; nageoires pâles, la dorsale composée de 10 rayons, l'anale de 20 rayons.

Ce petit poisson est très-commun et se pêche en grand dans la Moselle pour ses écailles, dont on retire une substance nacrée, qui sert à la fabrication des fausses perles.

Les pêcheurs distinguent une variété de l'Ablette, qui est beaucoup plus large et qu'ils appellent *Ablette-Brême*; elle atteint la longueur de 6 pouces, sur une largeur de 1 pouce 4 lignes.

Le **CYPRIN HACHETTE** : *Cyprinus dolabrata*. N.

La **HACHETTE** (des pêcheurs de Metz).

Longueur d'un individu de grande taille, 6 pouc.

Hauteur, 1 pouce 2 lignes.

Ce poisson a beaucoup de rapports avec le Cyprin Ablette, ainsi qu'avec le Cyprin Vandoise; mais son corps est plus épais que dans le premier, sa tête plus large et sa bouche moins relevée; ses écailles, aussi plus grandes et très-brillantes, sont au nombre de 44 à 46 sur la ligne latérale; nageoires pâles, la dorsale de 10 rayons, et l'anale de 14 rayons; lobe supérieur de la caudale un peu plus court que l'inférieur; mâchoire inférieure ne débordant pas la supérieure. On pourra distinguer encore ce poisson des deux espèces mentionnées ci-dessus, à grandeur égale, par les caractères comparatifs suivants: mâchoire inférieure plus longue, et le museau relevé dans le Cyprin Ablette; les deux lèvres à peu près égales dans le Cyprin Hachette; mâchoire ou lèvre supérieure plus avancée dans le Cyprin Vandoise. Dans l'Ablette, la nageoire anale a 20 rayons; elle est de 14 rayons dans la Hachette, et de 10 rayons dans la Van-

doise. Ligne latérale formée par environ 50 points ou par autant d'écaillés dans l'Ablette, de 44 à 46 dans la Hachette, et de 48 à 50 dans la Vandoise.

Cette espèce est rare et se prend au premier printemps et pendant l'été dans la Moselle, avec les Ablettes, que l'on pêche en grand pour les écaillés; mais sur des milliers de cette dernière espèce, on trouve à peine quelques individus du *Cyprin Hachette*.

Le **CYPRIN BIPONCTUÉ** ou le **SPIRLIN** : *Cyprinus bipunctatus*. (Bloch.)

La **MÉSAINNE** (à Metz).

Longueur, 4 pouces environ.

Hauteur, 11 lignes.

Ressemble beaucoup à l'Ablette, mais il est plus court proportionnellement à sa longueur, et la ligne latérale est bordée de deux rangées de points noirs; nageoires pâles, rougeâtres à l'endroit de leur insertion; 10 rayons à la nageoire du dos, et 16 rayons à l'anale; écaillés petites et brillantes.

Cette espèce se prend dans la Moselle: ses écaillés sont recueillies comme celles de l'Ablette pour la fabrication des fausses perles.

Le **VÉRON** ou **VAIRON** : *Cyprinus phoxinus*. (Lin.)

Longueur, de 2 1/2 pouces à 3 pouces 6 lignes.

Petit poisson à corps allongé, recouvert d'écaillés extrêmement petites, tacheté de noirâtre et orné de diverses couleurs, telles que du bleu, du vert, du jaune ou du rouge, selon les localités et la saison; les nageoires arrondies, surtout les pectorales et les ventrales, la dorsale et l'anale composées de 10 rayons; une bande étroite et dorée tout le long du corps de chaque côté; une tache noire à la base de la nageoire dorsale.

Très-commun dans les ruisseaux, au moulin de Saint-Julien, etc. Ce petit poisson se mange comme le Goujon et la Loche.

Genre **LOCHE** : *Cobitis*. (Lin.)

Corps alongé, enduit de mucosités et revêtu de petites écailles à peine visibles; bouche petite, sans dents, mais garnie de barbillons; une seule nageoire dorsale, les ventrales placées vis-à-vis de cette dernière; trois rayons aux ouïes.

* *Corps arrondi, point d'aiguillons sur les côtés de la tête.*

LOCHES proprement dites : *Cobitis*. N.

La **LOCHE FRANCHE** ou **BARBOTTE** : *Cobitis barbatula*. (Lin.)

Longueur, de 3 à 4 pouces.

Tête large et arrondie, sans aiguillon près de chaque œil, les lèvres garnies de 6 barbillons; corps d'un jaune roussâtre, arrondi, varié de taches irrégulières et de points bruns; ligne latérale droite; nageoires tachetées de noirâtre, la dorsale composée de 9 rayons, l'anale de 7 rayons.

Elle est commune dans les ruisseaux, tels que celui de Vallières, etc., où elle se tient sous les pierres; on la prend aussi dans la Moselle. C'est un petit poisson de très-bon goût, que les pêcheurs nomment ici *Moteuille*.

** *Corps comprimé; un aiguillon mobile en avant de l'œil.* **LOCHES TÊNIOÏDES.**

La **LOCHE DES RIVIÈRES** : *Cobitis taenia*. (Lin.)

(Je n'ai pas encore trouvé cette espèce dans les rivières de notre département.)

La LOCHE A QUEUE TACHÉE : *Cobitis spilura*. (Carlier, musée de l'Université de Liège.)

Longueur d'un grand individu, 3 pouc. 6 lig.
Hauteur, 5 lignes.

Tête petite et très-comprimée, pointillée de noirâtre, garnie de 6 barbillons dont deux à la lèvre supérieure; un aiguillon mobile et à deux pointes en avant de chaque œil et tenant à l'os sous-orbitaire; corps très-comprimé sur les côtés, d'un jaune roussâtre, marqué supérieurement de plusieurs séries ou rangées longitudinales de taches assez grandes et noirâtres, dont l'une sur le milieu du dos, une autre plus bas de chaque côté, enfin une troisième série située sur la ligne latérale et composée de 16 à 18 taches plus grandes, pointillées elles-mêmes de noirâtre, les intervalles marqués aussi chacun d'une ligne de points noirâtres; ventre blanchâtre; une tache d'un noir foncé à l'origine de la queue, au-dessus de la ligne latérale; nageoire dorsale de 9 rayons, tachetée de brun noirâtre, ainsi que la caudale; pectorales, ventrales et anale jaunâtres, cette dernière à 7 rayons; écailles assez distinctes, mais comme enfoncées dans la peau.

Cette Loche, qui a été distinguée et découverte à Liège par M. Carlier, se tient ici sur les fonds de sable et au milieu des herbages dans la Moselle et dans la Nied. Nos pêcheurs la nomment *Satouille*; ils en prennent particulièrement au-dessous de Malroy. Je l'ai rapportée aussi de la Meuse, au-dessous de Saint-Mihiel. Ce Poisson fait entendre un cri particulier et dresse ses aiguillons lorsqu'on le saisit entre les doigts.

Genre BROCHET : *Esox*. (Lin.)

Une seule nageoire dorsale, vis-à-vis de l'anale; l'intérieur de la bouche et la langue hérissés de dents; mâchoires très-allongées, l'inférieure munie d'une ligne de longues dents pointues; point de barbillons; corps

très-allongé; écailles dures et cornées. Les Brochets sont très-voraces et vivent d'autres poissons.

Le BROCHET COMMUN : *Esox lucius*. (Lin.)

Longueur, de 1 à 3 pieds.

Tête grosse et large, le museau très-aplati antérieurement, l'ouverture de la bouche grande et fendue jusqu'au-dessous des yeux; corps très-allongé, carré, d'un noir verdâtre en dessus, gris et tacheté de jaunâtre sur les côtés et sur le dos, ces taches quelquefois réunies et formant des marbrures; blanchâtre en dessous, avec des points noirs; nageoire dorsale brune, tachée de noir, composée de 21 rayons et située au-dessus de l'anale; celle-ci et la caudale également brunes et ponctuées de noir; mais ces nageoires sont rougeâtres dans les très-vieux individus.

Le Brochet vit très-longtemps et acquiert une grande taille. La chair de ce poisson est blanche, ferme et de bon goût; ses œufs sont purgatifs. Il est commun dans la Moselle et dans les étangs.

GENRE SAUMON OU TRUITE : *Salmo*. (Lin.)

Corps revêtu d'écailles; bouche grande, située à l'extrémité du museau, armée dans tout son intérieur de dents nombreuses et pointues, en sorte que ce sont les plus complètement dentés de tous les poissons; deux nageoires dorsales, la seconde petite et adipeuse (graisseuse et sans rayons); nageoires pectorales situées au-dessous de la 1^{re} dorsale, l'anale vis-à-vis l'adipeuse. Les Poissons de ce genre sont très-carnassiers et très-voraces.

Le SAUMON : *Salmo Salar*. (Lin.)

Longueur, de 2 à 4 pieds.

Le dessus, les côtés du corps et la tête marqués ordinairement de taches noires irrégulières; dos noirâtre; flancs bleuâtres; le ventre argenté; ligne latérale droite; les écailles de moyenne grandeur; bouche très-fendue, la mâchoire inférieure se relevant dans le vieux mâle en un crochet peu considérable; quatorze rayons à la nageoire dorsale, et treize rayons à l'anale; caudale bleuâtre, fortement échan-crée en croissant; adipeuse noire.

Ce poisson habite les mers, mais il remonte dans les rivières à certaines époques; on en prend dans la Moselle au printemps et en automne, principalement en dessous de la digue de Wadrineau. Leur poids est ordinairement de 10 à 20 livres. La chair du Saumon est rouge et très-estimée. Il a été pris dans la Moselle, en 1835, deux petits Saumons bien tachetés, et longs de 6 pouces; appartenaient-ils à cette espèce?

Le BÉCARD : *Salmo hamatus*. (Cuv.)

Ressemble beaucoup au précédent dont il a été regardé pendant longtemps comme le mâle; son corps est tacheté de noir et de rouge, les taches en forme de trèfle ordinairement, mais le museau du mâle et même celui de la femelle se relève en un crochet beaucoup plus considérable que dans le Saumon ordinaire; dorsale de 15 rayons avec le petit, anale de 12 rayons.

Il remonte, comme le précédent, de la mer dans les rivières; mais nos pêcheurs assurent que l'on ne prend des Bécards dans la Moselle que pendant l'automne.

La TRUITE SAUMONÉE : *Salmo trutta*. (Lin.)

Salmo trutta salar. (Lacépède.)

Longueur, de 15 à 20 pouces.

Le dessus noirâtre, la tête et les côtés de couleur verdâtre, ces parties parsemées de beaucoup de taches noirâtres; les taches supérieures en-

tourées d'un cercle clair ; taches de la tête arrondies ; cinq ou six taches semblables sur la moitié supérieure de l'opercule ; les taches des côtés souvent ocellées et en étoile, ou en forme d'X, quelquefois entremêlées de petites taches rouges vers la ligne latérale ; nageoires dorsale, adipeuse et caudale aussi marquées de petites taches, la dernière échancrée en croissant ; écailles petites.

La Truite saumonée aime les eaux vives des montagnes ; on en apporte de la Chiers et des petites rivières des Ardennes. Cette espèce a la chair rougeâtre et de très-bon goût.

La TRUITE ORDINAIRE : *Salmo fario*. (Lin.)

Salmo trutta. (Lacép.)

Longueur, de 8 à 12 pouces.

Dos grisâtre ou vert noirâtre, les côtés de la tête et du corps d'un jaune doré, mêlé de verdâtre, ces parties parsemées de taches variant beaucoup dans leur nombre, les supérieures d'un brun noirâtre, celles des côtés rouges et entourées d'un cercle clair ou blanchâtre ; les taches de l'opercule variant de une à six ; nageoire dorsale tachetée, composée de 13 rayons ; l'adipeuse d'un gris verdâtre, marquée quelquefois d'une tache, ou bordée supérieurement de rougeâtre ; anale de 10 rayons ; caudale légèrement échancrée, un peu arrondie à son extrémité.

La Truite se plaît dans les ruisseaux d'eaux vives et claires ; on en apporte de la Crume ou de la Chiers, ainsi que de la Sarre, mais on n'en prend que très-accidentellement ici dans la Moselle. Sa chair est blanche et très-recherchée. Les ruisseaux des environs de Verdun, tels que celui de Sommedieu, présentent plusieurs variétés de cette espèce remarquables dans leur coloration.

L'UMBLE OU L'OMBRE CHEVALIER : *Salmo umbla*. (Lin.)

Ce poisson, qui parvient à la longueur de plus d'un pied, a la forme des Saumons, mais son corps est revêtu d'écailles très-petites et privé de taches ; la nageoire dorsale a 14 rayons, l'anale 11,

et les pectorales sont larges à proportion des autres nageoires ; yeux très-grands.

Habite principalement les lacs des pays de montagnes ; celui du lac de Genève est célèbre pour la délicatesse de sa chair. Il m'a été apporté un individu jeune de cette espèce, qui a été pris dans la Moselle pendant l'été de 1835.

Genre OMBRE : *Thymallus*. (Cuv.)

Bouche petite et très-peu fendue ; dents très-fines, peu visibles ; la langue et le palais en sont dépourvus et elles manquent aussi quelquefois à la mâchoire inférieure ; écailles grandes ; la 1^{re} nageoire dorsale longue et élevée, la 2^e dorsale adipeuse, comme dans le genre précédent.

OMBRE COMMUN : *Salmo thymallus*. (Lin.)

Longueur, de 12 à 13 pouces.

Corps allongé, marqué de 13 à 14 raies longitudinales noirâtres ; dos d'un vert noirâtre, les flancs et le ventre d'un gris argenté, avec quelques taches noires antérieurement au-dessus de la ligne latérale ; première nageoire dorsale haute et très-longue, composée de 21 à 22 rayons, d'une couleur violette, rayée et tachée de noirâtre ; la nageoire adipeuse épaisse et charnue, la caudale fourchue ; une rangée de petites dents à chaque mâchoire ; la lèvre supérieure plus avancée ; écailles dures et épaisses, larges de près de 3 lignes vers le milieu du corps.

On en prend dans la rivière de Chiens et dans la Crune près Longuion ; on en a vu aussi dans la Moselle, mais très-accidentellement. C'est un poisson très-estimé.

Genre CLUPE OU HARENG : *Clupea*. (Lin.)

Des dents aux mâchoires ; une seule nageoire

dorsale et point d'adipeuse ; bord inférieur du corps ou le ventre très-aminci et dentelé par les écailles, qui y sont disposées en dents de scie ; ouïes très-fendues ; arêtes très-nombreuses et très-fines.

L'ALOSE : *Clupea alosa*. (Lin.)

Longueur, 1 $\frac{1}{2}$ pied à 2 pieds.

Poisson aplati, recouvert d'écailles assez larges ; dos verdâtre, les côtés et le reste du corps argentés ; une tache noire près des ouïes, et deux taches brunes sur la nageoire caudale, qui est fourchue ; 24 rayons à la nageoire anale, et 18 à la dorsale.

L'Alose est un poisson de mer qui remonte les rivières au printemps. Sa pêche est quelquefois très-abondante dans la Moselle pendant le mois de mai. Sa chair est assez délicate et estimée, surtout dans les premiers jours de l'arrivée de ce poisson.

MALACOPTÉRYGIENS SUBBRACHIENS. (Cuv.)

Nageoires ventrales attachées sous les pectorales.

FAMILLE DES GADOÏDES.

Nageoires ventrales situées sous la gorge et terminées en pointe.

Genre LOTTE : *Lota*. (Cuv.)

Corps allongé, anguilliforme, revêtu d'écailles très-petites et peu visibles ; nageoires molles, deux dorsales et une anale ; un ou plusieurs barbillons.

LOTTE COMMUNE OU DE RIVIÈRE : *Lota vulgaris*.

Gadus lota. (Lin.)

Longueur, 1 pied à 1 1/2 pied.

Tête large et aplatie; la bouche grande, garnie au menton d'un seul barbillon assez grand; corps très-allongé, presque cylindrique, recouvert d'un enduit visqueux et d'écaillés molles, très-petites, marbré de jaune et de noirâtre en dessus et sur les côtés, blanc en dessous; nageoires dorsales tachées de noirâtre, la première composée de 13 rayons et la deuxième de 68, l'anale très-longue à 67 rayons.

Ce poisson est très-estimé; on en pêche dans la Moselle pendant les grandes crues d'eaux vers la fin de l'hiver.

FAMILLE DES *PLEURONECTES* OU *POISSONS PLATS*.

Corps très-aplati et non symétrique; les deux yeux placés du même côté, qui est coloré, le côté opposé blanchâtre. Ce sont des Poissons de mer, dont quelques espèces remontent plus ou moins avant dans les fleuves et rivières.

Genre *PLIE* : *Platessa*. (Cuv.)

Nageoire dorsale recouvrant tout le dos, mais séparée de la caudale; l'anale séparée aussi de la caudale; une rangée de dents tranchantes et obtuses à chaque mâchoire.

La *PLIE FLET* OU *PICAUD* : *Platessa flesus*.

Pleuronectes flesus. (Lin.)

Corps très-aplati et de forme ovale; des petits grains à la ligne saillante de la tête et sur la ligne latérale; un petit tubercule à la base de chaque

rayon de la nageoire dorsale et de l'anale ; côté droit ou supérieur brun, avec des taches plus pâles ou plus foncées.

Habite la mer et remonte quelquefois dans les fleuves et les rivières. Un poisson de cette espèce, pesant une livre, a été pêché au mois d'août 1818, sous le rempart de la Pucelle, vis-à-vis le moulin à poudre ; on l'a pris alors pour un *Carrelet*.

MALACOPTÉRYGIENS APODES. (Cuv.)

Point de nageoires ventrales.

Genre ANGUILLE : *Muræna*. (Lin.)

Corps très-allongé, à peau épaisse et visqueuse, à écailles à peine visibles ; opercules petits, les ouïes s'ouvrant de chaque côté sous les nageoires pectorales ; la dorsale et la caudale réunies et sensiblement prolongées jusqu'à l'extrémité de la queue ; mâchoire supérieure plus courte que l'inférieure.

L'ANGUILLE COMMUNE : *Muræna anguilla*. (Lin.)

Tête petite et pointue ; le corps verdâtre ou brun en dessus et sans taches, d'un blanc argenté en dessous, ou quelquefois jaunâtre.

L'Anguille est très-recherchée, comme l'on sait, pour sa chair délicate ; elle n'est pas rare en été dans les rivières de notre département.

Le mode et le lieu de la reproduction des Anguilles a été de tout temps enveloppé d'obscurité, et l'on n'est guère plus avancé aujourd'hui à cet égard ; cependant comme il est reconnu, d'après les observations de SPALLANZANI et de REDI, confirmées par M. MILLET (Faune de Maine-et-Loire), que les Anguilles quittent chaque année en automne les

rivières pour se rendre à la mer, et que leur frai, ou les jeunes Anguilles, remontent plus ou moins avant le cours des fleuves et des rivières au printemps, il est probable que leur reproduction a lieu dans la mer. Les Anguilles disparaissent aussi de nos rivières lors de la chute des feuilles; et comme on ne trouve ni œufs ni laite dans le corps des Anguilles pendant tout le temps qu'elles séjournent dans les eaux de ce pays, ni même dans le corps de celles qui sont retenues prisonnières au printemps dans des réservoirs, les pêcheurs de Metz disent que c'est le *Goujon qui fait l'Anguille*, et prétendent qu'on en trouve de très-petites dans le corps de ce poisson; c'est qu'ils prennent pour des petites Anguilles la *filaire* des Goujons, espèce de ver qui habite autour du foie de ce Cyprin.

II^e SÉRIE. CHONDROPTÉRYGIENS.

ORDRE I^{er}. CHONDROPTÉRYGIENS A BRANCHIES LIBRES.

Les STURIONIENS. (Cuv.)

Dans ces Poissons, les ouïes où les ouvertures branchiales sont très-fendues et garnies d'un opercule; une grande vessie natatoire.

Genre ESTURGEON : *Acipenser*. (Lin.)

Corps allongé, garni de plusieurs rangées de plaques osseuses pyramidales implantées sur la peau; bouche petite, placée sous le museau et dépourvue de dents; des barbillons en avant de la bouche; nageoire caudale fourchue et à lobes inégaux.

ESTURGEON ORDINAIRE : *Acipenser sturio*. (Lin.)

Longueur, de 5 à 8 pieds.

C'est un très-grand poisson, dont le corps bleuâtre, ponctué de noir, a sur la peau cinq rangées de plaques pyramidales; quatre barbillons situés transversalement entre la bouche et l'extrémité du museau; nageoires pectorales d'un jaune orange, bordées de noir; vessie natatoire simple et conique.

Habite les mers d'Europe; il remonte accidentellement dans la Moselle, où on en prend de temps en temps. Le dernier, qui a été pris près de Sierck le 18 mai 1835, avait sept pieds de longueur: il a été donné au cabinet d'histoire naturelle de la Ville par M. Mary.

La chair de l'Esturgeon est très-estimée et a l'apparence de celle du veau; c'est avec ses œufs que l'on prépare le *Caviar*, aliment très-recherché dans les pays du nord. La vessie natatoire séchée et roulée produit la colle de poisson.

ORDRE II. CHONDROPTÉRYGIENS A BRANCHIES FIXES.

LES SUCEURS : *Cyclostomes*. (Duméril.)

Ces poissons n'ont pas de nageoires pectorales ni de ventrales; leur corps est allongé comme dans les Anguilles, nu et visqueux; bouche arrondie, formée d'une lèvre charnue, circulaire ou demi-circulaire; branchies en forme de petites bourses; narines ouvertes sur la tête par un seul trou.

Genre LAMPROYE : *Petromyzon*. (Lin.)

Sept ouvertures branchiales de chaque côté du corps; bouche armée de dents nombreuses.

dans son intérieur, circulaire, au moyen de laquelle ces poissons peuvent se fixer par la succion aux pierres et à d'autres corps. Ils se nourrissent d'insectes et de petits poissons.

LAMPROYE ORDINAIRE OU GRANDE LAMPROYE : *Petromyzon marinus*. (Lin.)

Longueur, de 2 à 3 pieds.

Corps jaunâtre, marbré de brun en dessus et sur les côtés, le dessous d'un blanc argenté; la première dorsale bien distincte de la seconde.

Habite les mers. Elle remonte les rivières au printemps, et l'on en prend quelquefois dans la Moselle près de Metz. C'est un manger estimé.

LAMPROYE DE RIVIÈRE, OU SEPT-ŒIL : *Petromyzon fluviatilis*. (Lin.)

Longueur, de 12 à 15 pouces.

Diamètre, 1 pouce environ.

Le dessus du corps brun verdâtre, ou olivâtre, les côtés jaunâtres, et le dessous d'un blanc argenté; les deux nageoires dorsales bien séparées l'une de l'autre.

Se trouve dans les rivières d'Europe. On en prend aussi dans la Moselle, principalement à la fin de l'automne et au commencement du printemps. Le 24 février 1837, on a apporté huit individus de cette espèce sur le marché de Metz, et il en a été pris encore plusieurs autres le même jour dans la Moselle par les eaux assez fortes.

Genre AMMOCÈTE : *Ammocetes*. (Duméril.)

Forme générale des Lamproyes; sept ouvertures branchiales de chaque côté; bouche semi-circulaire, dépourvue de dents; les deux nageoires dorsales réunies entre elles.

AMMOCÈTE LAMPROYON : *Ammocetes branchialis*.
(Dumér.)

Petromyzon branchialis. (Lin.)

LAMPROYON, LAMPRIILLON ou CHATOUILLE. (Cuv.)

Longueur, 6 à 8 pouces.

Diamètre, 4 lignes environ.

Petite espèce dont le dessus du corps est verdâtre, les côtés jaunâtres, et le ventre blanc; yeux très-petits et voilés.

On la trouve dans la Moselle et dans plusieurs ruisseaux, où elle s'attache aux pierres par sa bouche, et elle agite alors son corps comme une petite anguille. On l'appelle aussi *Suce-pierre*. Les pêcheurs s'en servent, dans quelques endroits, comme d'appât pour les hameçons. Assez commun près de Saint-Avold.

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES GENRES,

DES ESPÈCES ET DES NOMS VULGAIRES.

MAMMIFÈRES.

	Pages.
BARBASTELLE.	8
BELETTE.	16
BLAIREAU.	14
Blaireau ordinaire : <i>Taxus meles.</i>	15
CAMPAGNOL.	19
Campagnol ordinaire : <i>Arvicola vulgaris.</i>	20
—— rat d'eau : <i>Arvicola amphibius.</i>	20
—— roussâtre : <i>Arvicola rufescens.</i>	21
CERF.	28
Cerf ordinaire : <i>Cervus elaphus.</i>	28
—— chevreuil : <i>Cervus capreolus.</i>	28
CHAT.	18
Chat sauvage : <i>Felis catus.</i>	19
CHAUVES-SOURIS.	4
CHEVREUIL.	28
CHIEN.	17
Chien domestique : <i>Canis familiaris.</i>	18
—— loup : <i>Canis lupus.</i>	18
—— renard : <i>Canis vulpes.</i>	18
ECUREUIL.	25
Ecureuil commun : <i>Sciurus vulgaris.</i>	25
FER-A-CHEVAL.	4
FOUNE.	16
HERISSON.	10
Hérisson d'Europe : <i>Erinaceus europæus.</i>	10

	Pages.
HERMINE.	17
LÉROT.	22
LIEVRE.	26
Lièvre commun : <i>Lepus timidus.</i>	26
LOIR.	21
Loir ordinaire : <i>Myoxus glis.</i>	21
— lérot : <i>Myoxus nitela.</i>	23
— muscardin : <i>Myoxus avellanarius.</i>	23
LOUP.	18
LOUTRE.	17
Loutre commune : <i>Lutra vulgaris.</i>	17
MARTE.	15
Marte putois : <i>Mustela putorius.</i>	15
— ordinaire : <i>Mustela martes.</i>	16
— fouine : <i>Mustela foina.</i>	16
— belette : <i>Mustela vulgaris.</i>	16
— hermine : <i>Mustela erminea.</i>	17
MULOT.	23
MUSARAIGNE.	10
Musaraigne ordinaire : <i>Sorex araneus.</i>	11
— leucode : <i>Sorex leucodon,</i>	11
— d'eau : <i>Sorex fodiens.</i>	12
— carrelet : <i>Sorex tetragonurus.</i>	12
— Hermann : <i>Sorex Hermannii.</i>	13
MUSCARDIN.	22
MUSETTE.	11
NOCTULE.	7
OREILLARD.	9
PIPISTRELLE.	8
PUTOIS.	15
RAT.	22
Rat ordinaire : <i>Mus rattus.</i>	23
— surmulot : <i>Mus decumanus.</i>	23
— souris : <i>Mus musculus.</i>	23
— mulot : <i>Mus sylvaticus.</i>	23
— champêtre : <i>Mus campestris.</i>	24
— des moissons : <i>Mus messorius.</i>	24
RAT D'EAU.	20

BENARD.	18
RHINOLOPHE.	4
Rhinolophe unifer : <i>Rhinolophus unihastatus.</i>	4
SANGLIER.	27
Sanglier commun : <i>Sus scropha.</i>	27
SÉROTINE.	7
SOURIS.	23
SURMULOT.	23
TAUPE.	13
Taupe d'Europe : <i>Talpa europæa.</i>	14
VESPERTILION.	5
Vespertilion murin : <i>Vespertilio murinus.</i>	5
_____ de Bechstein : <i>Vespertilio Bechsteinii.</i>	5
_____ de Natterer : <i>Vespertilio Nattereri.</i>	6
_____ échancré : <i>Vespertilio emarginatus.</i>	6
_____ à moustaches : <i>Vespertilio mystacinus.</i>	7
_____ noctule : <i>Vespertilio noctula.</i>	7
_____ sérotine : <i>Vespertilio serotinus.</i>	7
_____ pipistrelle : <i>Vespertilio pipistrellus.</i>	8
_____ barbastelle : <i>Vespertilio barbastellus.</i>	8
_____ oreillard : <i>Vespertilio auritus.</i>	9

OISEAUX.

ACCENTEUR.	81
AIGLES.	38
Aigle commun : <i>Falco fulvus.</i>	38
_____ criard : <i>Falco naevius.</i>	39
_____ pygargue : <i>Falco albicilla.</i>	39
_____ Jean-le-blanc : <i>Falco brachydactylus.</i>	40
_____ balbuzard : <i>Falco haliæetus.</i>	40
AGRETTE.	144
ALOUETTE.	91
Alouette des champs : <i>Alauda arvensis.</i>	91

	Pages.
Alouette lulu : <i>Alauda arborea.</i>	92
——— cochevis ou huppée : <i>Alauda cristata.</i>	92
——— à hausse-col noir : <i>Alauda alpestris.</i>	93
ALOUETTE DE BOIS.	84—92
ALOUETTE DE MER.	156—157
AUTOUR.	44
Autour ordinaire : <i>Falco palumbarius.</i>	44
——— épervier : <i>Falco nisus.</i>	42
AVOCETTE.	169
Avocette à tête noire : <i>Recurvirostra avocetta.</i>	169
BALBUZARD.	40
BARGE.	152
Barge à queue noire : <i>Limosa melanura.</i>	152
——— à queue rayée : <i>Limosa rufa.</i>	153
BARGE ABOYEUSE.	167
BÉCASSES.	150
Bécasse ordinaire : <i>Scolopax rusticola.</i>	150
Bécassine commune : <i>Scolopax gallinago.</i>	151
——— sourde : <i>Scolopax gallinula.</i>	152
BÉCASSEAU.	154
Bécasseau maubèche : <i>Tringa cinerea.</i>	155
——— cocorli : <i>Tringa subarquata.</i>	156
——— brunette ou variable : <i>T. variabilis.</i>	157
——— échasses : <i>Tringa minuta.</i>	158
——— temmia : <i>Tringa temmia.</i>	159
BÉCASSEAU.	166
BEC-CROISÉ.	113
Bec-croisé des pins : <i>Loxia curvirostra.</i>	113
BEC-FIN.	65
Bec-fin rousserolle : <i>Sylvia turdoïdes.</i>	66
——— des roseaux ou effarvate : <i>Sylvia arundinacea.</i>	67
——— aquatique : <i>Sylvia aquatica.</i>	67
——— phragmite : <i>Sylvia phragmitis.</i>	68
——— locustelle : <i>Sylvia locustella.</i>	68
——— rossignol : <i>Sylvia luscinia.</i>	69
——— orphée : <i>Sylvia orphea.</i>	69
——— à tête noire : <i>Sylvia atricapilla.</i>	70

Bec-fin	fauvette : <i>Sylvia hortensis.</i>	70
_____	grisette : <i>Sylvia cinerea.</i>	71
_____	babillard : <i>Sylvia curruca.</i>	71
_____	rouge-gorge : <i>Sylvia rubecula.</i>	72
_____	gorge-bleue : <i>Sylvia suecica.</i>	72
_____	de murailles : <i>Sylvia phoenicurus.</i>	73
_____	tithys : <i>Sylvia tithys.</i>	74
_____	à poitrine jaune : <i>Sylvia hippolaïs.</i>	74
_____	sylvicole : <i>Sylvia sylvicola.</i>	75
_____	pouillot : <i>Sylvia trochilus.</i>	75
_____	vélocé : <i>Sylvia rufa.</i>	76
_____	Natterer : <i>Sylvia Nattereri.</i>	77
BERGERONNETTE.		82
Bergeronnette	grise ou lavandière : <i>Motacilla alba.</i>	82
_____	de printemps : <i>Motacilla flava.</i>	83
_____	jaune : <i>Motacilla boerula.</i>	84
BIHOREAU.		145
BLONGIOS.		147
BONDREE.		43
Bondrée ordinaire :	<i>Falco apivorus.</i>	44
BOUVREUIL.		112
Bouvreuil commun :	<i>Pyrrhula vulgaris.</i>	112
BRUANT :		98
Bruant jaune :	<i>Emberiza citrinella.</i>	99
_____	zizi : <i>Emberiza cirrus.</i>	99
_____	ortolan : <i>Emberiza hortulana.</i>	100
_____	fou : <i>Emberiza cia.</i>	100
_____	de roseaux : <i>Emberiza schoeniclus.</i>	101
_____	proyer : <i>Emberiza miliaria.</i>	101
_____	montain : <i>Emberiza lapponica.</i>	102
_____	de neige : <i>Emberiza nivalis.</i>	103
BUSARDS.		46
Busard harpaie ou des marais :	<i>Falco rufus.</i>	46
_____	Saint-Martin : <i>Falco cyaneus.</i>	47
_____	montagu : <i>Falco cinereus.</i>	47
BUSES.		44
Buse commune :	<i>Falco buteo.</i>	45
_____	pattue : <i>Falco lagopus.</i>	45

	Pages.
BUTOR (GRAND).	145
BUTOR (PETIT).	146
CABARET.	108
CAILLE.	129
CANARD.	193—196
Canard ordinaire ou sauvage : <i>Anas boschas.</i>	196
—— tadorne : <i>Anas tadorna.</i>	197
—— chipeau : <i>Anas strepera.</i>	197
—— à longue queue : <i>Anas acuta.</i>	198
—— siffleur : <i>Anas penelope.</i>	199
—— souchet : <i>Anas clypeata.</i>	199
—— sarcelle d'été : <i>Anas querquedula.</i>	200
—— petite sarcelle : <i>Anas crecca.</i>	201
—— siffleur huppé : <i>Anas rufina.</i>	207
—— milouin : <i>Anas ferina.</i>	202
—— milouinan : <i>Anas marila.</i>	203
—— garrot : <i>Anas clangula.</i>	205
—— morillon : <i>Anas fuligula.</i>	204
—— niroca : <i>Anas leucophthalmos.</i>	206
CANNEPETIERRE.	133
CASSE-NOIX.	117
Casse-noix ordinaire : <i>Corvus caryocatactes.</i>	117
CASTAGNEUX.	177
CHARDONNERET.	109
Chardonneret commun : <i>Fringilla carduelis.</i>	110
CHAT-HUANT.	51
CHEVALIER.	163
Chevalier brun : <i>Totanus fuscus.</i>	163
—— gambette : <i>Totanus calidris.</i>	164
—— cul-blanc : <i>Totanus ochropus.</i>	166
—— sylvain : <i>Totanus glareola.</i>	166
—— guignette : <i>Totanus hypoleucos.</i>	167
—— aboyeur : <i>Totanus glottis.</i>	167
CHEVÈCHE.	52
CHOUCAS.	15
CHOUETTE.	18
Chouette caparacoch : <i>Strix funerea.</i>	30
—— hulotte : <i>Strix aluco.</i>	31

	Pages.
Chouette effraie : <i>Strix flammea.</i>	51
———— chevêche : <i>Strix passerina.</i>	52
———— tengmalm : <i>Strix Tengmalmi.</i>	52
CIGOGNE.	140
Cigogne blanche : <i>Ciconia alba.</i>	140
———— noire : <i>Ciconia nigra.</i>	141
CINCLE.	65
Cincle plongeur : <i>Cinclus aquaticus.</i>	65
CINCLE.	157
CINI.	109
Cini commun ou Serin : <i>Fringilla serinus.</i>	109
COCHEVIS.	92
COMBATTANT.	161
Combattant ordinaire : <i>Machetes pugnax.</i>	161
COQ DE BRUYÈRE.	127
CORBEAU.	114
Corbeau (grand) : <i>Corvus corax.</i>	114
———— corneille noire : <i>Corvus corone.</i>	115
———— corneille mantelée : <i>Corvus cornix.</i>	115
———— freux : <i>Corvus frugilegus.</i>	115
———— choucas : <i>Corvus monedula.</i>	115
CORBINE.	115
CORLIEU.	150
CORMORAN.	191
Cormoran commun : <i>Carbo cormoranus.</i>	191
CORNEILLE.	115
COUCOU.	126
Coucou d'Europe : <i>Cuculus canorus.</i>	126
COURLIS.	149
Courlis d'Europe : <i>Numenius arquata.</i>	149
———— corlieu : <i>Numenius phaeopus.</i>	150
COURLIS DE TERRE.	134
COURLIS VERT.	148
COURE-VITE.	159
Coure-vite isabelle : <i>Cursorius isabellinus.</i>	159
CRABIER.	146
CRESSERELLE.	57
CYGNE.	195

	Pages.
Cygne sauvage : <i>Anas cygnus.</i>	193
DRAINE.	60
DUCS.	48
ECHASSE.	168
Echasse à manteau noir : <i>Himantopus melanopterus.</i>	168
EFFARVATTE.	67
ÉMÉRILLON.	36
ENGOULEVENT.	90
Engoulevent d'Europe : <i>Caprimulgus europæus.</i>	90
EPEICHES.	123—124
EPEVIER.	42
ETOURNEAU.	118
Etourneau commun : <i>Sturnus vulgaris.</i>	118
FARLOUSE.	84
FAUCON.	33
Faucon ordinaire ou pèlerin : <i>Falco peregrinus.</i>	33
———— hobereau : <i>Falco subbuteo.</i>	36
———— émerillon : <i>Falco aesalon.</i>	36
———— cresserelle : <i>Falco tinnunculus.</i>	37
FAUVETTES.	67—71
FOULQUE.	173
Foulque morelle : <i>Fulica atra.</i>	173
FREUX.	115
FRIQUET.	104
GAMBETTE.	164
GEAIS.	116
Geai d'Europe : <i>Corvus glandarius.</i>	116
GELINOTTE.	127
GOBELIN.	92
GOBE-MOUCHE.	53
Gobe-mouche gris : <i>Muscicapa grisola.</i>	53
———— à collier : <i>Muscicapa albicollis.</i>	56
———— bec-figue : <i>Muscicapa luctuosa.</i>	57
GOÉLANDS.	181
Goéland à manteau noir : <i>Larus marinus.</i>	181
———— à manteau bleu : <i>Larus argentatus.</i>	182
———— à pieds jaunes : <i>Larus fuscus.</i>	185

GORGE-BLEUE.	72
GRÈBE.	175
Grèbe huppé : <i>Podiceps cristatus.</i>	175
— cornu, ou esclayon : <i>Podiceps cornutus.</i>	176
— jougris : <i>Podiceps rubricollis.</i>	177
— castagneux : <i>Podiceps minor.</i>	177
GRIMPEREAU.	119
Grimpereau commun : <i>Certhia familiaris.</i>	119
GRIMPEREAU DE MURAILLES.	120
GRIVES.	60
Grive draine : <i>Turdus viscivorus.</i>	60
— dorée : <i>Turdus aureus.</i>	60
— litorne : <i>Turdus pilaris.</i>	61
— ordinaire : <i>Turdus musicus.</i>	62
— mauvis : <i>Turdus iliacus.</i>	62
GROS-BEC.	110
Gros-bec commun : <i>Coccothraustes vulgaris.</i>	110
— verdier : <i>Coccothraustes chloris.</i>	111
— soulcie : <i>Coccothraustes petronia.</i>	111
GRUE.	139
Grue cendrée : <i>Grus cinerea.</i>	140
GUIFFETTE.	189
GUIGNARD.	136
GUIGNETTE.	167
HARLE.	205
Harle vulgaire : <i>Mergus merganser.</i>	205
— huppé : <i>Mergus serrator.</i>	206
— piette : <i>Mergus albellus.</i>	207
HARPAYE.	46
HERON.	141
Héron cendré : <i>Ardea cinerea.</i>	142
— pourpré : <i>Ardea purpurea.</i>	143
— aigrette : <i>Ardea egretta.</i>	144
— grand butor : <i>Ardea stellaris.</i>	145
— bihoreau : <i>Ardea nycticorax.</i>	145
— caiot : <i>Ardea comata.</i>	146
— blongios : <i>Ardea minuta.</i>	147
HIBOUS.	48

	Pages.
Hibou grand-duc : <i>Strix bubo.</i>	48
—— moyen-duc : <i>Strix otus.</i>	49
—— brachyote : <i>Strix brachyotos.</i>	49
HIRONDELLE.	88
Hirondelle de cheminée : <i>Hirundo rustica.</i>	88
—— de fenêtre : <i>Hirundo urbica.</i>	88
—— de rivage : <i>Hirundo riparia.</i>	89
HIRONDELLE DE MER.	188
Hirondelle de mer pierre-garin : <i>Sterna hirundo.</i>	188
—— arctique : <i>Sterna artica.</i>	189
—— épouvantail : <i>Sterna nigra.</i>	189
HOBEREAU.	36
HULOTTE.	51
HUPPE.	119
Huppe d'Europe : <i>Upupa epops.</i>	119
IBIS.	148
Ibis vert : <i>Ibis viridis.</i>	148
IMBRIN.	179
JASEUR.	58
Jaseur d'Europe : <i>Bombycivora garrula.</i>	58
JEAN-LE-BLANC.	40
LABBE.	187
LAVANDIÈRE.	82
LINOTTES.	106
Linotte ordinaire : <i>Fringilla cannabina.</i>	106
—— de montagne : <i>Fringilla montium.</i>	107
—— siserin : <i>Fringilla linaria.</i>	107
—— cabaret : <i>Fringilla rufescens.</i>	108
LITORNE.	61
LOCUSTELLE.	68
LORIOT.	64
Loriot d'Europe : <i>Oriolus galbula.</i>	64
MARQUETTE.	171
MARTIN.	63
Martin roselin : <i>Pastor. roseus.</i>	64
MARTIN-PÊCHEUR.	121
Martin-pêcheur d'Europe : <i>Alcedo ispida.</i>	121
MARTINET.	89

Martinet commun : <i>Cypselus murarius</i> .	89
MAUBÈCHE.	155
MAUVES.	181
MAUVIS.	62
MERLE.	59
Merle noir : <i>Turdus merula</i> .	59
— à plastron : <i>Turdus torquatus</i> .	59
— de roche : <i>Turdus saxatilis</i> .	63
MERLE-D'EAU.	65
MÉSANGE.	93
Mésange charbonnière : <i>Parus major</i> .	94
— petite charbonnière : <i>Parus ater</i> .	94
— bleue : <i>Parus cœruleus</i> .	95
— nonnette : <i>Parus palustris</i> .	95
— huppée : <i>Parus cristatus</i> .	95
— à longue queue : <i>Parus caudatus</i> .	96
— rémis : <i>Parus pendulinus</i> .	96
— moustache : <i>Parus biarmicus</i> .	97
MILANS.	43
Milan royal : <i>Falco milvus</i> .	43
— noir : <i>Falco ater</i> .	43
MOINEAUX.	103
Moineau domestique : <i>Fringilla domestica</i> .	104
— friquet : <i>Fringilla montana</i> .	104
MORELLE.	173
MOTTEUX.	80
MOUCHET.	82
MOUETTES.	181—184
Mouette à pieds bleus : <i>Larus canus</i> .	184
— tridactyle : <i>Larus tridactylus</i> .	185
— rieuse : <i>Larus ridibundus</i> .	186
ŒDICNÈME.	134
Œdicnème d'Europe : <i>OEdicnemus europæus</i> .	136
OIES.	193
Oie cendrée : <i>Anas anser ferus</i> .	194
— des moissons : <i>Anas segetum</i> .	194
— rieuse : <i>Anas albifrons</i> .	194
— d'Egypte : <i>Anas ægyptiaca</i> .	195

	Pages.
OIE SAUVAGE.	194
OISEAU DE SAINT-MARTIN.	47
OISEAU DE TEMPÊTE.	180
ORFRAIE.	39
ORTOLAN.	100
OUTARDE.	132
Outarde barbue : <i>Otis tarda</i> .	133
—— cannepetierre : <i>Otis tetrax</i> .	133
PASSERINES.	102
PÉGOT.	81
Pégot mouchet : <i>Accentor modularis</i> .	82
PÉLICAN.	190
Pélican blanc : <i>Pelecanus onocrotalus</i> .	191
PENDULINE.	96
PERDRIX.	128
Perdrix grise : <i>Perdix cinerea</i> .	128
—— rouge : <i>Perdix rubra</i> .	129
—— caille (la) : <i>Perdix coturnix</i> .	129
PÉTREL.	180
Pétrel tempête : <i>Procellaria pelagica</i> .	180
PIC.	122
Pic vert : <i>Picus viridis</i> .	122
—— cendré : <i>Picus canus</i> .	123
—— épeiche : <i>Picus major</i> .	123
—— mar : <i>Picus medius</i> .	124
—— petit épeiche : <i>Picus minor</i> .	124
PIES.	116
Pie ordinaire : <i>Corvus pica</i> .	116
PIEGRIËCHE.	53
Piegrïèche grise : <i>Lanius excubitor</i> .	54
—— rousse : <i>Lanius rufus</i> .	54
—— écorcheur : <i>Lanius collurio</i> .	54
PIETTE.	207
PIGEON.	129
Pigeon ramier : <i>Columba palumbus</i> .	130
—— biset : <i>Columba livia</i> .	130
—— colombin : <i>Columba cenas</i> .	131
—— tourterelle : <i>Columba turtur</i> .	131

	Pages.
PIGEON DOMESTIQUE et ses variétés.	150—209
PINSON.	104
Pinson ordinaire : <i>Fringilla cœlebs</i> .	105
—— d'Ardennes : <i>Fringilla montifringilla</i> .	105
PINSONS DE BOIS.	57—58
PIPI.	84
Pipi des arbres : <i>Anthus arboreus</i> .	84
—— des prés : <i>Anthus pratensis</i> .	85
—— aux longs tarses, ou Pipi Richard : <i>Anthus longipes</i> .	85
—— rousseline : <i>Anthus rufescens</i> .	86
—— spioncelle : <i>Anthus aquaticus</i> .	87
PLONGEON.	178
Plongeon imbrin : <i>Colymbus glacialis</i> .	179
PLUVIER.	135
Pluvier doré : <i>Charadrius pluvialis</i> .	135
—— guignard : <i>Charadrius morinellus</i> .	136
—— à collier (grand) : <i>Charadrius hiaticula</i> .	137
—— petit Pluvier à collier : <i>Charadrius minor</i> .	137
POUILLOTS.	75—77
POULE D'EAU.	172
Poule d'eau commune : <i>Gallinula chloropus</i> .	172
PROYER.	101
PYGARGUE.	59
RALE.	170
Râle d'eau : <i>Rallus aquaticus</i> .	170
—— de genêt : <i>Rallus crex</i> .	170
—— marouette : <i>Rallus porzana</i> .	171
—— poussin : <i>Rallus pusillus</i> .	171
RAMIER.	130
ROI DES CAILLES.	170
ROITELETS.	77
Roitelet ordinaire : <i>Regulus cristatus</i> .	77
—— à moustaches : <i>Regulus mystacinus</i> .	78
ROITELET.	79
ROLLIER.	117
Rollier d'Europe : <i>Coracias garrula</i> .	116
ROSSIGNOL.	69

	Pages.
ROSSIGNOL DE MURAILLES.	73
ROUGE-GORGE.	72
ROUGE-QUEUE.	73—74
ROULE-CAILLOUX.	137
ROUSSELINE.	86
ROUSSEROLLE.	66
SANDERLING.	159
Sanderling variable : <i>Calidris arenaria</i> .	160
SARCELLES.	200—201
SARCELLE D'EGYPTE.	205
SERIN.	109
SINSIGNOTTE (GRANDE).	84
SINSIGNOTTE (PETITE).	85
SITTELLE.	98
Sittelle torchepot : <i>Sitta europæa</i> .	98
SIZERIN.	107
SOUBUSE.	47
SOULCIE.	111
SOURDE.	152
SPIPOLETTE.	87
STERCORAIRE.	187
Stercoraire pomarin : <i>Leistris pomarinus</i> .	187
TARIER.	84
TARINS.	109
Tarin commun : <i>Fringilla spinus</i> .	109
TETRAS.	127
Tétras coq de bruyère : <i>Tetrao urogallus</i> .	127
—— gelinotte : <i>Tetrao bonasia</i> .	127
TICHODROME.	120
Tichodrome échelette : <i>Tichodroma muraria</i> .	120
TORCOL.	125
Torcol ordinaire : <i>Yunx torquilla</i> .	125
TOURTERELLE.	131
TRAQUET.	79
Traquet motteux : <i>Saxicola oenanthe</i> .	80
—— pâtre : <i>Saxicola rubicola</i> .	81
—— tarier : <i>Saxicola rubetra</i> .	81
TROGLODYTE.	71

Troglodyte ordinaire : <i>Troglodytes europæa</i> .	79
VANNEAU.	138
Vanneau huppé : <i>Vanellus cristatus</i> .	138
VERDIER.	144

 REPTILES.

ANGUILLE DE HAIE.	218
BORGNE.	217
COULEUVRE.	247
Couleuvre à collier : <i>Coluber natrix</i> .	248
———— lisse : <i>Coluber austriacus</i> .	248
———— verte et jaune : <i>Coluber viridiflavus</i> .	248
CRAPAUD.	222
Crapaud des joncs : <i>Bufo calamita</i> .	222
———— commun : <i>Bufo vulgaris</i> .	223
———— sonnant ou pluvial : <i>Bufo bombinus</i> .	223
GRENOUILLE.	220
Grenouille rousse : <i>Rana temporaria</i> .	221
———— verte : <i>Rana esculenta</i> .	220
LÉZARDS.	242
Lézard de Schreibers : <i>Lacerta schreibersiana</i> .	242
———— des murailles : <i>Lacerta muralis</i> .	223
———— des souches : <i>Lacerta strirpium</i> .	244
LÉZARD ARENICOLE.	214—216
LÉZARD GRIS DES SABLES.	214
ORVET.	217
Orvet commun : <i>Anguis fragilis</i> .	217
RAINE.	224
Raine commune : <i>Hyla viridis</i> .	222
RAINETTE.	221
SALAMANDRE.	224
Salamandre terrestre : <i>Salamandra vulgaris</i> .	224
———— crêtée : <i>Salamandra cristata</i> .	223
———— ceinturée : <i>Salamandra cincta</i> .	226

	Pages.
Salamandre ponctuée : <i>Salamandra punctata</i> .	227
————— palmipède : <i>Salamandra palmipes</i> .	228
TRITONS.	225
VIPÈRE.	219
Vipère commune : <i>Vipera berus</i> .	219

POISSONS.

ABLES.	246
Ablette : <i>Cyprinus alburnus</i> .	249
ABLETTE-BRÈME.	250
Alose : <i>Clupea alosa</i> .	258
AMMOCÈTE.	263
Ammocète lamproyon : <i>Ammocetes branchialis</i> .	264
ANGUILLE.	260
Anguille commune : <i>Muræna anguilla</i> .	260
BARBEAU.	243
Barbeau commun : <i>Cyprinus barbuis</i> .	243
BÉCARD.	235
BOURGUIGNON.	243
Bouvière : <i>Cyprinus amarus</i> .	243
BREMES.	245
Brème commune : <i>Cyprinus abrama</i> .	245
Petite Brème : <i>Cyprinus blicca</i> .	245
Brème-rose : <i>Cyprinus abramo-rutilus</i> .	246
BROCHET.	253
Brochet commun : <i>Esox lucius</i> .	254
Carassin : <i>Cyprinus carassius</i> .	241
Carousche blanche : <i>Cyprinus striatus</i> .	242
CAROUSCHE NOIRE.	241
CARPES.	239
Carpe ordinaire : <i>Cyprinus carpio</i> .	240
CARPE A MIROIR.	240
CARPE A CUIR.	240
CARPE DE VALLIÈRES.	243

CHABOT.	236
Chabot commun : <i>Cottus gobio.</i>	237
CHATOUILLE.	264
Chevenne : <i>Cyprinus dobula.</i>	247
CLUPE.	257
CYPRINS.	239—251
Cyprin hachette : <i>Cyprinus dolabrata.</i>	250
Cyprin bignonctué : <i>Cyprinus bipunctatus.</i>	251
DOBULE.	247
EPINOCHÉ.	237
Epinoche commune : <i>Gasterosteus aculeatus.</i>	237
Epinochette : <i>Gasterosteus pungitius.</i>	238
ERYTHROPTHALME.	249
ESTURGEON.	261
Esturgeon commun : <i>Acipenser sturio.</i>	262
GOUJON.	243
Goujon ordinaire : <i>Cyprinus gobio.</i>	244
GRAYELET.	247
GRÉMILLE.	236
Grémille commune : <i>Acerina cernua.</i>	236
GREMEUILLE.	236
HACHETTE.	250
HAMBURGE.	241
HAUTE-BRÈME.	245
LAMPROYE.	262
Lamproye ordinaire : <i>Petromyzon marinus.</i>	263
—— de rivière : <i>Petromyzon fluviatilis.</i>	263
LAMPROYON.	264
LOCHE.	252
Loche franche : <i>Cobitis barbatula.</i>	252
—— des rivières : <i>Cobitis taenia.</i>	252
—— à queue tachée : <i>Cobitis spilura.</i>	253
LOTTE.	258
Lotte commune : <i>Gadus lota.</i>	259
MÉSAIGNE.	251
MEUNIER.	247
MOTEUILLE.	252
Nase : <i>Cyprinus nasus.</i>	248

	Pages.
NEZ.	248
OMBRE.	257
Ombre commun : <i>Salmo thymallus</i> .	257
OMBRE CHEVALIER.	256
PERCHE.	233
Perche commune : <i>Perca fluviatilis</i> .	233
PERCHE GOUJONNIÈRE.	256
PICAUD.	259
PLIE.	259
Plie flet : <i>Platessa flesus</i> .	259
REINE DES CARPES.	240
Rosse : <i>Cyprinus rutilus</i> .	248
Rotengle : <i>Cyprinus erythrophthalmus</i> .	249
ROUSSE.	248
SALOUGNE.	249
SARVE.	249
SAUMONS.	254
Saumon ordinaire : <i>Salmo salar</i> .	255
—— bécard : <i>Salmo hamatus</i> .	255
TANCHES.	244
Tanche ordinaire : <i>Cyprinus tinca</i> .	244
TÉTARD.	237
TRUITES.	253
Truite ordinaire : <i>Salmo fario</i> .	256
—— saumonée : <i>Salmo trutta</i> .	253
Umble : <i>Salmo umbla</i> .	256
Vandoise : <i>Cyprinus leuciscus</i> .	247
VANDOISE.	247
Vairon ou Véron : <i>Cyprinus phoxinus</i> .	254

FIN DE LA TABLE.

FAUNE

DU

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

MOLLUSQUES.

IMP. DE CH. DOSQUET, A METZ.

FAUNE

DU

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE,

PAR

J. HOLLANDRE,

Bibliothécaire et Conservateur du Musée d'histoire naturelle de Metz,
auteur de la Flore de la Moselle.

MOLLUSQUES

OU

COQUILLES TERRESTRES ET FLUVIATILES

DES ENVIRONS DE METZ.

A METZ,

CHEZ M^{me} THIEL, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DU PALAIS, N^o 2.

OCTOBRE 1856.

AVERTISSEMENT.

J'AI pensé faire plaisir aux amateurs de Conchyologie, en détachant de ma *Faune du département de la Moselle* et en publiant séparément la partie qui traite des *Mollusques*, ou *Coquilles terrestres et fluviatiles*. Cette partie pourra être également utile aux personnes qui s'occupent de Géologie, puisque l'étude des mollusques est nécessaire au géologue, qui est souvent obligé de comparer les débris fossiles des espèces, soit terrestres, soit d'eau douce, avec des espèces vivantes, et que cette science de la Géologie, si généralement goûtée aujourd'hui, est enseignée dans beaucoup d'écoles et d'établissements.

J'ai pendant longtemps recueilli seul les coquilles terrestres et fluviatiles de nos environs; mais il est venu à Metz plusieurs amateurs distingués, qui m'ont aidé de leurs lumières dans la détermination de plusieurs espèces, ou qui ont bien voulu me communiquer celles qu'ils y ont découvertes, avec l'indication de leurs localités, et à cette occasion,

je me fais un plaisir de citer M. Michaud, lieutenant au 10^e de ligne, MM. Dupotet et Jeannot, officiers au 59^e, MM. Joba et Carré, à Metz.

Pour la classification des genres des mollusques, j'ai adopté les principales divisions établies par CUVIER dans son *Règne animal*; quant aux sous-divisions, j'ai combiné celles de FÉRUSSAC et de LAMARCK avec celles que donne M. MICHAUD dans son complément de l'histoire naturelle des mollusques terrestres et fluviatiles de la France, de DRAPARNAUD. Cependant, il m'a paru convenable de retirer des mollusques nus le genre *Vitrine*, pour le reporter dans le groupe des mollusques à coquille, où il trouve naturellement sa place, et de remettre le genre *Ancyle* dans l'ordre assigné par Cuvier et de Lamarck. J'ai dû aussi apporter quelques changements dans la distribution des espèces, de celles du genre *Hélice* principalement, et placer, par exemple, l'*Helix rugosiuscula* de M. Michaud, à côté de son *Helix candidula*, dont elle diffère peu, cette première espèce ne pouvant, d'ailleurs, rester dans la division des coquilles coniques, puisqu'elle est déprimée dans nos climats.

FAUNE

DU

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

II^e DIVISION DU RÈGNE ANIMAL.

LES MOLLUSQUES.

Les mollusques sont des animaux à sang blanc ou bleuâtre, ovipares, sans squelette articulé, dont le corps, de consistance molle, peut se contracter ou s'étendre dans tous les sens; ils sont munis, pour la plus grande partie, d'un prolongement de la peau nommé le manteau, qui forme des replis et enveloppe le corps. Cette partie, dans la plupart des espèces, a la propriété de transsuder et de produire au dehors, par des lames successives qui se durcissent à l'air, un test ou coquille d'une ou de plusieurs pièces, sous l'abri de laquelle ces animaux peuvent se contracter et se renfermer plus ou moins. On nomme ces espèces à coquilles *mollusques testacés*.

Dans quelques genres, le manteau ne transsude point au dehors de cette matière calcaire qui produit les coquilles, mais il se forme,

dans son épaisseur, un corps de la même nature, et qui n'est pas visible à l'extérieur, ce sont les *mollusques nus*, dont les *limaces* font partie.

Les coquilles d'une seule pièce sont appelées *univalves* et la plupart sont tournées en spirale; celles à deux valves sont appelées *bivalves*, et celles qui sont composées de plus de deux pièces, *multivalves*. Dans la coquille univalve, l'ouverture se nomme la bouche, dont les bords sont les lèvres ou le péristome. L'opercule, qui existe dans quelques genres, est une pièce qui sert à l'animal pour fermer la bouche de la coquille et s'y renfermer exactement.

On nomme *mollusques terrestres et fluviatiles*, ceux qui vivent sur la terre ou dans les eaux douces, telles que les ruisseaux, les rivières, les lacs et les étangs. Ce sont ces espèces dont nous avons à parler pour les environs de Metz.

DIVISION DES MOLLUSQUES.

CLASSE I^{re}. GASTÉROPODES. (Cuv.)

ORDRE I^{er}. PULMONÉS. (Cuv.)

I^{re} SECTION. Corps nu.

Genre LIMACE : *Limax*. (Lin.)

* *Particules pulvérulentes dans le manteau.*
ARION. (Féruss.)

** *Un corps crétaé, ou rudiment de coquille.*
LIMACE. (Féruss.)

II^e SECTION. *Corps recouvert par un test ou coquille univalve.*

A. PULMONÉS TERRESTRES. (Cuvier.)
TRACHÉLIPODES COLIMACÉS. (Lam^k.)

† *Quatre tentacules.* TÉTRACÈRES. (Féruss.)
(Ils ne respirent que l'air.)

Genre VITRINE.
Genre AMBRETTE.
Genre HÉLICE.
Genre BULIME.
Genre AGATHÈNE.
Genre CLAUSILIE.
Genre MAILLOT.

†† *Deux tentacules.* DICÈRES. (Féruss.)

Genre VERTIGO.
Genre CARYCHIE.
Genre CYCLOSTOME.

B. PULMONÉS AQUATIQUES. (Cuvier.)
TRACHÉLIPODES LYMNÉENS. (Lam^k.)

(Ils nagent et viennent respirer à la surface de l'eau.)

Genre PLANORBE.
Genre PHYSE.
Genre LYMNÉE.

ORDRE II. PECTINIBRANCHES. (Cuv.)
TRACHÉLIPODES FLUVIATIILES OPERCULÉS. (Lam^k.)
(Ils ne respirent que l'air contenu dans l'eau.)

Genre PALUDINE.
Genre VALVÉE.
Genre NÉRITINE.

ORDRE III. SCUTIBRANCHES. (Cuv.)**CALYPTRACIENS. (Lam^k.)**Genre **ANCYLE.****CLASSE II. ACÉPHALES. (Cuvier.)**

(Sans tête distincte, coquille bivalve.)

Genre **ANODONTE.**Genre **UNIO.**Genre **CYCLADE.****CLASSE I^{re}. GASTÉROPODES.**

Mollusques rampants sur un disque charnu placé sous le ventre, et que l'on nomme le pied; tête distincte, portant deux ou quatre tentacules que l'animal alonge ou rentre à volonté; deux yeux placés ordinairement à l'extrémité des tentacules, et sur les plus grands lorsque ceux-ci sont au nombre de quatre. Ces animaux respirent par un orifice placé sur le côté du corps.

ORDRE I^{er}. PULMONÉS. (Cuvier.)

Ils respirent l'air élastique par un trou ouvert sous le manteau, et qui se dilate ou se resserre au gré de l'animal; cette fonction se fait au moyen d'un réseau de vaisseaux pulmonaires placés sur les parois de la cavité respiratoire.

I^{re} SECTION. Corps nu.

LES LIMACES : *Limax*. (Lin.)

Corps allongé ; le manteau en forme de cuirasse à sa partie antérieure, recouvrant la cavité pulmonaire et contenant postérieurement un rudiment testacé, ou petite coquille plate et ovale, ou bien des particules blanches et pulvérulentes qui en tiennent lieu ; orifice de la respiration au côté droit ; quatre tentacules, les deux plus grands oculés au sommet.

* *Espèces dont la cuirasse ne renferme que des particules pulvérulentes ; un pore muqueux à l'extrémité du corps.* ARION. (Féruss.)

LIMACE ROUSSE : *Limax rufus*. (Lin.)

Limax empyricorum. (Féruss.)

Grande et épaisse, de couleur variable, mais ordinairement rougeâtre ou fauve, ou d'un roux noirâtre, longue de 3 à 4 pouces ; manteau grenu ou chagriné ; corps marqué de rides élevées, légèrement pointillées et en lozanges irréguliers allongés, ces rides aiguës ou quelquefois munies d'un sillon en dessus ; tête marquée en dessus de 2 lignes enfoncées noirâtres, les tentacules noirs ; ventre d'un jaune pâle ; le bord du pied rouge, strié régulièrement par des lignes noires transverses ; ouverture latérale très-grande, située vers le tiers extérieur du manteau.

Commune le long des haies, dans les vergers, les bois, etc.

** *Espèces dont la cuirasse contient postérieurement un rudiment testacé ovale et épais, point de pore muqueux terminal.* LIMACE.
(Féruss.)

LIMACE TACHETÉE OU DES CAVES : *Limax variegatus.* (Drap.)

Limax flavus. (Lin.)

Animal très-gluant, long de 3 à 4 pouces, ordinairement d'un jaune livide, et souvent marqué en dessus de taches noirâtres allongées, peu marquées et plus ou moins nombreuses, ou bien réticulées; manteau strié concentriquement, le dos caréné en arrière, muni de rides longitudinales; tentacules bleuâtres; ouverture latérale grande, située vers la partie postérieure du manteau qui renferme un rudiment testacé, mince, elliptique et un peu convexe.

Cette espèce est commune dans les citernes et dans les caves, où elle ronge le bois et les substances végétales que l'on y dépose.

LIMACE CENDRÉE : *Limax cinereus.* (Muller.)

Limax antiquorum. (Féruss.)

Limax maximus. (Lin.)

Animal de couleur cendrée, marqué plus ou moins en dessus de taches noirâtres, ordinairement disposées sans ordre sur le manteau qui est lisse, mais en lignes régulières sur tout le dos, atteignant une longueur de 6 à 7 pouces; tentacules d'un cendré rougeâtre ou roussâtre; le dessous du corps d'un blanc sale; rudiment testacé du manteau oblong et convexe.

Cette belle et grande espèce se trouve dans les bois et les jardins.

LIMACE JAYET : *Limax gagates.* (Drap.)

D'un noir brillant en dessus, plus pâle sur les côtés et le ventre, longue d'environ 2 pouces;

manteau rugueux par lignes concentriques ; dos caréné ; ouverture latérale petite et bordée de blanc ; tentacules noirs.

On rencontre cette espèce rare dans les sentiers et sur les gazons ; je l'ai remarquée dans les bois de Lessy.

LIMACE AGRESTE : *Limax agrestis*. (Lin.)

Petite espèce d'un gris jaunâtre ou roussâtre ; variée de taches et de petites lignes noirâtres , plus pâle sur les côtés , longue de 18 à 30 lignes ; manteau couvert de stries concentriques ; le dessus du corps rugueux et strié longitudinalement ; ouverture latérale bordée de jaunâtre et située vers la partie postérieure du manteau ; ventre d'un blanc roussâtre. Cette limace transsude une grande quantité de viscosité blanchâtre , à l'aide de laquelle il paraît qu'elle reste quelquefois suspendue aux rameaux des arbres.

Très-commune dans les champs et les jardins , où elle multiplie beaucoup et occasionne quelquefois des dégâts considérables aux jeunes plantes cultivées.

LIMACE DES JARDINS : *Limax hortensis*. (Mich. compl. de Drap.)

***Arion hortensis*. (Féruss.)**

Petite , d'un gris noirâtre ou noire olivâtre en dessus , longue d'environ 4 ponce , le manteau un peu chagriné , plus foncé sur les bords et au milieu ; dessus du corps finement strié longitudinalement , avec une bande plus foncée sur les côtés ; ventre d'un jaune olivâtre ; ouverture latérale petite et située vers la partie postérieure du manteau ; tête et tentacules noirs , les inférieurs très-courts.

Les jardins et les champs : commune sous les pierres dans les fortifications de Metz. Pendant les années humides , cette petite espèce se multiplie beaucoup et cause des ravages dans les jardins et les lieux cultivés.

II^e SECTION. Corps recouvert par un test ;
coquille univalve.

A. TERRESTRES : *Pulmonés terrestres*. (Cuv.)
Trachélipodes colimacés. (Lam^k.) Ils ne
respirent que l'air.

† *Quatre tentacules, les deux plus grands
oculés au sommet. Tétracères*. (Férus.)

Genre VITRINE : *Vitrina*. (Drap.)

Animal rampant et limaciforme ; quatre
tentacules, les postérieurs grands et oculés,
les antérieurs très-courts. Coquille petite et
ne pouvant loger l'animal en entier, très-
mince et fragile, transparente, sans ombilic,
déprimée, terminée supérieurement par une
spire courte, le dernier tour très-grand ;
ouverture grande, semi-lunaire, à bords dés-
unis et tranchants, le bord gauche ou co-
lumelle très-excavé et fléchi en dedans.

VITRINE TRANSPARENTE : *Vitrina pellucida*. (Draparn.)

Diamètre, 3 lignes.

Hauteur, 4 $\frac{1}{4}$ ligne.

Coquille d'un vert clair, très-luisante et trans-
parente, légèrement striée ; spire composée de trois
tours, ceux du centre petits, le dernier très-large
et dilaté.

Vit sous les mousses humides, dans les haies et les bois ; on en
trouve au bas des murs de contrescarpe dans les fossés de la citadelle
de Metz, dans les haies de Saint-Julien, etc.

Genre AMBRETTE : *Succinea*. (Drap.)

Animal plus grand que la coquille ou pou-

vant à peine y être contenu, le tortillon ou partie postérieure peu allongé et grêle; tentacules inférieurs très-courts et peu visibles, les supérieurs conoïdes, renflés à leur base, oculés au sommet. Coquille imperforée, ovale-conique, pointue, le dernier tour formant la plus grande partie de la coquille; ouverture grande et oblique; columelle formant une rampe en spirale; péristome simple et tranchant.

AMBRETTE AMPHIBIE : *Succinea amphibia*. (Drap.)

Helix succinea. (Muller.)

Bulinus succineus. (Encycl. méth.)

Individus de grande taille : longueur, 8 lignes.

Diamètre transversal, $4 \frac{1}{2}$ lignes.

Petits individus, longueur..... $3 \frac{1}{2}$ lignes.

Diamètre transversal, $2 \frac{3}{4}$ lignes.

Coquille ovale, mince, très-transparente, de couleur jaune d'ambre pâle, striée; spire de trois tours obliques, l'inférieur très-grand, oblong, les deux autres petits; ouverture ovale, haute de 6 lignes dans les grands individus, et large de 4 lignes, égalant presque les deux tiers de la coquille.

Commune dans les lieux humides; fossés de la redoute du Pâté, au Polygoné, etc.

AMBRETTE ALLONGÉE : *Succinea oblonga*. (Drap.)

Longueur dans les grands individus, 3 lignes.

Largeur..... $1 \frac{1}{2}$ lig.

Coquille ovale oblongue, à spire conique, composée de trois tours et demi, oblique, à sommet aigu, striée, plus épaisse et moins transparente que dans l'espèce précédente; ouverture ovale, de la moitié de la longueur de la coquille.

Cette espèce, qui habite près des eaux, est assez rare; je l'ai trouvée particulièrement dans les fossés des fortifications de la porte des Allemands à Metz, près de la Seille.

Genre HÉLICE : *Helix*. (Drap.)

Animal dont la partie postérieure est tortillée en spirale (tortillon), le manteau en forme de collier, entourant le cou à sa base et se continuant en une tunique membraneuse qui recouvre le corps; tentacules très-obtus, les deux postérieurs plus longs, oculés au sommet. Coquille très-variable, orbiculaire, souvent globuleuse, à spire obtuse, mais jamais turrulée; ouverture oblique, semi-lunaire ou presque ronde; columelle lisse.

DIVISION DES HÉLICES.**I. Coquille conoïde.***Helix fulva.***II. Coquille globuleuse.***** Imperforée.***Helix aspersa.**Helix nemoralis.**Helix hortensis.***** Perforée.***Helix pomatia.**Helix arbustorum.****** Umbiliquée.***Helix fruticum.*

III. Coquille subdéprimée.

* *Perforée.*

Helix incarnata.

Helix carthusianella.

** *Ombiliquée.*

Helix hispida.

Helix candidula.

Helix rugosiuscula.

Helix ericetorum.

IV. Coquille aplatie.

* *Péristome réfléchi.*

Helix lapicida.

Helix obvolvata.

Helix pulchella.

** *Péristome simple.*

Helix pygmaea.

Helix rotundata.

Helix lucida.

Helix nitida et nitidosa.

Helix cristallina.

I. Coquille conique.

HÉLICE FAUVE : *Helix fulva.* (Drap.)

Diamètre du dernier tour, 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Hauteur, du sommet au point le plus éloigné de l'ouverture, 1 ligne.

Petite coquille conoïde-globuleuse, imperforée, lisse, fauve, cornée et à demi transparente; spire composée de cinq tours, le sommet obtus; ouver-

ture comprimée, beaucoup plus large que haute, le péristome simple et sans bourrelet.

Cette espèce rare a été découverte en mars 1836, par M. Jeannot, lieutenant au 39^e de ligne, dans les fossés des fortifications de Metz, vis-à-vis la Tour Serpenoise : on la trouve morte dans les débris rejetés sur les côtés du petit ruisseau dans les grandes crues d'eau du printemps. On doit penser qu'elle se trouve vivante dans les pierrailles et les herbages voisins de ce ruisseau.

II. Coquille globuleuse.

* Imperforée.

HÉLICE CHAGRINÉE : *Helix aspersa*. (Drap.)

Diamètre du dernier tour, 1 pouce 4 lignes.

Hauteur totale à partir du sommet, 1 pouce 4 ligne.

Coquille globuleuse, un peu ventrue, un peu rude et comme chagrinée finement, jaunâtre, marquée de plusieurs larges bandes brunes, souvent interrompues par des bandes transversales flammulées et jaunâtres ; ouverture arrondie, plus haute que large ; péristome blanc et réfléchi.

Cette espèce vit dans les jardins qui faisaient partie de celui des Bénédictins de Saint-Vincent, à Metz. Il en a été porté quelques individus vivants au jardin botanique en 1825, mais ils s'y sont peu multipliés.

HÉLICE NÉMORALE : *Helix nemoralis*. (Lin.)

Hauteur, du sommet au point le plus éloigné du péristome, 9 lignes.

Grand diamètre, 41 lignes.

Coquille globuleuse, lisse et un peu transparente, blanchâtre, ou jaune, ou rose, ou rouge, souvent fasciée de diverses manières, avec une, deux, trois, quatre ou cinq bandes brunes et plus ou moins larges ; spire composée de cinq tours convexes, finement striés transversalement ; ouverture à peu près aussi haute que large, l'insertion du bord supérieur un peu oblique ; péristome un

peu évasé, garni d'un bourrelet intérieur, de couleur brune, qui s'étend en dedans sur la convexité de l'avant-dernier tour.

Très-commune dans les jardins, les haies et les bois.

HÉLICE DES JARDINS : *Helix hortensis*. (Drap.)

Hauteur, 7 $\frac{1}{2}$ lignes.

Grand diamètre, 9 lignes.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, et présente de même une foule de variations dans sa couleur blanchâtre, jaune ou rose, combinée avec une ou plusieurs bandes plus ou moins larges ; mais elle est ordinairement plus petite, avec un péristome blanc et point de brun en dedans ; on en voit quelquefois dont les bandes sont transparentes et point colorées. J'en ai observé aussi avec un péristome teint de rougeâtre.

Très-commune dans les jardins et les haies des environs de Metz.

**** Perforée.**

HÉLICE VIGNERONNE : *Helix pomatia*. (Lin.)

Grand diamètre, 1 pouce 7 lignes.

Du sommet au bord extérieur du péristome, 1 pouce 7 lignes.

Coquille ventrue, obtuse, roussâtre ; spire composée de quatre tours très-convexes, le premier lisse, les autres marqués en travers de fortes stries inégales provenant de l'accroissement successif ; sept à huit bandes spirales alternativement blanchâtres et brunes. Ouverture grande, demi-ovale ; péristome légèrement teint de violet, évasé et un peu réfléchi, particulièrement au-dessus du trou ombilical. Cette espèce ferme sa coquille en hiver au moyen d'un épiphragme blanc, opaque, un peu convexe, assez épais, mais fragile.

Tout le monde connaît cette grosse coquille ou le grand Escargot, qui est commun dans les haies, les vignes et au bord des bois. C'est la seule espèce que l'on mange dans le pays.

HÉLICE PORPHYRE : *Helix arbustorum*. (Lin.)

Diamètre du dernier tour, 10 lignes.

Hauteur, du sommet au bord du péristome, 8 lignes.

Coquille globuleuse, striée, de couleur brune avec une multitude de petits points jaunâtres plus ou moins distincts; spire composée de cinq tours très-convexes, le premier très-lisse, les autres striés transversalement, marqués souvent d'une bande spirale étroite et d'un brun plus foncé; ouverture arrondie, semi-lunaire; péristome blanc, épais, réfléchi, l'extrémité ombilicale recouvrant presque entièrement l'ombilic dans la coquille adulte.

Cette espèce paraît rare dans les environs de Metz; je l'ai trouvée dans le vallon de Mance; on en voit aussi dans les haies et les buissons au-dessous des jardins de Montigny, près de la rivière. M. Lasaulce en a rapporté une variation plus petite et plus brune, de Rébaville, lieux marécageux.

*** *Ombiliquée*.

HÉLICE TROMPEUSE : *Helix fruticum*. (Muller.)

Grand diamètre, 9 lignes.

Hauteur, 7 $\frac{3}{4}$ lignes.

Coquille globuleuse, mince, assez lisse, transparente, marquée en travers de stries légères, coupées par d'autres stries longitudinales visibles seulement à la loupe; elle est blanche ou d'un rose léger, quelquefois marquée d'une bande spirale brune ou rougeâtre; spire composée de cinq tours très-convexes; ouverture arrondie, semi-lunaire, plus large que haute; péristome évasé, blanc, tranchant, mais garni en dedans d'une espèce de bourrelet blanc ou un peu rose; ombilic large et profond.

Commune dans les haies autour de Metz, en Plantières, au-dessous de Montigny, à Lorry-lès-Metz, etc. La variété à une bande brune m'a été envoyée de Longwy, par M. Gouget, chirurgien-major.

III. Coquille subdéprimée.

* *Perforée.*HÉLICE DOUTEUSE : *Helix incarnata.* (Muller.)

Coquille un peu conique et légèrement déprimée, d'un roux clair ou transparent, finement striée, revêtue dans l'état frais d'une espèce de velouté très-court; spire de six tours, les premiers légèrement carénés, et le dernier marqué sur le milieu d'une ligne blanc jaunâtre; ouverture arrondie, semi-lunaire; le péristome évasé, marqué en dedans d'un bourrelet rougeâtre; ombilic étroit.

Dans les bois ombragés et rocailleux, au-dessus de Lorry-lès-Metz, de Châtel-Saint-Germain, des Genivaux, etc.

HÉLICE BIMARGINÉE : *Helix carthusianella.* (Drap.)

Grands individus, diamètre, 6 $\frac{1}{2}$ lignes.

Hauteur, du sommet au bord extérieur du péristome, 5 lignes.

Petits individus, diamètre, 4 lignes.

Hauteur, 3 lignes.

Cette coquille varie beaucoup dans la taille; elle est déprimée, blanchâtre, un peu roussâtre vers l'ouverture, finement striée; spire de six tours, dont le dernier très-grand à proportion des autres, et marquée d'une ligne dorsale blanchâtre peu distincte; ouverture arrondie, semi-lunaire, le bord columellaire plus long que le bord latéral; péristome bordé, d'un brun rougeâtre, avec un bourrelet blanc dans l'intérieur, et qui se distingue en dehors; ombilic étroit et peu ouvert.

Se trouve sur les plantes au fort Belle-Croix, à Metz; au chemin du ruisseau de la Chenau, en Plantières, où les chardons en sont quelquefois tout couverts, par les temps humides et doux.

** *Ombiliquée.*

HÉLICE HISPIDE : *Helix hispida.* (Lin.)

Grand diamètre, 4 $\frac{1}{2}$ lignes.

Hauteur, 3 lignes.

Coquille de couleur brun sale, cornée et transparente, finement striée et hérissée, dans l'état frais, de petits poils roussâtres ou de petites écailles; spire déprimée, composée de cinq tours, le dernier marqué sur le dos d'une ligne blanchâtre peu distincte; ouverture arrondie, semi-lunaire; péristome légèrement réfléchi, mince et fragile; ombilic évasé.

Cette coquille est très-commune dans les jardins, les haies et les champs.

HÉLICE RUGOSIUSCULE : *Helix rugosiuscula.* (Michaud, compl. de Drap.)

Grand diamètre, 3 $\frac{1}{2}$ lignes.

Hauteur, 2 $\frac{1}{2}$ lignes.

Coquille un peu déprimée, grisâtre, avec de fortes stries blanchâtres; spire de 5 tours, le dernier légèrement caréné, souvent marqué d'une ou de plusieurs bandes brunes peu prononcées et interrompues; ouverture arrondie, légèrement déprimée du côté de l'ombilic; péristome un peu évasé, mais point réfléchi, avec un léger bourrelet dans l'intérieur. Cette coquille ne me paraît qu'une simple variation de l'*Helix striata* (Drap.), dont elle diffère seulement par sa spire un peu plus élevée, et sa taille un peu plus petite, différences qui peuvent bien provenir de l'influence des localités.

Elle a été reconnue par M. Jeannot, en l'automne de 1834, sur la lunette commencée de Saint-Joseph, en dehors de la porte de la Citadelle de Metz; elle y est commune.

HÉLICE BLANCHATRE : *Helix candidula*. (Féruss.)

Helix striata. Var. (Drap.)

Var. B. *Helix thymorum*. (Pfeiffer.)

Elle ressemble beaucoup à la précédente, mais elle est un peu plus déprimée, plus solide; ses stries sont très-fines et peu marquées, sa couleur blanche; spire de 5 $\frac{1}{2}$ tours, à sommet noirâtre, marquée plus ou moins distinctement d'une bande brune; péristome blanc, avec un bourrelet intérieur où l'on remarque quelquefois une ou plusieurs dents. La variété B est un peu plus grande, d'un blanc jaunâtre, souvent marquée de bandes interrompues, formées par des taches flammulées roussâtres.

Habite les pelouses et les endroits secs. Commune sur les glacis du fort Belle-Croix, à Metz, et sur les coteaux des environs; la variété B se trouve particulièrement au haut de la côte de Châtel-Saint-Blaise.

HÉLICE RUBAN : *Helix ericetorum*. (Lin.)

Grands individus, diamètre, 7 lignes.

Hauteur, du sommet au bord latéral du péristome, 4 $\frac{3}{4}$ lignes.

Individus de petite taille, diamètre, 4 $\frac{3}{4}$ lig.

Hauteur, 3 $\frac{1}{4}$ lignes.

Coquille plus déprimée que dans les espèces précédentes, d'un blanc jaunâtre, striée, à 5 tours de spire, tantôt d'une seule couleur, mais plus souvent marquée de plusieurs bandes ou rubans roussâtres, dont le supérieur seulement se continue sur la coquille; ouverture ovale-arrondie, un peu plus large que haute, les deux bords assez rapprochés à l'endroit de leur insertion; ombilic très-ouvert et évasé; péristome légèrement évasé, garni d'un bourrelet blanc ou roussâtre peu prononcé.

Commune sur le gazon et les pelouses de nos coteaux; dans les fortifications du fort de Belle-Croix; dans les carrières des Genivaux et ailleurs, on trouve la variation grande et sans rubans.

IV. Coquille aplatie.

* *Péristome réfléchi.*

HÉLICE LAMPE : *Helix lapicida.* (Lin.)

Grand diamètre, 7 $\frac{1}{2}$ lignes.

Du centre au bord latéral du péristome, 5 lig.

Coquille très-fortement carénée, aplatie, convexe des deux côtés, demi-transparente, striée, brune ou d'un gris roussâtre, variée de taches d'un rouge brun; spire de 5 tours, la suture peu profonde; ombilic assez évasé; ouverture ovale transversalement; le péristome blanchâtre, réfléchi particulièrement au bord columellaire. On en trouve une variété toute blanche.

Cette coquille remarquable habite les bois montagneux, les rochers; on la voit ici principalement dans les rochers de la Frase, au-dessus de Novéant.

HÉLICE PLANORBE : *Helix obvolvata.* (Muller.)

Grand diamètre, 5 lignes.

Du sommet au bord latéral de l'ouverture, 3 $\frac{1}{2}$ lign.

Coquille d'un brun obscur, plane ou un peu concave en dessus, velue dans l'état frais ou dans son jeune âge; spire de 6 tours séparés par une suture profonde; ombilic bien ouvert; ouverture triangulaire; péristome d'un blanc rougeâtre, réfléchi, un peu sinueux.

Habite les bois rocailleux et ombragés; au-dessus de Lorry-Metz, aux Genivaux, etc.

HÉLICE MIGNONNE : *Helix pulchella.* (Drap.)

Helix costata. (Muller.)

Var. B. (*Alba, costis obliteratedis.*)

Helix pulchella. (Muller.)

Grand diamètre, 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Du sommet au bord de l'ouverture, 1 ligne.

Coquille aplatie, un peu convexe en dessus,

d'un gris roussâtre ou blanchâtre, garnie dans son état frais de côtes saillantes parallèles et caudiques ; blanche, luisante et transparente lorsque les côtes sont effacées, et légèrement striée ; spire de 4 tours ; ouverture très-ronde, le péristome blanc, presque continu, réfléchi.

Cette jolie petite coquille se trouve dans les lieux humides, sous les pierres et les feuilles mortes ; elle est commune dans les fossés des fortifications de Metz.

★★ *Péristome simple.*

HÉLICE PYGMÉE : *Helix pygmaea.* (Drap.)

Grand diamètre, $\frac{1}{2}$ ligne.

Du sommet au bord latéral du péristome, $\frac{1}{3}$ de ligne.

Coquille d'un gris roussâtre ou d'un brun pâle, un peu convexe en dessus, finement striée ; spire de 4 tours séparés par une suture profonde ; ouverture semi-lunaire, le péristome simple ; ombilic évasé.

Cette coquille, qui n'est guère plus grosse qu'une tête d'épingle ordinaire, a été découverte, en l'automne de 1834, par M. Joba ; sous les mousses qui couvrent les murs de contrescarpe des fortifications de la Citadelle de Metz ; on la retrouve aussi au fort de Belle-Croix et à la porte des Allemands.

HÉLICE BOUTON : *Helix rotundata.* (Muller.)

Grand diamètre, 3 lignes.

Du sommet au bord latéral du péristome, 2 lig.

Coquille aplatie, un peu convexe en dessus, marquée de stries égales bien prononcées, d'une couleur fauve avec des taches d'un brun rougeâtre ; spire de 6 tours séparés par une suture assez profonde ; ouverture semi-lunaire, aussi large que haute ; péristome simple ; ombilic très-large, laissant apercevoir tous les tours de la spire.

Habite sous les haies et les pierres. Elle est commune sous les pierres qui tombent des murs des fortifications à la porte des Allemands, etc.

HÉLICE LUCIDE : *Helix lucida*. (Drap.)

Grands individus, diamètre, 3 lignes.

Du sommet au bord latéral du péristome, 1 $\frac{1}{2}$ lig.

Petits individus, grand diamètre, 2 $\frac{1}{4}$ lignes.

Du sommet au bord du dernier tour, 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Coquille déprimée, un peu convexe, lisse et transparente, brune, légèrement striée; spire de 4 $\frac{1}{2}$ tours à 5 tours; ouverture arrondie; péristome simple.

Habite les lieux humides et marécageux; fossés des fortifications de Metz, dans les mares du Polygone, etc.

HÉLICE LUISANTE : *Helix nitida*. (Drap.)

Helix cellaria. (Muller.)

Diamètre des grands individus, 6 lignes.

Du sommet au bord latéral du péristome, 4 lign.

Épaisseur du dernier tour, 2 lignes.

Petits individus, grand diamètre, 3 $\frac{1}{4}$ lignes.

Du sommet au bord latéral de l'ouverture, 2 $\frac{1}{4}$ lign.

Coquille déprimée, mince, transparente, d'une couleur de corne claire en dessus, d'un blanc un peu verdâtre en dessous, convexe, lisse et brillante, légèrement striée, surtout en dessus; spire de 5 tours, la suture assez profonde, accompagnée sur le côté extérieur d'une bande étroite d'un brun rosâtre clair; ouverture ovale et oblique; péristome simple et tranchant; ombilic moins évasé que dans la suivante, et laissant très-peu apercevoir intérieurement les tours de la spire.

Elle est commune sous les pierres humides, dans les fortifications de Metz, dans les jardins et dans les haies.

HÉLICE NITIDULE : *Helix nitidula*. (Drap.)

Helix nitens. (Michaud, compl.)

Grand diamètre, 4 lignes.

Épaisseur du dernier tour, 4 $\frac{3}{4}$ ligne.

Du sommet au bord latéral du péristome, 3 lign.

Cette coquille a les plus grands rapports avec

la précédente ; mais elle est plus petite , moins brillante et moins blanche en dessous ; un peu convexe ; ouverture déprimée et oblique , les deux bords plus rapprochés que dans l'hélice luisante ; péristome simple et tranchant ; ombilic assez large et laissant voir intérieurement les tours de la spire.

Habite sous les pierres et les mousses humides ; dans les fossés des fortifications de Metz , et à la Citadelle où elle a été distinguée d'abord par M. Jeannot , en avril 1836.

HÉLICE CRISTALLINE : *Helix cristallina.* (Muller.)

Grand diamètre , 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Épaisseur du dernier tour , $\frac{5}{4}$ de ligne.

Coquille déprimée , légèrement convexe , mince , brillante , limpide et transparente lorsqu'elle est vivante , blanche et opaque quand elle est conservée depuis longtemps ; spire de 4 $\frac{1}{2}$ tours ; ouverture semi-lunaire plus large que haute , le péristome simple ; ombilic étroit et point évasé.

Habite sous les haies ; près de Saint-Julien , au vallon de Vallières (M. Joba) ; je l'ai aussi rapportée des Genivaux.

Genre BULIME : *Bulimus.* (Brug.)

Tortillon alongé , le manteau et les tentacules comme dans les *hélices*. Coquille perforée , oblongue ou turrulée , à sommet obtus , le tour inférieur plus renflé que l'avant-dernier ; ouverture ovoïde-longitudinale , sans dents ni plis , à bords désunis ; péristome réfléchi ; columelle droite , sans échancrure à la base et se perdant dans le bord du péristome : ces coquilles ont une sorte d'épiderme peu persistant.

BULIME MONTAGNARD : *Bulimus montanus.* (Drap.)

Longueur, 6 $\frac{5}{4}$ lignes.

Largeur, 3 lignes.

Coquille oblongue conique, de couleur cornée ou brun violâtre, un peu transparente, marquée de stries longitudinales serrées et comme grenues vues à la loupe; spire de 7 tours peu convexes; ouverture ovale-arrondie; péristome d'un blanc un peu violâtre ou rose, évasé et réfléchi; fente de l'ombilic oblique.

Habite les bois montagneux; rare dans les bois de Montois-la-Montagne; plus commune dans les environs de Longwy. (M. Gouget.)

BULIME OBSCUR : *Bulimus obscurus.* (Drap.)

Bulimus hordeaceus. (Encycl.)

Helix obscura. (Muller.)

Longueur, 4 $\frac{1}{2}$ lignes.

Largeur, 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Coquille oblongue conique, d'un brun pâle et un peu transparente, finement striée, ordinairement salie par un enduit terreux ou écailleux; spire composée de 7 tours convexes, à sommet obtus, la suture assez marquée; ouverture presque ronde; péristome blanc et réfléchi.

Il est assez commun dans les haies et les bois.

GENRE AGATHINE : *Achatina.* (Lam^k.)

Animal comme dans les *bulimes*. Coquille imperforée, sans épiderme, oblongue ou très-allongée; ouverture entière, sans dents ni plis, le bord latéral tranchant et non réfléchi; columelle légèrement tronquée à la base.

AGATHÈNE BRILLANTE : *Achatina lubrica*. (Mich., compl.)

Bulinus lubricus. (Encycl. et Drap.)

Longueur, 2 $\frac{3}{4}$ lignes.

Largeur, 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Coquille ovale oblongue, d'un roux jaunâtre ou corné, très-luisante et transparente; spire de 6 tours convexes, à sommet obtus, à suture profonde présentant à la loupe une petite bande ou bourrelet rougeâtre; ouverture ovale; péristome simple, bordé et un peu rougeâtre; point de fente ombilicale.

Commune dans les lieux humides, sous les haies. On trouve une variété plus petite de cette espèce sur les côtes de Rozérieulles; etc.

AGATHÈNE ARGUILLETTE : *Achatina acicula*. (Mich., compl.)

Bulinus acicula. (Muller et Drap.)

Longueur, 2 $\frac{1}{4}$ lignes.

Largeur, $\frac{1}{2}$ ligne.

Coquille allongée en alène, très-lisse et luisante, sans couleur et transparente à l'état vivant, d'un blanc de lait et opaque lorsqu'elle est morte depuis quelque temps; spire de 6 tours peu convexes, le dernier égalant presque tous les autres, à sommet un peu obtus; ouverture ovale-fusiforme, le bord tranchant, la base de la columelle tronquée.

Habite sous les haies, dans les terrains pierreux. On la trouve ordinairement au bord des ruisseaux et des rivières dans le rejet des grandes eaux; M. Joba l'a rapportée vivante des Genivaux.

Genre CLAUSILIE : *Clausilia*. (Drap.)

Animal grêle, à tortillon extrêmement allongé; quatre tentacules, les inférieurs très-courts. Coquille turriculée, fusiforme, tournée à gauche et en sens contraire des genres pré-

cédents, le sommet grêle et obtus; ouverture oblongue, rétrécie en une sorte de canal vers le bas, entière, plissée, à bords réunis; péristome réfléchi et continu; un osselet blanc élastique et contourné sur la columelle.

CLAUSILIE LISSE : *Clausilia bidens.* (Drap.)

Longueur, 7 lignes.

Largeur, 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Coquille fusiforme, ventrue, lisse et luisante, mais très-légèrement striée vue à la loupe, d'une couleur cornée claire et un peu transparente; spire composée de onze tours un peu bombés, le sommet obtus; ouverture ovale, rétrécie supérieurement, avec deux forts plis ou lames sur la columelle, et deux autres plis moins saillants et plus enfoncés sur le côté opposé; une autre lame derrière les plis de la columelle, et un osselet blanc, élastique et contourné; péristome blanc, réfléchi. On en voit quelquefois des individus tout blancs.

Habite dans les haies, sous les mousses; on en trouve dans les haies de Saint-Julien, au-dessus de Lorry-lès-Metz, etc. Elle n'est pas très-commune.

CLAUSILIE VENTRUE : *Clausilia ventricosa.* (Drap.)

Longueur, 6 $\frac{1}{4}$ lignes.

Diamètre, 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Coquille brune, fusiforme, ventrue, tournant à gauche ou sénestre, recouverte de stries longitudinales régulières et bien saillantes; spire de onze tours peu convexes, sa suture peu profonde, le sommet obtus et lisse; ouverture ovale, avec deux forts plis ou lames sur la columelle, la première placée en avant vers le bas de l'ouverture, la seconde vers le bord latéral: celle-ci est plus enfoncée et formée de deux plis obliques qui se réunissent vers le milieu; mais parmi les individus

qui ont ce dernier caractère, on en trouve d'autres avec plusieurs autres plis superficiels entre les deux lames principales, et qui les font ressembler à la *Clausilia plicata*. (Drap.)

Habite sous les haies dans les feuilles sèches, dans le terreau et les débris de végétaux; on en trouve au-dessous de Montigny, du côté de la ville, au vallon de Saint-Julien près de la Tannerie, etc.

CLAUSILIE DOUTEUSE : *Clausilia dubia*. (Drap.)

Longueur, 5 $\frac{1}{2}$ lignes.

Diamètre, 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Cette Clausilie ressemble beaucoup à la précédente; mais elle est plus petite, grisâtre, et ses stries sont beaucoup moins prononcées; outre la lame blanche principale du bas de l'ouverture de la coquille et les deux plis obliques réunis situés vers le bord latéral, elle a plusieurs autres petits plis intermédiaires et superficiels, comme dans la variation de la Clausilie ventrue.

Habite dans les haies sous les feuilles mortes; M. Joba en a recueilli dans un petit ravin ou chemin creux, près du pont de Saint-Julien; M. Rodolphe l'a rapportée aussi de Montois-la-Montagne.

CLAUSILIE RUGUEUSE : *Clausilia rugosa*. (Drap.)

Coquille fusiforme, d'un brun pâle ou grisâtre, quelquefois un peu transparente, marquée de stries peu élevées; spire composée de onze tours, peu convexe, et la suture peu profonde; deux plis seulement à la columelle dans quelques individus; mais dans le plus grand nombre, il se trouve un, deux ou trois plis intermédiaires et superficiels, ce qui les rapproche de la *Clausilia plicatula* (Drap.), qui a ce caractère.

Très-commune sous les mousses des murs humides, dans les fossés des fortifications de Metz, et ailleurs.

CLAUSILIE PARVULE : *Clausilia parvula*. (Mich., complém.)

Longueur, 3 $\frac{1}{2}$ lignes.
Diamètre, $\frac{3}{4}$ de ligne.

C'est la plus petite de nos Clausilies. Coquille plus ou moins brune ou grisâtre, un peu lisse et très-légèrement striée; spire de dix tours; deux plis principaux à la columelle, et quelquefois plusieurs autres petits intermédiaires, comme dans les espèces précédentes.

Se trouve sous les mousses des fortifications de Metz, et principalement au-dessous de la porte des Allemands; sous les pierres au bord des bois de nos coteaux, au-dessus de Lorry-lès-Metz, de Châtel-Saint-Germain, etc. Elle est commune.

Genre MAILLOT : *Pupa*. (Drap.)

Animal à collier, le corps en spirale, à 4 tentacules, les deux supérieurs longs et oculés, les deux autres très-courts. Coquille plus ou moins cylindrique ou conique, tournée à droite ou à gauche, à sommet obtus; ouverture demi-ovale, droite, irrégulière, dentée ou plissée; péristome disjoint.

* *Coquille tournant à droite.*

MAILLOT BORDÉ : *Pupa marginata*. (Drap.)

Longueur, 4 $\frac{3}{4}$ ligne.
Diamètre, $\frac{3}{4}$ ligne.

Coquille d'un brun pâle, ovale cylindrique, obtuse, lisse, composée de six tours, le dernier le plus grand, les trois suivants à peu près égaux, et les autres plus petits, la suture bien marquée;

ouverture demi-ovale, échancrée au sommet avec un pli ou deux sur la columelle; péristome garni d'un bourrelet blanc, très-visible en dehors, fente ombilicale assez prononcée.

Dans les lieux humides et ombragés, sous les pierres et les mousses au pied des murs des fortifications de Metz, etc. Il est assez commun.

MAILLOT BARILLET : *Pupa doliolum*. (Drap.)

Longueur, 2 $\frac{1}{4}$ lignes.

Diamètre, 1 ligne.

Coquille d'un gris brun, cylindrique, très-obtuse, plus étroite vers le bas que vers le sommet, composée de huit à neuf tours, marqués de stries obliques et inégales; épiderme costulé dans l'état frais; ouverture demi-ovale avec un pli blanc sur la columelle; péristome blanc, réfléchi, le bord columellaire muni de deux petites dents intérieurement; fente ombilicale oblique.

Dans les haies et buissons des lieux rocailleux; au vallon de Saulay, au-dessus de Vigneulles, aux Genivaux, etc.; assez rare.

MAILLOT AVOÏNE : *Pupa avena*. (Drap.)

Longueur, 3 lignes.

Diamètre, 1 ligne.

Coquille d'un brun foncé, oblongue et un peu conique, légèrement striée, pellucide, composée de sept tours assez convexes, le sommet un peu obtus; ouverture demi-ovale, garnie de sept plis blancs, dont trois de chaque côté peu visibles, le septième vers le haut très-apparent; péristome blanchâtre, presque réfléchi; ombilic assez ouvert.

Se trouve sur les rochers, dans les anciennes carrières de la côte Saint-Quentin, de la côte de Rozérieulles, dans les rochers de Gorze, de la Frase près de Novéant, etc.

MAILLOT SEIGLE : *Pupa secale.* (Drap.)Longueur, 3 $\frac{1}{2}$ lignes.

Diamètre, 4 ligne.

Coquille oblongue, un peu conique, tournant à droite, d'un brun clair et corné, un peu lisse, mais finement striée vue à la loupe, composée de neuf tours, le dernier plus grand que les autres, le sommet obtus; ouverture demi-ovale, garnie de sept ou huit plis blancs très-saillants, dont deux sur la columelle, le supérieur épaissi et doublé; péristome blanchâtre et réfléchi, sinué en dehors; ombilic un peu évasé: on voit sur le dernier tour, en dehors, trois lignes blanches qui correspondent aux plis du bord latéral.

Se trouve sous les mousses dans les lieux rocaillieux. Il est assez commun sur la côte au-dessus de Rozérieulles.

MAILLOT TRIDENTÉ : *Pupa tridens.* (Drap.)

Longueur, 5 lignes.

Diamètre, 2 lignes.

Coquille ovale oblongue, un peu conique ou cylindrique, d'un fauve clair ou blanchâtre, striée, tournant à droite, composée de sept tours, obtuse au sommet; ouverture demi-ovale, garnie de trois dents blanches, la supérieure située à l'opposé de la dent latérale, plus grande; péristome blanc, épais et un peu réfléchi; fente ombilicale oblique.

Se trouve sous les mousses; fossés et murs de contrescarpe des fortifications, entre la Citadelle de Metz et la porte de St.-Thiebault, à la côte de Rozérieulles, etc.

MAILLOT DE GOODALL : *Pupa Goodallii.* (Michaud, compl.)*Helix cochlodonta Goodallii.* (Féruss.)

Longueur, 3 lignes.

Diamètre, 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Coquille ovale-oblongue, obtuse aux deux ex-

trémities, lisse et très-luisante, d'une couleur d'écaille claire, transparente, composée de 7 tours aplatis, la suture peu profonde; ouverture grimaçante, un peu triangulaire, l'angle supérieur aigu, le bord latéral muni de deux dents blanches, une autre dent sur le bord columellaire, et sur la columelle trois plis dont celui du milieu est le plus grand, et celui de gauche très-enfoncé; péristome d'un blanc rougeâtre, continu, assez épais et bordé.

Habite sous les mousses et sous les pierres dans les haies et les bois; dans ceux des Genivaux et de Lorry-lès-Metz, d'où je l'ai signalé et envoyé à M. de Férussac en 1821. Il se trouve aussi dans un ravin des vignes de Saint-Julien, au-delà du pont.

**** Coquille tournant à gauche.**

MAILLOT FRAGILE : *Pupa fragilis*. (Drap.)

Turbo perversus. (Lin.)

Helix perversa. (Féruss.)

Longueur, 4 lignes.

Grand diamètre, 1 ligne.

Coquille mince et grêle, alongée-cônique, striée, à demi transparente, grisâtre ou d'un jaune rousâtre, tournée à gauche, composée de 10 tours; ouverture arrondie, rétrécie vers le haut, continue et munie d'une petite dent blanche dans quelques individus adultes; péristome simple, blanchâtre et un peu sinueux; fente ombilicale oblique et peu sensible.

M. Dupotet, lieutenant au 3^e, a découvert cette espèce rare en 1834 sous les mousses qui recouvrent les fentes des vieilles murailles d'une demi-lune des fortifications, vis-à-vis l'arsenal de Metz.

†† Deux tentacules. DICÈRES. (Féruss.)

Genre VERTIGO : *Vertigo*. (Muller.)

Animal à collier et le corps en spirale, comme dans le genre *Maillet*, duquel il a été séparé; deux tentacules un peu coniques, arrondis au sommet. Coquille de 4 à 6 tours, tournant à droite et quelquefois à gauche; ouverture droite, courte, souvent dentée; point d'opercule; péristome sinueux et réfléchi. Ce genre et le suivant nous présentent les plus petites de nos coquilles.

VERTIGO MOUSSERON : *Vertigo muscorum*. (Mich., compl.)

Pupa muscorum. (Drap.)

Longueur, 1 ligne.

Diamètre, $\frac{1}{3}$ de ligne.

Coquille très-petite, cylindrique, tournant à droite, obtuse, d'un gris brun, composée de 5 tours, la suture assez marquée, finement striée, lorsqu'elle est vue avec une forte loupe; ouverture arrondie, sans dents ni plis; péristome blanchâtre; ombilic assez apparent.

Habite sous les mousses. MM. Jeannot et Joba ont trouvé cette espèce, en l'automne de 1834, dans les mousses des murs de contrescarpe de la Citadelle de Metz; se trouve aussi au fort de Belle-Croix et dans les fortifications vis-à-vis l'arsenal.

VERTIGO PYGMÉE : *Vertigo pygmæa*. (Michaud, compl.)

Longueur, 1 ligne.

Diamètre, $\frac{1}{2}$ ligne.

Coquille ovale, obtuse, tournant à droite, d'un brun corné, lisse et transparente, composée de

5 tours ; ouverture semi-lunaire arrondie , garnie de quatre dents , dont l'une sur la columelle , deux inférieures plus enfoncées et une sur le bord columellaire.

Il n'est pas rare sous les pierres humides dans les fossés de la porte des Allemands , à Metz ; on le trouve aussi dans les rejets de la Seille après les grandes crues d'eau.

VERTIGO ANTIVERTIGO : *Vertigo antivertigo*. (Mich. , compl.)

Longueur , 1 ligne.

Diamètre , $\frac{3}{4}$ de ligne.

Celui-ci ressemble beaucoup au précédent , mais il est plus renflé et d'une couleur plus foncée. Coquille ovale , obtuse , tournant à droite , composée de 4 $\frac{1}{2}$ tours , lisse et un peu transparente , d'un brun noir ; ouverture un peu triangulaire , garnie de sept dents , dont trois supérieurement sur la columelle , deux sur le bord latéral qui est fléchi en dedans , et deux autres sur le bord columellaire. On le nomme *antivertigo* , par opposition au *pupa vertigo* (Drap.) , qui est tourné à gauche et qui lui ressemble beaucoup.

M. Jeannot a découvert cette espèce rare , au mois de mars 1836 , dans les fossés des fortifications de la ville , vis-à-vis la tour Serpenoise ; elle se trouve morte dans les débris rejetés par les crues d'eau sur les côtés du petit ruisseau , avec diverses autres coquilles. Il est probable que cette espèce vit dans les pierrailles et les herbes voisines de ce ruisseau.

Genre CARYCHIE : *Carychium*. (Muller.)

Auricula. (Drap.)

Animal différant peu des *hélices*. Deux tentacules courts , épais , cylindriques et obtus , les yeux situés postérieurement , près de la base des tentacules. Coquille oblongue , transparente ; ouverture entière , droite , plus

haute que large, munie de quelques dents; péristome non continu; point d'opercule.

CARYCHIE PYGMÉE : *Carychium pygmæum.* (Mich., compl.)

Auricula minima. (Drap.)

Longueur, 1 ligne.

Diamètre, $\frac{1}{4}$ de ligne.

Coquille oblongue, blanche et transparente, composée de 5 tours; un pli sur la columelle et une dent de chaque côté de l'ouverture; péristome épais et réfléchi, un peu rentré sur le bord latéral.

Habite sous les feuilles sèches et les mousses dans les lieux humides. On en trouve de mortes dans les herbes et débris rejetés par les grandes crues d'eau de la Moselle et de la Seille; aussi au bord des fossés et des mares du Polygone. C'est la plus petite espèce de toutes nos coquilles.

GENRE CYCLOSTOME : *Cyclostoma.* (Lamk.)

Animal sans collier ni cuirasse; la bouche allongée en trompe; deux tentacules cylindriques, renflés à l'extrémité et obtus, oculés à leur base. Coquille ovale ou allongée, obtuse, les tours de la spire arrondis; ouverture ronde, entière, les bords réunis; un opercule corné, à stries rayonnantes.

CYCLOSTOME ÉLÉGANT : *Cyclostoma elegans.* (Drap.)

Longueur des plus grands individus, 7 lignes.

Grand diamètre, $5 \frac{3}{4}$ lignes.

Coquille oblongue, rougeâtre ou roussâtre, quelquefois variée de deux lignes de taches brunes; spire composée de 5 tours très-convexes, le premier lisse et violet, les autres marqués dans le sens

de la spire de stries élevées, régulières et coupées par d'autres stries enfoncées longitudinales; ouverture presque circulaire, un peu resserrée vers le haut; péristome simple, un peu évasé dans l'individu adulte.

Lieux ombragés et pierreux; sur les côtes de Châtel-St.-Germain, de Rozériculles, etc.

CYCLOSTOME POINTILLÉ : *Cyclostoma maculatum*. (Drap.)

Longueur, 4 $\frac{1}{4}$ lignes.

Diamètre dans le sens de l'ouverture, 2 lign.

Coquille en cône allongé, d'un brun rougeâtre, marquée de stries élevées longitudinales et de deux rangées de taches brunes souvent peu distinctes; spire composée de 7 ou 8 tours; ouverture circulaire; péristome blanc, dilaté, les bords non réunis.

Habite les bois élevés. Je ne l'ai pas encore rencontré aux environs de Metz, mais j'en ai recueilli abondamment dans les hautes futaies des côtes de la Woivre, au-dessus d'Audiomont.

B. AQUATIQUES. Pulmonés aquatiques. (Cuv.)
Trachelipodes lymnéens. (Lam^k.)

Deux tentacules aplatis, oculés à leur base interne; point d'opercule. Ils nagent et viennent respirer l'air à la surface de l'eau.

Genre PLANORBE : *Planorbis*. (Encycl.)

Animal grêle, sans cuirasse, le tortillon très-allongé; deux tentacules très-longs et filiformes. Coquille discoïde, reconnue tournant à droite ou dextre, enroulée sur le même plan, les tours de spire apparents en dessus et en dessous, le centre déprimé des deux

côtés ; ouverture lunulée ou ovale, transverse, échancrée ; le péristome simple, non réfléchi.

* *Dernier tour arrondi.*

PLANORBE CORNÉ : *Planorbis corneus.* (Drap.)

Helix cornea. (Lin.)

Grand diamètre des individus de forte taille,
1 pouce 3 lignes.

Épaisseur vers l'ouverture, 5 1/2 lignes.

Coquille d'un brun verdâtre ou cornée, plus clair et blanchâtre en dessous, lisse, striée transversalement ; spire composée de 5 tours très-convexes et séparés par une suture profonde, fortement ombiliquée en dessus, plane et un peu concave en dessous ; ouverture semi-lunaire arrondie ; péristome simple, le bord supérieur plus avancé que l'inférieur.

Dans les mares, les étangs. Il est commun dans les fossés de la lunette du Pâté, au Polygone, etc.

PLANORBE ENTORTILLÉ : *Planorbis contortus.* (Drap.)

Helix contorta. (Lin.)

Diamètre des grands individus, 2 1/4 lignes.

Épaisseur, 1 ligne.

Coquille jaunâtre ou roussâtre, souvent salic de noir, plane en dessus, la spire composée de 6 ou 7 tours très-serrés et se moulant l'un sur l'autre, la suture bien marquée ; ombilic large et évasé en dessous, qui permet d'y voir tous les tours ; ouverture plus haute que large et semi-lunaire.

Fossés et eaux stagnantes ; dans ceux des fortifications de la Citadelle de Metz, de la lunette Saint-Joseph, etc. Elle est commune.

PLANORBE HISPIDE : *Planorbis hispidus*. (Drap.)

Diamètre près du bord de l'ouverture, $2\frac{1}{4}$ lign.

Épaisseur, $\frac{2}{3}$ de ligne.

Coquille d'un blanc roussâtre ou verdâtre, un peu transparente, marquée de stries longitudinales et transversales croisées, plane en dessus, mais très-concave et ombiliquée en dessous, souvent revêtue d'un enduit écailleux et de pointes courtes qui la font paraître comme velue; spire composée de trois tours arrondis, le dernier très-grand relativement aux autres; ouverture ovale, le bord supérieur beaucoup plus avancé que l'inférieur; péristome simple, élargi.

Je l'ai trouvé dans les débris rejetés par les grandes eaux de la Saône; M. Jeannot l'a recueilli aussi au ruisseau de Saint-Julien. Cette coquille paraît rare.

**** Dernier tour caréné.**

PLANORBE MARGINÉ : *Planorbis marginatus*. (Drap.)

Helix complanata. (Lin.)

Diamètre des grands individus, 7 lignes.

Épaisseur près de l'ouverture, $1\frac{1}{3}$ ligne.

Coquille roussâtre, cornée et un peu transparente, striée obliquement, concave en dessus, presque plane en dessous, composée de cinq tours plus convexes en dessus qu'en dessous, l'angle de la carène placé vers le bas; ouverture ovale, à trois angles, le bord supérieur plus avancé que le bord inférieur; péristome simple, souvent marginé de blanc en dedans.

Dans les eaux stagnantes. Commun dans les fossés du Pâté, du Polygone, etc.

PLANORBE CARÉNÉ : *Planorbis carinatus*. (Drap.)

Helix planorbis. (Lin.)

Grand diamètre, $6\frac{1}{2}$ lignes.

Épaisseur, $1\frac{1}{2}$ ligne.

Cette espèce ressemble extrêmement à la précé-

dente, mais on la distingue aisément par sa spire qui n'a que quatre tours, à grandeur égale des individus; par sa carène qui est plus prononcée, plus aiguë et placée vers le milieu du tour de spire; enfin, par sa couleur plus claire et plus transparente: ouverture déprimée, à deux angles.

Dans les mêmes lieux que la précédente, mais plus rare.

PLANORBE CONTOURNÉ: *Planorbis vortex.* (Drap.)

Helix vortex. (Lin.)

Grand diamètre d'un individu moyen, 5 lignes.

Épaisseur, $\frac{2}{5}$ de ligne.

Coquille discoïde, très-aplatie, cornée ou d'un jaune roussâtre, mince, lisse et un peu transparente, concave en dessus, très-plane en dessous, composée de six tours très-convexes supérieurement et planes en dessous, la carène placée inférieurement; ouverture ovale à trois angles, l'extérieur plus aigu. La carène se trouve quelquefois vers le milieu du tour, et rend la coquille encore plus aplatie.

Commune dans les eaux stagnantes, au Polygone, etc.

PLANORBE LEUCOSTOME: *Planorbis leucostoma.* (Mich., compl.)

Grand diamètre d'un individu de grande taille, 3 $\frac{3}{4}$ lignes.

Épaisseur vers l'ouverture, $\frac{3}{4}$ de ligne.

Ressemble beaucoup à l'espèce précédente, et s'en distingue principalement par un tour de moins à la spire à grandeur égale, et par sa carène peu prononcée. Coquille discoïde, d'un jaune roussâtre, un peu transparente, presque plane ou un peu concave en dessus, plane en dessous, composée de cinq tours arrondis, convexes, surtout en dessus, et légèrement carénée à la partie inférieure; ouverture ovale; péristome bordé, blanc.

Habite parmi les lentilles d'eau dans les mares et eaux stagnantes; fossés des fortifications de Metz; on en trouve beaucoup aussi le long de la Moselle et de la Seille après les grandes crues d'eau.

PLANORBE APLATI : *Planorbis complanatus*. (Drap.)

Grand diamètre, 2 lignes.

Épaisseur, $\frac{1}{2}$ ligne.

Coquille de forme lenticulaire, jaunâtre, très-luisante et transparente, légèrement striée, convexe en dessus et en dessous, mais avec un ombilic élargi dans cette partie inférieure; spire composée de quatre tours, le dernier très-grand comparativement aux autres, avec une carène aiguë sur le milieu; péristome simple.

Dans les eaux stagnantes; on peut le voir près de Metz, dans les fossés de la lunette du Pâté, où je l'ai trouvé sur les tuyaux de larves de Friganes.

PLANORBE TUILÉ : *Planorbis imbricatus*. (Drap.)

Grand diamètre, 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Épaisseur, $\frac{1}{3}$ de ligne.

Coquille cornée ou verdâtre, un peu transparente, plane en dessus, convexe en dessous, avec un ombilic évasé, recouverte de petites côtes ou écailles caduques; spire de trois tours, le dernier très-grand relativement aux autres et légèrement caréné; ouverture ovale-arrondie; péristome simple, presque continu.

Habite sur les plantes aquatiques dans les rivières et les ruisseaux. M. Jeannot a découvert cette espèce au mois de mars 1836, dans les débris rejetés par les crues d'eau sur le bord d'un petit ruisseau au milieu des fossés des fortifications de la ville, vis-à-vis la tour Serpenoise.

Genre PHYSE : *Physa*. (Drap.)

Animal sans cuirasse, à tortillon court, le manteau découpé sur les bords; deux tentacules longs, subulés, oculés à leur base interne. Coquille tournant à gauche ou à

droite, selon les espèces, très-fragile, ampullacée, transparente, imperforée; columelle lisse et torse; point d'opercule.

PHYSE DES FONTAINES : *Physa fontinalis*. (Drap.)

Bulla fontinalis. (Lin.)

Hauteur dans un individu de moyenne taille,
4 lignes.

Diamètre, 2 $\frac{1}{4}$ lignes.

Coquille tournée à gauche, ovale-ampullacée, très-mince et fragile, lisse, transparente, de couleur jaunâtre; spire obtuse, composée de quatre tours, le dernier très-grand et ventru; ouverture ovale-allongée, rétrécie supérieurement.

Dans les fontaines et les ruisseaux. M. Carré a trouvé cette espèce en 1833 dans les fossés intérieurs de la lunette du Pâté et dans les sources du ruisseau de Mance.

Genre LYMNÉE : *Lymnea*. (Lam^k.)

Animal ressemblant à celui des *physes*; deux tentacules courts, plats, triangulaires, oculés à leur base interne. Coquille mince, à spire plus ou moins longue; un pli oblique sur la columelle; point d'opercule.

* *Longueur de l'ouverture excédant la moitié de la longueur de la coquille; spire très-courte.*

LYMNÉE VENTRUE : *Lymnea auricularia*. (Mich., compl.)

Lymneus auricularius. (Drap.)

Longueur, du sommet de la spire à la partie la plus éloignée de l'ouverture, 11 lignes.

Grand diamètre, 11 $\frac{1}{2}$ lignes.

Coquille très-ventrue, mince, fragile, jaunâtre

transparente, marquée de stries longitudinales et de parties un peu enfoncées; spire composée de quatre tours, le dernier très-grand et gonflé, les autres très-petits, et la suture profonde, le sommet très-aigu; ouverture ovale-arrondie, ample, le bord latéral très-évasé, le bord columellaire étendu et replié sur la columelle; fente ombilicale assez grande.

Eaux stagnantes; au bord de la Moselle sous Montigny, etc. Mais les individus les mieux développés se trouvent dans un ancien lit de la Moselle, au-dessous de la porte de Thionville.

LYMNÉE OVALE : *Lymnea ovata*. (Mich., compl.)

Lymneus ovatus. (Drap.)

Longueur d'un grand individu, 10 lignes.

Diamètre, 6 $\frac{1}{2}$ lignes.

Coquille ovale, cornée, mince et transparente, striée longitudinalement, perforée; spire composée de 5 tours, le dernier très-grand et ventru; ouverture oblongue, rétrécie vers le haut; le bord columellaire replié sur la columelle et au-dessus de l'ombilic.

Commune dans les fossés et eaux stagnantes; fossés de la route de Moulins, etc.

LYMNÉE GLUTINEUSE : *Lymnea glutinosa*. (Mich., compl.)

Helix glutinosa. (Gmel.)

Longueur, 4 lignes.

Diamètre, 3 $\frac{1}{2}$ lignes.

Coquille extrêmement mince et fragile, très-transparente, lisse, striée, jaunâtre, ventrue et arrondie, imperforée; spire de trois tours, le dernier composant presque la totalité de la coquille, le sommet très-obtus; ouverture ample, ovale-arrondie. L'animal et la coquille sont recouverts d'un enduit visqueux.

Les eaux dormantes. Nous ne l'avons pas encore observée aux environs de Metz; mais comme elle se trouve assez abondante près de Verdun, nous pensons qu'on pourra la rencontrer aussi dans notre département.

LYMNÉE STAGNALE : *Lymnea stagnalis*. (Mich., compl.)

Lymneus stagnalis. (Drap.)

Longueur prise sur un grand individu, 4 pouce
7 lignes.

Grand diamètre, 4 1/2 lignes.

Coquille ovale - oblongue, ventrue, jaunâtre, transparente, imperforée, avec des stries longitudinales et des côtes irrégulières transversales; spire composée de 6 à 7 tours, le dernier très-grand, les autres peu convexes et formant un cône effilé, pointu; ouverture grande, ovale - allongée, obtuse aux deux extrémités, le bord latéral mince et tranchant, quelquefois un peu sinueux; bord columellaire fortement replié en feuillet mince sur l'ombilic et sur le ventre de la coquille.

Mares et eaux stagnantes. Commune dans les mares du Polygone, au Pâté, etc.

** *Longueur de l'ouverture moindre que la moitié de la longueur de la coquille.*

LYMNÉE DES MARAIS : *Lymnea palustris*. (Mich., compl.)

Lymneus palustris. (Drap.)

Longueur d'un individu de moyenne taille,
10 1/2 lignes.

Diamètre, 4 1/2 lignes.

Cette coquille varie beaucoup dans sa grandeur selon les localités; elle est ovale-allongée, conique, grisâtre ou noirâtre, marquée de stries longitudinales irrégulières, recoupées par de petites côtes transversales qui rendent souvent la surface rugueuse avec de petits enfoncements quadrangulaires; spire aiguë, composée de six tours peu convexes; ouverture ovale, un peu moins longue que la moitié

celle de la coquille ; péristome simple ; point de fente ombilicale.

Commune dans les fossés des routes, près de Moulins, près de Lombé, dans les fossés de la lunette du Pâté, etc.

LYMNÉE PETITE : *Lymnea minuta*. (Mich., compl.)

Lymneus minutus. (Drap.)

Longueur d'un individu de grande taille, 4 lig.

Diamètre, 2 lignes.

Cette espèce varie aussi beaucoup dans sa taille, selon l'âge ou la localité ; coquille mince, ovale, ornée, lisse et demi-transparente, légèrement striée ; spire à sommet aigu, composée de cinq tours arrondis, le dernier aussi grand que les autres pris ensemble ; suture profonde ; ouverture ovale ; péristome simple, quelquefois bordé de blanc intérieurement ; fente ombilicale très-distincte.

Dans les ruisseaux et les rivières.

ORDRE II^e. PECTINIBRANCHES. (Cuv.)

Trachélipodes fluviatiles operculés. (Lam^k.)

Ils ne respirent que l'air contenu dans l'eau, au moyen de branchies composées de feuillets rangés comme les dents d'un peigne, au fond de la cavité pulmonaire ; deux tentacules ; sexes séparés. Coquille munie d'un opercule.

* *Deux tentacules oculés postérieurement à leur base.*

Genre VALVÉE : *Valvata*. (Muller.)

Animal à tortillon court, à tête distincte, en trompe ; deux tentacules très-longs, cylin-

driques, à sommet obtus; yeux sessiles; branches longues, en plumet, contractiles. Coquille conoïde ou discoïde, ombiliquée ou perforée; ouverture parfaitement ronde; l'animal pourvu d'un opercule strié concentriquement; péristome continu, simple, tranchant.

VALVÉE OBTUSE : *Valvata obtusa*. (Brard.)

Cyclostoma obtusum. (Drap.)

Valvata piscinalis. (Mich., comp.)

Nerita piscinalis. (Muller.)

Longueur, du sommet au bord latéral de l'ouverture, 2 $\frac{1}{2}$ lignes.

Grand diamètre, 3 lignes.

Coquille un peu globuleuse, d'un blanc roussâtre, perforée, finement striée, composée de quatre tours arrondis; la suture profonde, et l'ombilic assez ouvert; ouverture circulaire; péristome simple; opercule d'un blanc sale.

Habite dans les eaux stagnantes ou peu vives; mare des anciennes eaux de la Moselle au-dessous de la porte de Thionville; fossés tenant à la Scille près de la porte Saint-Thiébauld. M. Rodolphe en a recueilli une variété à spire plus allongée dans les mares du Polygone.

VALVÉE PLANORBE : *Valvata planorbis*. (Drap.)

Grand diamètre, 4 $\frac{1}{4}$ ligne.

Épaisseur vers l'ouverture, $\frac{1}{2}$ ligne.

Petite coquille discoïde, cornée, plane en dessus, concave et ombiliquée en dessous, composée de trois tours bien arrondis, la suture assez profonde; ouverture circulaire.

Les eaux stagnantes. Je l'ai recueillie sur les tuyaux de Friganes dans les fossés de la lunette du Pâté et dans d'autres fossés des fortifications de Metz.

Genre PALUDINE : *Paludina*. (Lam^k.)

Animal à tortillon long, la tête en trompe ; deux tentacules coniques, obtus, oculés à leur base externe ; branchies composées de trois houppes filamenteuses. Coquille conoïde ; ouverture arrondie-elliptique, anguleuse supérieurement, à bords réunis ; opercule corné, à stries concentriques qui indiquent les degrés de l'accroissement ; péristome continu.

PALUDINE SALE : *Paludina impura*. (Lam^k.)

Cyclostoma impurum. (Drap.)

Longueur, 5 lignes.

Diamètre, 3 lignes.

Coquille ovale-oblongue, d'une couleur cornée jaunâtre, un peu transparente, lisse, mais recouverte ordinairement d'un enduit ou incrustation limoneuse ; spire composée de cinq tours convexes, le sommet pointu ; suture peu profonde ; point d'ombilic distinct ; ouverture ovale ; péristome bordé.

Très-commune dans les fossés et les eaux stagnantes ; au Sauley, au Polygone, etc.

PALUDINE VERTE : *Paludina viridis*. (Lam^k.)

Cyclostoma viride. (Drap.)

Longueur, 1 ligne.

Diamètre, $\frac{3}{4}$ de ligne.

Petite coquille ovale, obtuse, d'un blanc verdâtre, mince et transparente, composée de quatre tours arrondis, la suture très-marquée ; point d'ombilic distinct ; ouverture arrondie, mais légèrement rétrécie et anguleuse supérieurement ; péristome continu.

Je l'ai trouvée dans les fontaines ou sources du ruisseau de Manee, au-dessous des Genivaux, où elle est assez abondante; elle se tient sur les pierres au fond de l'eau.

Genre NÉRITINE : *Neritina*. (Lam^k.)

Animal globuleux, à tortillon court; bouche en trompe; deux tentacules filiformes, oculés à leur base externe; les yeux portés sur un tubercule élevé; une grande branchie pectiniforme. Coquille assez épaisse, très-convexe en dessus, ovale, à spire très-courte, le dernier tour très-grand et renflé; ouverture semi-lunaire, operculée, la columelle plane et oblique.

NÉRITINE FLUVIATILE : *Neritina fluviatilis*. (Lam^k.)
Nerita fluviatilis. (Lin.)

Grand diamètre ou longueur de la coquille,
4 $\frac{3}{4}$ lignes.
Largeur, 3 lignes.

Coquille dure, ovale, semi-globuleuse, convexe en dessus et plane en dessous, variée agréablement de brun ou violet et de taches allongées, blanchâtres ou verdâtres, disposées en réseau ou en échiquier; spire composée de deux tours, le dernier très-grand, et l'autre formant le sommet de la coquille; ouverture demi-circulaire, fermée par un opercule pierreux, rougeâtre et luisant; point d'ombilic.

Habite sur les pierres dans les rivières. Commune dans la Moselle et dans la Seille, où elle s'enferme dans le sable ou la vase pendant l'hiver. Elle est ordinairement incrustée ou rongée, mais lorsqu'elle a séjourné dans le sable ou la vase retirée du fond des rivières, les dessins sont plus jolis, d'une couleur violette, lilas ou rose. Celles de la Seille sont souvent marquées d'une ou plusieurs bandes longitudinales blanchâtres ou moins colorées que le reste de la coquille.

ORDRE III. SCUTIBRANCHES. (Cuvier.)
Calyptraciens. (Lam^k.)

Ils respirent l'air contenu dans l'eau par leurs branchies pectiniformes, recouvertes par une coquille en forme de bouclier; sexes réunis sur le même individu qui peut ainsi se féconder de lui-même.

Genre ANCYLE : *Ancylus.* (Geoff.)

Tête grande; deux tentacules courts, coniques, tronqués, oculés à leur base interne; branchies contenues dans une cavité à gauche, entre le pied et le manteau. Coquille ressemblant aux patelles, concave, en cône oblique, à sommet recourbé en arrière, sans spire, sans columelle et sans opercule. Ces coquilles se tiennent fixées sur les pierres, au fond de l'eau.

ANCYLE FLUVIATILE : *Ancylus fluviatilis.* (Drap.)

Patella fluviatilis. (Lin.)

Longueur d'un individu de grande taille,
4 lignes.

Largeur, 3 lignes.

Hauteur, 2 lignes.

Coquille très-mince, cornée et transparente, ovale-oblongue, conoïde, la surface souvent salie et encroûtée, sommet un peu recourbé en arrière et situé en dehors du centre, vers le bord postérieur de la coquille; bord de l'ouverture tranchant.

Dans les ruisseaux et les rivières. Je l'ai remarquée dans la Moselle vis-à-vis de Jouy et de Coray, au ruisseau de Vallières, où cette espèce est fort grande.

ANCYLE DES LACS : *Ancylus lacustris*. (Drap.)Longueur, 2 $\frac{3}{4}$ lignes.Largeur, 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Cette espèce est proportionnellement plus allongée et moins élevée que la précédente ; coquille oblongue-elliptique, très-mince et fragile, d'un blanc recouvert d'un épiderme verdâtre, transparente, le sommet peu éloigné du centre et un peu à droite, aigu et recourbé en arrière.

Je l'ai observée en 1833 dans les fossés de la lunette du Pâté ; elle se trouve ordinairement attachée aux tuyaux de Friganes.

CLASSE II. ACÉPHALES. (Cuv.)***Conchifères*. (Lam^k.)*****Coquille bivalve*.**

Mollusques aquatiques, sans tête apparente, mais ayant une bouche placée dans les replis du manteau, qui est ordinairement replié en deux et renferme le corps de l'animal. Ces mollusques, dans les genres qui nous occupent, sont recouverts par une coquille bivalve, et respirent l'air contenu dans l'eau au moyen de branchies extérieures composées de feuilletts recouverts de réseaux vasculaires, et situées par paires de chaque côté de la partie antérieure du corps, entre les lobes du manteau.

Genre ANODONTE : *Anodonta*. (Brug. Encycl.)

Animal ovale-oblong, le manteau à bords

frangés, ouvert dans les parties inférieures et latérales; branchies longues consistant en deux tubes ou siphons servant à la respiration, et garnis de deux rangées de papilles tentaculeuses et alongées; pied très-grand et épais. Coquille mince relativement à sa grandeur, équivalve, inéquilatérale; ligament linéaire-longé, extérieur; charnière droite et sans dents; deux impressions musculaires latérales et bien distinctes.

ANODONTE VARIABLE : *Anodonta variabilis*. (Drap. tabl. des moll.)

Var. A *major*. *Anodonta cygnea*. (Drap. pl. des moll.)

Var. B *minor*. *Anodonta anatina*. (Drap. pl. des moll.)

Longueur de la var. A, 7 pouces.

Hauteur, 3 pouces 6 lignes.

Épaisseur, 2 pouces 4 lignes.

Longueur de la var. B, 3 pouces 3 lignes.

Hauteur, 1 pouce 10 lignes.

Épaisseur, 1 pouce 1 ligne.

Cette espèce présente beaucoup de variations dans sa grandeur, selon l'âge et la localité. Coquille mince et fragile, nacrée à l'intérieur, revêtue en dehors d'un épiderme verdâtre, ovale, ventrue, arrondie antérieurement, le côté postérieur plus avancé et comprimé; marquée de stries et de côtes irrégulières qui proviennent des différents arrêts de l'accroissement, les deux sommets très-obtus, décortiqués ou dépouillés de leur épiderme après le premier âge; ligament droit, formant postérieurement un angle plus ou moins ouvert, selon l'âge, avec le bord supérieur et postérieur de la coquille.

Dans les mares, les étangs et les rivières. Dans les vieux étangs et pièces d'eau que l'on ne vide pas entièrement, elle devient fort grande et plus allongée; c'est la variété A ou des Cygnes. Dans les rivières, ou lorsqu'elle est jeune, elle est plus petite et d'une forme plus arrondie; c'est alors la variété B ou Anodonte des Canards; mais on trouve des variations intermédiaires qui réunissent les deux variétés.

ANODONTE ALLONGÉE : *Anodonta elongata*.

Longueur, 2 pouces 6 lignes.

Hauteur, 1 pouce 2 lignes.

Épaisseur, 8 $\frac{1}{2}$ lignes.

Cette anodonte est d'un brun noirâtre, et diffère de la précédente par sa petite taille, dans les individus âgés, et par sa forme allongée qui la ferait prendre pour une mulette; sommets entièrement dépouillés et rongés.

Je l'ai recueillie avec l'espèce précédente sur les bords de la Moselle en Chambières, au-dessous du Pontiffroy, où elle est rejetée par les grandes eaux ou par les filets des pêcheurs.

Genre MULETTE : *Unio*. (Brug. Encycl.)

L'animal ressemble à celui des *anodontes*, mais les deux trachées sont courtes et foraminiformes; le pied large et linguiforme. Coquille épaisse, équivalve et inéquilatérale, nacrée en dedans; la charnière droite, avec deux grosses dents cardinales articulées, irrégulièrement dentées ou striées, se prolongeant sous le corselet en une lame élevée; deux impressions musculaires profondes et distinctes; les sommets rongés, excepté dans le jeune âge. Elles vivent dans les ruisseaux et les rivières.

MULETTE DES PEINTRES : *Unio pictorum*. (Drap.)

Longueur d'un individu de grandeur moyenne,
2 pouces 5 lignes.

Hauteur, 1 pouce 2 lignes.

Épaisseur, 10 $\frac{1}{2}$ lignes.

Coquille verdâtre ou brun noirâtre, ovale-oblongue, épaisse, d'un nacré bleuâtre intérieurement, les sommets tuberculés, mais rongés et dépouillés de bonne heure, le côté antérieur court et arrondi, le côté postérieur allongé régulièrement en forme de langue, le bord inférieur droit et non sinué; dans quelques localités ou dans le jeune âge, l'épiderme est très-lisse et d'un beau vert, marqué de plusieurs rayons d'un vert plus foncé qui vont obliquement du sommet vers le bord inférieur; dents cardinales fortes, comprimées et dentelées en crêtes. Cette espèce présente beaucoup de variations dans sa forme générale et dans sa couleur, selon les localités; je la décris ici, ainsi que les deux suivantes, avec des échantillons types recueillis au Saulcy dans le bras de la Moselle voisin des chantiers, où ces trois mulettes se trouvent ensemble, afin de montrer leur forme et leurs proportions respectives.

Commune dans la Moselle, la Seille, l'Orne, etc.

MULETTE ROSTRÉE : *Unio rostrata*. (Lam^k.)

Longueur d'un individu de moyenne taille,
2 pouces 8 lignes.

Hauteur, 1 pouce 4 ligne.

Épaisseur, 10 lignes.

Coquille d'un jaune verdâtre, variée de parties ou bandes brun-noirâtre, luisante, assez épaisse, oblongue, le côté antérieur court et arrondi, le côté postérieur long, atténué et rostré, le bord inférieur sinué et rentré dans le milieu, les sommets lisses et rongés dans l'âge adulte, tuberculeux et

non dépouillés dans le jeune âge ou dans certaines localités, nacrée et d'un blanc légèrement bleuâtre dans l'intérieur; dents très-comprimées et dentées. Dans quelques endroits elle acquiert une longueur de plus de 3 pouces.

J'ai recueilli dans une mare ou ancien lit de la Moselle, au-dessous de la porte de Thionville, des *unios* d'une forme particulière, très-allongés et un peu courbés, que je rapporte cependant à l'*unio rostrata*; mais leur croissance me paraît avoir été altérée par des eaux ou une nourriture qui ne leur convenaient point, car l'intérieur de leurs valves est comme boursoufflé et tuberculeux; serait-ce l'*unio elongata* (Pfeiffer)? J'ai remarqué aussi la même variété dans l'Orne, à Auboué.

On la trouve avec la précédente et la suivante dans la Moselle, au ruisseau de Vallières, dans l'Orne, etc.

MULETTE OBTUSE : *Unio batava*. (Lam^h.)

Longueur, 4 pouce 9 lignes.

Hauteur, 4 pouce.

Épaisseur, 9 lignes.

Coquille d'un vert jaunâtre ou brun olivâtre, souvent radiée de vert plus foncé, ovale, enflée, épaisse, la nacre de l'intérieur très-blanche, mais quelquefois rose ou jaunâtre, le côté antérieur très-court et arrondi, l'autre côté plus long, aussi arrondi et très-obtus, sommets rugueux et dépouillés de bonne heure; dents épaisses, comprimées et crénelées.

Elle est commune dans la Moselle et dans l'Orne.

Genre CYCLADE : *Cyclas*. (Drap.)

Animal épais, le manteau non lobé, ouvert seulement inférieurement; branchies inégales; deux tubes ou siphons, l'inférieur servant à

la respiration. Coquille régulière, équivalve, inéquilatérale, mince, presque orbiculaire, les sommets toujours lisses; ligament extérieur; deux petites dents cardinales pliées, deux dents latérales allongées et lamelliformes; deux impressions musculaires réunies.

CYCLADE RIVERINE : *Cyclas rivalis*. (Drap.)

Longueur, $5 \frac{1}{2}$ lignes.

Hauteur, $4 \frac{1}{2}$ lignes.

Épaisseur, $3 \frac{1}{2}$ lignes.

Coquille orbiculaire, presque globuleuse lorsqu'elle est adulte, mais déprimée dans son jeune âge, mince, grisâtre, souvent avec une ou plusieurs bandes ou zones jaunâtres, la dernière près du bord très-finement striée, un peu transparente; sommets peu proéminents, et le ligament peu visible.

Dans la vase au bord des rivières et dans les eaux dormantes. On la trouve dans la Moselle, dans les fossés du Pâté, dans les mares du Polygone, au Saulcy, etc.

CYCLADE CALYCULÉE : *Cyclas calyculata*. (Drap.)

Longueur d'un individu moyen, 4 lignes.

Hauteur, $3 \frac{1}{2}$ lignes.

Épaisseur, 2 lignes.

Coquille très-mince et fragile, d'un blanc grisâtre, transparente, déprimée, d'une forme un peu carrée rhomboïdale, lisse et à peine striée, les sommets très-proéminents, en forme de bouton.

Dans les fossés d'eaux stagnantes. M. Simon l'a rapportée de Montois-la-Montagne; MM. Joba et Guise l'ont trouvée aussi dans les eaux du ruisseau de Mance.

CYCLADE DES FONTAINES : *Cyclas fontinalis*. (Drap.)

Longueur de grands individus, $2 \frac{1}{4}$ lignes.

Hauteur, $1 \frac{3}{4}$ ligne.

Épaisseur, 1 ligne.

Très-petite coquille arrondie, un peu déprimée,

grisâtre ou quelquefois noirâtre, mince et transparente, très-légerement striée; les sommets peu proéminents.

Dans les sources et les ruisseaux. Je l'ai trouvée rejetée avec d'autres petites coquilles au bord du ruisseau dans les fossés des fortifications de Metz, vis-à-vis la tour Serpenoise.

FIN.

TABLE DES GENRES.

	Pages
AGATHINE.....	28
AMBRETTE.....	14
ANCYLE.....	51
ANODONTE.....	52
BULIME.....	27
CARYCHIE.....	37
CLAUSILIE.....	29
CYCLADE.....	56
CYCLOSTOME.....	38
HÉLICE.....	16
LIMACE.....	11
LYMNÉE.....	44
MABLOT.....	32
MULETTE.....	54
NÉRITINE.....	50
PALUDINE.....	49
PHYSE.....	43
PLANORBE.....	39
VALVÉE.....	47
VERTIGO.....	36
VITRINE.....	14

